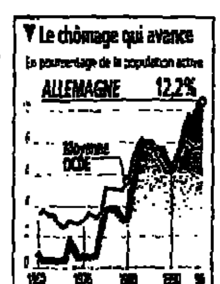


LE MONDE ÉCONOMIE

■ Allemagne, le bon modèle ?
■ 6 pages d'offres d'emplois



Le Monde

…ROISIÈME ANNÉE – Nº 16188 – 7 F

MARDI 11 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Films le po… le co…

La « Une Multip…

JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

Co… et …ïla Piccard …auve la mise

CHUTE DES TENNISMEN sur le gazon de Sydney, chute de Luc Alphand sur la piste de descente de Sestrières, chutes des judokas sur les tatamis du Tournoi de Paris : la fin de semaine a été déprimante pour les sportifs français. Jusqu'à ce que Leïla Piccard s'élance, dimanche 9 février, dans la seconde manche du géant des championnats du monde de ski alpin. La jeune sœur du champion olympique 1988 de Super-G a réussi un parcours époustouflant qui lui a permis de gagner la médaille de bronze de l'épreuve remportée par l'intouchable Italienne Deborah Compagnoni.

Lire page 20

Pour la première fois, l'extrême droite a conquis une ville à la majorité absolue

L'élection de Mme Mégret à Vitrolles indigne la gauche et préoccupe le RPR et l'UDF

LA VICTOIRE de l'extrême droite, dimanche 9 février, lors de la municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) était attendue. Mais sa relative facilité a surpris les états-majors politiques. Elue avec 52,48 % des *suffrages exprimés*, Catherine Mégret permet au Front national de remporter, pour la première fois, une ville à la majorité absolue.

Ce résultat, comme l'importance du nombre de bulletins blancs (5,18 % des votants) prouvent qu'une partie de l'électorat de la droite classique a préféré laisser élire la liste lepéniste plutôt que de voter pour le candidat de la gauche, malgré les appels d'Alain Juppé et de François Léotard.

Daniel Vaillant, numéro deux du Parti socialiste, a appelé à une « *vigilance de tous les instants* ». A l'opposé, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR a attribué cette « *sinistre victoire* » du FN à « *l'irresponsabilité* », « *l'incompétence* » et « *l'inefficacité* » du PS. Il a aussi rappelé que, lors de la municipale partielle de Dreux, en novembre 1996, la droite parlementaire, qui, au *second tour*, était seule face au Front national, l'avait emporté, prouvant ainsi « *sa capacité à vaincre* » l'extrême droite.



Jean-Claude Gaudin, président UDF du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a mis en cause « *les responsabilités* » de la municipalité socialiste de Vitrolles, mais a souligné que cette « *situation interpelle toutes les formations politiques attachées aux valeurs républicaines* ».

Ce succès de Mme Mégret accroît l'influence de son mari au sein du Front national, où il s'efforce de présenter une version moderniste de l'extrême droite. Mais, dimanche sur Europe 1, Jean-Marie Le Pen a souligné qu'il n'y a pas « *de numéro deux* » dans son parti, avant de s'en prendre au président de la République en assurant que « *Jacques Chirac est pire que Jospin* ».

Lire page 6 et 7, notre éditorial page 17, la chronique d'Alain Rollat page 28 et notre revue de presse page 29

L'armée zaïroise n'a pas réussi à contenir l'avancée des rebelles

LES REBELLES ZAÏROIS ont encore progressé au cours des derniers jours tandis que l'armée régulière tarde à mettre sur pied la « *contre-offensive foudroyante* », annoncée depuis des semaines, et que des soldats continuent de s'enfuir, sans combattre mais en se livrant au pillage. Le chef de la rébellion a annoncé, dimanche 9 février, la prise de Bafwasende, à 200 kilomètres de Kisangani, le chef-lieu du Haut-Zaïre. Laurent-Désiré Kabila a indiqué qu'il souhaitait que ses troupes portent leurs efforts en direction de cette ville, qui sert de base arrière principale à l'état-major zaïrois. Les rebelles se rapprochent aussi du grand camp de réfugiés de Tingi-Tingi, partiellement abandonné par les organisations humanitaires. Ils ne seraient plus qu'à une vingtaine de kilomètres de celui-ci.

Lire page 2

Un président par intérim en Equateur

Le successeur intérimaire du président Abdala Bucaram, déposé, sera désigné mardi 11 février par le Congrès. p. 4

Des villes privées de bus

Une douzaine de villes de province restaient, lundi 10 février, privées de transports en commun. p. 30

Les adversaires de la paix en Algérie

Gilles Kepel explique au *Monde* qu'en Algérie, d'importants acteurs économiques « *ont intérêt à la poursuite de la guerre civile* ». Au moins vingt-neuf personnes ont été assassinées lors des derniers jours du ramadan. p. 3 et 16

L'arbitre des concurrences

Karel Van Miert est l'intransigeant commissaire européen chargé de faire de l'Union un espace où rien n'entrave la libre concurrence. p. 14

« Signé Paris »

Une nouvelle griffe pour aider les artisans et commerçants de luxe de la capitale. p. 13

Le CSA veut peser plus sur la FM

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a remis ses réflexions sur le paysage radiophonique à M. Douste-Blazy. p. 27

L'Espagne sauvage, sous l'œil d'un prince-animateur très policé

MADRID
de notre correspondante

La série télévisée vient de s'achever. Elle a tenu dix semaines, chaque dimanche soir à l'heure de plus grande écoute. Et, aujourd'hui, au moment du bilan, les dirigeants de la première chaîne de la télévision publique espagnole, qui ont diffusé l'émission, n'en reviennent pas : 4 millions d'auditeurs en *moyenne, plus de 30 % d'audience. Qu'avait* donc de spécial à proposer « L'Espagne sauvage », titre de la série en question ? Tout simplement Felipe de Bourbon, prince des Asturies *et héritier de la couronne d'Espagne,* comme animateur-présentateur (bénévole).

Un prince battant des records d'audience, cela s'est déjà vu, mais en général il faut qu'il *se marie en direct, avec calèche et traîne, ou,* à la rigueur, qu'il confie à la caméra, rouge et embarrassé, ses déboires conjuguaux comme le fit Charles d'Angleterre, il y a *quelques* années. Ici, rien de tout cela. Avec son mètre quatre-vingt-dix-sept de géant blond, ses vingt-neuf ans à peine inscrits sur le puissant *profil des Bourbons et sa gaucherie bien élevée*, le futur Philippe VI n'a eu finalement qu'à se laisser aller à ses goûts et ses intuitions : parler de la nature, des animaux et de la protection de l'environnement. Un des domaines dans lequel il s'est le plus engagé.

La série, une véritable superproduction qui a coûté, selon la chaîne, 20 millions de francs, et dont le tournage a duré deux ans, a promené le téléspectateur dans les endroits les plus inaccessibles de l'Espagne sauvage : plaines, sierras, étangs, marais, tout y est passé, superbement filmé. Et les Espagnols, qui, en général, *s'intéressent aux questions d'environ*nement, ont découvert en prime un prince inattendu. Un prince « nature », parfaitement intégré à l'équipe, que ce soit en jeans *de velours et chemise à carreaux, partageant* le bivouac des bergers, en Jeep pleine de boue, ou s'exerçant avec un gant de cuir à diriger le vol d'un faucon.

Le message de fond, qui sous-tendait toute l'émission, était de montrer que dans un environnement rationnellement protégé, l'homme et la nature cohabitent en parfaite harmonie. A moins qu'il n'y ait eu un deuxième message, à peine suggéré celui-là mais efficace, montrant cette autre harmonie *qui lie le futur roi à son pays. Un pays qu'il a* parcouru en en faisant découvrir les beautés, en parfait « maître de maison ». Un petit coup médiatique, en somme, pour donner un peu de « chair » à l'image d'un prince sage qui devra attendre – en principe – encore *longtemps son tour (le roi Juan Carlos n'a que* cinquante-huit ans) et dont les Espagnols savent finalement peu de chose. Après de solides études militaires et un master de relations internationales décroché à l'université de Georgetown, aux Etats-Unis, le prince des Asturies n'a regagné l'Espagne qu'il y a un *peu plus d'un an. Sportif, amateur de voile, il* avait pris part, dans l'équipe espagnole, aux J.O. de Barcelone. Depuis, on l'a vu de plus en plus dans des fonctions officielles, ou des voyages *à l'étranger, comme ce fut le cas à Pa*ris, en septembre 1996, où il fut reçu par Jacques Chirac et Alain Juppé.

Quant à ses fiancées éventuelles, Felipe de *Bourbon réussit à être discret, même si entre* une amie américaine et une autre espagnole, la presse du cœur le laisse peu en paix. En attendant, dit-on au palais, le prince Felipe est ravi de son expérience télévisée mais n'a pas l'intention d'en « faire métier ». Que le téléspectateur se rassure, tout cela finira bien un *jour par un grand mariage télévisé, qui fera* monter l'Audimat.

Marie-Claude Decamps

Le patrimoine militaire bradé

L'ARMÉE FRANÇAISE, dont les structures sont profondément bouleversées, *se débarrasse* de nombreux éléments de son patrimoine historique. Depuis dix ans, elle a vendu 589 terrains *ou monuments, en priorité à des* collectivités territoriales, comme le fort de Saint-Tropez, acquis par la municipalité, ou à des organismes *comme le Conservatoire* du Littoral, mais aussi à des particuliers. Plus de cinq cents dossiers restent à négocier. Certains monuments ont du mal à trouver preneur : les forts des Alpes, à l'entretien onéreux ; la base sous-marine de Lorient, intransformable ; ou la citadelle de Verdun, haut-lieu de mémoire. En Corse, la citadelle de Bonifacio va être mise aux enchères dans un contexte pour le moins compliqué.

Lire page 24

Le mauvais emploi des trop longues études

SI, comme l'a indiqué Alain Juppé *dans Libération du lundi 10 février*, il ne faut attendre du sommet sur l'emploi des jeunes, qui a lieu ce même jour à Matignon, aucun « *outil supplémentaire* », cette réunion n'en est pas moins l'occasion de relancer une réflexion sur les deux approches contradictoires qui sont au centre des projets actuels, celui des « stages diplômants » du patronat comme ceux du gouvernement visant à réformer la formation professionnelle continue. L'une et l'autre de ces approches amène à s'interroger sur les conséquences de l'allongement de la scolarité parmi les jeunes.

La première approche se fonde sur un constat : la persistance, plus que l'augmentation, du chômage des jeunes. Toutes les études récentes prouvent que la gestion du sous-emploi a longtemps privilégié les vingt-cinq à cinquante ans et sacrifié les moins de vingt-cinq ans, contraints à la précarité et abonnés aux stages ou aux dispositifs de traitement social. Que, malgré tous les efforts, ils soient encore 609 000 à être inscrits à l'ANPE en décembre 1996, contre 606 000 en 1995, montre assez à quel point la situation qui leur est réservée perdure. Leur consacrer une journée de travail avec les syndicats apparaît donc comme la moindre des choses.

Il ne faudrait cependant pas se tromper sur le diagnostic. La situation est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Dire, comme on l'entend souvent, qu'un *jeune sur quatre connaît* le chômage ne correspond pas à la réalité. Ne sont pris en compte, pour établir ce pourcentage de plus de 25 %, que ceux qui sont présents sur le marché du travail, actifs occupés ou actifs à la recherche d'un emploi. *Si l'on devait* rapporter, au sein de la population âgée de seize à vingt-cinq ans, le nombre de sans-emploi à l'ensemble des jeunes, la proportion n'est que de 7,7 %. Elle était de 11,4 % en 1985.

L'écart (25 % et 7,7 %) tient à un phénomène, propre à la France, qui, à son tour, explique l'existence *d'une seconde approche, te*nue *mezzo voce*, à propos du chômage des jeunes. Depuis le tournant des années 80, le taux de scolarisation des quinze à vingt-quatre ans n'a cessé d'augmenter. Avec 67,8 % de scolarisés dans cette tranche d'âge, la France détient même le record mondial des pays industrialisés. La part des jeunes au travail y est la plus faible.

C'est bien cette évolution, confortée par les travaux de l'INSEE sur la projection 1995-2040 de la population active (*Le Monde* du 6 février), qui commence à inquiéter. *Doublé* de la baisse démographique des jeunes générations, l'allongement de la scolarité fait craindre une raréfaction de jeunes au travail dans un pays condamné à vieillir. L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) écrit dans son mensuel *Actualité* du 26 janvier que la situation est « *susceptible de conduire ici ou là, si l'on n'y prend garde, à des pénuries de personnel qualifié* ».

Regardée souvent à bon droit comme un moyen de se prémunir contre le chômage, considérée parfois comme une technique commode pour retarder l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, la poursuite de la scolarité serait en train de perdre de son intérêt. A terme de dix ou quinze ans, elle deviendrait même un danger.

Alain Lebaube

Lire la suite page 17 et nos informations page 30

Un nouveau chantier pour M. Bayrou

LA RÉFORME DES FORMATIONS TECHNOLOGIQUES de l'enseignement supérieur est à nouveau à l'ordre du jour. Mardi 11 février, François Bayrou réunira une commission de « *mise en œuvre* ». Le ministre de l'éducation nationale s'est engagé à présenter ses conclusions « *début avril ou début mai* ». Annoncée depuis des années, mais jamais menée à bien, cette réforme vise à créer une « *grande voie technologique d'égale dignité par rapport à la voie générale* », selon M. Bayrou. Sections de techniciens supérieurs, instituts universitaires de technologie (IUT), DEUG technologiques, maîtrises à vocation professionnelle (Miage, MST), écoles d'ingénieurs et instituts universitaires professionnalisés (IUP)… les formations actuelles constituent un puzzle difficilement compréhensible pour les étudiants et pour les entreprises. L'objectif est de rendre plus cohérents les parcours de formation. La place des IUT et des IUP devra être repensée et les contenus redéfinis.

Lire page 10

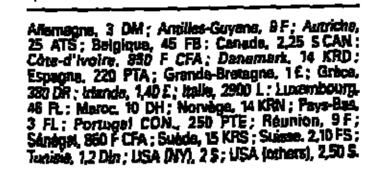
Le soldat de Coca-Cola



HENRY SCHIMBERG

LE GÉANT des boissons gazeuses, Coca-Cola, se contente de vendre à prix d'or du concentré. L'embouteillage et la distribution sont sous-traités à des filiales minoritaires ou des sociétés indépendantes, comme celle qu'Henry Schimberg dirige.

Lire page 18


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 211 - 7,00 F



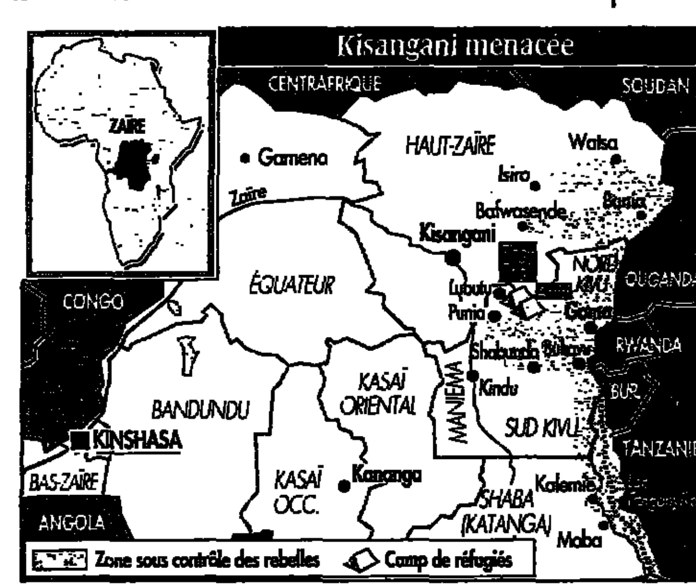
AFRIQUE Les soldats de l'armée régulière zaïroise continuent, en divers endroits, de se replier en désordre, en dépit du signal de la contre-offensive lancé en janvier. Les rebelles menacent le camp de réfugiés de Tingi-Tingi et, plus au nord, progressent vers Kisangani. Le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, a annoncé, dimanche 9 février, la prise de la localité de Bafwasende, à 200 kilomètres au nord-est de la capitale du Haut-Zaïre. ● LE HAUT COMMISSAIRE des Nations Unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, a pu se rendre, samedi 8 février, dans le camp de réfugiés rwandais de Tingi Tingi, sous le contrôle des milices hutues. ● LA VIOLENCE SEMBLE GAGNER TOUTE la région des Grands Lacs, plongée dans l'horreur depuis le génocide qui a fait au moins un demi-million de morts, des tusis et des hutus modérés, d'avril à juillet 1994.

Les rebelles progressent en direction de la capitale du Haut-Zaïre

Les réfugiés rwandais sont de nouveau poussés sur les routes. Une partie de l'armée zaïroise se replie toujours en désordre tandis que les autorités de Kinshasa tentent de monter une contre-attaque en utilisant avions et hélicoptères

LES REBELLES semblent continuer de gagner du terrain et de progresser vers la capitale du Haut-Zaïre, Kisangani, qui est la grande base-arrière de la contre-offensive que tente de mener l'armée régulière zaïroise depuis des semaines. Laurent-Désiré Kabila, le chef de la rébellion, a affirmé, dimanche 9 février, que ses *hommes avaient pris, la veille, la* localité de Bafwasende, située à seulement 200 kilomètres au nord-est de Kisangani. M. Kabila a d'autre part indiqué qu'il avait ordonné à ses troupes d'arrêter leur progression vers Lubutu et le camp de réfugiés de Tingi-Tingi – les rebelles disent n'être plus qu'à une vingtaine de kilomètres de Lubutu – et de se fixer plutôt comme objectif Kisangani, dont il souhaite la *« libération »*.

Pour le moment, Kisangani, troisième ville du Zaïre, est régulièrement approvisionnée en hommes et matériel, depuis Kinshasa, par voie aérienne. L'armée zaïroise est gênée, pour l'acheminement de ses troupes sur le front, par le très mauvais état des infrastructures routières de la région. Il semble que la supériorité aérienne des *forces régulières ne puisse que* freiner, mais non stopper, les rebelles. M. Kabila a affirmé que l'armée zaïroise a utilisé, vendredi, des hélicoptères russes MI 24 pour bombarder les positions des rebelles près de la ville de Lubutu, sans réussir à les en déloger. A Kinshasa, un responsable du ministère de la défense a déclaré que les forces régulières se préparaient à engager *« fortement »* des chasseurs et des hélicoptères d'attaque. *« La contre-offensive a été lancée mais n'a pas encore atteint un degré élevé,* a-t-il dit. *Nous nous préparons à une action très décisive. »* Ce haut fonctionnaire a reconnu que l'utilisation de la force aérienne se heurtait à deux problèmes : le ravitaillement et surtout la localisation des positions rebelles sur un front mouvant. *« Nous avons suffisamment d'avions,* a-t-il ajouté. *Mais nous devons rassembler le plus d'informations possible sur les positions rebelles ; c'est pourquoi les choses semblent prendre du temps. »*



Si les rebelles consolident leurs positions autour de la base aérienne de Kindu, au centre du front, ils paraissent se heurter depuis plusieurs jours à des résistances dans la ville d'Isiro, au nord, et près de Moba, au sud, sur le lac Tanganyika. Seul port sur le lac encore sous contrôle des forces gouvernementales, dans la riche province minière du Shaba, Moba résiste. Par voie aérienne, des renforts ont été récemment envoyés par l'armée. Mais, selon M. Kabila, les rebelles se trouvent à une vingtaine de kilomètres. Moba est située à 160 kilomètres au sud du *port de Kalémie, tombé entre les* mains des rebelles la semaine dernière.

Le président ougandais, Yoweri Museveni, en visite aux Etats-Unis, a appelé, samedi, le Zaïre à participer à un *« forum régional »*, tout en démentant de nouveau la participation de troupes ougandaises aux combats dans l'est du Zaïre. M. Museveni était attendu, lundi, à Paris, où il devait être reçu, mardi, par Jacques Chirac. – *(AFP, Reuter.)*

Les réfugiés de Tingi Tingi restent sous le contrôle des milices hutues

TINGI TINGI
de notre envoyé spécial

Il est 10 h 30, samedi 7 février, quand le premier Dakota affrété par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se pose à Tingi Tingi avec, à son bord, l'équipe chargée de préparer l'arrivée, deux heures plus tard, de Sadako Ogata, le haut-commissaire. La piste, une route bitumée un peu élargie, traverse le camp où survivent 120 000 réfugiés rwandais arrivés là au début du mois de décembre. La veille, les organisations humanitaires ont évacué leur personnel de la ville voisine de Lubutu, et les réfugiés, déjà pas sûrs de les voir revenir, l'étaient encore moins du maintien de la visite de Mme Ogata. Dès que l'arrivée de celle-ci est confirmée, la formidable organisation du camp se déploie. Contrôlée par des jeunes gens armés de badines, la foule se masse des deux côtés de la route-piste d'atterrissage.

Dans l'attente, les réfugiés peuvent contempler la retraite des Forces armées zaïroises (FAZ). A pied, par petits groupes, les soldats se dirigent vers Lubutu, à six kilomètres à l'ouest. Ils viennent d'Amisi, un village distant d'une soixantaine de kilomètres, à côté duquel était installé un autre camp de 40 000 réfugiés. Les militaires ont conservé leur armement (lance-roquettes, armes automatiques) et leurs munitions. La majorité est très jeune, *les plus âgés se déplacent* avec femmes et enfants, ces derniers aidant à porter l'armement. L'un d'eux dit en passant : *« C'était trop dur, on n'a jamais vu les hélicoptères. »*

Justement, alors que tout le monde attend l'avion de Mme Ogata, trois hélicoptères se posent sur la piste. Un Puma de fabrication française et deux MI24, qui volèrent pour la défunte armée rouge et portent des inscriptions en cyrillique à côté de l'insigne des FAZ. A leur bord, quelques journalistes occidentaux et zaïrois, invités par l'état-major de Kinshasa. Ils viennent de Kisangani et y retourneront une fois achevées les prises de vues à Tingi Tingi. Pendant leur halte, les équipages slaves des MI24, qui ne parlent pas anglais et ne savent dire en français que *« pas de photo »*, montent la garde. Un journaliste rwandais réfugié remarque : *« Ce n'est pas ici qu'ils devraient être, on se bat à cinquante kilomètres. »*

MACHINE DE PROPAGANDE

Quelques kilomètres plus à l'est, les premiers réfugiés d'Amisi sont arrivés. Ils ont quitté leur camp jeudi matin, lorsque les tirs se sont trop rapprochés. Même si, comparé à l'errance dans la jungle qui les avait menés jusqu'à Amisi, le parcours de soixante kilomètres de route goudronnée a été accompli sans grande difficulté par les adultes en bonne santé, *la marche a encore fait de gros* dégâts parmi les enfants, les vieillards et les femmes enceintes. Le service d'ordre rwandais de Tingi Tingi avait arrêté les premiers éléments d'Amisi un peu à l'écart du camp, le temps de décider du sort immédiat de ces 150 000 personnes. Tous les réfugiés redoutent de devoir reprendre la route. Il ne reste plus qu'une ligne de défense entre eux *et la rébellion. Certains affirment que cette* position est tenue par d'anciens soldats des Forces armées rwandaises (FAR), qui ont fui leur pays après le génocide de 1994 et se battent avec l'énergie du désespoir qui semble avoir manqué aux soldats zaïrois. Ceux-ci ont, la veille, semé la terreur à Lubutu, de l'autre côté du camp, avant d'être arrêtés par d'autres militaires. Dans cette ville, complètement désertée, la seule activité visible, en dehors du reflux constant des troupes arrivant d'Amisi, est la collecte des armes prises aux soldats incontrôlés. Sur les *marches de l'église, des dizaines de fusils-mi*trailleurs s'entassent.

Enfin, l'avion de Mme Ogata se pose à Tingi Tingi. La machine de propagande rwandaise se met en marche. La foule est dirigée au porte-voix ; des pancartes calligraphiées prenant à partie le HCR, qualifié de *« Haut-Commissariat contre les réfugiés rwandais »*, en français, sont brandies par des gens qui, pour *la plupart, ne parlent que le kinyarwanda. Un* jeune homme profite de la disparition momentanée de notre accompagnateur rwandais pour s'adresser à nous : *« Est-ce que le HCR va bientôt reprendre les inscriptions pour les candidats au retour ? »* Il explique que ceux-ci sont très nombreux et qu'il est plus facile aujourd'hui d'afficher sa volonté de rentrer au Rwanda. *« La force des FAR et des Interhamwes [les milices organisatrices du génocide] a beaucoup diminué »*, affirme-t-il, juste avant qu'un membre du service d'ordre ne mette fin à la conversation.

Mme Ogata passe devant le centre pour les « enfants non accompagnés », orphelins ou séparés de leur famille. Ils sont plus de 3 000 à Tingi Tingi, nourris et soignés par l'Unicef. Ils psalmodient : *« Bienvenue, bienvenue, je ne suis pas né pour la guerre. »* Les plus atteints par la malnutrition sont placés au premier rang. D'un coup, leurs « éducateurs » font taire la petite comptine et, sur ordre, ces enfants qui ont toutes les raisons du monde de verser de vraies larmes, font semblant de pleurer.

Thomas Sotinel

Washington révise son plan de force africaine de paix

SELON le *Washington Post* daté du dimanche 9 février, les Etats-Unis ont révisé leur projet de force africaine de paix, chargée d'intervenir lors de conflits en Afrique, afin de répondre aux souhaits des pays africains et de surmonter les objections de la France. Le projet, cependant, nécessite encore plusieurs mois *avant de pouvoir être concrétisé.*

Il a trait à la mise sur pied d'une force de 10 000 soldats africains dans des pays où les populations civiles sont les principales victimes de guerres ethniques, de rébellions internes ou de massacres à grande échelle.

A ce jour, quatre pays se sont montrés disposés à y participer : le Mali, l'Ethiopie, la Tunisie et l'Ouganda. D'autres pays africains en ont approuvé le principe, ainsi que des alliés européens des Etats-Unis.

ZONES PROTÉGÉES

L'idée avait été lancée en 1996 par Warren Christopher lors d'un voyage en Afrique de l'ancien secrétaire d'Etat, une tournée qui avait été dénoncée, en France, comme relevant de la campagne électorale de Bill Clinton pour gagner les voix de la communauté africaine aux Etats-Unis.

Pour surmonter les objections des Français, qui avaient craint que Washington tente de s'immiscer dans une zone qu'ils considèrent comme une de leurs chasses gardées, les responsables américains ont accepté que des instances régionales africaines, – comme, par exemple, la Communauté des Etats d'Afrique australe qui réunit douze Etats membres *autour de Pretoria* – aient leur avis à donner quand il s'agira de décider de l'opportunité, du moment et du lieu d'une intervention.

Selon un responsable du département d'Etat, cité par le *Washington Post*, la première version du projet américain avait été mal accueillie par les Africains, qui y voyaient la menace d'une force de *« mercenaires »*. Il s'agira désormais d'une force chargée d'établir des zones où les populations civiles trouveraient protection et assistance humanitaire.

L'organisation de cette force devrait coûter environ 25 millions de dollars et son entretien, une fois déployée, quelque 40 millions. Selon des responsables à Washington, les Etats-Unis sont disposés à fournir la moitié du budget et comptent sur leurs alliés européens pour le compléter, que ce soit en financement, en équipement ou en entraînement. – *(AFP.)*

La contagion de la violence gagne l'ensemble de la région des Grands Lacs

L'AFRIQUE des Grands Lacs, située aux confins de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est et qui doit notamment son nom aux lacs Victoria, Kivu et Tanganyika, est

ANALYSE
La fin de 1996
et le début de 1997
ont confirmé
les pires craintes

plongée dans l'horreur depuis le génocide rwandais, qui a fait au moins un demi-million de morts, entre avril et juillet 1994. La région *a connu une année* de violence, de massacres et de conflits frontaliers en 1995. Le premier trimestre chaotique de 1996 était annonciateur d'un embrasement généralisé. La fin de l'année et le début de 1997 ont confirmé les pires craintes.

La présence au Zaïre et en Tanzanie de quelque deux millions de réfugiés rwandais et burundais d'origine hutue, dont les plus extrémistes rêvaient de prendre leur revanche sur les armées majoritairement tutsies de leur pays, entretenaient des foyers de tension dans les zones frontalières. Les fréquentes incursions de commandos des ex-Forces armées rwandaises (FAR) et des miliciens *interahamwes* au Rwanda, et celles de groupes d'extrémistes hutus contraints à l'exil au Burundi, sont à l'origine de la guerre qui sévit actuellement dans l'est du Zaïre.

Cette situation explosive est aggravée par la détérioration des relations entre le Soudan et l'Ouganda, qui s'accusent mutuellement d'entretenir des rébellions actives dans les deux pays. *Kampala* reproche à Khartoum son soutien à l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un mouvement armé sévissant dans le nord de l'Ouganda, tandis que Khartoum dénonce l'appui de Kampala à la rébellion chrétienne et animiste du Sud, qui se bat depuis 1983 contre le pouvoir central du Nord, arabe et musulman. Les liens diplomatiques sont rompus depuis avril 1995. Le président ougandais, Yoweri Museveni, vient de dépêcher des troupes à la frontière de son voisin du nord. L'Egypte et le Soudan sont en froid depuis l'attentat manqué contre le président égyptien, Hosni Moubarak, à Addis-Abeba, en juin 1995. La situation est aussi tendue entre le Soudan et l'Erythrée. Khartoum accuse clairement ses voisins éthiopiens, érythréens et ougandais de soutenir l'opposition armée soudanaise qui a lancé une offensive dans l'est du pays le 12 janvier et se préparerait à une *nouvelle série d'attaques.*

Le Kenya entretient un dialogue aigre-doux avec l'Ouganda et le Rwanda. Le président kényan, Daniel arap Moi, réclame vainement à Yoweri Museveni l'extradition de plusieurs opposants. Devant le refus ougandais, M. Moi a choisi d'exercer ses représailles au détriment du Rwanda, le petit protégé de l'Ouganda. Il accueille à Nairobi un grand nombre d'*extrémistes* hutus, dont certains planificateurs du génocide, et les anciens hommes politiques ou hauts fonctionnaires hutus qui s'étaient engagés avec le nouveau régime tutsi avant de prendre le chemin de l'exil en 1995. Certains ont été assassinés, d'autres ont fait l'objet d'attentats attribués aux services spéciaux de Kigali.

ÉCHECS DE L'ONU

Partout, les extrémistes ont gagné *du terrain sur les modérés.* Quant à la communauté internationale, elle a accumulé les initiatives infructueuses, voire les échecs. L'ONU, dont une importante mission était présente au Rwanda en 1994, n'a rien entrepris pour s'opposer au génocide. Elle a ensuite échoué dans ses médiations et n'a pas été capable de faire appliquer ses résolutions.

Deux sommets des pays de la région des Grands Lacs, en novembre 1995 au Caire et en mars 1996 à Tunis, n'ont pas permis de débloquer la situation. Les grand-messes franco-africaines, les rencontres spécialement organisées – que ce soit à Brazzaville, au Congo, à Nairobi, au Kenya, ou en Afrique du Sud –, comme les sommets de l'OUA, ont produit un nombre considérable de résolutions et de communiqués communs. Sans aucune *suite sur le terrain. Le Zaïre,* l'Ouganda, le Burundi et, un peu plus loin, le Soudan sont en butte à des mouvements de rébellion armés et très actifs. Mais le Rwanda, le Kenya et, dans une moindre mesure, la Tanzanie doivent être vigilants.

Le Zaïre, troisième pays du continent *par la superficie* (2 345 000 km²), est un colosse en carton-pâte. Il est en transition vers la démocratie depuis 1990. Mais les intérêts antinomiques des uns et des autres, une opposition incapable d'unité, une classe politique vénale, un président plus préoccupé par sa fortune personnelle et son *clan que par le bien-être* de la population, ont eu raison du pays. Sans structures ni infrastructures, sans Etat, avec une armée sous-équipée, démoralisée, impayée, le Zaïre est une proie facile pour ses ennemis. Au nombre de ceux-ci, ses trois voisins : le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda. Les deux premiers parce que le pays de Mobutu Sese Seko abritait, depuis juillet 1994, un million de réfugiés hutus, dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, véritables sanctuaires pour les extrémistes qui harcelaient les régions occidentales de ces deux petits pays dirigés par leur minorité tutsie. Le troisième, parce qu'il est le « parrain » des deux autres. Yoweri Museveni, *lui-même* issu de la tribu des Banyankoles (les cousins ougandais des Tutsis), s'est emparé du pouvoir en 1986 en s'appuyant sur une armée constituée autour d'un noyau d'exilés tutsis d'origine rwandaise. Il a payé sa dette le moment venu, aidant les dirigeants actuels du Rwanda à conquérir le *pouvoir.*

SOUTIEN DES ÉTATS-UNIS

M. Museveni avait auparavant soutenu le Front patriotique rwandais (FPR) du général Paul Kagamé, l'homme fort de Kigali, dans ses tentatives d'invasion du Rwanda, à partir du territoire ougandais, *en octobre 1990, puis en janvier* 1993. Des opérations contrariées par des troupes zaïroises, belges et françaises. En décidant de s'en prendre aux Banyamulenge, des Zaïrois d'origine tutsie résidant près d'Uvira, dans le Sud-Kivu, pour les inciter à quitter leurs collines aurifères, les autorités zaïroises ont donné aux Rwandais et à leurs alliés l'alibi qu'ils attendaient pour envahir l'est du Zaïre.

Fermement soutenus par les Etats-Unis, qui avaient décidé dès l'automne 1995 d'exploiter à fond *l'atout Kagamé, les Rwandais ont* réinfiltré au Kivu des Banyamulenges préalablement entraînés au Rwanda. Les Forces armées zaïroises (FAZ) débandées ont alors pris la poudre d'escampette, pillant tout sur leur passage. C'est à ce moment-là qu'un vieux cheval de retour des rébellions zaïroises, Laurent-Désiré Kabila, chef d'une Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (ADFL) jusque-là inconnue, est opportunément sorti de la brousse.

La suite est connue. Les rebelles progressent en territoire zaïrois. Ils occupent partiellement quatre provinces de l'est du pays (Nord- et Sud-Kivu, Haut-Zaïre et Shaba). Ils ont démantelé les camps de réfugiés hutus, favorisant le retour de 500 000 d'entre eux, poussant dans la forêt équatoriale, vers l'intérieur du Zaïre, les 500 000 autres. Et ils ont exporté l'instabilité qui régnait dans l'ouest du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, à l'intérieur des frontières zaïroises, conformément aux plans de Yoweri Museveni, de Paul Kagamé et des services de renseignement américains.

Frédéric Fritscher



M. Arafat et M. Nétanyahou s'engagent à poursuivre le processus de paix

Une vingtaine de prisonnières palestiniennes seraient libérées

Au terme d'un entretien, dimanche 9 février, au point de passage d'Erez, entre Israël et la bande de Gaza, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat ont annoncé la création de huit comités mixtes pour continuer le processus de paix. Vingt-trois prisonnières palestiniennes devraient par ailleurs être libérées incessamment.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Retardée de trois jours par Israël en raison de l'accident d'hélicoptères qui, mardi 4 février, a coûté la vie à soixante-treize de ses soldats d'élite à la frontière libanaise, la rencontre qui a eu lieu dimanche 9 février, à l'entrée de Gaza, entre Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou n'a donné lieu à aucune annonce concrète, hormis l'engagement mutuel de continuer les négociations. Les comités bilatéraux chargés de traiter les nombreuses questions qui restent en suspens se réuniront à nouveau dimanche prochain.

Souhaitant néanmoins se séparer sur une note positive, les deux hommes, qui ont discuté en compagnie de leurs collaborateurs respectifs – David Lévy d'un côté, Abou Mazen de l'autre – pendant une heure quarante, ont donné l'impression qu'un meilleur climat régnait entre eux et ont fait quelques déclarations rassurantes. *« Nous avons eu une discussion très utile dans un esprit de coopération mutuelle »*, s'est félicité le premier ministre israélien. *« Chaque partie a évoqué ses problèmes, j'ai soulevé les nôtres, et j'ai trouvé une oreille attentive*, a ajouté M. Nétanyahou. *Nous nous sommes mis d'accord sur le mécanisme qui permettra de résoudre, dans cet esprit prometteur, tous les problèmes en suspens. »*

Moins disert, le chef de l'Autorité autonome palestinienne a confirmé que la discussion *« importante »* qu'il venait d'avoir avec la partie israélienne avait porté *« sur tous les points qui doivent être mis en œuvre »*. Shaï Bazak, le porte-parole du premier ministre, a indiqué que ce dernier avait informé M. Arafat qu'il allait libérer incessamment vingt-trois prisonnières palestiniennes, comme l'Etat juif l'avait promis en signant l'accord d'extension de l'autonomie *en Cisjordanie*, en septembre 1995. Mais les Palestiniennes arrêtées par Israël depuis cet accord ne seront pas libérées, contrairement au souhait du chef de l'OLP, a affirmé M. Bazak, sans préciser le nombre de prisonnières concernées.

Conformément aux accords, les prisonnières auraient dû être libérées en septembre 1996. M. Nétanyahou avait annoncé la semaine dernière à son gouvernement qu'il entendait tenir cette promesse réitérée dans les accords dits d'Hébron. En revanche, la question des hommes prisonniers – entre trois mille et cinq mille – a été renvoyée en comité, selon M. Arafat.

L'ouverture – promise par Israël depuis deux ans – d'un passage protégé pour les biens et les personnes palestiniennes entre les territoires de Gaza et de Cisjordanie a elle aussi été renvoyée en comité. De même celles de l'aéroport et du port que l'Autorité palestinienne veut mettre en service à Gaza, pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Etat juif. Israël veut garder un contrôle « sécuritaire » total sur ces infrastructures et y placer en permanence des hommes à lui. M. Arafat refuse.

Le *Yediot Aharonot*, premier quotidien populaire d'Israël, croyait savoir dimanche que le premier ministre allait remettre à M. Arafat la carte du prochain redéploiement militaire israélien hors des territoires palestiniens. Ce redéploiement, qui, selon les derniers accords, doit avoir lieu avant le 7 mars, concernerait moins de 4 % de la Cisjordanie occupée, ledit territoire n'étant d'ailleurs pas transféré sous administration palestinienne directe (zone A) mais demeurant sous contrôle sécuritaire israélien (zone B). Apparemment, cette question a été renvoyée à plus tard.

Patrice Claude

Sept soldats israéliens blessés au Liban sud

Le Hezbollah chiite libanais a blessé, dimanche 9 février, sept militaires israéliens, dont un grièvement, dans une embuscade tendue dans la zone occupée par l'Etat juif au Liban sud. Le mouvement a promis de continuer ses attaques pour *« faire payer à l'ennemi un prix qu'il ne pourra supporter »*. L'attaque du Hezbollah est intervenue cinq jours après la mort accidentelle de 73 militaires israéliens, dépêchés au Liban sud. Israël a riposté en menant trois raids aériens contre des bastions supposés du Hezbollah. L'artillerie et les hélicoptères de combat israéliens ont aussi bombardé ce secteur.

Samedi, des députés israéliens de la majorité, de l'opposition et d'anciens responsables de la sécurité avaient discuté des conditions d'un éventuel retrait du Liban. Selon le député travailliste Yossi Beilin, cette réunion avait pour but de *« commencer à préparer la classe politique à un retrait du Liban, qui ne dépendrait pas d'un accord de paix avec la Syrie et le Liban »*. Mais le premier ministre a appelé les parlementaires à cesser ce débat qui *« encouragerait le Hezbollah à continuer ses attaques »*. – (AFP.)

Israël prépare l'arrivée en 1997 de trente mille colons supplémentaires en Cisjordanie occupée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

N'en déplaise à la communauté internationale et à la gauche israélienne, qui la jugent *« contraire »* au processus de paix et *« dangereuse »* pour son avenir, le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou a décidé, la semaine dernière, de relancer plus nettement que jamais sa politique de colonisation des territoires arabes occupés.

Condamnée par les Palestiniens, qui s'apprêtent à la combattre pied à pied sur le terrain, et critiquée de manière voilée par les Etats-Unis, qui la qualifient d'*« obstacle »* à la recherche d'une paix globale en Terre sainte, la politique décidée par le gouvernement vise à préparer, pour 1997, l'arrivée d'au moins trente mille colons juifs supplémentaires dans les territoires arabes occupés de Gaza et de Cisjordanie. Plus de 140 000 Israéliens résident actuellement, parmi 2 millions de Palestiniens, dans 144 colonies disséminées à travers Gaza et la Cisjordanie. Plus de 160 000 autres se sont établis dans et autour de la partie orientale annexée de Jérusalem, où vivent encore 150 000 Palestiniens.

Renouant avec une pratique qui avait disparu avec la victoire électorale travailliste de juin 1992, le ministère de la construction, dont le titulaire n'est autre que M. Nétanyahou lui-même, s'est payé, mardi 4 février, une pleine page de publicité dans le journal *Maariv*, pour offrir aux candidats colons cent vingt logements clés en main, dans une trentaine d'implantations. Selon un porte-parole du ministère, il s'agit là de la première tranche d'un programme, approuvé en octobre 1996 par le gouvernement, consistant à mettre en vente les trois mille logements terminés avant 1992, et dont la viabilisation – raccordement aux réseaux électriques, d'adduction et d'épuration – avait été *« gelée »* par les travaillistes.

A titre d'exemple, une villa de 128 mètres carrés située au nord de la Cisjordanie occupée, près de la ville palestinienne autonome de Djénine, est mise en vente par l'Etat pour moins de 300 000 francs. La même maison, 10 kilomètres à l'ouest, sur le territoire d'Israël proprement dit, coûterait au moins cinq fois plus cher. Les stimulants fiscaux de la colonisation, rétablis par M. Nétanyahou en décembre (*Le Monde* daté 15-16 décembre 1996), jouent à plein...

Le même mardi, le ministère de la construction, dont Meïr Poroush, dirigeant du « Judaïsme unifié de la Torah », est le numéro deux, a annoncé la mise en vente pour cette année des terrains nécessaires à la construction de 4 553 logements supplémentaires. Le porte-parole a précisé que ces logements seront construits *« avec des fonds privés »* – le ministère des infrastructures, dirigé par Ariel Sharon, se chargeant de les viabiliser aux frais de l'Etat – à l'intérieur ou autour *« d'implantations existantes »*.

« JUDAÏSATION FORCÉE »

Chaque programme devra être approuvé au coup par coup par le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï. Mais les terrains en question ont été expropriés il y a déjà plusieurs années – comme à Har Homa, ou Guivat Zeev, autour de Jérusalem-Est –, ou alors ils sont situés dans des zones dites *« terres d'Etat »*. Après la conquête de Gaza et de la Cisjordanie en 1967, l'autorité occupante avait ainsi métamorphosé par décret militaire toutes les terres domaniales traditionnelles des localités arabes en *« terres d'Etat »*.

Ministre des collectivités dans l'Autorité palestinienne et responsable actuel des négociations avec l'Etat juif, Saëb Erakat a jugé les dernières décisions de M. Nétanyahou *« inquiétantes et très dangereuses pour le processus de paix »*. *« Il doit choisir*, a-t-il ajouté, *entre la colonisation et la paix. Il ne peut pas avoir les deux. »* Rituelle, sa mise en garde, qui s'appuie sur la récente mise en place par le Conseil législatif palestinien de *« comités populaires de lutte contre la colonisation »*, concerne aussi ce que les Palestiniens appellent *« la judaïsation forcée de Jérusalem-Est »*.

Le gouvernement a approuvé, le 26 janvier, une allocation spéciale de 200 millions de francs visant, selon le communiqué officiel, *« à renforcer la souveraineté d'Israël sur sa capitale unifiée »*. Une partie de cette somme serait destinée à améliorer les infrastructures – rues, égouts, éclairage public, ramassage des ordures, etc. – dans la partie orientale de la ville, où vivent encore des Palestiniens. Les services publics, dans les quartiers exclusivement arabes, sont notoirement et très nettement inférieurs à ceux réservés aux quartiers juifs.

« Israël, indiquait le communiqué du gouvernement, *veillera,* [dans la partie arabe annexée de la Ville sainte], *à l'application stricte de la loi, et, par des mesures politiques aussi bien que sécuritaires, empêchera toute activité politique ou diplomatique étrangère. »* *« Etrangère »* s'applique évidemment à l'OLP, qui est, jusqu'à présent, parvenue à maintenir ouvert un bureau à Jérusalem – la Maison d'Orient. Il est vrai que la dernière institution politique palestinienne dans la ville n'est plus guère visitée. Les dignitaires étrangers qui, jusqu'à l'élection de M. Nétanyahou, passaient rituellement saluer Fayçal Husseini ne le font plus qu'épisodiquement. La campagne internationale de pression entreprise par le gouvernement de M. Nétanyahou semble avoir atteint son objectif. Charles Millon, le ministre français de la défense, attendu en Israël les 12 et 13 février, a prévu de visiter Jérusalem-Est, sans s'arrêter à la Maison d'Orient...

P. C.

Plus de deux mille cadres algériens accusés de corruption seraient emprisonnés

L'opinion publique regrette que la campagne de moralisation de la vie publique menée par le président Zeroual ne touche pas les dignitaires du régime

NOUVEL ÉPISODE de la campagne de *« moralisation de la vie publique »* lancée il y a près d'un an par le pouvoir algérien, le tribunal de Tizi Ouzou a condamné, mercredi 5 février, un ancien préfet *(wali)*, Nourredine Lakhdar Benacer, à un an de prison ferme pour *« corruption »*, *« trafic d'influence »* et *« commercialisation de biens publics »*. Dans la même affaire (un trafic portant sur l'attribution de logements publics), des peines identiques ont été prononcées à l'encontre de cinq autres prévenus.

Abondamment commentée par la presse algérienne, la condamnation de l'ancien préfet est la première à toucher un haut fonctionnaire depuis l'élection présidentielle de novembre 1995. Candidat, le général Zeroual avait fait de la lutte contre la corruption l'une de ses priorités. Pour le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, la promesse a été tenue. Qu'il s'agisse de corruption, de détournement ou de dilapidation de deniers publics, près de 800 affaires sont entre les mains de la justice, indiquait à la fin du mois d'octobre le premier ministre. Un millier de personnes sont en détention préventive, autant ont été laissées en liberté provisoire tandis qu'une centaine sont en fuite, ajoutait-il en présentant le bilan de son gouvernement aux membres du Conseil national de transition (CNT), le Parlement non élu. La presse est plus sévère. Selon ses estimations, entre 2 000 et 2 500 cadres sont actuellement en prison en attente d'un jugement. Car la justice algérienne est des plus lentes : une cinquantaine de jugements à peine ont été prononcés.

Au lendemain de son accession au pouvoir, en 1980, le président Chadli avait lui aussi lancé une campagne de *« moralisation de la vie publique »*. L'opinion publique l'accueillit avec scepticisme, y voyant une opération de diversion. Celle de son successeur n'a pas fait davantage recette.

Dans les entreprises publiques et les banques, les cadres s'inquiètent d'une campagne d'assainissement dont la logique leur échappe. *« On voudrait nous démotiver et affaiblir les entreprises que l'on ne s'y prendrait pas autrement »*, confiait il y a peu au *Monde* le directeur d'une banque déjà affaiblie par la lente hémorragie de cadres qui, fuyant la guerre civile, vont offrir leurs services à l'étranger.

Le point fort de cette campagne *« mains propres »* à l'algérienne a été l'arrestation, au début de 1996, de Messaoud Chettih, le directeur général de la Sider (l'ex-Société nationale de sidérurgie, SNS, naguère fleuron de l'industrie algérienne), un groupe qui emploie plusieurs milliers de salariés.

> Le président du Syndicat national de la magistrature a dénoncé l'« ingérence » de la chancellerie dans les affaires de la justice. Mal lui en a pris

Inculpé d' *« atteinte à l'économie nationale »*, de détournement de biens publics, M. Chettih s'est retrouvé en prison avec l'ensemble de l'équipe dirigeante. L'actuel directeur général par intérim fait également l'objet de poursuites.

Ardent partisan de cette lutte contre la corruption, le premier ministre a beau avoir dénoncé les *« milieux mal informés ou mal intentionnés* [qui] *se sont attachés à transformer cette action découlant de la loi en une prétendue chasse aux sorcières »*, les soupçons demeurent sur ses intentions véritables. Et ce n'est pas la publication par la presse d'une lettre circulaire du ministre de la justice, Mohamed Adami, datée du 23 mars 1996, qui les a fait disparaître, au contraire. Le ministre y disait son regret de voir que *« certains juges d'instruction prennent l'initiative d'accorder la liberté provisoire à des personnes impliquées dans des affaires graves auxquelles est parfois sensibilisée l'opinion publique sans que le ministère en soit informé, et loin de toute consultation ou coordination avec MM. les chefs de cour habilités à contrôler l'activité des cabinets d'instruction »*.

Contraire à la loi, la circulaire ministérielle constitue une *« preuve irréfragable de l'ingérence »* de la chancellerie dans les affaires de la justice, a aussitôt dénoncé le président du Syndicat national de la magistrature (SNM), Tayeb Loub. Mal lui en a pris. Une assemblée générale de magistrats, convoquée le 24 octobre par plusieurs sections syndicales avec l'appui de la chancellerie, l'a démis avant de nommer un nouveau président.

Loin de ces luttes feutrées, les Algériens, eux, restent convaincus que les cadres incarcérés ne sont, au mieux, que des *« lampistes »* et que les bénéficaires véritables de la corruption du système restent intouchables. Involontairement, le premier ministre a apporté de l'eau à leur moulin. *« De nombreux gestionnaires sont actuellement derrière les barreaux*, déclarait-il lors d'une réunion publique à Adrar, dans le sud du pays en novembre. *Même les barons qui se sont enrichis sur le dos du peuple ne peuvent influer sur la justice, ni même sortir leurs acolytes de prison. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Au moins vingt-neuf personnes tuées les derniers jours du ramadan

Au moins vingt-neuf personnes ont été tuées vendredi 7 et samedi 8 février au cours d'une série d'assassinats à Alger et dans la Mitidja, rapporte la presse algérienne datée de lundi.

Dans la capitale, dans le quartier des Eucalyptus, quatorze personnes ont été assassinées à l'arme blanche dans la nuit de vendredi à samedi, par de faux policiers en civil. Un ancien international de football âgé de cinquante-deux ans, Mohamed Madani, a été tué par balle alors qu'il se rendait la mosquée de l'Ecole normale supérieure de Kouba, à Alger. Sur le marché de Meftah (ex-Rivet), à l'est d'Alger, deux personnes ont été tuées, selon le quotidien *El Watan*, (sept selon d'autres sources). Toujours dans la capitale, un couple et un nourrisson de deux mois ont été assassinés samedi à Beau-Fraisier. Dans la wilaya de Médéa, à Ouled-Senane, le GIA a tué six personnes soupçonnées, à en croire la presse, de sympathies pour l'AIS, un mouvement islamiste rival. Non loin, à l'entrée de Kouali, un vieillard et une femme ont été tués. Et un imam a été assassiné à Damous, dans la wilaya de Tipaza. – *(Corresp.)*

Le mouvement de protestation se durcit en Albanie

TIRANA. Un homme a été tué et 23 personnes blessées dans des heurts entre manifestants et forces de l'ordre, dimanche 9 février, à Vlore, dans le sud de l'Albanie. On précisait de sources médicales que le manifestant décédé avait succombé à un crise cardiaque. D'autres personnes affirmaient qu'il avait le visage couvert de sang lorsqu'il a été évacué, accusant ainsi la police. Il s'agit du plus grand nombre de victimes en une seule journée depuis le 15 janvier – début des manifestations déclenchées par la faillite de plusieurs sociétés financières qui ont ruiné des dizaines de milliers d'épargnants. Les affrontements se sont poursuivis, lundi matin, à Vlore, faisant une cinquantaine de blessés. Les dirigeants de dix partis d'opposition regroupés en un Forum pour la démocratie devaient se rencontrer, lundi, pour dresser le bilan des événements du week-end et examiner l'offre faite par le Parti démocratique du président Berisha de participer à des pourparlers sur l'effondrement des sociétés d'investissement. – *(AFP, Reuter.)*

Un mort et dix blessés dans un attentat en Espagne

MADRID. Un attentat à la voiture piégée a fait un mort et dix blessés, lundi matin 10 février à Grenade, en Andalousie. La police espagnole soupçonne une action des indépendantistes basques de l'ETA. L'explosion a eu lieu à 7 heures au passage d'un fourgon militaire se rendant à la base aérienne d'Armilla, à 2 kilomètres de Grenade. La victime est un civil, employé comme coiffeur à la base. Cinq blessés sont dans un état grave. Plusieurs bâtiments ont été endommagés. – *(AFP, Reuter.)*

Emeute des séparatistes musulmans dans le Xinjiang chinois

URUMQI. Plus de dix personnes ont été tuées et une centaine blessées, la semaine dernière, au cours d'une émeute impliquant des séparatistes musulmans dans le Xinjiang (extrême nord-ouest de la Chine), a annoncé, lundi 10 février, le journal indépendant de Hongkong *Ming Pao*. Citant des témoins sur place, le quotidien a indiqué qu'un millier de jeunes d'ethnie ouïghoure s'étaient rendus dans la ville de Yining, à 500 kilomètres au nord-ouest de la capitale régionale d'Urumqi, pour réclamer la formation d'un Etat indépendant. Les manifestants auraient agressé les Chinois d'ethnie han, majoritaires dans la ville. Selon le journal, la police et des unités des forces de l'ordre ont procédé, samedi 8 février, à plusieurs arrestations parmi les séparatistes. – *(AFP.)*

Nouvelles négociations pour dénouer la prise d'otages au Pérou

LIMA. De nouvelles discussions entre les autorités péruviennes et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui détient toujours soixante-douze otages dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, devraient commencer après le retour du président péruvien Alberto Fujimori; qui achève, mardi 11 février, un séjour à Londres. En dépit d'un attentat à la bombe perpétré, dimanche 9 février, par le Sentier lumineux, groupe armé rival du MRTA, contre les bureaux d'une entreprise de la capitale; un certain optimisme régnait en fin de semaine. *« Les choses pourraient progresser la semaine prochaine »*, a estimé le premier ministre japonais, Ruytaro Hashimoto, au cours d'une réunion avec les leaders des principaux partis nippons. Le représentant du commando à ces pourparlers ne serait pas son chef, Nestor Cerpa, mais son second, Rolly Rojas, dit *« El Arabe »*.

EUROPE

■ **PARIS : le président Chirac a rendu hommage**, samedi 8 février, à Pamela Harriman, au cours d'une cérémonie dans les jardins de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, près de la place de la Concorde. Gardes républicains et « marines » américains ont rendu les *honneurs militaires à l'ambassadeur, décédée le 5 février, à soixante*-seize ans, d'une hémorragie cérébrale. Le cercueil, drapé dans le drapeau américain, a ensuite été rapatrié à Washington à bord d'un Boeing spécial. Le chef de l'Etat a décoré M[me] Harriman, à titre posthume, de la grand-croix de la Légion d'honneur.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : plusieurs officiers de haut rang ont récemment été exécutés** à Bagdad après une tentative de coup d'Etat, a affirmé, dimanche 9 février, un important groupe de l'opposition chiite, l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak. Les victimes appartiendraient toutes aux unités chargées de la protection du président et à la garde républicaine. Ces informations n'ont pas été confirmées de source indépendante. – *(Reuter.)*

■ **SYRIE : le président Hafez El Assad est resté dans le coma** pendant deux semaines après avoir perdu connaissance à la fin de l'année 1996. Il a été sauvé par des médecins russes, a rapporté, dimanche 9 février, le *Sunday Times*. Cette information est formellement démentie à Damas. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MADAGASCAR : l'amiral Didier Ratsiraka**, soixante-deux ans, élu pour la quatrième fois président de la République de Madagascar le 29 décembre 1996, a prêté serment, dimanche 9 février, au palais d'Etat de Iavoloha, à 15 kilomètres au sud de la capitale Tananarive. Parmi les personnalités étrangères présentes figuraient le président mozambicain Joaquim Chissano, le vice-premier ministre mauricien, Paul Berenger, et le ministre français de coopération et du développement, Jacques Godfrain, ainsi qu'un émissaire du président libyen. – *(AFP.)*

ASIE

■ **HONGKONG : un plan va être mis en œuvre** dans les prochains mois pour évacuer une quarantaine de dissidents chinois réfugiés à Hongkong depuis la répression du printemps de Pékin en 1989 vers des pays occidentaux où ils se verront offrir l'asile politique, croit savoir l'hebdomadaire *Time Magazine* dans son édition datée du lundi 10 février. Ces dissidents sont recherchés par les autorités chinoises, qui les considèrent comme des criminels. – *(AFP.)*

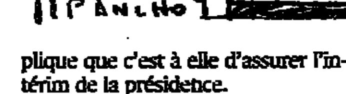
■ **INDE : le Parti du Congrès a été défait** par une alliance composée du parti sikh modéré Akali Dal et du Bharatiya Janata Party (BJP) – formation nationaliste hindoue – lors d'élections provinciales dans l'Etat indien du Pendjab, vendredi 7 février. Ces élections étaient les premières depuis que les autorités sont parvenues à mettre fin à l'insurrection séparatiste sikh dont le Pendjab avait été le théâtre pendant une dizaine d'années, à partir de 1983. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la dégradation** de l'énorme excédent de la balance japonaise des paiements s'est poursuivie en 1996. Selon les chiffres publiés, lundi 10 février, par le ministère des finances, l'excédent de la balance japonaise des paiements courants dégagé en 1996 est en recul de 30,9 %, soit de 58,8 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente. L'affaiblissement du yen devrait favoriser un renversement de la tendance. – *(Reuter.)*

Privé du soutien de l'armée, le président équatorien est contraint de quitter le pouvoir

Le successeur par intérim d'Abdala Bucaram sera désigné mardi par le Congrès

Abandonné par l'armée, le président équatorien Abdalla Bucaram a finalement été contraint de lâcher le pouvoir. Sous la pression des militaires, le président du Congrès, Fabian Alarcon, qui avait été désigné président par le Congrès, a accepté de laisser la place, pour quelques jours, à la vice-présidente, Rosalia Arteaga. Le Congrès devrait désigner mardi 11 février un président intérimaire pour une durée d'un an.



QUITO
de notre envoyé spécial

Dimanche, l'air est encore piquant dans les rues de Quito. Les gaz lacrymogènes ne sont pas encore dissipés, ni l'odeur d'urine laissée par les policiers autour du palais présidentiel. Mais la ville a retrouvé le calme et sa lumière de haute montagne. Sur la place centrale, les gardes républicains portent haut baïonnettes et pompons jaunes. Jusque tard dans la nuit de samedi, l'Equateur présentait encore le spectacle de trois présidents de la République qui se répondaient par écrans de télévision interposés. Mais dimanche, le pays s'est réveillé avec le sourire de « Rosalia », nouveau chef d'Etat par intérim. Pour quelques jours seulement.

REPORTAGE

Jusqu'à la dernière minute, M. Bucaram aura tenté de sauver son poste

Jusqu'à la dernière minute, Abdala Bucaram, dit *« El Loco »* (« le fou ») aura tenté de se sauver. Elu président de la République le 7 juillet 1996, il n'était guère à l'aise avec Quito, son formalisme, une certaine distinction andine. Lui, l'homme de la plaine, préfère la chemisette, la ville chaude et humide de Guayaquil, ses excès, son désordre, le club de football local dont il est également le président. Vendredi, lorsque deux millions de personnes défilent dans les rues du pays pour exiger sa démission et l'annulation de son plan économique, Bucaram s'exile naturellement à Guayaquil. Le Congrès vient de voter sa destitution pour incapacité *« mentale et physique »* et, à une courte majorité, nomme le président du Congrès, Fabian Alarcon, chef de l'Etat par intérim. Dans le même temps, Rosalia Arteaga, la vice-présidente, explique que c'est à elle d'assurer l'intérim de la présidence.

« El Loco », lui, se terre dans les marécages de Guayaquil. Excentrique, il se compare à Batman, Jésus-Christ ou Gandhi. *« Ils veulent me virer »*, dit-il. *« Ils n'ont aucune légitimité. Moi j'ai été élu par 2 500 000 voix, je ne serai pas destitué par 44 voix de députés, ces politiciens de l'oligarchie qui, depuis vingt ans, sont responsables de la situation en Equateur. »* Il sait que l'armée peut le lâcher. Alors il annonce une importante augmentation des soldes. Il sait aussi que le peuple est dans la rue, contre lui. Le Front des travailleurs conteste les hausses vertigineuses du prix de l'électricité et du gaz, la privatisation brutale des ports, des routes, du téléphone. Surtout, la population est lassée de ce président qui change d'avis tout le temps et se justifie seulement par un *« c'est parce que j'en avais une grosse envie »*; lassée de voir sa famille occuper des postes de ministres, de députés ou de conseillers; fatigué du clientélisme et de la corruption que l'ambassadeur des Etats-Unis, Leslie Alexander, vient officiellement de dénoncer.

SUPPORTERS

Les images d'Abdala Bucaram ne passent plus. *« El Loco »* se targue d'être fou. Le Congrès l'a pris au mot et l'a destitué. *« El Loco »*, lui, croit encore qu'il a une dernière chance. Car, de sa demeure à Guayaquil, il voit le spectacle de Quito où le président du Congrès, Fabian Alarcon, et la vice-présidente, Rosalia Arteaga, maintiennent l'un et l'autre qu'ils sont le nouveau chef de l'Etat. Tous deux en appellent à l'armée et les constitutionnalistes s'arrachent les cheveux.

Le président du Congrès invoque la rue mais, très vite, le Front unitaire des travailleurs et les étudiants précisent qu'ils ne font pas grève pour porter *« un Alarcon »* au pouvoir, un opportuniste et *« un tricheur »* qui a changé plusieurs fois de formation politique tout en apportant, un moment, son soutien au plan économique de Bucaram. D'abord réservée, l'armée commence par faire sentir son impatience. Le ministre de la défense démissionne et c'est le général d'active le plus influent de l'armée, Paco Moncayo, héros de la guerre contre le Pérou, qui prend le contrôle de sa propre institution.

« El Loco », lui, décide de descendre dans la rue où il serre les mains sous la pluie, crie qu'il incarne la liberté. *« El Loco »*, les yeux écarquillés, s'est énervé, ruisselant de gouttes de sueurs. Ivres d'alcool, ses supporteurs, T-shirt détrempés et ventre à l'air, dansent sous la pluie, hurlant des slogans. *« El Loco »*, lui, crie qu'il est prêt à mourir plutôt que de renoncer. *« Le premier président, c'est moi. Le deuxième président, c'est moi. Le troisième président, c'est moi et s'il pouvait y en avoir six, ce serait encore moi »*, déclame-t-il en appelant à la grève générale.

Pour les militaires, c'en est trop. Dans la nuit de samedi à dimanche une délégation du Congrès est convoquée au ministère de la défense. Le Congrès et la vice-présidente, Rosalia, sont contraints de négocier tandis que l'armée retire son soutien à Abdala Bucaram. Le président du Congrès, Fabian Alarcon, accepte de ne plus revendiquer pour l'instant le titre de chef de l'Etat. Une Assemblée constituante se réunira mardi afin de réviser la Constitution et désigner un nouveau président par intérim. D'ici là, Rosalia Arteaga en assurera la fonction. De nouvelles élections présidentielles sont prévues le 10 août 1998 pour un mandat de quatre ans.

Tout laisse à penser que Fabian Alarcon sera élu mardi par le Congrès pour assurer la présidence provisoire jusqu'en 1998. Quant à *« El Loco »*, retranché à Guayaquil, il affirme toujours qu'il est le *« président »* et qu'il reviendra. En l'an 2000...

Dominique Le Guilledoux

Les sept grands pays industrialisés se disent satisfaits du niveau de parité atteint par le dollar

BERLIN
de notre envoyée spéciale

« C'est un succès. Nous devons nous en réjouir. Enfin. Enfin. » A l'unisson, les ministres des finances des sept grands pays industrialisés (G 7) ont, comme le Français Jean Arthuis, clamé leur satisfaction en affichant un objectif commun de stabilisation du dollar, au terme de leur rencontre du 8 février à Berlin. Dans un communiqué *« clair et net »*, selon la qualification du ministre allemand des finances, Theo Waigel, les Sept ont déclaré que les désajustements majeurs des parités des changes étaient désormais corrigés.

Le dollar, qui a gagné 50 % en deux ans face au yen et 20 % face aux devises européennes, accélérant sa hausse ces dernières semaines, se situerait à un niveau jugé satisfaisant pour tous. Pour les Japonais, qui craignent les conséquences de la poursuite de l'affaiblissement du yen sur une économie très fragilisée par quatre années de quasi récession. Pour les Allemands, qui ne détestent rien de plus que le concept d'un deutschemark faible. Pour les Américains, selon qui le dollar fort était une réalité *« depuis un certain temps »* déjà, selon l'expression du secrétaire au trésor Robert Rubin.

Et les Français ? Les propos tenus mercredi 5 février par le président Jacques Chirac avaient renforcé l'idée que Paris souhaitait une poursuite de la hausse du billet vert qui dope les ventes françaises à l'étranger et qui, en pesant sur le deutschemark, joue généralement en faveur du franc. Jean Arthuis, refusant de laisser penser que la France ait pu être mise en minorité en prônant la poursuite du renforcement du dollar, a salué le *« consensus »* du 8 février et rappelé la nécessité de *« contribuer à la durabilité de cette situation »*. La hausse récente du dollar a permis à M. Arthuis de confirmer à Berlin sa prévision de 2,3 % de croissance en 1997 : *« 2,3 %, c'est un plancher (...). Je ne serais pas étonné qu'on aille au-delà »*, a-t-il dit. Bercy juge que le niveau de l'activité ne sera plus pénalisé, comme en 1996, par les phénomènes de déstockage et que *« le handicap des changes est fini »*. Certains n'hésitent pas à parier que le seul « effet dollar » se traduira par un gain d'au moins 0,2 – voire 0,5 point – de croissance.

LE PROBLÈME NIPPON

Le dollar était stable, lundi matin 10 février, par rapport à ses cours de clôture de vendredi à New York. Lors des premières transactions entre banques européennes, il s'échangeait à 1,6450 deutschemark, 5,56 francs et 122,50 yens. Il s'inscrivait toutefois en net retrait par rapport à ses sommets atteints vendredi en milieu d'après-midi (1,6730 deutschemark, 5,65 francs et 124,75 yens). Les analystes estiment que le billet vert, soutenu par le dynamisme de l'économie américaine, pourrait reprendre son ascension au cours des prochains jours.

Le dollar mis à part, les Sept se *préoccupent de la situation japonaise*. Le ministre nippon des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a rappelé que le processus de correction du yen fort était achevé et que son pays avait abandonné la politique de croissance par l'exportation au profit de la croissance par la demande interne. Il s'agit de stimuler la consommation de la population et des entreprises, tout en réduisant les déséquilibres budgétaires, en assainissant le système financier et en poursuivant l'ouverture du *marché japonais aux biens étrangers*.

L'acuité du problème nippon a détourné l'attention de l'Europe. *« Nous avons consacré très peu de temps à l'Union économique et monétaire* (UEM) *»*, a lancé M. Rubin. L'heure n'était pas à l'examen des conséquences de l'entrée de l'euro dans la sphère monétaire mondiale. Le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, qui répète à l'envi ses doutes sur le respect de la date de lancement de l'euro, n'a cependant pu s'empêcher d'envoyer quelques piques, affirmant qu'*« évidemment, l'augmentation récente du chômage en Allemagne va gêner les avancées de celle-ci vers l'UEM »*.

DÉCALAGES DE CROISSANCE

Reste posée la question de la croissance. En 1997, le G 7 représente un peu moins de 50 % de la production mondiale et plus de la moitié de ses membres – dont les deuxième et troisième puissances économiques mondiales, le Japon et l'Allemagne – n'ont pas une activité suffisamment dynamique. A Berlin, le triptyque assainissement budgétaire/politique monétaire stable/réformes structurelles (du système financier à la protection sociale) a été mis en avant par tous les participants comme point d'ancrage d'une évolution harmonieuse des conjonctures. Mais les décalages de croissance sont tels entre la flamboyante économie américaine, d'un côté, le Japon et les pays d'Europe occidentale, de l'autre, qu'un dérapage de l'une des grandes économies pourrait être coûteux. Il perturberait sérieusement non seulement le marché des changes mais aussi les systèmes financiers, et donc probablement l'ensemble des économies réelles.

Françoise Lazare

M. Kohl et M. Santer ne veulent exclure aucun pays de l'euro

Le chancelier allemand Helmut Kohl a souligné dimanche 9 février, lors de l'émission 7/7 sur TF1, qu'aucun pays ne doit être exclu de l'euro. *« Que chacun fasse ce qu'il a à faire et, après, au printemps 1998, on verra »*, a dit le chancelier, n'excluant aucun pays, y compris l'Italie ou l'Espagne. *« C'est un processus difficile pour chaque pays. (...) Je ne veux pas que les Allemands donnent des conseils à d'autres »*, a-t-il dit. Il a réaffirmé son opposition à l'idée française d'une instance politique au côté de la future banque centrale européenne.

Lors de l'émission RTL-*Le Monde*, le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, a jugé inutile de spéculer déjà sur le premier groupe de pays qui adoptera l'euro, mais, sans se prononcer sur le cas de l'Italie, il a averti : *« L'Europe du Nord ne doit pas se démarquer »* des autres Européens. *« Je ne doute pas qu'on arrivera à faire l'euro avec un groupe de pays significatif »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*



M. Korjakov, le confident déchu de Boris Eltsine, a été élu député

MOSCOU
de notre correspondante

Alexandre Korjakov, ex-garde du corps de Boris Eltsine devenu l'allié de son rival Alexandre Lebed, a remporté un scrutin test à Toula (200 km au sud de Moscou), selon des résultats partiels annoncés, le lundi 10 février.

La victoire de l'ancien « maître de l'ombre » du Kremlin, qui en fut expulsé en juin 1996, a une signification claire : c'est *« une gifle au président et à tout son entourage actuel »*, comme l'affirmait, dimanche, Evgueni Kisselev, présentateur vedette de la chaîne NTV. C'est aussi une confirmation des sondages qui donnent Alexandre Lebed gagnant d'une éventuelle élection présidentielle anticipée, ce qui ne peut qu'encourager l'entourage de M. Eltsine à tout faire pour l'éviter.

Mais les avis divergent sur les conséquences possibles d'une telle entrée en politique de celui qui fut longtemps la principale « bête noire » des libéraux au pouvoir. Fort de sa nouvelle immunité parlementaire, Alexandre Korjakov pourrait en effet se lancer dans la publication des documents compromettants qu'il affirme détenir sur toute « l'élite » politico-financière de Russie. A supposer que sa victoire ne soit pas contestée en justice. Car une procédure a été lancée, à l'initiative de députés démocrates d'opposition, pour contester la régularité de la campagne électorale à Toula.

SUCCESSEUR DE M. LEBED

Ce fut une vraie foire aux déformations de la démocratie russe : la vedette en était un mannequin, Elena Mavrodi, épouse de Sergueï Mavrodi le plus célèbre organisateur de « pyramides financières » du pays, qui ruina des millions de petits épargnants russes il y a deux ans mais échappa aux poursuites en se faisant élire député. Les habitants de Toula n'avaient certes pas l'intention de voter pour Elena Mavrodi, mais celle-ci y a lancé un nouveau type de « pyramide » : son état-major donnait 3 000 roubles (3 francs) à tout « agitateur » capable d'amener un collègue pour signer un « contrat de soutien », assortis de promesses de gains ultérieurs en fonction des résultats du scrutin. *« Bien sûr que ça ne me plaît pas, que ça me dégoûte même, mais je ne reçois plus ma retraite et je veux manger »*, déclarait devant une caméra de télévision un des « clients » d'Elena Mavrodi, viel habitant d'une ville que ses nombreuses usines du complexe militaro-industriel ne font plus vivre.

D'autres candidats n'étaient pas en reste, que ce soit le « président de la branche régionale pour la renaissance de la patrie », Nikolaï Novikov, qui attend en prison d'être jugé pour racket, ou Alexandre Korjakov lui-même, qui a organisé des concerts de stars tels que la ville n'en a jamais connus et des distributions de thé et autres cadeaux aux anciens combattants. Résultat : il aurait obtenu 26 % des voix, devançant de 10 points le candidat du Kremlin Edouard Pachtchenko, un économiste libéral qui avait pourtant l'avantage d'être originaire de la ville. Alexandre Korjakov devance également de 11 points le candidat des communistes, le célèbre champion d'échecs Anatoli Karpov.

Le siège disputé était celui d'Alexandre Lebed, devenu vacant en juin, quand le général fut nommé secrétaire du Conseil de sécurité. Il en fut renvoyé par Boris Eltsine juste après être revenu à Toula pour introniser Alexandre Korjakov comme candidat à sa succession. Car ni le président malade ni le puissant chef de son administration Anatoli Tchoubaïs, « ennemi numéro un » d'Alexandre Korjakov, ne pouvaient supporter une telle alliance entre l'homme le plus populaire du pays et celui qui en connaît les intimes secrets. Mais la facile victoire à Toula de l'ex-confident du président, que le général Lebed n'a même pas eu besoin de soutenir ouvertement durant la campagne, pourrait déjouer les plans de l'entourage présidentiel.

Sophie Shihab

Les pourparlers de paix sur l'Irlande du Nord sont au point mort

Un an après la rupture du cessez-le-feu par l'IRA, aucune ouverture politique ne se dessine et les tensions intercommunautaires s'accroissent de nouveau

Il y a juste un an, le 9 février 1996 à 19 h01, un camion bourré d'explosifs dévastait Canary Wharf, dans la banlieue est de Londres, tuant deux personnes : l'Armée républicaine irlandaise (IRA) signait ainsi la reprise de la violence après dix-sept mois de cessez-le-feu. Les habitants du quartier ont marqué, dimanche, cet anniversaire par une manifestation silencieuse, pour protester contre un attentat qui a ravagé leur quartier, mais aussi contre l'absence d'indemnisation. Un pasteur anglican et un prêtre catholique ont prié pour la paix. Au plan politique, les pourparlers avec le gouvernement de Londres sur le statut de l'Ulster sont toujours dans l'impasse et aucune ouverture ne semble possible avant les élections britanniques, prévues pour le mois de mai. Le premier ministre britannique John Major exige au préalable un arrêt définitif des attentats.

LONDRES
de notre correspondant

L'IRA a affirmé, samedi, qu'une nouvelle interruption des attentats avant les prochaines élections britanniques était *« des plus improbables »* en raison du refus de Londres de négocier. Ce qui ne l'empêche pas de se dire favorable à une *« paix significative »*. *« Notre cessation de la violence est révolue. (...) Il ne s'agit pas d'une guerre bidon (...) mais nous demeurons intéressés par un règlement définitif »* de la question nord-irlandaise, a ajouté le porte-parole de l'Armée républicaine irlandaise.

Chef du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, Gerry Adams a lancé, dimanche, un nouvel appel au premier ministre britannique, John Major, pour qu'il fasse preuve de *« volonté politique »* en rouvrant le dialogue avec les républicains, interrompu depuis la rupture du cessez-le-feu. *« Pourquoi M. Major n'autoriserait-il pas un ou deux officiels à rencontrer un ou deux représentants du Sinn Fein pour voir s'il n'y a pas un moyen de réduire le fossé entre les républicains irlandais et le gouvernement britannique »*, a-t-il demandé ? Sans claquer la porte, Londres n'est pas prête à prendre d'initiative tant que les attentats se poursuivent.

ANNIVERSAIRE

Ceux-ci n'ont toujours pas fait de victimes parmi la population d'Irlande du Nord. Il s'en est parfois fallu de peu, mais le *casus belli* qui amènerait les ex-terroristes unionistes protestants à reprendre les armes contre l'IRA n'a pas eu lieu. Cependant, chaque jour qui passe peut voir éclater l'étincelle qui remettra le feu aux poudres en Ulster. Mercredi 5 et vendredi 7 février, des patrouilles de police ont été attaquées. Samedi, des unionistes ont paradé avec drapeaux et fanfares devant une église catholique de Ballymena qu'ils assiègent, chaque samedi soir à l'heure de la messe, depuis vingt-deux semaines.

Le premier ministre irlandais a profité de cet anniversaire pour s'en prendre au « *mythe* » propagé par l'IRA selon lequel la reprise de la violence aurait été justifiée par le fait qu'elle n'avait rien obtenu en échange de son cessez-le-feu. Cette affirmation est *« totalement sans fondement »*, a dit John Bruton : *« Il y a eu des réactions positives significatives au cessez-le-feu sur le plan politique, économique et de sécurité. Mais, malgré ces progrès, le mouvement républicain a décidé de reprendre la guerre. »* Les républicains auraient pu participer aux pourparlers sur l'avenir de l'Irlande du Nord *« si seulement leur aile militaire avait cessé de tuer avant que les conversations débutent »*, a-t-il ajouté.

Cette critique de l'IRA n'empêche pas Dublin de manifester ses désaccords avec Londres. Deux événements récents lui ont permis de se démarquer. Tout d'abord le vingt-cinquième anniversaire du *« Bloody Sunday »* (Dimanche sanglant), qui vit les paras britanniques ouvrir le feu, le 30 janvier 1972, sur des civils catholiques qui manifestaient à Londonderry en faveur des droits civiques. Quatorze d'entre eux avaient été tués. Dublin s'est associé à l'évêque local, qui a réclamé que Londres fournisse *« une vérité qui n'a jamais été dite »*, pour demander une nouvelle enquête sur ce massacre. M. Major et son ministre pour les affaires irlandaises, Sir Patrick Mayhew, ne sont guère favorables à ce que l'on rouvre cette affaire.

RÉCRIMINATIONS RÉCIPROQUES

Dublin a aussi mal accepté la décision de Sir Patrick de botter en touche le rapport de la Commission North, chargée de trouver une solution aux troubles causés chaque été par les parades protestantes à travers les secteurs catholiques. Cette commission indépendante avait suggéré la création d'un organisme chargé de faciliter une médiation entre les deux communautés ou de réglementer les manifestations à risques, soit environ 10 % des quelque 3 000 marches annuelles. Mais, devant l'opposition des parlementaires protestants unionistes – dont le vote aux Communes est crucial pour le gouvernement Major –, Sir Patrick a décidé un supplément de consultations de deux mois. Il a ainsi repoussé l'adoption d'une loi jusqu'aux élections.

Dans cette atmosphère de tension et de récriminations réciproques, l'administration de Belfast a envisagé de lancer une campagne d'information comparant la situation actuelle dans la province à celle... de l'Allemagne nazie. Elle fait allusion à l'incendie d'édifices religieux ou de loges orangistes. Selon le *Times*, on a dénombré en 1996, en Irlande du Nord, 53 attaques contre des édifices religieux, 32 contre des loges orangistes, 60 contre des écoles confessionnelles et quatre contre des associations sportives gaéliques (nationalistes).

P. de B.

Le calvaire d'une fillette dans une prison psychiatrique anglaise

LONDRES
de notre correspondant

Un nouveau scandale a secoué la Grande-Bretagne au cours du week-end. Le ministre de la santé, Stephen Dorrell, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'hôpital psychiatrique de haute sécurité d'Ashworth, dans la région de Liverpool. M. Dorrell devait faire, lundi 10 février, une déclaration à la Chambre des communes sur cette affaire qui est d'autant plus grave qu'une fillette y serait impliquée et qu'elle s'est produite non loin du nord du pays de Galles, où se poursuit actuellement le procès de pédophiles qui opéraient dans des *homes* d'enfants et des maisons de redressement.

Toutes les perversions et les faiblesses administratives s'étaient donné rendez-vous à Ashworth. Cette prison-hôpital (une des quatre en Grande-Bretagne) semble avoir été abandonnée aux mains de criminels enfermés dans l'unité chargée des « désordres de la personnalité ».

Pendant deux ans, une fillette – à l'origine âgée de six ans – a été amenée dans l'enceinte par son père, jadis incarcéré pour viol de jeunes garçons, et laissée, sans surveillance de gardiens, à proximité de détenus qui auraient abusé d'elle contre finances. Un témoin a vu un condamné pour délits sexuels la mettre sur ses genoux, puis *« disparaître avec elle dans un coin isolé du jardin »*. On a retrouvé dans les cellules un millier de cassettes vidéo pornographiques, des sous-vêtements de femme et d'enfant, mais aussi des armes (crocs, cordes de guitare), de l'argent, du cannabis en pot, des alambics, des engrais chimiques pouvant servir à la fabrication d'explosifs...

Stephen Daggett, un détenu, et un gardien ont tiré la sonnette d'alarme. Ils ont parlé de surveillants achetés par des prisonniers au compte en banque fourni ou menacés par ceux qui s'étaient procuré leur adresse, en piratant les logiciels de la prison, de racket ou de violences.

MISES À PIED

C'est finalement averti par M. Daggett qu'une députée travailliste locale a prévenu M. Dorrell ; ce dernier a réagi sur-le-champ. La directrice de l'hôpital, nommée après le précédent scandale de 1992 pour remettre de l'ordre dans l'établissement, et plusieurs membres du personnel ont été mis à pied et une nouvelle enquête ouverte. Le ministre, écœuré, a découvert du matériel pornographique *« extrêmement choquant et déplaisant »* et vu des choses *« qu'*[il aurait] *préféré ne jamais avoir vu »*. Il a accusé la direction de l'établissement d'avoir couvert ces faits et de n'en avoir pas informé le ministère. Quant à la fillette, elle a été retirée à ses parents et placée en lieu sûr. A un moment où le gouvernement conservateur se présente en protecteur de l'ordre et menace de mettre en prison toujours plus de délinquants, le scandale d'Ashworth ne pouvait plus mal tomber. Les recommandations de la commission d'enquête de 1992 n'avaient déjà pas été prises en compte – en particulier celle de réduire la taille de ces établissements. Ensuite, on peut se demander comment des prisonniers dangereux ont pu être laissés à eux-mêmes pendant des années par des gardiens qui devaient frapper à la porte des cellules avant de perquisitionner. Laxisme, corruption, irresponsabilité d'une direction qui laissait faire ou refusait d'écouter ceux qui la mettaient en garde, comme le syndicat des gardiens de prison.

Patrice de Beer

Les Russes d'Estonie ont du mal à s'intégrer

TALLINN
de notre envoyée spéciale

Un malaise s'est emparé des Russes d'Estonie. Ils forment 30 % de la population de la plus petite des trois Républiques baltes. Sous le régime communiste, ils tenaient le haut du pavé et occupaient les postes les plus prestigieux grâce à la politique de russification menée par le Kremlin. Cinq ans après l'indépendance de l'Estonie et la disparition de l'URSS, ils ont le sentiment d'être des citoyens de seconde zone.

REPORTAGE

Entre les deux communautés, le fossé s'est creusé depuis 1991

On ne leur accorde des passeports estoniens qu'au compte-gouttes. La procédure de naturalisation est un casse-tête bureaucratique. Près de la moitié d'entre eux, soit 200 000 personnes, vivent sans papiers, parfois sans permis de résidence. *« Nous sommes au ban de la société. » « On ne veut pas de nous ici »*, disent-ils. Pour se consoler, certains se retrouvent, le dimanche, à la cathédrale Alexandre-Nevski, imposant édifice planté au cœur de la vieille ville de Tallinn, une cathédrale que les Estoniens tiennent pour le symbole de l'oppression russe, puis soviétique, qui s'est abattue sur leur pays.

Après la prière, Maïa, trente et un ans, confie son désarroi : *« Pourquoi les Estoniens nous rendent-ils la vie si dure, alors que du temps de l'URSS ils avaient tout, de la bonne nourriture, du chauffage, des vacances dans le Sud ? »*. Toutes choses qui, selon elle, provenaient du *« développement »* apporté à l'Estonie soviétique par la Russie soviétique. Maïa a deux enfants. Elle a perdu son travail de chimiste dans un laboratoire pour cause de réduction d'effectifs, mais surtout *« parce que les Russes sont vidés de leurs emplois »*. Endettée, elle a été expulsée de son appartement. Elle loue une chambre et vend des fruits et légumes sur le marché. Elle n'a qu'un document officiel, son vieux passeport soviétique qui expire bientôt. Née à Tallinn, elle voudrait bien obtenir la citoyenneté estonienne, mais elle ne se sent pas capable de passer l'examen de langue : *« Je parle à peine quelques mots, juste assez pour vendre des légumes. »*

Entre les communautés russe et estonienne, le fossé qui existait déjà sous le régime communiste s'est creusé. Les mariages mixtes sont rares. Les Estoniens ont la réputation de mal parler le russe et seuls 15 % des Russes du pays parlent l'estonien. La cassure la plus grave s'est produite après l'introduction, en 1993, d'une loi sur la citoyenneté, amendée en 1995. Moscou crie à la *« discrimination »*. Le texte a valu à l'Estonie une mise en garde du Conseil de l'Europe. Pour un Russe, arrivé ou né en Estonie après la deuxième guerre mondiale (ce qui est le cas pour la majorité), l'obtention de la citoyenneté estonienne est une procédure longue et coûteuse.

OBSTACLES À L'INTÉGRATION

La Russie a menacé à plusieurs reprises Tallinn de sanctions économiques s'il n'était pas mis fin à ce que Moscou appelle *« une violation des droits de l'homme »*. Elle a aussi conditionné la signature d'un accord sur la frontière à l'amélioration du sort réservé à la minorité russe. Cette dernière est faiblement représentée au Riikikogu, le Parlement estonien, avec six députés sur cent un. L'Estonie est, avec la Lettonie, la république ex-soviétique qui a adopté les lois les plus strictes à l'égard des russophones. En Lituanie, où les Russes ne représentent que 10 % de la population, l'octroi de la citoyenneté a été automatique.

Rurik Holmberg, représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) auprès de l'Estonie, relativise néanmoins les obstacles mis à l'intégration des Russes. *« Le taux de réussite de l'examen de langue est de 70 %. S'y présentent surtout des jeunes femmes qui veulent s'assurer que leurs enfants auront ainsi automatiquement la citoyenneté estonienne. Le problème le plus aigu se pose pour les personnes âgées qui n'ont ni les moyens ni l'envie d'apprendre une nouvelle langue. Mais, à terme, je pense que les "* non-citoyens *" opteront pour la citoyenneté estonienne. Ils attendent simplement un assouplissement de la législation »*. Au-delà du casse-tête bureaucratique, il faut, dit-il, *« restaurer la confiance »* entre les deux communautés.

A cause du niveau de vie plus élevé qu'en Russie, la plupart des jeunes Russes tiennent à devenir des citoyens estoniens. Pavel Gontcharov, vingt ans, est de ceux-là. Etudiant en troisième année de droit à l'université de Tartu, il raconte que son grand-père était officier dans l'Armée rouge qui occupa l'Estonie en 1940 : *« Les Russes ne sont pas particulièrement maltraités aujourd'hui si on pense au passé. Lorsque j'ai fait la queue pour obtenir mes papiers d'identité estoniens, j'entendais de vieilles femmes russes dire qu'elles "* allaient à l'abattoir *", dit-il. J'ai compris qu'avec la fin de l'URSS je ne serai plus le petit citoyen d'un immense pays. J'ai décidé d'orienter ma vie vers l'Ouest. J'ai été le premier dans ma famille à prendre des cours d'estonien. »*

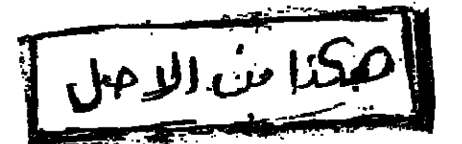
De tels exemples sont soulignés par les autorités de Tallinn. A la présidence de la République, Ingvar Barenklau, jeune conseiller pour la presse, est même tenté de nier qu'il y ait un problème russe en Estonie. La preuve, le numéro un au hit-parade est un groupe de rap russe, *Nation bruyante*, et Miss Tallinn 97 est une demoiselle russe.

Natalie Nougayrède

L'obtention de la nationalité est soumise à un examen

Pour obtenir la nationalité estonienne, les Russes doivent d'abord passer un examen linguistique (l'estonien appartient au groupe des langues finno-ougriennes), dont la préparation peut coûter jusqu'à 2 500 couronnes (1 050 francs), soit les deux tiers du salaire moyen, somme non remboursée par l'Etat. Il leur faut ensuite réussir un test sur leur connaissance du droit public et de la Constitution de l'Estonie, puis prêter serment d'allégeance à l'Etat estonien. Les rumeurs abondent sur la difficulté de ces tests, dont l'issue semble dépendre du bon vouloir de l'examinateur.

En tout, 110 000 Russes ont ainsi réussi à être naturalisés ; 120 000 autres ont préféré demander auprès du consulat russe le passeport de la Fédération de Russie, une procédure plus facile, mais qui fait d'eux des étrangers ; quant aux derniers, les 200 000 « non citoyens » passés entre les mailles du filet, il leur faut renouveler des permis de séjour temporaires auprès d'une administration peu diligente.



ÉLECTION *La liste du Front national conduite par Catherine Mégret a remporté, dimanche 9 février, le second tour de l'élection municipale partielle de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, avec 52,48 % des suffrages exprimés. La liste de gauche du maire sortant, Jean-Jacques Anglade, n'a pas bénéficié d'un regain suffisant de participation (80,92 % contre 76,27 % au premier tour). Le nombre de bulletins blancs et nuls est passé de 443 à 851.* ● **LA FEMME** *du délégué général du parti d'extrême droite offre ainsi au lepénisme une quatrième grande ville du sud-est de la France. Obtenue, pour la première fois, à la faveur d'un duel, cette victoire place Bruno Mégret en position favorable pour les législatives dans la circonscription Vitrolles-Marignane.* ● **LA DROITE** *dénonce avec véhémence les socialistes, accusés d'avoir fait le lit du FN.* *(Lire aussi notre éditorial, p.17.)*

Le Front national conquiert Vitrolles à l'issue d'un duel avec la gauche

La facile élection de Catherine Mégret offre à son mari un solide point d'appui pour les législatives de 1998, et accroît son autorité dans les querelles internes de l'extrême droite. Par ailleurs, le RPR rend le Parti socialiste seul responsable de cette « sinistre victoire »

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Pour la première fois de son histoire, le Front national a remporté, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), une élection municipale à la majorité absolue des suffrages. Le second tour de cette partielle, dimanche 9 février, qui voyait s'affronter sa candidate, Catherine Mégret, et le candidat socialiste, Jean-Jacques Anglade, à la tête d'une liste d'union de la gauche, a vu une nette victoire de la première. L'épouse de Bruno Mégret a réuni 52,48 % des suffrages exprimés, contre 47,52 % au maire sortant, ce qui signifie un écart de 775 voix sur les 16 417 votes exprimés. Le pari du *« sursaut républicain »*, qui fondait tous les espoirs de la gauche après le retrait du candidat UDF-RPR, Roger Guichard, a donc échoué.

Si le maire sortant a nettement progressé entre les deux tours, passant de 37 % à 47 % des voix (plus 1 834 voix), son adversaire a, elle, recueilli 1 147 suffrages de plus qu'au premier tour. C'est dire qu'elle a certainement réussi à capter des électeurs de la droite classique, dont une bonne part a dû refuser de choisir entre l'un ou l'autre des deux camps restant en lice. 851 bulletins nuls ont en effet été déposés dans les urnes (5,18 %), alors que, lors du second tour de 1995, il n'y en avait que 443 (2,86 %).

Cette victoire attendue a été saluée par les militants du Front national, qui l'espéraient depuis longtemps. Elle est le fruit d'un lent travail d'implantation dans cette ville nouvelle, mais elle est aussi le résultat d'une campagne obstinée qui n'a rien laissé au hasard. L'équipe du délégué général du Front national, par un travail de propagande de chaque instant mené à l'aide de militants venus des quatre coins de la France, a martelé en permanence deux thèmes majeurs : la corruption de la classe politique et de son représentant local et l'insécurité. Tout a été subordonné à ces deux axes manifestement porteurs dans une ville à fort taux de chômage et qui se place dans le peloton de tête de la délinquance de voie publique pour le département.

La constitution autour du noyau dur de l'équipe Mégret d'une liste représentative de la population locale, la présentation d'un programme détaillé ont permis au Front national de sortir de cette « diabolisation » qui, jusqu'à aujourd'hui, l'empêchait de gagner les duels de second tour. Très habilement, et sans renoncer une seule seconde à ces thèmes, sensibles au-delà même de son électorat, Bruno Mégret avait rectifié la tonalité de sa campagne entre les deux tours en offrant au candidat de la droite parlementaire une place sur sa liste et en promettant la réconciliation à ses électeurs. Cet appel, qui avait au moins obtenu le ralliement d'un colistier RPR de Roger Guichard, suffit à franchir l'obstacle qui lui avait été fatal en 1995 : *« La digue adverse a cédé »*, lançait le numéro deux du Front dès le résultat connu, ajoutant : *« Nous avons pu rassembler ici une majorité de nos compatriotes, comme nous le ferons demain à l'échelle du pays. »*

Face à cette habile propagande, le maire sortant, qui avait pourtant réussi cette fois à bâtir une liste unique à gauche regroupant socialistes, communistes, radicaux et des écologistes, n'a jamais pu sortir de son isolement. Le poids d'une mise en examen, intervenue en décembre 1995, aura été terrible tout au long de la campagne. Mais il était si lourd parce que, insensiblement, ce maire, qui avait été élu au premier tour en 1989, s'était coupé d'une population rongée par la crise. L'unité de sa liste masquait un désamour avec la ville, et la dissidence socialiste locale, numériquement restreinte, fit entendre sa voix dès le lendemain du premier tour, achevant de le discréditer.

Le secrétaire de la section communiste le disait dès dimanche soir : *« Nous sommes partis derrière M. Anglade contraints et forcés. »* Les divisions au sein du PS départemental n'ont fait qu'ajouter à ces faiblesses.

CAMPAGNE À CONTRETEMPS

Mais à ce dispositif fragile s'est ajouté une campagne souvent à contretemps. Mettant l'accent sur l'antifascisme, Jean-Jacques Anglade n'a jamais réussi à convaincre une population en butte à de lourdes difficultés quotidiennes qu'il était armé pour y répondre, ni même qu'il était capable de l'entendre. Symbole de ce décalage : un meeting d'entre deux tours où les références à la montée du nazisme en Allemagne tenaient lieu de programme et qui apparut plus comme une opération de culpabilisation des électeurs que comme une mobilisation des énergies pour sortir la ville de la crise.

Outre les répercussions nationales de ce vote-test, ce résultat a des conséquences lourdes au plan local et régional. Bruno Mégret annonçait dès dimanche soir qu'il serait candidat aux législatives de 1998. Son suppléant sera le maire frontiste de la ville limitrophe de Marignane : les deux cités regroupant l'essentiel de la population de la circonscription, ses chances sont sérieuses. Au plan municipal, le plus délicat pour lui sera certainement de dominer sa victoire dans une ville profondément blessée par deux affrontements électoraux d'une violence rare, et d'autant plus lourds que les taux de participation ont été impressionnants. Le mari de Mme le maire, qui sera *« son conseiller »*, a donné rendez-vous *« dans un mois »* pour proposer un calendrier de réformes. Il a par ailleurs confirmé qu'il voulait donner aux membres de l'UDF et du RPR *« des responsabilités dans la commune »*, sans préciser encore lesquelles ni comment il comptait les associer.

Catherine Mégret, qui compte tenir son rôle de maire et s'installer à Vitrolles, a annoncé qu'elle se consacrerait *« à ce qui* [lui] *tient le plus à cœur : le social, les relations humaines, l'écoute de la population en souffrance et les relations publiques »*. Hubert Fayard, conseiller régional d'Auvergne, directeur et véritable homme orchestre de la campagne, sera le premier adjoint, et certainement celui qui tiendra la mairie.

Dans l'autre camp, il faudra gérer cette défaite. Jean-Jacques Anglade, qui reste conseiller général, déclarait que, après avoir perdu cette bataille, il fallait *« gagner la guerre pour nos valeurs, avec les syndicats, les partis démocratiques, les citoyens jeunes et moins jeunes »*. Il appelait dans le même mouvement les Vitrollais à *« garder leur calme »*. Il aura fort à faire, car il fait peu de doute que va s'ouvrir dans la ville et le département une période de règlements de comptes très délicate pour lui et qui pourrait bien remonter jusqu'à la direction nationale du Parti socialiste.

M. S.

Hubert Fayard : le vrai patron de la mairie

Catherine Mégret, conseillée par son mari, devrait se consacrer *« au social et aux relations publiques »*. Bruno Mégret, qui garde sa fonction de délégué général du FN et son mandat européen, devrait passer l'essentiel de ses semaines à Paris et à Strasbourg, et ne revenir à Vitrolles que le week-end. Dans ce dispositif Hubert Fayard devrait donc jouer un rôle décisif. Premier adjoint désigné depuis longtemps, ce conseiller municipal sortant sera le vrai patron de la mairie de cette ville de 39 000 habitants. Parachuté à Vitrolles peu avant l'élection annulée de juin 1995, il bénéficie de la confiance absolue de Bruno Mégret. L'œil pointu, veillant à tout, volontiers rieur, il est certainement l'un de ceux qui a le mieux œuvré pour la « dédiabolisation » du FN. Il n'a pourtant pas l'ombre d'un doute sur le programme de son parti. Son sang-froid sera en tous cas un atout majeur pour le maire. Il suffit que le maire soit absent pour que la présidence du conseil municipal revienne au premier adjoint.

	11 juin 1995 1er tour		18 juin 1995 2e tour		2 février 1997 1er tour		9 février 1997 2e tour	
Inscrits	19 771		19 771		20 297		20 289	
Votants	14 967		16 825		15 480		16 417	
Abstentions (%)	24,29 %		14,90 %		23,73 %		19,08 %	
Suffrages exprimés	14 737		16 581		15 037		15 566	
LISTES	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Liste Catherine Mégret (FN)	6 344 (1)	43,04	7 113 (1)	42,89	7 022	46,69	8 169	52,48
Liste J.-Jacques Anglade (PS)	4 256	28,87	7 466 (2)	45,02	5 563	36,99	7 397	47,52
Liste Roger Guichard (Un. d.)	1 839	12,47	2 002	12,07	2 452	16,30		
Liste PC (Agarrat)	930	6,31						
Liste écologiste (Tomasi)	816	5,53						
Liste divers droite (Lecerf)	379	2,57						
Liste divers gauche (Marti)	173	1,17						

(1) Bruno Mégret (2) Liste Union de la gauche - écologistes

Toulon, Orange et Marignane : les précédents de 1995

En juin 1995, le Front national n'avait emporté les mairies de Toulon (Var), d'Orange (Vaucluse) et de Marignane (Bouches-du Rhône), au second tour des élections municipales, qu'à la faveur de triangulaires dans les cas des villes de Toulon et d'Orange, ou d'une quadrangulaire à Marignane.

● **A Toulon**, Jean-Marie Le Chevallier (FN) avait rassemblé 37,02 % des suffrages exprimés ; François Trucy (UDF-PR), maire sortant, 34,81 % ; Christian Goux (PS), 28,16 %. L'abstention avait alors atteint 32,21 %.

● **A Orange**, Jacques Bompard (FN) avait recueilli 35,93 % des voix ; Alain Labbé (div. g.), maire sortant, 35,19 % ; Jean de Bonadona (RPR), 28,86 %. Cette fois, le taux d'abstention était revenu à 26,28 %.

● **A Marignane**, Daniel Simonpieri avait obtenu 37,27 % des suffrages ; Jean Montagnac (UDF-PR), candidat de l'union de la droite, 36,28 % ; Guy Martin (div. d.), 25,96 % ; Eric Cerato (PS), candidat d'union de la gauche, 0,46 %. Le taux d'abstention était redescendu à 24,87 %.

« La Marseillaise » dans un camp, « Le Chant des partisans » dans l'autre

MARSEILLE
de nos correspondants régionaux

Sur l'écran géant installé sur la scène de la salle des fêtes, le premier résultat s'affiche. Sur les cent premiers bulletins du bureau de vote de l'hôtel de ville, Catherine Mégret a plus de 55 % des voix. Pas un applaudissemnt, pas un sifflet. Pour le millier de Vitrollais de tous bords venus découvrir le résultat de leurs votes, les dés sont déjà jetés. *« On s'est donné au Front national sans joie »*, commente une dame chic d'une cinquantaine d'années. La victoire du parti d'extrême droite, à laquelle elle a contribué, ne l'enchante pas, mais, *« que voulez-vous*, ajoute sa voisine, *on a voté contre la magouille »*.

REPORTAGE

« Que voulez-vous, on a voté contre la magouille »

Les résultats ne sont encore que fragmentaires mais, déjà, Bruno, employé communal, s'alarme. *« Affolé »*, il livre son malaise : *« Vitrolles va être un laboratoire pour le Front national. A Marignane, un employé municipal qui prétend à un grade ou à un échelon doit prendre sa carte au Front national. »* Soudain, de cette foule silencieuse, où se mêlent sans heurts fidèles d'Anglade et électeurs de Mégret, un *Chant des partisans* s'élève. Il est aussitôt fredonné aux quatre coins de la salle. *« Mais qu'est-ce qu'ils ont fait »*, implore une femme émue par ce chant de Résistance, le visage dans les mains. Des poings se lèvent. La complainte enfle. Des électeurs frontistes sifflent et glosent sur *« ce chant du cygne »*. Un fossé se creuse. *« No pasaran ! »*, scandent des adhérents de Ras l'front.

A quelques kilomètres de là, c'est *La Marseillaise* qu'entonnent les militants du Front national massés dans un hôtel face à l'aéroport. L'établissement appartient à un colistier du candidat UDF-RPR qui, entre les deux tours, a appelé à voter Catherine Mégret. Dans la foule, le maire de Marignane, Daniel Simonpiéri, savoure cette *« fête annoncée »* et accueille à bras ouverts Marie-France Stirbois, candidate malheureuse à l'élection municipale partielle de Dreux (Eure-et-Loir), Jacques Bompard, maire d'Orange, et les élus frontistes des Bouches-du-Rhône. Embrassades, congratulations... On pronostique déjà la victoire aux législatives dans la circonscription Vitrolles-Marignane, puis aux cantonales. Les vieux militants se remémorent le temps des scores étiques devant les membres du service d'ordre du FN venus prêter main forte à la campagne du couple. A chaque bouquet de fleurs apporté, la foule reprend *« on a gagné »*. L'annonce gens en colère jouent au chat et à la souris avec les CRS. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, cernée par les forces de l'ordre, les échauffourées sont brèves et sans gravité. Aux jets de pierres en direction de la mairie, symbole de la victoire frontiste, les policiers répondent par des gaz lacrymogènes. Depuis le matin, la ville nouvelle est quadrillée par cent vingt CRS déployés sur les ponts surplombant l'artère principale ou à proximité des bureaux de vote « sensibles ».

« ON A PEUR ! »

Toute la journée, on a beaucoup parlé de deux jeunes circulant en deux-roues renversés par une 4x4 rouge. Très mobile, le groupe de jeunes se déplace rapidement. Devant le quartier général de la liste Anglade, quelques barrières sont renversées et la vitrine d'une boulangerie est brisée. Dans la brève allocution qu'il adresse à ses supporteurs, le maire sortant exhorte *« tous les Vitrollais à conserver leur calme et ne pas céder aux provocations et aux violences »*, puis il disparaît, encadré par quatre colosses, à bord d'une voiture qui démarre sur les chapeaux de roues.

Dans le camp des vaincus, les visages sont crispés. Les responsables politiques du département s'éclipsent sans faire la moindre déclaration. *« On a peur ! »*, lance une femme. Une autre s'emporte contre *« une campagne dégoûtante, mensongère et friquée du Front national. Ils ont lavé le cerveau des gens »*. En son for inté-

Une victoire locale qui renforce le délégué général du FN

RIEN, dimanche 9 février au soir, n'aurait pu empêché Bruno Mégret de savourer « sa » victoire. La sienne, car même si, du fait de son inéligibilité décidée à la suite d'un dépassement de comptes de campagne, c'est sa femme qui a mené la liste Front national, c'est lui, le délégué général du FN, qui a du début jusqu'à la fin porté la campagne électorale. Pour qu'il n'y ait pas de doute dans l'esprit des électeurs, il était en premier plan sur les affiches électorales du premier tour. Frustré d'une victoire qui, n'a-t-il cessé de le proclamer, aurait dû lui revenir lors des élections municipales de 1995, Bruno Mégret s'était juré de prendre sa revanche.

Côte-d'Azur, où il administre déjà trois villes. Enfin, elle permet au délégué général, qui se verrait bien en dauphin de M. Le Pen, d'aborder, serein, le congrès national du parti fixé fin mars à Strasbourg.

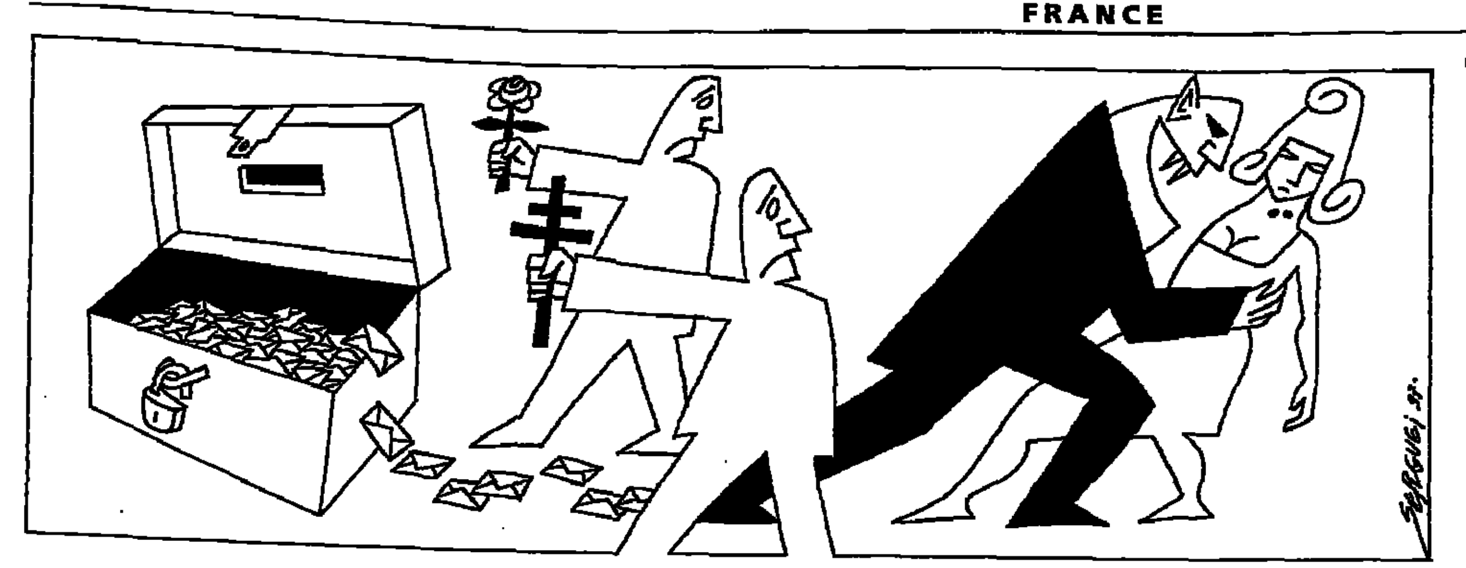
Car M. Mégret n'a pas que des amis au Front. Avoir fait ses classes au sein du RPR, même si c'est à la tête des Comités d'action républicaine (CAR), et venir de *« l'établissement »* – M. Mégret a été chargé de mission au commissariat général au Plan et conseiller technique de Roger Galley (RPR), alors ministre de la coopération – sont autant de handicaps aux yeux des caciques de l'extrême droite. Ces mêmes caciques qui lui reprochent sa froideur et l'extrême droite, comme Jean-Yves Le Gallou ou Yvan Blot, autres transfuges de la droite parlementaire, mais aussi les anciens du Grèce (Groupe de recherche et d'étude de la civilisation européenne) tels que Pierre Vial, païen parmi les païens, historien, spécialiste du monde médiéval, responsable de l'association culturelle Terre et peuple, dont l'audience est très grande parmi les membres du Front national de la jeunesse (FNJ).

UN GRAND NOMBRE D'ENNEMIS

Sa promotion fulgurante au sein du Front national lui vaut un grand nombre d'ennemis, principalement chez les catholiques traditionalistes [...] mettre les choses à leur place, en soulignant, dimanche 9 février, au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il *« n'y a pas de numéro deux au Front national »*. *« Il y aura le jour où Jean-Marie Le Pen se retirera ou sera retiré par le bon Dieu, une candidature. A ce moment-là, l'assemblée générale élira son président »*, mais pour le moment, M. Le Pen a bien montré qu'il n'avait aucunement l'intention de plus être le patron de son parti. Tout en expliquant que la stratégie du Front pour 1998 sera tracée lors du congrès du FN, il a réitéré son jugement selon lequel à ses yeux *« Jacques Chirac est pire que Jospin »* et cela en *« voyant la démago-*

d'un duel avec la gau

Le Chant des partisans dans



Catherine Mégret ou l'archétype de la femme en politique revue par le lepénisme

PORTRAIT

L'épouse de Bruno Mégret est devenue une aubaine pour un parti qui veut rassurer

IL Y A DIX JOURS, les affiches la présentaient derrière son mari la main posée sur son épaule. A partir du 3 février, Catherine Mégret posait seule sur les affiches à Vitrolles. Son mari, Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, n'avait certes pas renoncé à diriger, par procuration, la ville qui fait partie de la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône, objet de ses espoirs législatifs en 1998, mais entre-temps, il y avait eu le premier tour de la municipale partielle. Mme Mégret y avait rassemblé 46,69 % des voix, soit plus de trois points de mieux que M. Mégret au premier tour de 1995 (43,04 %).

Ces points supplémentaires ont été décortiqués. Les analystes maison ont conclu que cette candidate, finalement, n'était pas un si mauvais cheval, malgré les craintes que faisaient peser ses gaffes et son inculture politique. Sa spontanéité, son langage direct, souvent trivial, mais toujours accompagné d'un sourire, et son ambition de se battre pour son mari *« injustement écarté de la campagne »*, sont devenus des atouts : une contre-image à *« la classe politique »*, cet *« établissement »* tant décrié par les lepénistes. Mieux, Mme Mégret est devenue une aubaine pour un parti qui cherche à rassurer, un supplément d'âme à son mari, dont la froideur technocratique et idéologue rebutent certains.

Le Front national a appris à gérer sa propre image. Il n'hésite pas à mettre les femmes en avant, surtout quand cela ne comporte pas de risque. Lors des élections sénatoriales de septembre 1995, il s'est fait un peu de publicité en présentant une liste intégralement féminine dans les Hauts-de-Seine, où il ne pouvait prétendre à aucun siège. Le parti de Jean-Marie Le Pen valorise la présence des femmes sur ses listes. Il omet cependant de souligner leur place : une position bien souvent inéligible. Pas plus qu'il ne précise les motifs qui, fréquemment, expliquent le recrutement des candidates : l'incapacité à trouver un nombre suffisant de candidats. Les exemples pullulent d'épouses, de filles, de soeurs ou de secrétaires du FN enrôlées *in extremis* pour boucler les listes.

« Je ne suis pas un adepte de l'arithmétique sexuelle », s'était exclamé M. Le Pen, devant les journalistes qui remarquaient qu'une seule femme figurait parmi les dix premiers candidats aux élections européennes de 1994. Le chef de file de l'extrême droite estime généralement que la femme doit se consacrer à son rôle de mère et d'épouse. Simple faire-valoir, la femme lepéniste ne doit pas faire ombrage à son époux. Son rôle politique, elle l'obtient en faisant ses preuves associatives, telle Mireille d'Ornano, présidente de Fraternité française, une association caritative, ou parfois comme chef d'entreprise. Il y a aussi les jeux d'alliances comme pour Cendrine Le Chevallier, épouse du maire de Toulon, mais surtout fille de Marcel Chereil de la Rivière, royaliste et industriel fortuné. Le militantisme acharné a servi Marie-Claude Bompard, femme du maire d'Orange, et le veuvage n'a pas été indifférent à l'ascension de Marie-France Stirbois.

« REGARDEZ CETTE BLONDASSE... »

« Les femmes ne sont pas portées à la bataille politique comme le sont les hommes », a expliqué M. Le Pen, dimanche 9 février, au « Club de la presse » d'Europe 1. Aussi ne veut-il pas les *« forcer à prendre des postes qu'elles ne désirent pas prendre »*. Pour autant, il trouve Mme Mégret *« tout à fait agréable et charmante »*. Les sympathisants de la dame n'ont-ils pas montré qu'ils étaient prêt à tout accepter ? Des textes ânonnés en public, des grimaces et une langue tirée aux adversaires, une vulgarité déconcertante chez une fille de bonne famille, élevée dans le 16e arrondissement de Paris, et des excès de langage qui traduisent abruptement une pensée. *« Regardez cette blondasse qui renie sa race »*, a-t-elle lancé à une opposante sur le marché. Pour elle, *« des inégalités, il y en a toujours eu. Il en faut. Il faut des riches pour faire travailler les pauvres et les ouviers doivent respecter les patrons ! »*.

Mme Mégret, mère d'un petit garçon de trois ans, va vers ses trente-huit ans. Enfant d'une famille désunie, elle descend, du côté de son père, de Russes blancs d'origine juive immigrés en France dans les années 20, et, du côté de sa mère, de Français et de Luxembourgeois. En conflit avec ses parents, elle cherche très vite à prendre son indépendance : elle part à l'université de Cambridge (Angleterre) après son baccalauréat. De retour en France, elle devient chef de publicité dans le bimestriel de voile *Régate*. Ce sont, explique-t-elle, *« des amis »* qui l'ont présentée à M. Mégret en 1990. Elle ne militait pas. Présentée comme *« l'ambassadrice des Vitrollais »*, elle explique qu'elle s'occupera surtout des affaires sociales et du contact avec les habitants, tandis que son mari prendra les grandes décision. Le premier adjoint, Hubert Fayard, gérera le quotidien. Elle affirme ne plus vouloir se présenter à une élection.

Christiane Chombeau

Pour le RPR, le Parti socialiste demeure le principal adversaire

« SINISTRE VICTOIRE ». Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, n'y est pas allé de main morte pour qualifier, dimanche 9 février, l'élection, à la mairie de Vitrolles, de la liste du Front national. Cette *« sinistre victoire »*, a expliqué M. Mancel dans un long communiqué, *« est avant tout le fruit vénéneux de l'irresponsabilité, de l'incompétence et de l'inefficacité du Parti socialiste »*.

Depuis l'annonce des résultats du premier tour, qui laissaient apparaître la victoire très probable de Catherine Mégret, les arguments étaient prêts à la direction du RPR. Estimant que la majorité avait fait son *« devoir »* en obtenant le retrait de la liste de droite à Vitrolles, M. Mancel gardait en réserve, jeudi, lors d'une rencontre avec la presse, l'analyse qu'il a développée dimanche soir, d'où il ressort que le PS, et lui seul, est responsable de la victoire de l'extrême droite à Vitrolles.

Le FN, rappelle tout d'abord le député de l'Oise, a *« bénéficié sous François Mitterrand des manipulations attentives et machiavéliques du PS »*. En second lieu, le Front national a *« construit sa progression sur les fautes et les échecs des gouvernements socialistes successifs »*. Enfin, *« le PS n'est pas en mesure de faire obstacle au Front national »*, à la différence du député RPR Gérard Hamel, qui, dans des conditions comparables, l'avait emporté à Dreux, le 24 novembre 1996, face à Marie-France Stirbois (FN). Dans ces conditions, il revient au RPR, selon M. Mancel, de *« réparer les erreurs »* du PS *« en combattant l'insécurité, le chômage, l'immigration clandestine »*.

Dans un entretien au *Parisien* du lundi 10 février, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, développe la même argumentation : *« La preuve est faite, le RPR et l'UDF sont le meilleur rempart contre le Front national. »* Mais il rappelle *« le résultat médiocre »* du candidat de la majorité au premier tour. *« Si nous ne faisons pas les imbéciles, autrement dit si nous faisons preuve de vigilance dans le choix de nos candidats et si nous respectons les règles de l'union, nous n'avons pas à craindre le rendez-vous de 1998 »*, ajoute M. Stefanini.

« LE FN NE FAIT PLUS PEUR »

Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, admet que l'élection de Vitrolles appelle d'autres enseignements que la simple condamnation du PS. *« Quelles que soient les responsabilités de l'ancienne municipalité socialiste et communiste, la situation interpelle désormais toutes les formations politiques attachées aux valeurs républicaines »*, a affirmé M. Gaudin. *« Cette situation impose aujourd'hui, encore plus qu'hier, un véritable souci des préoccupations profondes des électeurs, un refus constant de la démagogie et, surtout, un dialogue permament avec l'ensemble de la population. Elle réclame, enfin, une vigilance constante à l'égard de tous ceux qui pourraient porter atteinte à la démocratie »*, a ajouté le maire de Marseille. Son premier adjoint, Renaud Muselier, secrétaire départemental du RPR dans les Bouches-du-Rhône, considère qu'*« en dépit de tous les avertissements les Vitrollais ont persisté et voté pour le FN. Le Front national ne fait plus peur aux électeurs »*.

Cet ultime constat constitue bien un défi pour les dirigeants de la majorité et, tout particulièrement, pour le président du RPR, Alain Juppé. La volonté de celui-ci de se battre sur un double front, à la fois contre la gauche et contre l'extrême droite, ne lève pas toutes les ambiguïtés. Installée au pouvoir depuis près de quatre ans, la droite ne peut durablement expliquer que la montée de l'extrêmisme est due aux *« manipulations »* des socialistes. Elle ne s'interdit pas, d'autre part, d'envoyer des signaux en direction des couches de son électorat les plus sensibles aux thèses sécuritaires. Enfin, bien que peu éloignés, sur le plan des valeurs, de leurs collègues socialistes, la plus grande part des députés de la majorité considèrent que le PS, *« prétendant à l'alternance »*, demeure l'adversaire principal.

Jean-Louis Saux

Le PS lance un appel à « une vigilance de tous les instants »

● **Daniel Vaillant, secrétaire national du PS :** *« Les résultats d'aujourd'hui confirment malheureusement les craintes que l'on pouvait avoir dimanche dernier. Malgré une meilleure mobilisation au deuxième tour, Vitrolles est tombée aux mains de l'extrême droite. »* Le PS appelle à *« une vigilance de tous les instants »* à Vitrolles. Michel Vauzelle, maire (PS) d'Arles, plaide pour *« des politiques de proximité et de solidarité qui fondent la sécurité non sur la haine ou la violence mais sur la convivialité »*.

● **Pierre Zarka, directeur de** ***L'Humanité*** **et membre du secrétariat national du PCF :** *« La pensée unique refuse tout débat, engage le pays sur la voie du traité de Maastricht, de la monnaie unique. Elle ouvre ainsi un espace immense au FN. (...) On peut néanmoins se demander pourquoi ce qui a été possible à Gardanne ne l'a pas été à Vitrolles, alors que les villes sont voisines. »*

● **André Rossinot, président du Parti radical :** *« On ne combat le Front national et on ne gagne face à lui qu'avec de bons candidats crédibles, intègres, sinon la défaite est sans appel. (...) Ce n'est pas Catherine Mégret qui a gagné, c'est d'abord Jean-Jacques Anglade (PS) qui a perdu. »*

● **Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC) :** cette victoire du FN est *« la confirmation éclatante de ce qui arrive et arrivera quand la gauche ne présente pas que des candidats irréprochables »*. Le PS, juge-t-il, *« a une part de responsabilité importante dans l'échec des républicains (...). Vitrolles est l'anti-Gardanne ; c'est la gauche républicaine et fidèle au peuple qui pourra faire reculer l'extrême droite »*.

● **Jean-Michel Baylet, président du Parti radical-socialiste :** *« Sans contester les résultats de ce scrutin, les radicaux-socialistes regrettent et s'indignent. Le PRS appelle tous les démocrates et républicains à se mobiliser sur le terrain pour (...) faire barrage à l'extrême droite. »*

● **Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) :** *« Le fascisme n'est pas dans l'antichambre de notre démocratie, il s'est installé en son sein et vient, pour la quatrième fois, de souiller une ville française. »*

● **Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France)** déplore *« une contamination des idées néo-pétainistes du Front national à partir de bastions conquis à visage masqué »*.

● **SOS-Racisme** estime que la victoire du FN à Vitrolles *« doit conduire à une nouvelle prise de conscience de la menace que représente l'extrême droite pour notre pays. (...) Force est de constater que pour battre* [le FN], *il faut s'y prendre autrement »*.

● **Le Grand Orient de France** appelle les *« forces démocratiques et républicaines du pays »* à *« endiguer dès aujourd'hui ce qui pourrait être une vague demain »*, après avoir constaté que *« le climat de haine et d'intolérance qui prévaut dans les trois villes déjà administrées par l'extrême droite n'a pas dissuadé »* la majorité des électeurs de Vitrolles.

Elections cantonales partielles

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Canton de Reillanne (second tour).

I., 2 454 ; V., 1 755 ; A., 28,48 % ; E., 1 678.

Raymond Bressand, PCF, m. de Reillanne, 951 (56,67 %)... *ÉLU*

Gérard Baumel, RPR, m. de Céreste, 727 (43,32 %).

[Le bon report des voix à gauche a permis à Raymond Bressand de conserver au PCF le canton de Reillanne, conquis en 1992 par Georges Alliaud, décédé. M. Bressand avait déjà succédé à Georges Alliaud comme maire de Reillanne en décembre 1996.

2 février 1997 : I., 2 454 ; V., 1 663 ; A., 32,23 % ; E., 1 620 ; Raymond Bressand, PCF, m., 574 (35,43 %) ; Gérard Baumel, RPR, m., 468 (28,88 %) ; Pierre Pourcin, PS, 182 (11,23 %) ; Stéphane Durbec, FN, c. r., 142 (8,76 %) ; Yves Marceau, div.d., 114 (7,03 %) ; Marie-Françoise André, div. d., 90 (5,55 %) ; Roger Roume, div. g., 43 (2,65 %) ; Frédéric Burlot, PNR, 7 (0,43 %).

29 mars 1992 : I., 2 380 ; V., 1 834 ; A., 22,94 % ; E., 1 701 ; Georges Alliand, PC, 944 (55,49 %) ; Adolphe André, UDF, 757 (44,50 %).]

MARNE

Canton de Fère-Champenoise (second tour).

I., 4 336 ; V., 2 706 ; A., 37,59 % ; E., 2 582.

Claude Hardy, div., m., 1 463 (56,66 %)... *ÉLU*

Christian Chardain, UDF, 1 119 (43,33 %).

[Arrivé en tête du premier tour, Claude Hardy (div.) s'est imposé facilement au second tour, en dépit de l'accord de désistement qu'avaient conclu Christian Chardain (UDF) et Bruno Roulot (RPR). Il retrouvera donc le siège qu'il avait perdu en 1985.

2 février 1997 : I., 4 336 ; V., 2 533 ; A., 41,58 % ; E., 2 457 ; Claude Hardy, div., m., 1 092 (44,44 %) ; Christian Chardain, UDF, 665 (27,06 %) ; Bruno Roulot, RPR, adj. m., 414 (16,85 %) ; James Dieppedale, FN, 194 (7,89 %) ; Brigitte Peuchot, PCF, 92 (3,74 %).

29 mars 1992 : I., 4 300 ; V., 3 080 ; A., 28,37 % ; E., 2 933 ; Roland Henault, RPR, 1 703 (58,06 %) ; Claude Hardy, div. g., m., 1 230 (41,93 %).]

MAYENNE

Canton de Mayenne-Est (premier tour).

I., 9 845 ; V., 4 826 ; A., 50,98 % ; E., 4 664.

Yolande Scheer, UDF-PR, adj. m. de Moulay, 2 166 (46,44 %) ; Georges Brault, div. g., adj. m. de Mayenne, 1 061 (22,74 %) ; Hubert Moll, UDF-FD, m. de Saint-Fraimbault-de-Prières, 668 (14,32 %) ; Gilbert Blanc, FN, 338 (7,24 %) ; Patrick Macaire, Verts, 190 (4,07 %) ; Alain Jan, PCF, 140 (3,00 %) ; Louis Michel, GE, 101 (2,16 %)... BALLOTTAGE.

[Il y avait deux candidats UDF pour briguer la succession de Michel Scheer (UDF-PR), décédé accidentellement : sa veuve, Yolande Scheer (UDF-PR), et le centriste Hubert Moll. Le duel a tourné à l'avantage de la première, qui devance de 32 points le second et semble bien placée pour l'emporter. Jean Arthuis (UDF-FD), ministre de l'économie et des finances et président du conseil général, n'avait pas pris position entre les deux candidatures. *Mme Scheer affrontera au second tour le divers gauche Georges Brault.*

2 mars 1992 : I., 9 532 ; V., 6 975 ; A., 26,82 % ; E., 6 381 ; Michel Scheer, UDF-PR, 3 141 (49,22 %) ; Jacques Fauque, div. g., 1 643 (25,74 %) ; François Laigneau, Verts, 864 (13,54 %) ; Gilbert Blanc, FN, 595 (9,32 %) ; Alain Jan, PCF, 138 (2,16 %).]

HAUTE-SAONE

Canton de Lure-Sud (premier tour).

I., 6 530 ; V., 3 657 ; A., 43,99 % ; E., 3 472.

Robert Morlot, div. g., m. de Frotey-lès-Lure, 881 (25,37 %) ; Claude Thiébaut, FN, 839 (24,16 %) ; Michel Federspiel, div. g., sout. MDC, m. de Lure, 808 (23,27 %) ; Marie-Rose Moritz, RPR, 747 (21,51 %) ; Jean Parenty, PCF, 197 (5,67 %)... *BALLOTTAGE.*

[Pas moins de quatre candidats sont en mesure de se maintenir au second tour de cette élection destinée à pourvoir au remplacement de Jean-Pierre Thomas (div. g.), décédé, qui détenait ce canton depuis sa création en 1985. Le candidat du Front national, Claude Thiébaut, gagne près de 10 points par rapport à mars 1994. Il arrive en deuxième position et devance le favori, Michel Federspiel (div. g.), et la candidate unique de la droite, Marie-Rose Moritz (RPR). Robert Morlot (div. g.) arrive en tête, alors que le candidat du PCF, Jean Parenty, est éliminé.

20 mars 1994 : I., 6 499 ; V., 4 300 ; A., 33,83 % ; E., 3 943 ; Jean-Pierre Thomas, div. g., 1 492 (37,83 %) ; Claude Lovisco, UDF-rad., 840 (21,30 %) ; Claude Thiébaut, FN, 578 (14,65 %) ; Raoul Juif, PS, 410 (10,39 %) ; Jacques Bellefleur, div. d., 362 (9,18 %) ; Claudine Morlot, PCF, 261 (6,61 %).]

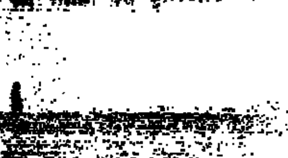
DÉPÊCHES

■ **FONDS DE PENSION : la CFE-CGC s'est estimée rassurée,** le 7 février, dans *La Lettre confédérale*, sur le risque de voir les cadres renoncer à des hausses de salaires au profit de versements de leurs employeurs aux futurs fonds de pension. La CGC, qui avait estimé en janvier que les nouveaux fonds d'épargne-retraite entraient en concurrence avec les régimes de retraite actuels, juge désormais, après les explications d'Alain Lamassoure, que *« le risque de transfert devient très minime »*.

■ **ÉLYSÉE : le président Jacques Chirac a reçu François Léotard,** dimanche 9 février en fin d'après-midi, pendant près d'une heure. Le président de l'UDF s'est refusé à tout commentaire sur le contenu de cet entretien.

■ **CORSE : trois sympathisants présumés du FLNC,** Jean-Charles Galliot, Don Jean Giovanengeli et son frère Johan, interpellés le 5 févier en Corse, ont été mis en examen, le 9 février, à Paris, par le juge d'instruction Jean-François Ricard, et placés sous mandat de dépôt, pour participation à une association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

■ **CANNES : François Léotard, président de l'UDF et maire de Fréjus (Var), a déclaré,** le 8 février sur France 3-Côte d'Azur, qu'il avait toujours jugé *« utile, moral, nécessaire et urgent »* que le maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, démissionne de son poste. La Cour de cassation a rejeté, le 6, le pourvoi que M. Mouillot avait déposé contre un jugement de la cour d'appel de Lyon le condamnant notamment à cinq ans d'inéligibilité.



هكذا من الامل



Le Parti socialiste a investi « une nouvelle génération » de candidats

Le renouvellement concerne la moitié des postulants à la députation ; 61 des 87 têtes de liste aux élections régionales ne l'étaient pas en 1992. Avec les 22 femmes que doivent présenter les Verts et le PRS, leur nombre sera porté à 160, soit 28,8 % des circonscriptions de métropole

La convention nationale du Parti socialiste, réunie samedi 8 février à la Mutualité, à Paris, a ratifié par un vote largement majoritaire – 235 pour, 8 contre et 12 abstentions – les candidatures aux élections législatives de 1998 ainsi que 87 têtes de liste départementales, sur 95 en métropole, aux élections régionales (*Le Monde* daté 9-10 février). Alors que vingt-cinq résultats sont en attente – faute d'informations ou en raison de nouvelles délibérations demandées –, le PS a investi 462 candidats et apporté son soutien à deux divers gauche sur les 555 circonscriptions de métropole. Daniel Vaillant a rappelé qu'aucun socialiste ne pouvait être investi dans les 38 circonscriptions réservées au Parti radical-socialiste et dans les 29 réservées aux Verts. La convention a aussi ratifié les accords avec le PRS et les Verts, ce qui a donné lieu à un débat sur la stratégie d'alliances du PS. Au moins 160 femmes devraient être présentées par le PS, les Verts et le PRS (28,8 % des candidats).

LIONEL JOSPIN a clairement prévenu les fédérations, samedi 8 février, lors de la convention qui a ratifié les candidatures aux législatives : tout en se félicitant de l'exercice de démocratie au sein du Parti socialiste, qu'il juge *« exemplaire »* par rapport aux pratiques des autres partis, il ne tolérera plus les *« scories »* qui ont entaché les votes dans plusieurs départements. Qu'il s'agisse de l'usage de fausses cartes ou d'inflation subite d'adhérents – relevée, par exemple, dans le Calvados, par Yvette Roudy –, plusieurs fédérations ont été mises au piquet par la commission électorale. Les Bouches-du-Rhône ont reçu *« une semonce »* de la *direction :* le vote des délégués à la convention a été gelé et la 12e circonscription, celle de Vitrolles, a été réservée pour permettre au député sortant, Henri d'Attilio, de renoncer au Sénat et de se représenter à la députation.

Après avoir égrené, le matin, la liste des investitures, Daniel Vaillant a indiqué, *l'après-midi, qu*'à l'arrivée, sur les 555 circonscriptions de métropole prises en compte, 18 sont en attente d'informations (notamment Bas-Rhin et Haut-Rhin) et 7 nécessitent des vérifications ou de nouvelles délibérations. *Outre deux soutiens à des* candidats non socialistes (Bruno Venin dans la 2e de la Loire et Alain Calmat dans la 12e de Seine-Saint-Denis), 462 candidats ont été investis par un vote largement majoritaire.

Le renouvellement s'avère important, avec 260 candidats qui ne s'étaient pas présentés en 1993, soit 56 % des investis et 51 % des 510 candidats que doit présenter le PS. Dans 74 circonscriptions, le député sortant éliminé en 1993 ne s'est pas représenté. Dans 14 départements, tous les candidats socialistes sont nouveaux : Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Aude, Cher, Haute-Corse, Creuse, Gard, Haute-Loire, Haute-Marne, Orne, Savoie, Tarn-et-Garonne, Vienne. 133 femmes ont été nommément investies et cinq doivent encore se déclarer ; 22 femmes doivent être présentées par les Verts et le PRS, ce qui portera le nombre de candidates à au moins 160, soit 28,8 % des circonscriptions métropolitaines.

LE FRUIT DES GAINS MUNICIPAUX

Dû surtout aux femmes, ce fort renouvellement résulte aussi des élections municipales de 1995. De nombreux nouveaux maires ont été encouragés à affronter les législatives, comme ceux de Lormes, Christian Paul, dans la 3e de la Nièvre, de Grenoble, Michel Destot, *dans la 3e de l'Isère, ou encore* de Draguignan, Christian Martin, dans la 4e du Var. Ainsi apparaît *« une nouvelle génération »*, selon la formule de M. Jospin, qui sans être partout « jospinienne » est plus détachée du jeu des courants. Ces derniers notent que les équilibres internes ont été respectés, ce qui fait dire aux fabiusiens, qui ne sont pas les plus spontanément enclins à parier sur une victoire, que plus la vague sera forte en 1998, moins ils seront assurés de conserver le contrôle du groupe.

M. Jospin a réussi à impliquer davantage son appareil : 29 premiers secrétaires fédéraux sont candidats aux législatives et 21 sont têtes de liste départementales aux régionales. Sur les 19 membres du secrétariat national, 14 sont *candidats aux législatives, une* – Sylvie Guillaume dans le Rhône – est tête de liste aux régionales, et un – Jean-Pierre Bel dans l'Ariège – est candidat aux sénatoriales.

Le renouvellement est aussi significatif pour les têtes de liste aux élections régionales. Sur les 87 candidats investis, 61 n'occupaient pas cette position en 1992. Dix femmes sont chefs de file, les listes devant encore être composées. Dans les Landes, où aucune circonscription n'avait été réservée à des femmes, la liste pour les régionales observe une parfaite parité femmes-hommes. Pour les sénatoriales, qui concerneront 36 départements en 1998, la liste est encore incomplète et ne concerne que 52 candidats, dont Louis Le Pensec dans le Finistère, également candidat dans la 8e, *dont il est le sortant.*

ANCIENS MINISTRES EN LICE

Quarante et un anciens ministres de François Mitterrand sont sur les rangs aux législatives et (ou) aux régionales ou, comme René Teulade en Corrèze, aux sénatoriales. Onze sont têtes de liste aux régionales : Michel Vauzelle (Bouches-du-Rhône), Philippe Marchand (Charente-Maritime), Georges Lemoine (Eure-et-Loir), Michel Sapin (Indre), Henri Emmanuelli (Landes) – l'ancien ministre, dans l'attente de son pourvoi en cassation contre sa privation des droits civiques, se représente aussi dans la 3e circonscription –, Jack Lang (Loir-et- Cher) – qui veut récupérer son siège aux législatives en prenant comme suppléant le député sortant, Michel Fromet –, Jacques Chérèque (Meurthe-et-Moselle), Michel Delebarre (Nord), André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), Elisabeth Guigou (Vaucluse), Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise).

En Seine-Maritime, Laurent Fabius n'a pas encore choisi entre lui et Alain Le Vern pour conduire la liste départementale aux régionales. Si l'avocat parisien Arnaud Montebourg est parachuté dans la 6e de Saône-et-Loire, un des plus jeunes candidats est Benoît Hamon (2e du Morbihan), un ancien président du Mouvement des jeunes socialistes. Symboles de cette *« nouvelle génération »*.

Michel Noblecourt

Le débat sur l'alliance « rose-rouge-vert » donne lieu à des échanges acerbes

LE DÉBAT avait été relancé par Lionel Jospin dans son discours d'ouverture (*Le Monde* daté 9-10 février). Le premier secrétaire du PS, se félicitant des accords avec le Parti radical-socialiste et avec les Verts, s'était moqué de la Gauche socialiste, favorable à une alliance *« rose-rouge-vert »*, en lui rappelant son penchant antérieur pour Radical du temps de Bernard Tapie. Le premier, Henri Emmanuelli a félicité son successeur en voyant dans ces accords *« une orientation porteuse de force et d'espérance »*. Sans être opposé à un *« accord de gouvernement »* de toute la gauche, donc avec le PCF, le député des Landes a jugé qu'*« il ne faudrait pas que cette éventualité (...) transforme un objectif souhaitable en pierre d'achoppement, un processus possible en impasse »*.

M. Emmanuelli a suggéré de poursuivre le dialogue *« en créant les conditions d'actions communes plutôt que de vouloir élaborer en préambule un programme de gouvernement qui (...) n'est pas à l'ordre du jour chez nos éventuels partenaires »*. Le président du conseil général des Landes s'est aussi prononcé pour *« un front progressiste »* face au FN, rappelant l'idée – admise par M. Jospin pour une petite quinzaine de circonscriptions – de candidatures uniques de la gauche pour des sièges menacés *« par le fascisme rampant de ce Front national »*.

« UNE DYNAMIQUE »

Très remonté contre la direction nationale, qui adopte selon lui une attitude hostile à son courant, Jean-Luc Mélenchon a redit que *« la riposte »* à la crise sociale et politique *« ne peut pas être qu'électorale »*. *« Je ne suis pas un puriste de l'union*, a affirmé le sénateur de l'Essonne. *Mieux vaut des accords séparés que pas d'accord du tout. » « Non, Henri*, a-t-il lancé, *on ne peut pas se contenter de dire que ce serait déjà bien d'avoir des actions communes. Il faut un contrat de gouvernement en bonne et due forme passé devant le peuple. »* Réservé face au *« contrat d'orientation »* proposé par M. Jospin à la gauche, M. Mélenchon a martelé sa conviction : *« Rouge, rose, vert, c'est un tout, une dynamique. »*

M. Jospin s'est abstenu de répondre. Mais un de ses proches, Manuel Valls, secrétaire national chargé de la communication, « rocardo-jospiniste », candidat dans la 5e circonscription du Val-d'Oise (Argenteuil), face à Robert Hue, s'en est chargé. *« Je sais que tout le monde ne fait pas le même effort »*, a-t-il lancé, en évoquant le Val-d'Oise, qui a fait une place au Vert Yves Cochet dans la 7e circonscription. M. Valls, qui mettait en cause les résistances de la Gauche socialiste, notamment dans l'Essonne et le Jura, a relevé la *« contradiction »* de ce courant avec *« les proclamations d'une alliance rose-rouge-vert qui ne trouve jamais de concrétisation »*. Au fond de la salle, M. Mélenchon tempêtait.

A l'heure du vote, la surprise est venue de Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études, qui s'est abstenu (avec neuf autres délégués) sur l'accord avec le PRS, appréciant peu une circonscription supplémentaire accordée aux radicaux dans la Haute-Saône, voisine de son Doubs. L'accord a cependant recueilli 255 voix pour et 5 contre. Celui avec les Verts a eu un peu moins de succès : 234 pour, 3 contre et 18 abstentions.

M. N.

M. Chevènement dénonce « une volonté d'hégémonie »

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), a accusé, samedi 8 février, le PS de *« manifester plus qu'une volonté d'hégémonie »* en investissant des candidats contre les quatre députés sortants de sa formation. A Belfort, c'est le premier secrétaire fédéral du PS, Yves Ackerman, qui a été investi. *« S'agit-il de supprimer des témoins gênants ? »*, s'est interrogé le député et maire de Belfort dans un communiqué à l'AFP, en marge de la convention nationale du PS. *« Cette tentation n'est pas intelligente »*, poursuit le président du MDC, qui l'estime *« vouée à l'échec »* et incapable de représenter une *« alternative véritable »* à la politique d'Alain Juppé. Les négociations entre le PS et le MDC, en vue d'aboutir à un accord pour les législatives de 1998, ont échoué.

Commentant cette déclaration, François Hollande, porte-parole du PS, *s'est déclaré ouvert à une reprise du dialogue avec le MDC*, tout en l'invitant à ne pas céder aux polémiques.

Bercy s'émeut du jeu de « chaises musicales » que souhaiterait lui voir interpréter l'Elysée

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances pourrait être prochainement le théâtre d'un important jeu de « chaises musicales », au terme duquel plusieurs hauts fonctionnaires occupant des postes-clés dans l'administration économique française pourraient changer d'affectation. Même si tous les détails de ces changements – et notamment *leur calendrier – ne* sont pas encore décidés, leur principe est en passe d'être arrêté. C'est du moins le souhait de l'Elysée.

Le premier poste en cause est celui que devrait obtenir Jean-Pierre Landau. Administrateur pour la France du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, à Washington, de 1989 à 1993, puis directeur des relations économiques extérieures (DREE), M. Landau a quitté cette dernière fonction au printemps 1996, ses relations avec le ministre des finances, Jean Arthuis, étant mauvaises. A l'époque, on lui a proposé plusieurs portes de sortie (ambassadeur au Canada, vice-président de la Banque *mondiale), mais il a* décliné ces propositions. Il a donc été décidé qu'il retournerait à son corps d'origine : l'inspection générale des finances.

Pour des raisons de convenance personnelle, M. Landau a cependant émis, ultérieurement, le souhait de retourner à Washington pour y occuper de nouveau son poste d'administrateur au FMI et à la Banque mondiale – poste qui est couplé avec celui de conseiller financier à *l'ambassade* de France. Il s'agit d'une fonction prestigieuse, occupée en d'autres temps par Pierre Mendès France, Paul Mentré ou encore Bruno de Maulde. Ancien bras droit de M. Landau à Washington et actuellement conseiller technique à l'Elysée, chargé des questions économiques, Jean-François Cirelli a appuyé cette candidature. Sur son intervention, il a donc été décidé que l'ancien patron de la DREE repartirait en poste aux Etats-Unis.

UN BRAS TROP AUTONOME

Par ricochet, l'actuel titulaire du poste, Marc-Antoine Autheman, devrait donc revenir à Paris. Or il était inconcevable que cette dernière décision apparaisse comme une sanction. Ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy à Matignon, M. Autheman a, de l'avis de tous, occupé ses fonctions avec brio, contribuant notamment à ce que la voix de la France soit plus écoutée dans l'enceinte de la Banque mondiale. Pour que les choses se déroulent au mieux, on a donc offert à ce haut fonctionnaire un autre poste important, celui de directeur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Par enchaînement, l'actuel détenteur de ce dernier poste, Christian Babusiaux, est donc menacé. Yves Galland, le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, cherche depuis des mois à *se débarrasser de lui. Le directeur* général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) détient le record de longévité des directeurs d'administration centrale : douze ans. Lorsqu'il en a pris la tête, en 1984, ce n'était encore que la DGCC (direction générale de la concurrence et de la consommation) que tout le monde appelle « direction des prix », puisqu'elle était chargée de contrôler et fixer les prix. Après la libération des prix décidée par M. Bérégovoy en 1986, M. Babusiaux récupère la direction des fraudes. La DGCCRF devient alors un redoutable bras séculier de l'Etat dans le commerce et l'industrie.

Un bras jugé aujourd'hui un peu trop autonome par M. Galland. Marginalisé à Bercy, le ministre voit dans la DGCCRF, dont il a la tutelle, un instrument de pouvoir, à l'heure de l'affaire de la « vache folle », des organismes génétiquement modifiés, de la concentration dans la grande distribution, de la réforme des marchés publics. A mi-voix, l'entourage de M. Galland stigmatise les *« ayatollahs de la concurrence, un peu trop tatillons avec les entreprises à l'heure où il faut au contraire les encourager à entreprendre »*.

Là encore, il était toutefois difficile de faire partir M. Babusiaux sans lui offrir un point de chute. On lui a donc d'abord proposé la présidence du PMU, qu'il a refusée. Puis on a songé qu'on pourrait lui offrir la présidence de la Banque Hervet – ce qui laisserait entendre que les jours de Patrick Careil à la tête de la banque publique sont désormais comptés. *Mais il ne semble pas que cette* dernière idée ait abouti.

Alors, pour finir, M. Babusiaux pourrait-il quitter ses fonctions sans solution de rechange ? Ce jeu de « chaises musicales » suscite, en tout cas, quelque émoi à Bercy.

Pascal Galinier et Laurent Mauduit

ÉDUCATION La réorganisation des formations technologiques de l'enseignement supérieur est à nouveau à l'ordre du jour. Mardi 11 février, François Bayrou réunira un groupe de « mise en œuvre », le ministre s'étant engagé à présenter ses conclusions *« début avril ou début mai »*. ● DÉJÀ EN 1993, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, promettait de *« conduire une politique active en matière de formations technologiques »*. Les formations actuelles constituent un puzzle complexe, peu compréhensible par les étudiants comme par les entreprises. ● L'OBJECTIF serait de construire une pyramide de formations à laquelle l'étudiant, grâce à des passerelles, pourrait accéder ou sortir à différents étages. Cette réforme obligera à repenser la place des IUT et des IUP et à redéfinir les contenus des formations.

La réforme de l'enseignement technologique est remise en chantier

Promise depuis des années, mais jamais menée à son terme, la réorganisation de filières disparates est à nouveau annoncée par M. Bayrou, dans le cadre de la réforme de l'université. Objectif : rendre cohérentes ces formations et en redéfinir les contenus

S'IL EST un secteur où les intentions restent les mêmes d'année en année, sans jamais faire place à des actes concrets, c'est bien celui de la filière technologique de l'enseignement supérieur. A nouveau, le gouvernement s'affirme décidé à remettre l'ouvrage sur le métier, dans le cadre de la réforme de l'Université annoncée par François Bayrou. La réorganisation de ces formations a été régulièrement présentée, par Alain Juppé comme par Jacques Chirac, comme un moyen supplémentaire de lutte contre le chômage des jeunes.

Dans ce domaine pourtant, les discours se suivent et se ressemblent. En 1993 déjà, François Fillon, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, soulignait sa volonté de *« conduire une politique active en matière de formations technologiques »* : *« A côté des filières littéraires et scientifiques, dûment reconnues, doit exister une vraie filière technologique, clairement identifiée. »* Pour que *« des mesures soient applicables dès la rentrée 1994 »*, disait alors le ministre, un groupe de travail réunissant des responsables des principales filières concernées – nstituts universitaires de technologie (IUT), instituts universitaires professionnalisés (IUP), écoles d'ingénieurs – et des représentants des milieux économiques fut mis sur pied.

« UNE VOIE D'ÉGALE DIGNITÉ »

Mardi 4 février, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, présente sa réforme de l'Université. Le sujet est toujours à l'ordre du jour. *« Il est nécessaire de construire une grande voie technologique d'égale dignité par rapport à la voie générale,* dit M. Bayrou. *C'est l'un des enjeux les plus importants de la réforme universitaire. L'une des conditions du succès de cette voie est la visibilité du parcours de formation. »* Et, dans la foulée, le ministre annonce la réunion, mardi 11 février, d'un groupe de mise en œuvre composé des mêmes responsables qu'il y a quatre ans...

« La construction de la filière technologique prendra des années », avait prévenu, prudent, François Bayrou en juin 1996 lors de son discours à la Sorbonne, présentant les conclusions des états généraux de l'Université. Aujourd'hui le ministre, pressé par Alain Juppé, indique que la concertation engagée le 11 février devrait parvenir à *« des conclusions pour début avril ou début mai »*.

Dire que les Français n'ont jamais eu un contact facile avec la technologie est enfoncer une porte ouverte. Dans l'enseignement secondaire, le baccalauréat technologique est encore considéré comme « vil » face au « noble » baccalauréat général. Dans l'enseignement supérieur, la difficulté de concevoir un parcours technologique relève, comme l'explique Serge Goursaud, président de la commission consultative nationale (CCN) IUT-IUP et directeur de l'IUT d'Orsay, d'*« une affaire de structures et d'occasions manquées »*.

Depuis plus de trente ans, les formations technologiques se sont développées sans se regarder. Les sections de techniciens supérieurs (STS) implantées essentiellement dans les lycées, les IUT, les Deug technologiques, les maîtrises à vocation professionnelle (Miage, MST), les écoles d'ingénieurs, dans les universités, ou rattachées au système des grandes écoles, et enfin les IUP ont fini par former un puzzle de filières. Elles varient de bac +2 à bac +5 sans véritable cohérence, sont peu lisibles aussi bien pour les étudiants que pour les employeurs. Enfin, elles défendent chacune leur chapelle lorsqu'il s'agit de rendre plus compréhensible ce dispositif concurrentiel.

L'utilisation par M. Bayrou du mot *« voie »*, et non plus de celui de *« filière »*, pour tenter de mettre fin à ce paysage morcelé n'est pas anodin. Pour schématiser, il s'agit désormais de privilégier l'image d'une pyramide de formations auxquelles l'étudiant, grâce à des passerelles, peut accéder ou qu'il peut quitter à différents étages, plutôt que celle d'un « cylindre » qui laisserait croire que la technologie correspond à un parcours unique sans possibilité de réorientation.

« J'ai l'impression d'avoir usé beaucoup d'énergie sur ce sujet, soupire M. Goursaud. *Mais même si le dossier est encore en friche, je redeviens optimiste. L'erreur faite par le passé a sans doute été de mettre les structures au premier plan alors qu'il faut d'abord se mettre d'accord sur les buts et les contenus des formations. »* Ce changement de méthode permettra peut-être d'éviter – comme ce fut le cas lors du rapport de la commission Bardet en 1994, qui n'a pas abouti à un consensus – d'organiser le débat uniquement sur l'articulation entre les IUT et les IUP, même si cette question, qui touche à des enjeux de pouvoir, reste toujours d'actualité.

« LE SOUCI DE L'APPLICATION »

La problématique se pose désormais en termes de compétences et de cibles professionnelles, avant toute discussion sur les niveaux de sortie. *« Tout au long d'une formation technologique, les connaissances acquises doivent avoir en permanence le souci de l'application, en particulier dans une famille de métiers »*, insiste M. Goursaud.

En mai 1996, la CCN IUT-IUP publiait un cahier des charges des IUP qui se voulait suffisamment drastique pour assurer à cette filière, créée en 1991, une véritable adéquation emploi-formation. Il associe études générales et technologiques, implique le monde économique dans ses cursus, institue six mois minimum de stages en entreprise, mais aussi l'acquisition de deux langues étrangères. Reste que l'avis de la CCN sur les habilitations des IUP n'a pas toujours été suivi par le ministère. Pourtant, certains universitaires n'hésitent pas à considérer qu'un IUP qui respecte le cahier des charges *« peut devenir une formation meilleure que celle d'une école d'ingénieurs »*. Mais la sortie à bac + 4, propre à ces instituts, demeure un point d'achoppement dans l'édifice technologique.

Faut-il filialiser les IUT et les IUP ? Faut-il créer un département technologique bien identifié au sein des universités regroupant et organisant les filières existantes, y compris les filières d'ingénieurs ? Des conventions peuvent-elles être passées avec des grandes écoles pour mettre en commun des plates-formes techniques ? Ou ne serait-il pas souhaitable d'abolir les frontières entre le général et le technologique, et faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de l'un dans l'autre et inversement ? Ces questions attendent toujours des réponses. Seule la nécessité de mettre en place une filière « d'excellence », chapeautée par un secteur de recherche technologique, semble faire l'unanimité.

Mais cette indispensable réorganisation doit aussi permettre d'offrir davantage de possibilités de poursuite d'études aux bacheliers technologiques, voire aux bacheliers professionnels. Ces jeunes choisissent trop souvent par défaut, et avec de fortes probabilités d'échec (*lire ci-contre*), les filières généralistes de l'Université après avoir été refusés dans des filières pourtant technologiques mais sélectives. Enfin, construire une *« voie technologique »* implique de réfléchir aux flux d'étudiants qu'elle pourra accueillir et aux moyens financiers qu'elle réclame. A titre comparatif, le coût annuel de formation d'un étudiant en BTS est de 56 000 francs. Il est, en DUT, de 52 000 francs et, en DEUG, de 32 000 francs.

Sandrine Blanchard

La filière technologique dans le système éducatif français

SUPÉRIEUR — BAC+5 : Grandes Ecoles 3 ans ; Classes préparatoires 2 ans — BAC+2 : DEUG 2 ans — BAC+4 : IUP 3 ans, 1 an — BAC+5 : Ingénieur 5 ans — BAC+3 : DNTS 1 an — DUT : Instit. univ. de technologie 2 ans — BTS : Sect. techn. supér. 2 ans — (universités)

BAC GÉNÉR. — BAC TECHNO. — BAC PRO : Lycées professionnels 2 ans — Marché du travail — BEP — CAP

2e CYCLE SECOND DEGRÉ : Lycées d'ens. général 3 ans ; Lycées technologiques 3 ans ; Lycées professionnels 2 ans ; Lycées prof. / Centre form. apprentis 2 ans

Les types de formation et leurs effectifs

● **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Créées en 1952. 230 250 étudiants préparent le brevet de technicien supérieur (BTS), dont 62 % dans le secteur tertiaire (commerce, finances, comptabilité, assurances) et 38 % dans le secondaire (mécanique, électricité, électronique, technologies de la production). 57 % des entrants en première année de STS sont des bacheliers technologiques, 5 % des bacheliers professionnels.

● **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Créés en 1966, les IUT devaient, à terme, absorber les STS... 96 200 étudiants préparent un DUT, dont 50 800 dans le secteur tertiaire (gestion des entreprises, techniques de commercialisation...) et 45 400 dans le secteur secondaire (génie électrique et mécanique, mesures physiques, biologie appliquée...). 36 % des entrants sont des bacheliers technologiques, 1,5 % des bacheliers professionnels ; 50,2 % des diplômés d'IUT poursuivent leurs études à l'université, en grandes écoles ou en diplôme national de technologie spécialisée (DNTS). Créé en 1995, le DNTS – un an de formation par alternance – est délivré dans onze IUT.

● **Instituts universitaires professionnalisés (IUP).** Créés en 1991. 23 700 étudiants préparent une maîtrise d'IUP et/ou un titre d'ingénieur-maître. En première année, 34 % des étudiants sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS, 32 % en deuxième année. Il existe 187 filières IUP, dont 23 en génie des systèmes industriels, 22 en management et gestion des entreprises, 17 Miage (maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion), 16 en génie électrique et informatique, 15 en génie informatique et mathématiques, 14 en commerce et vente.

● **Ecoles d'ingénieurs :** 75 700 étudiants, dont 24 200 dans des écoles universitaires (ENI, INSA, Ensam, etc.) ; 47 % des élèves ingénieurs sont issus des classes préparatoires aux grandes écoles et 12,5 % des DUT ou BTS.

(Sources : ministère de l'éducation nationale. Chiffres de la rentrée 1995).

Un fort taux d'échec à l'université

D'après une récente étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale (*Le Monde* du 29 janvier) sur le taux d'accès en deuxième cycle universitaire, seulement 33,1 % des bacheliers F (technologies industrielles, technologies de laboratoire et sciences médico-sociales) et 24,3 % des bacheliers G et H (secrétariat, vente, comptabilité, informatique) qui entrent à l'université accèdent en deuxième cycle, après deux à cinq années passées en DEUG.

Alors que l'âge d'obtention du baccalauréat est, selon l'étude, un facteur déterminant de l'accession en deuxième cycle universitaire, il est à souligner que la proportion des bacheliers technologiques ayant redoublé au moins une fois dans le second degré est deux fois plus grande que celle des bacheliers des séries générales (plus de 80 % contre 41 %).

Des attributions de logements de la Semidep ont donné lieu au versement de pots-de-vin

LE PARQUET de Paris a ouvert, le 3 janvier, une information judiciaire pour *« trafic d'influence et corruption »* dans le cadre d'une affaire d'attribution de logements gérés par une société d'économie mixte parisienne, la Semidep. La filière permettait de devenir locataire d'un appartement contre le versement d'une commission de 20 000 francs à un intermédiaire qui s'engageait à satisfaire les postulants dans les quinze jours. Le système a fonctionné pendant plusieurs mois en 1993.

Mardi 4 février, le juge parisien Evelyne Picard a mis en examen pour *« trafic d'influence »* Robert Nahmani et Thierry Liégaux, considérées comme les intermédiaires entre la Semidep et les futurs locataires. Robert Nahmani, patron d'un magasin de vêtements rue Lepic, à Paris, se définit comme « un ami de trente ans » d'Alain-Michel Grand, alors président de la Semidep et adjoint (CDS) aux affaires scolaires de Jacques Chirac à la mairie de Paris. C'est grâce aux interventions de cet élu, affirme-t-il, que son ami Thierry Liégaux, alors responsable commercial au sein de la société Les Bateaux parisiens, a pu, à de multiples reprises, sortir de situations financières difficiles. Le trio s'est rencontré, pour la première fois, autour d'un déjeuner, en 1990.

Selon Thierry Liégaux, Robert Nahmani lui a proposé, à la fin de l'année 1992, de *« faire des appartements »*. La période pré-électorale et la nécessité de trouver des sources de financement pour le RPR permettaient, affirmait-il, ce type d'activité. M. Liégaux était chargé de trouver de futurs locataires en leur demandant *« le versement d'une commission de 20 000 francs »*. Au cours de son audition, il a raconté qu'il se rendait au domicile de Robert Nahmani afin d'y retirer les formulaires Semidep de demande de logements et qu'il se chargeait ensuite de récupérer, auprès des candidats, les pièces nécessaires. Il donnait ensuite les dossiers au chauffeur d'Alain-Michel Grand, qui les remettait à son tour à son patron, alors président de la Semidep.

PLAINTE DÉPOSÉE EN 1993

La filière a été inaugurée par le plombier qui travaillait dans l'appartement de M. Liégaux, qui a obtenu son logement en deux semaines. Il a ensuite présenté à son bienfaiteur d'autres personnes à faibles revenus, désireuses, après des années de présence sur les listes d'attentes de la ville de Paris, d'obtenir rapidement un deux à trois pièces situé, généralement, dans des cités construites à l'extérieur de Paris, comme à Stains ou à Pantin (Seine-Saint-Denis). Entre la fin de 1992 et le printemps 1993, une dizaine d'appartements ont ainsi été attribués, ce qui représente, au total, plus de 200 000 francs de pots-de-vin. Pour des raisons non encore élucidées par l'instruction, ce trafic s'est ensuite arrêté.

Lorsque Thierry Liégaux recevait un dossier accompagné d'un dessous-de-table de 20 000 francs, il remettait au candidat un chèque de caution du même montant tiré sur son propre compte bancaire, sans doute par scrupule. Lorsque la filière d'attribution des logements a cessé de fonctionner, les candidats malheureux, qui avaient versé une commission sans recevoir d'appartements en retour, ont tous encaissé leurs chèques en même temps, vidant brutalement le compte de Thierry Liégaux.

Du coup, certains des demandeurs déboutés n'ont pas pu retrouver leur mise et l'un d'eux, furieux, a déposé plainte en 1993. Une enquête préliminaire a été ordonnée en 1993, mais il a fallu plus de trois ans pour qu'une information judiciaire soit ouverte et qu'un juge d'instruction soit saisi.

Robert Nahmani nie toute implication dans ce trafic d'influence et a déclaré, lors de son audition, que Thierry Liégaux était *« un escroc »* qui avait profité de son entregent et de son réseau relationnel au sein de la ville de Paris et auprès des élus. Il s'est par ailleurs refusé à confirmer toute implication de son ami Alain-Michel Grand, qui présidait alors la Semidep. Les vérifications bancaires menées par le 4e cabinet de délégation judiciaire devraient, à terme, permettre de faire la lumière sur les dires des deux associés mis en examen.

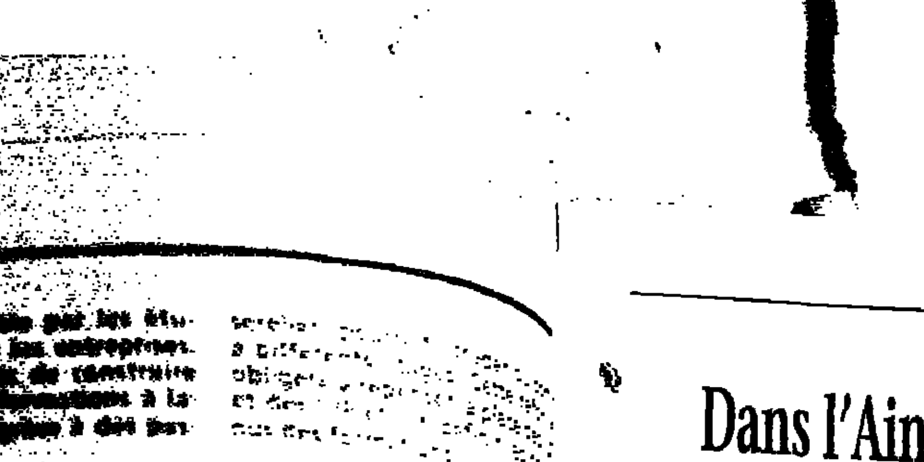
Alain-Michel Grand a été mis en examen pour abus de biens sociaux dans le cadre d'une information judiciaire portant sur la gestion de la Semidep (*Le Monde* du 31 décembre). La justice lui reproche d'avoir détourné plus de 200 000 francs pour son usage personnel lors des quatre années passées à la tête de cette société. Cité dans cette nouvelle affaire, Alain-Michel Grand, qui a quitté la Semidep au printemps 1995, en pleine campagne présidentielle, alors que ses frasques étaient révélées au grand jour, devrait être prochainement entendu.

Jacques Follorou

Un parc de logements essentiellement sociaux

La Société d'économie mixte interdépartementale de la région parisienne (Semidep) gère 6 450 logements. Elle est essentiellement chargée de la construction et de la gestion de logements sociaux répartis pour une large part en banlieue parisienne. La Ville de Paris détient 32,5 % du capital et garde la haute main sur la politique de l'entreprise.

La Semidep a été l'objet de multiples enquêtes. L'Inspection générale de la ville de Paris, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes et un juge d'instruction parisien ont constaté les dérapages financiers de cette société, dont la dissolution a été maintes fois évoquée par les autorités municipales.





Dans l'Ain, un éducateur est suspecté de viols et sévices contre des handicapés mentaux

Une douzaine de plaintes ont été déposées

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Un éducateur, employé depuis plusieurs années par l'institut médico-pédagogique Le Prélion, à Péronnas, près de Bourg-en-Bresse (Ain), a été mis en examen, jeudi 6 février, pour viols, sévices sexuels et actes de barbarie par le juge d'instruction Marie-France Bay-Renaud. Cet homme de cinquante-six ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été incarcéré. Il travaillait au sein de l'atelier « fer » du Prélion, un établissement qui accueille cent vingt handicapés mentaux âgés de dix à vingt ans, garçons et filles, et qui appartient à l'Association des amis et parents d'enfants inadaptés (Adapei) du département de l'Ain.

Le début de l'affaire remonte à l'automne 1996. Une première plainte, déposée par des parents, avait provoqué le licenciement et une première mise en examen de l'éducateur, le 17 octobre, pour agressions sexuelles sur personnes vulnérables par personne ayant autorité. Une seconde mise en examen est intervenue le 6 février à la suite de nouvelles plaintes. La directrice de l'institut, deux psychiatres, dont l'un est aujourd'hui à la retraite, un kinésithérapeute et quatre autres salariés du Prélion, ont été placés en garde à vue avant d'être relâchés le 7 au soir. Aucun d'entre eux n'a été mis en examen. Jean-Jacques Bellier, le directeur général de l'Adapei de l'Ain, qui s'était constitué partie civile dès la première mise en examen, a également été entendu à titre de témoin.

Les familles affirment avoir constaté des troubles du comportement, voire des traces physiques de sévices, chez leurs enfants. L'éducateur nie, semble-t-il, les faits. A ce jour, aucun de ses collègues n'aurait déclaré avoir été le témoin direct des sévices. Le suspect est décrit comme un homme secret, aux attitudes parfois ambiguës, très marqué par la disparition tragique, il y a plusieurs années, de sa femme et de ses deux enfants. La personnalité des victimes ajoute aux difficultés de l'enquête.

Les enquêteurs cherchent également à savoir si de tels faits ont été, à un moment ou à un autre, portés à la connaissance des responsables de l'institut et des dirigeants de l'association. A la suite de nouveaux dépôts de plaintes – une douzaine à ce jour –, les investigations pourraient s'élargir à des personnes suspectées d'avoir participé aux agressions ou d'en avoir minimisé l'importance. Interrogé par France 2, M. Bellier a assuré que la direction n'avait jamais eu connaissance de telles agressions avant les plaintes des parents.

1 200 EMPLOYÉS

L'affaire provoque une vive émotion dans le département. Les personnels de l'association redoutent un amalgame et une détérioration de l'image de l'Adapei, qui gère vingt-huit établissements et emploie 1 200 personnes dans l'Ain. Elle héberge au total 1 900 personnes, adultes et enfants, et dispose d'un budget de l'ordre de 360 millions de francs. M. Bellier, son chef de file, passe pour un homme à forte personnalité, très engagé dans le combat en faveur des handicapés. Il fut le président fondateur de l'association départementale avant d'en devenir le directeur général, il y a quelques années. Sous sa direction, l'Adapei de l'Ain gère six centres d'aide par le travail (CAT) et sept ateliers. Ces diverses structures, spécialisées dans la mécanique, l'emballage, le conditionnement et le nettoyage industriel, emploient 700 handicapés pour un chiffre d'affaires évalué à 70 millions de francs.

Laurent Guigon

Des maires PS et PCF ont célébré des baptêmes républicains de sans-papiers

Une cinquantaine d'étrangers ont été parrainés par des personnalités

Des maires de gauche de Paris et de la région parisienne ont procédé, samedi 9 et dimanche 10 février, à une cinquantaine de baptêmes républicains d'étrangers sans papiers, qui seront parrainés par des personnalités. A la mairie du troisième arrondissement de Paris, le maire, Pierre Aidenbaum (PS), a expliqué qu'il entendait ainsi *« aider à une politique intelligente de l'immigration, et respecter le droit de vivre en famille »*.

SAMEDI 8 FÉVRIER, jour de noces à la mairie du 3e arrondissement de Paris. Le grand escalier regorge de monde. Une famille quitte la salle des mariages en s'embrassant. Une autre la remplace. On se croise, on se salue. La routine. Sauf qu'aujourd'hui, au sein de la troupe multicolore qui grimpe les marches en musique, personne n'entend se passer la bague au doigt : ce 8 février, le maire (PS) du 3e arrondissement, Pierre Aidenbaum, célèbre douze *« baptêmes républicains »* de sans-papiers.

Dans la salle, le silence a remplacé les chants des militants de l'association Droits devant !, à l'origine de l'initiative. Echarpe tricolore à la ceinture, le maire appelle, les uns après les autres, les filleuls et leurs deux parrains. Côté sans-papiers, ils sont tous là. Mme Brahimi et ses enfants, Bana Keita et son boubou vert, Akim Belkir et son sourire halluciné. Jean-Alphonse Méra, veste rouge vif, pantalon noir et chaussures vernies noires et blanches, est présent lui aussi mais un de ses parrains manque à l'appel : malade, le sociologue Pierre Bourdieu s'excuse, mais *« il entend bien rester le parrain »*, précise Jean-Claude Amara, secrétaire général de Droits devant !. De toute façon, les candidats au parrainage ne manquent pas, célèbres ou anonymes et puis, l'amiral Antoine Sanguinetti est prêt à assumer une *« double corvée »*.

« DEVOIR D'HOSPITALITÉ »

On rit, mais on partage aussi la solennité du moment. Pierre Aidenbaum s'adresse aux deux parrains : *« Me Bougeard, M. Breteau, acceptez-vous d'être marraine et parrain de M. Amar Meradi ici présent ? »*. *« Oui ! »*. *« Par cet acte d'engagement en mairie, vous aidez M. Mera à retrouver son droit républicain à la citoyenneté. »*

Il se tourne vers le grand Algérien en manteau noir. *« M. Meradi, par votre demande de parrainage, vous nous permettez de respecter notre devoir d'hospitalité et de solidarité nationale. Bienvenue en France et félicitations ! »*. Longue salve d'applaudissements, embrassades. Reste pourtant l'essentiel : faire vivre ces baptêmes. Pour Me François Breteau, avocat attitré de l'association Droit au logement, *« ce sera surtout apporter l'aide juridique dont il va certainement avoir besoin. »*. Marion Bougeard, jeune journaliste de vingt-quatre ans, jusque-là sans activité militante, y voit plus encore : *« Amar vivait terré chez lui. Il ne côtoyait personne d'autre que sa mère. Au début, on a même pensé que c'était elle qui était sans papiers car lui, on ne le voyait jamais. Alors bien sûr, ce parrainage sera l'occasion pour lui d'obtenir une aide, un soutien. Mais cette initiative permet surtout que nous nous rencontrions, qu'ils cessent d'être des parias dans notre pays. »*

Et Amar, encore crispé, de sourire : *« Moi, je suis venu ici pour aider ma mère. Elle est régulière, mais depuis la mort de mon père, elle est seule, et avec ce qui se passe là-bas, elle ne veut pas rentrer. C'est pour ça que je suis là. Alors ce certificat, même si ce n'est pas comme avoir des papiers, ça me donne un peu d'espoir. »*

Sur l'estrade, Pierre Aidenbaum explique lui aussi ses motivations. Non, il ne sera *« jamais complice de cette législation qui, en voulant nous obliger à établir des fichiers municipaux, porte atteinte à la liberté des étrangers, mais aussi des Français qui les accueillent »*. *« Mon rôle de maire s'entend exactement dans l'autre sens,* poursuit le maire du 3e arrondissement, également président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). *C'est aider à une politique intelligente de l'immigration. C'est respecter le droit d'asile, le droit de vivre en famille. (...)C'est présumer la volonté d'intégration et non la fraude. »*

Tout le week-end, cinquante baptêmes républicains ont été ainsi célébrés, à Paris mais aussi Nanterre (Hauts-de-Seine), Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Gentilly (Val-de-Marne) et Juvisy (Essonne). Une dizaine d'autres communes s'apprêtent à en faire de même dans le courant du mois.

Nathaniel Herzberg

Parents et enseignants manifestent contre les suppressions de postes

LA PRÉPARATION de la carte scolaire de la prochaine rentrée, qui prévoit des suppressions de postes dans les écoles et les collèges, provoque de nombreuses protestations. Entre quatre et six mille enseignants et parents ont défilé, samedi 9 février, à Quimper (Finistère) et plusieurs centaines à Vannes (Morbihan), Lille (Nord), Toulouse (Haute-Garonne), Auch (Gers), Tarbes (Hautes-Pyréennes), Auxerre (Yonne) et dans le Tarn. Alors qu'une *« opération collège mort »* était organisée à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), des parents ont occupé une école maternelle à Valmont, près de Fécamp. A Chambéry (Savoie), des maîtres-auxiliaires ont bloqué des TGV. A Besançon, l'occupation de l'inspection d'académie, qui durait depuis le 31 janvier, s'est achevée après l'annonce du maintien de dix postes sur les quarante-huit qui devaient être supprimés dans le Doubs.

MM. Toubon et Mancel répondent à M. Jospin sur l'abus de biens sociaux

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, Jacques Toubon, a estimé, samedi 9 février, que les propos de Lionel Jospin sur l'*« enterrement »* des affaires judiciaires concernant les partis au pouvoir (*Le Monde* daté 9-10 février), *« ne relèvent pas d'une conception respectueuse et sereine de la justice, mais d'une volonté de mêler la justice à une campagne préélectorale »*. Pour M. Toubon, *« non content d'organiser, il y a un an, une pétition pour influencer la Cour de cassation, saisie du cas de M. Emmanuelli, le premier secrétaire du PS propose maintenant de ne pas respecter la jurisprudence de la Cour suprême, contrairement aux principes qui fondent notre Etat de droit »*. Dimanche 9 février, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a estimé que M. Jospin ne manquait *« ni de culot ni d'inconscience »* dans sa critique de l'arrêt de la Cour de cassation restreignant l'abus de biens sociaux.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : le lait en poudre maternisé Lémiel deuxième âge** vendu en boîte de 1 000 grammes et portant le numéro JD2 a été retiré du marché à la demande du secrétariat d'Etat à la santé. Fabriqué par la société Milupa, ce lait est soupçonné d'avoir provoqué des cas de salmonellose chez des nourrissons (*Le Monde* du 4 février). Les pouvoirs publics recommandent également aux parents de ne plus utiliser les boîtes de 400 grammes et 1 000 grammes de Milumel deuxième âge dont la date limite d'utilisation est fixée aux 24 et 25 février 1998.

■ **VIOLENCE : un jeune homme a été grièvement blessé par balle** alors qu'il traversait un square d'un quartier défavorisé de Châtellerault (Vienne), dimanche 9 février. Abdelhakrim Naïn, un lycéen de dix-huit ans, a été blessé à l'abdomen d'un coup de feu tiré depuis un immeuble voisin. Ses jours ne sont pas en danger. La police a interpellé un jeune homme.

■ **INTERPELLATION : un garçon et une fille d'une vingtaine d'années ont été blessés par balles**, dimanche 9 février, à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), par des gardiens de la paix qu'ils tentaient de percuter au volant d'une voiture volée. Les deux jeunes ont été hospitalisés et placés en garde à vue.

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

PROJET DE LABORATOIRE SOUTERRAIN PRÉSENTÉ PAR L'ANDRA

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté interpréfectoral des Préfets de la MEUSE et de la HAUTE-MARNE du 31 Janvier 1997, *il sera procédé conjointement du LUNDI 3 MARS 1997 au VENDREDI* 2 MAI 1997 INCLUS, à trois enquêtes publiques :

• préalable à l'autorisation d'installation et d'exploitation d'un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où seraient susceptibles d'être stockés ou entreposés les déchets radioactifs sur le territoire de la commune de *BURE (MEUSE)* au lieudit "Voie Gasselle" ;

• préalable à l'autorisation de réalisation d'un certain nombre d'ouvrages, de travaux et d'activités soumis aux dispositions de l'article 10 de la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 ;

• préalable à la délivrance, au nom de l'Etat, du permis de construire les bâtiments nécessaires au projet de laboratoire souterrain,

sur le territoire des communes suivantes :

1° - autorisation d'installation et d'exploitation

EN MEUSE : ABAINVILLE, BAUDIGNÉCOURT, BIENCOURT-SUR-ORGE, BONNET, *BURE*, CHASSEY-BEAUPRÉ, COUVERTPUIS, DAINVILLE-BERTHELÉVILLE, GONDRECOURT-LE-CHATEAU, HORVILLE-EN-ORNOIS, HOUDELAINCOURT, MANDRES-EN-BARROIS, MONTIERS-SUR-SAULX, RIBEAUCOURT, SAINT-JOIRE.

EN HAUTE-MARNE : AINGOULAINCOURT, CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, ÉCHENAY, EFFINCOURT, EPIZON, GERMAY, GERMISAY, GILLAUME, LEZÉVILLE, MONTREUIL-SUR-THONNANCE, NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT, OSNE-LE-VAL, PANCEY, PAROY-SUR-SAULX, POISSONS, SAILLY, SAUDRON, THONNANCE-LES-MOULINS.

2° - Autorisation au regard de la loi sur l'eau

EN MEUSE : BIENCOURT-SUR-ORGE, BURE, COUVERTPUIS, DAMMARIE-SUR-SAULX, MANDRES-EN-BARROIS, MORLEY, *RIBEAUCOURT*.

EN HAUTE-MARNE : CIRFONTAINES-EN-ORNOIS, GILLAUME, SAUDRON.

3° - Permis de construire

EN *MEUSE : BURE.*

Les dossiers relatifs aux trois demandes sus-énumérées, ainsi que les registres d'enquête, seront déposés :

— à la Préfecture de la HAUTE-MARNE et à la Préfecture de la MEUSE.

— à la Sous-Préfecture de SAINT-DIZIER et à la Sous-Préfecture de COMMERCY.

où le public pourra les consulter et consigner ses observations dans les registres, durant toute cette période, du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (sauf jours fériés).

En outre et pour la demande d'autorisation dans le périmètre duquel elles se situent, les mairies listées ci-dessous ouvriront au public pour ces enquêtes aux jours et heures suivants (sauf jours fériés) :

HAUTE-MARNE

• AINGOULAINCOURT	Mercredi et Samedi de 14h à 16h
• CIRFONTAINES-EN-ORNOIS	Mardi de 14h30 à 18h30 Vendredi de 18h à 20h
• *ECHENAY*	*Mardi de 16h15 à 18h30* Jeudi de 9h à 12h
• EFFINCOURT	Mardi et Vendredi de 9h à 11h30
• EPIZON	Mercredi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 15h à 17h *Samedi de 10h à 12h*
• GERMAY	Mercredi de 14h30 à 17h
• GERMISAY	Mardi de 10h à 12h
• GILLAUME	Lundi de 13h15 à 16h
• LEZEVILLE	Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
• MONTREUIL-SUR-THONNANCE	*Mardi et Vendredi de 18h à 19h30*
• NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT	Mardi et Vendredi de 14h à 19h
• OSNE-LE-VAL	Mardi et Vendredi de 15h à 19h Samedi de 9h à 12h
• PANCEY	Mardi de 13h15 à 16h Samedi de 8h30 à 10h
• PAROY-SUR-SAULX	Lundi de 14h à 18h Samedi de 14h30 à 17h30
• *POISSONS*	*du Lundi au Samedi de 10h à 12h*
• SAILLY	Mercredi de 13h15 à 18h
• SAUDRON	Jeudi de 13h à 18h Samedi de 9h à 12h
• THONNANCE-LES-MOULINS	Mardi de 9h à 12h

MEUSE

• ABAINVILLE	Mardi de 15h à 17h30 *Jeudi de 17h à 19h* les Samedis 15 Mars et 5 avril de 9h à 12h
• BAUDIGNECOURT	Vendredi de 16h à 19h
• BIENCOURT-SUR-ORGE	Lundi et Jeudi de 13h30 à 18h *Samedi de 10h à 12h*
• BONNET	Lundi de 10h à 12h Jeudi de 11h à 12h
• BURE	Mardi de 9h à 11h Vendredi de 18h à 20h
• *CHASSEY-BEAUPRÉ*	*Jeudi de 15h à 19h* Vendredi de 15h à 19h
• COUVERTPUIS	Lundi de 18h à 19h Jeudi de 13h30 à 15h30
• DAINVILLE-BERTHEVILLE	Mardi de 10h à 12h Vendredi de 9h à 15h30
• DAMMARIE-SUR-SAULX	Mardi et Jeudi de 18h à 19h Samedi de 10h30 à 12h
• *GONDRECOURT-LE-CHATEAU*	du Lundi au Vendredi de 11h à 12h et de 16h à 18h Samedi de 11h à 12h
• HORVILLE-EN-ORNOIS	Mercredi de 9h30 à 15h30
• HOUDELAINCOURT	Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h les Samedis *15 Mars et 5 Avril* de 14h à 18h
• MANDRES-EN-BARROIS	Jeudi de 9h à 12h Samedi de 10h à 12h
• MONTIERS-SUR-SAULX	du Lundi au Vendredi de 9h à 11h30 Vendredi de 17h30 à 18h30
• MORLEY	Lundi et Jeudi de 9h à 12h
• RIBEAUCOURT	Mardi de 10h à 12h *Samedi de 11h à 12h*
• SAINT-JOIRE	Lundi de 14h à 18h Jeudi de 14h à 18h30

La commission d'enquête est composée ainsi qu'il suit :

Membres titulaires :

– M. Jean PRONOST, expert près la Cour d'Appel de PARIS, Président,
– M. Claude POURCEL, consultant en génie industriel,
– M. *André PROU, ancien ingénieur des T.P.E.*
– M. Dominique THIÉBAUD, ingénieur chargé des problèmes d'environnement.
– M. Pierre BOIRON, ingénieur retraité de l'industrie nucléaire, président suppléant en cas d'empêchement de M. PRONOST.

Membres suppléants :

– *M. Jean HOFFMAN*, retraité S.N.C.F.,
– M. Pierre RÉVOL, ingénieur géologue et pédologue.

Le *public pourra adresser ses observations écrites au président de la* commission d'enquête pour le projet de laboratoire souterrain de recherches - site Est - B.P. 543 - 55013 BAR-LE-DUC CEDEX (tél. : 03.29.45.56.33 - fax : *03.29.45.39.17*).

En outre les observations du public seront reçues personnellement par la commission d'enquête *(ou par certains de ses membres) lors de permanences qu'elle* tiendra selon le calendrier suivant :

– Mairie de POISSONS (HAUTE-MARNE) : le mercredi 5 mars 1997 de 10 heures à 12 heures
– Préfecture de CHAUMONT : le samedi 8 mars 1997 de 14 heures à 17 heures
– *Mairie d'OSNE-LE-VAL (HAUTE-MARNE) : le vendredi 14 mars 1997 de* 15 heures à 18 heures
– Sous-Préfecture de SAINT-DIZIER : le samedi 22 mars 1997 de 14 heures à 17 heures
– Mairie de GONDRECOURT-LE-CHATEAU (MEUSE) : le jeudi 27 mars 1997 *de 16 heures à 18 heures*
– Préfecture de BAR-LE-DUC : le samedi 5 avril 1997 de 14 heures à 17 heures
– Sous-Préfecture de COMMERCY : le samedi 12 avril 1997 de 14 heures à 17 heures
– Mairie de BURE (MEUSE) : le mardi 15 avril 1997 de 9 heures à 12 heures
– Mairie de NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT (HAUTE-MARNE) : le mardi 22 avril 1997 de 14 heures à 17 heures
– *Mairie de MONTIERS-SUR-SAULX (MEUSE) : le lundi 28 avril 1997 de* 9 heures à 11 heures 30.

Une copie des rapports et conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes, en Préfectures de la HAUTE-MARNE et de la MEUSE, en Sous-Préfectures de SAINT-DIZIER et COMMERCY, ainsi que dans chacune des communes où aura été déposé un dossier d'enquête.

Rapport et conclusions seront communicables à quiconque en fera la demande au Préfet de la MEUSE - Direction des Libertés Publiques et de la Réglementation - *Bureau de l'Environnement et* de l'Urbanisme.

DISPARITIONS

■ **ALLAN EDWALL**, comédien, metteur en scène et écrivain suédois, connu à l'étranger pour avoir tourné dans plusieurs films d'Ingmar Bergman, est mort, vendredi 7 février, à Stockholm, à l'âge de soixante-douze ans. Cet acteur, l'un des plus connus des Suédois, est mort à l'hôpital Karolinska des suites d'une longue maladie, qui s'était aggravée en janvier, l'obligeant à interrompre la représentation d'une pièce dans le théâtre qu'il avait fondé en 1986, Brunnsgatan Fyra, à Stockholm. Après avoir suivi des cours à l'école des comédiens de Dramaten, le théâtre le plus connu de Suède, Allan Edwall avait mené une carrière sur scène, notamment sous la direction d'Alf Sjoeberg, dans des comédies télévisées et au cinéma. Ingmar Bergman avait fait appel à lui pour jouer notamment dans *Les Communiants* et dans *Fanny et Alexandre*. Allan Edwall avait aussi mis en scène de nombreuses pièces et réalisé quelques films.

■ **RAY DALTON**, ancien pilier de l'équipe de Nouvelle-Zélande de rugby, est mort à Auckland des *suites d'un cancer* à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ray Dalton *avait été le vice-capitaine des All* Blacks lors de la tournée en Afrique *du Sud* en 1949 conclue par quatre défaites en quatre test-matches. Il était aussi le père d'Andy Dalton, talonneur et capitaine des All Blacks au milieu des années 80.

NOMINATIONS

LOGEMENT

Bertrand Schwerer, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement, en remplacement d'Olivier Debains, nommé chargé de mission auprès de M. Périssol.

[Né le 26 juin 1946 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Bertrand Schwerer est titulaire d'une maîtrise de droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. D'abord commissaire de la marine nationale, il a été détaché à la Cour des comptes en novembre 1984. D'avril 1993 à mai 1995, Bertrand Schwerer a été chargé de mission auprès de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Depuis mai 1995, il a été successivement conseiller technique, puis chargé de mission auprès de Jacques Barrot, ministre du travail.]

THÉÂTRE

Le metteur en scène **Jean-Claude Fall** a *été nommé* directeur du centre dramatique national-*Théâtre des Treize-Vents* de Montpellier par Philippe Douste-Blazy, *ministre de la culture, jeudi* 6 février. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1998 et remplacera le metteur en scène **Jacques Nichet**, nommé, lui, directeur du Centre dramatique national de Toulouse. Jacques Nichet succédera le 1er janvier 1998 à Jacques Rosner, atteint par la limite d'âge.

[Né en 1947 en Tunisie, Jean-Claude Fall est licencié en économie politique. Il a fondé et dirigé le Théâtre de la Bastille de 1982 à 1988, puis le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, à partir de 1989.]

[Né en 1942 à Albi, Jacques Nichet est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. En 1964, il a fondé le Théâtre de l'Aquarium, une troupe universitaire qui est devenue professionnelle en 1970 et s'est installée à la Cartoucherie de Vincennes en 1972. En 1986, Jacques Nichet a pris la direction du Centre dramatique national des Treize-Vents de Montpellier. En 1990, il a créé – avec le traducteur et universitaire Jean-Michel Desprats – la Maison Antoine-Vitez, centre international de traduction théâtrale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 7 février sont publiés :

● ***Accords internationaux*** :

Une loi autorisant l'approbation de la *convention entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse* relative au service militaire des *doubles nationaux* ;

Une loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République Argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre ;

Une loi autorisant la ratification de la convention relative à l'admission temporaire ;

Une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Hongkong sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ;

Une loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil fédéral suisse agissant au nom des cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura, sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux.

● **Concours** : un arrêté relatif au concours national de la Résistance et de la déportation ouvert chaque année aux élèves des collèges et des lycées.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Luana Cécile MORTAIGNE,

née à Cabrobó (Brésil), le 9 août 1996, est arrivée au 23 rue des Martyrs, Paris-9e, pour la plus grande joie de sa mère,

Véronique MORTAIGNE,
de sa famille et de ses amis, ici et dans le monde.

M. Lionel GOSSET
et
Mme, née Sophie SELIGMANN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

François.

Paris, le 2 février 1997.

Adoptions

Catherine FROT
et
Michel COUVELARD

ont la joie d'annoncer l'arrivée chez eux de

Suzanne,

née le 11 octobre 1996.

Décès

– Serge Calligaris,
Corine Calligaris.
Toute la famille Calligaris, parenté et amis,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Marius CALLIGARIS,

survenu le 7 février 1997, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne, à Roanne (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, boulevard Baron-du-Marais,
42300 Roanne.

– *On nous prie d'annoncer le décès,* après une bataille courageuse contre le cancer, de

Elspeth Ann EVANS,

« Aesthete » au musée Victoria-et-Albert, à Londres, et de la Galerie nationale des portraits de Londres.

L'office religieux aura lieu en la chapelle du cimetière Putney Vale, à *Londres SW15, le lundi 17 février 1997*, à 13 h 15, suivi de l'inhumation.

Renseignements :
(00-44) 171-387-6075.

– *Le président,*
Marc Fumaroli, de l'Académie française.
Et le conseil d'administration de la Société des amis du Louvre,
font part avec une immense tristesse du décès de

René HUYGHE,
de l'Académie française,
professeur au Collège de France,
administrateur de la société
depuis 1937.

(*Le Monde* du 7 février.)

– Sa famille et ses amis
ont le regret de faire part de la disparition de

Mme Frédéric PELZER,
née Juliette BLANCHET,
croix de guerre 1944,

décédée le 4 février 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

Frédéric PELZER,
croix de guerre 1944,

décédé le 10 mars 1977.

12, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 6 février 1996,

Agnès DELPECH

nous quittait dans sa vingt-neuvième année.

Elle reste très présente dans nos mémoires et dans nos cœurs.

– Ils sont partis trop tôt,

Jeannette VOLOCH,
dite NETTY,

il y a trente-cinq ans,

Oscar VOLOCH,
dit CHICOU,

il y a vingt ans.

Thèses

– **René Lesclous** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire intitulée « Genèse et évolution des sites producteurs d'aluminium – Essai d'interprétation des choix stratégiques de Pechiney et de leur mise en œuvre (1893-1972) », le *17 février, à 14 heures, salle 524*, 5e étage, Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6e. Le jury sera composé de MM. P. Fridenson, directeur de thèse, P. Grou, M. Laparra, J. Malézieux, H. Morsel.

ÉCONOMIE La chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et la Ville de Paris doivent lancer, mardi 11 février, un comité et une griffe, « Signé Paris », afin de soutenir l'artisanat et le commerce de luxe dans la capitale. ● LES MÉTIERS ET LES BOUTIQUES de produits d'excellence comme la joaillerie, la verrerie, l'ébénisterie ou la mode ont fait la réputation de Paris, mais sont en perte de vitesse. ● LES MARCHÉS A L'EXPORTATION, où pourtant les produits parisiens à forte valeur ajoutée ont la meilleure réputation, deviennent de plus en plus difficiles à conquérir pour des entreprises petites et moyennes qui manquent de moyens et de contacts. ● LA GRIFFE ET L'ORGANISATION « Signé Paris » devraient faciliter les activités et les démarches des artisans et des commerçants. Une centaine de PME devraient y adhérer.

Paris souhaite relancer le commerce et l'artisanat de luxe

Une centaine de petites et moyennes entreprises de la capitale, spécialisées dans la fabrication et la vente de produits d'excellence, vont pouvoir bénéficier d'une griffe, « Signé Paris », afin de leur permettre d'améliorer leurs activités

DANS LE SECRET des arrière-cours de la capitale se perpétue la tradition du bel ouvrage qui a fait la réputation de Paris. Ébénistes d'art, joailliers, bottiers, modistes ou maîtres verriers, ils sont connus des amateurs de raffinement, mais ce cercle de connaisseurs est trop restreint et, d'année en année, on voit se réduire le nombre des ateliers et des boutiques d'excellence. Le faubourg Saint-Antoine compte dix fois moins d'ébénistes qu'il y a trente ans. Les sertisseurs et les gainiers se font rarissimes. Aussi la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et la Ville de Paris ont-elles décidé de s'associer pour donner un coup de main à ces maîtres du chef d'œuvre et de lancer, mardi 11 février, un comité et une griffe « Signé Paris » pour leur permettre de se faire connaître au-delà des frontières.

Le handicap de la toute petite entreprise tient au fait que ses animateurs sont dévorés par leur art et par les embûches du quotidien. Manuel Bénétreau et Romain Said ont repris le joaillier Arnould en 1988. Ils ont développé une collection de bijoux contemporains et ont emménagé à une adresse prestigieuse dans le boulevard Saint-Germain. Ces efforts ne suffisent plus. *« Nous nous sommes aperçus que le luxe parisien était en perte de vitesse en France au moment où son aura dans le monde brille de façon exceptionnelle »*, explique Manuel Bénétreau.

Ce n'est pas avec un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs et cinq salariés dont un coursier qu'il est possible de faire connaître à Tokyo la collection Art déco que la maison Arnoult a ressortie de ses cartons. *« Il me faut réserver un vol, un hôtel, un coffre-fort et payer une assurance, puis remonter la cinquième avenue à New York avec une mallette pleine de bijoux en étant sûr que je vais rencontrer les personnes capables de nous faire connaître outre-Atlantique. Impossible de répéter cet investissement souvent »*, regrette M. Bénétreau.

PRÉPARER L'AVENIR

Grace Correia en a eu assez de travailler comme styliste pour les plus grands noms de la haute couture. Elle a ouvert une boutique non loin des Invalides où elle vend un prêt-à-porter haut de gamme. Sa marque est prête à l'envol et elle aimerait l'implanter aux Etats-Unis ou en Italie. Mais voilà, elle n'aime que dessiner et coudre. *« Je ne suis pas mondaine et peu douée pour les relations publiques »*, reconnaît-elle. *« J'ai besoin qu'on le fasse à ma place »*.

Jérôme Cordié est ébéniste d'art dans le quinzième arrondissement. Restaurer le bureau d'ébène de Marcel Proust pour le Musée Carnavalet ne pose pas de problème. Il s'est spécialisé dans le galuchat, cette peau de squale ou de raie dure comme la nacre qui sert à habiller des meubles, des lampes ou des boîtes. Les clients ne sont pas nombreux à connaître cet art né au Japon du temps des samouraïs. Concevoir et réaliser une petite vitrine de démonstration gainée de galuchat bleu et argent coûte cher : 120 000 francs. *« Il ne faut pas que nous nous trompions de public »*, conclut M. Cordié.

Christiane et Philippe Andrieux ont eu le temps depuis 1972 de démontrer leur savoir-faire de maîtres verriers dans leur atelier de la Porte de Versailles. Ce verre aux 7 500 tons possibles, ils le gravent, le collent ou l'enchassent dans un cœur de plomb d'un millimètre trois quarts pour les particuliers comme pour les musées. Mais il faut préparer l'avenir. *« Nous rapprocher entre artisans d'art aiderait à faire muter nos métiers*, dit-il. *Avec Paco Rabane, nous avions conçu une robe en vitrail de 35 kilos évidemment impossible à porter, mais cette plaisanterie a permis de concevoir un vocabulaire de formes et de faire naître des idées »*.

UN SERVICE LOGISTIQUE

C'est à ce manque de moyens, de temps et de contacts que « Signé Paris » entend remédier. *« Nous allons regrouper une centaine de ces petites entreprises de cinq millions de francs de chiffre d'affaires en moyenne »*, explique Jacques Kuntz, président de la délégation de Paris de la chambre de commerce et d'industrie. *« Ils doivent être des créateurs d'un produit beau, incontesté, à forte valeur ajoutée et qui soit exportable. Leur siège social doit se trouver à l'intérieur du boulevard périphérique même si leurs ateliers peuvent être domiciliés à Melun »*.

« Signé Paris » sera un service logistique pour faciliter la participation à des salons à l'étranger et un regroupement d'experts pour conseiller une démarche de prospection à l'autre bout de la planète. Il éditera un annuaire bilingue, organisera des rencontres entre artisans mais aussi avec des acheteurs de grands magasins étrangers ainsi que des cours d'anglais à prix réduit. Les PME adhérentes auront l'assurance d'être payées par courrier électronique grâce au réseau World Trande Center et accèderont à Internet par le biais du serveur du ministère de la culture tant il est vrai qu'il s'agit de véritables *« trésors vivants »*.

Alain Faujas

Vives oppositions à la fermeture partielle de la raffinerie Shell à Berre

MARSEILLE
de notre correspondant

Le groupe pétrolier anglo-néerlandais Shell a annoncé, samedi 8 février, la réduction de plus de la moitié de la capacité de production de sa raffinerie de Berre-L'Étang (Bouches-du-Rhône). La production annuelle passera de 6,5 millions de tonnes à 3,5 millions et l'un des deux craqueurs catalytiques sera arrêté.

« C'est presque une bonne nouvelle », commente-t-on dans les milieux pétroliers locaux, où des rumeurs de fermeture totale de la raffinerie de Berre, qui emploit 450 personnes, circulaient depuis plusieurs mois. Les surcapacités de production en Europe imposaient aux groupes pétroliers d'envisager à terme la cessation d'activité d'une des cinq raffineries du sud-est de la France (Shell-Berre, Total-La-Mède, BP-Lavéra, Esso – Fos-sur-Mer et Elf-Feyzin).

« HÉRÉSIE ÉCONOMIQUE »

Les élus des communes du pourtour de l'étang de Berre réagissent vivement à ce choix industriel qui pourrait provoquer la suppression de 100 à 150 emplois bien qu'au siège de l'entreprise on indique que rien n'est arrêté à propos des effectifs. Le maire (divers gauche) de Berre-L'Étang, Serge Andréoni, qualifie la décision de Shell d'*« inacceptable et scandaleuse dans un département qui se désertifie sur le plan industriel »*. En première ligne de la croisade pour la sauvegarde de la raffinerie, M. Andréoni, épaulé par l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, va demander au gouvernement que le ministère de l'industrie refuse son agrément à cette réduction de capacité de l'unité de Berre. *« L'indépendance énergétique de la France a un coût qu'il faut assumer »*, commente-t-il.

De son côté, la CGT parle d'*« hérésie économique »*. Sur la base des résultats d'une récente expertise financière réclamée par le comité d'établissement, Patrick Sciurca, délégué CGT, note que *« les résultats de la raffinerie sont très bons »*, contrairement à ce qu'affirme le groupe Shell, pour lequel Berre serait la moins rentable de ses raffineries européennes. Les syndicats déplorent que la France doive contribuer à la réduction des surcapacités européennes alors que *« notre pays importe des produits pétroliers finis »*.

Les conséquences sur le fonds de péréquation de la taxe professionnelle – 130 millions de francs majoritairement payés par les entreprises de pétrochimie – sont pour l'instant inconnues. Réparti entre les communes sur le territoire desquelles vivent les salariés de la raffinerie et les communes « pauvres » des Bouches-du-Rhône, ce fonds géré par le conseil général permet aux municipalités de boucler leur budget. Sa diminution pourrait mettre en péril l'équilibre budgétaire des petites communes où cette manne équivaut à l'ensemble du produit fiscal.

Le complexe pétrochimique de Shell attenant à la raffinerie de Berre, l'un des plus importants de l'Europe du Sud avec 1 500 salariés, ne sera pas touché par la réduction d'activité de la raffinerie. Alliée à Montedison, Shell va, dans les deux années à venir, investir 1 milliard de francs pour doubler sa production de polypropylène, actuellement de 140 000 tonnes par an.

Luc Leroux

Des associations culturelles bretonnes demandent une réforme de la Constitution

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS culturelles bretonnes, réunies samedi 8 février à Ploërmel (Morbihan), ont demandé que soit mise en oeuvre *« sans tarder »* une réforme de la Constitution permettant à la France de signer la charte européenne des langues et cultures régionales. Dans une motion adoptée à l'unanimité, ces associations ont exprimé *« leur consternation devant la récente prise de position du Conseil d'Etat concluant à l'impossibilité pour la France de signer la charte européenne des langues et cultures régionales »*. Dans un arrêt récent, le Conseil d'Etat avait estimé que la signature par la France de cette charte était incompatible avec le nouvel article 2 de la Constitution, voté en 1992 à Versailles et stipulant que *« le français est la langue de la République »* (*Le Monde* du 7 février).

■ **GIRONDE** : Le district sud du bassin d'Arcachon vient de lancer les travaux de construction d'un centre de valorisation multidéchets sur la commune du Teich (Gironde). Prévu pour entrer en fonction à l'été 1997, ce centre, unique en France, doit accueillir les déchets verts, les déchets ostréicoles (algues, moules, huîtres, varech) et les déchets de démolition des collectivités locales et des entreprises du bassin d'Arcachon.

Karel Van Miert, arbitre des concurrences

L'unification de l'espace économique européen exige l'application de règles du jeu strictes en termes de compétition. Le commissaire belge y veille scrupuleusement depuis quatre ans

LES apparences sont trompeuses. Cet homme souriant, à la silhouette juvénile, simple, discret, presque modeste, est un personnage redoutable : le Belge Karel Van Miert, commissaire européen chargé de faire respecter le libre jeu de la concurrence au sein du marché unique, tient dans ses mains le sort d'entreprises importantes et donc de milliers d'emplois. Ainsi, ses rappels à l'ordre, en décembre 1996, après l'annonce de la reprise de Thomson par le Groupe Lagardère, ont-ils certainement pesé dans la décision du gouvernement de suspendre l'opération.

Les pouvoirs considérables que détient la Commission et qu'exerce sous son contrôle M. Van Miert sont inscrits dans le traité de Rome. Il s'agit de faire la chasse aux cartels et autres ententes illicites, d'empêcher les abus de positions dominantes, de progressivement réduire le champ d'action des monopoles qui freinent l'ouverture des marchés et d'encadrer au plus juste les aides d'Etat.

« *Un portefeuille très visible et très délicat* », constate un banquier parisien familier de ces dossiers. Un euphémisme ! Il faut à la fois résister aux pressions, innombrables, et dans l'autre sens prendre garde de ne pas sombrer dans l'intégrisme juridique. « *Lâcher ce qu'il faut pour éviter que ça ne casse politiquement* », précise ledit banquier. Longtemps la Commission s'était acquittée de cette tâche en limitant aux cas les plus extrêmes ses interventions.

Vint le projet de marché unique. L'Irlandais Peter Sutherland puis le Britannique Leon Brittan, les prédécesseurs immédiats de M. Van Miert, tous les deux ultra-libéraux, n'eurent aucun mal à convaincre Jacques Delors, alors président de la Commission (durant dix ans, de 1985 à 1995), qu'il n'était pas pensable de créer un espace économique réellement unifié sans appliquer des règles du jeu strictes en termes de concurrence. La faire respecter devenait aussi vital que la suppression des barrières tarifaires, l'harmonisation des règles techniques ou la stabilité des changes.

M. Sutherland avait la religion de la concurrence, ce qui bousculait des habitudes, mais personne lui reprocha un manque d'objectivité. En revanche, Sir Leon Brittan fut parfois perçu comme plus partisan, résolument anglo-saxon dans ses préférences. Son refus de donner le feu vert à la prise de contrôle du constructeur d'avions canadien De Haviland par le groupe franco-italien ATR fut contesté comme une erreur stratégique révélant son absence d'intérêt pour la montée en puissance d'une Europe industrielle face aux Etats-Unis. Bref, au moins en France, la décision prise par le président Delors, en janvier 1993, de confier le portefeuille de la concurrence au Belge Van Miert rassura. On allait pouvoir s'entendre, parler le même langage avec ce socialiste bon teint !

De fait, le nouveau promu présentait un profil bien différent de ses prédécesseurs. Idéologue, certes, mais de gauche. Il est né en 1942, à Turnhout, dans le Limbourg, une province de la Flandre profonde, rurale et minière, loin des métropoles historiques telles Bruges, Anvers ou Gand. Sa famille était modeste, et le jeune Karel dut travailler à seize ans avant de reprendre ses études. Militant de la première heure, M. Van Miert fit une carrière rapide au sein du Parti socialiste : coprésident avec André Cools (le leader wallon assassiné en 1987 dans des conditions qui n'ont toujours pas été élucidées). Il devint, après la division du parti en 1978, le président de la composante flamande, le SP ou Socialistische Partij.

Chef d'un parti minoritaire en Flandres, où dominent les démocrates-chrétiens du CVP, il s'y fit remarquer par son intérêt pour les grands dossiers internationaux, critiquant durement l'engagement de la Belgique en faveur du régime du président zaïrois Mobutu et, surtout, fidèle à la tradition pacifiste flamande, dénonçant le déploiement des missiles Pershing en Belgique, décidé dans le cadre de l'OTAN pour répondre à la menace des SS 20 soviétiques.

François Mitterrand était favorable à cette riposte occidentale et apporta son soutien public au gouvernement conservateur belge de Wilfried Martens, comme il l'avait fait au profit de Helmut Kohl au Bundestag. « *François Mitterrand venait nous embêter. Van Miert, qui n'est pas du genre à se laisser impressionner, réagit avec énergie contre ce message de soutien* », raconte Freddy Willockx, ancien ministre, aujourd'hui député européen (SP).

C'EST à la faveur d'un changement de coalition gouvernementale en Belgique (les socialistes prenant la place des libéraux auprès des démocrates-chrétiens) que M. Van Miert remplaça à la Commission, début 1989, le libéral flamand Willy De Clercq. Outre-Quiévrain, le poste de commissaire est considéré comme équivalant à un maroquin ministériel et intervient donc dans le partage des portefeuilles entre les partis au pouvoir. Par goût pour les affaires internationales, par conviction européenne (il avait siégé au Parlement de Strasbourg de 1989 à 1985), l'ex-président du SP opta sans hésiter pour le « Berlaymont », le siège de la Commission.

Commençait alors la seconde présidence Delors : la relance de la construction européenne grâce à la mise en œuvre du « grand marché de 1993 » était en bonne voie ; jamais la Communauté n'avait autant attiré l'attention ; elle était populaire dans l'opinion...

Le temps est venu de faire une incursion dans les « affaires », qui, florissant en Belgique comme en France, ont bien failli rattraper le tout nouveau commissaire. Pour obtenir l'achat d'hélicoptères par l'armée belge, la firme italienne Agusta arrosa largement plusieurs partis politiques, notamment les socialistes flamands. Willy Claes, qui à l'époque de ces manœuvres délictueuses était ministre des affaires économiques, fut contraint de démissionner de son poste de secrétaire général de l'OTAN.

Le même sort ne guettait-il pas Karel Van Miert, dont le trésorier du SP affirmait qu'il avait été mis au courant de l'offre d'Agusta en même temps que les autres dirigeants ? « *Il y a eu maldonne en ce qui me concerne : je n'étais déjà plus président du parti au moment des faits et j'ignorais complètement cette histoire. Tous l'ont ensuite reconnu* », se défend le commissaire, encore amer de ne pas avoir été dédouané avec plus de célérité par « *ceux qui savaient* », autrement dit ses collègues de l'éxécutif du parti. « *Ce n'est évidemment pas un homme dominé par le mobile de l'argent* », note Etienne Davignon, le président de la Société générale de Belgique, lui-même ancien vice-président de la Commission, pour résumer ses sentiments.

> « Socialiste, mais aussi européen de la première heure, Van Miert a accepté les conséquences de ses choix, après avoir constaté que l'organisation de l'espace européen, avec ses aides publiques et ses monopoles, constituait un obstacle à la construction communautaire »

Début 1989, donc, M. Van Miert se retrouve commissaire chargé de la politique des transports, jouant ainsi un rôle actif dans l'adoption de la série de décisions – on parle de « *paquets* » – programmant la libéralisation graduelle du trafic aérien. Au titre de commissaire au transport, il lui revint déjà d'encadrer les aides accordées au niveau national pour sauver Air France de la déroute. Paris râle, déçu par ce socialiste qui semble se complaire dans la surenchère libérale !

« *C'est le problème classique de la relation entre ce que vous êtes et ce que vous faites. Socialiste, mais aussi européen de la première heure, Van Miert a accepté les conséquences de ses choix, après avoir constaté que l'organisation traditionnelle de l'espace européen, avec ses aides publiques excessives et ses monopoles inefficaces, constituait un obstacle à la construction communautaire* », explique le vicomte Davignon.

Familier de ce genre de dilemme, Jacques Delors comprend la démarche de son collègue Van Miert, avec lequel, au reste, il entretient des relations de grande confiance. C'est lui qui, en 1993, le choisit pour prendre en charge les affaires de concurrence. Un choix dont il n'aura qu'à se féliciter et que confirmera en 1995 Jacques Santer, son successeur à la tête du collège européen.

« *Fais attention, Karel, tu vas devenir un libéral forcené* », lui a lancé un jour, plaisantant à peine, Herman de Croo, le président du Parti libéral flamand, qui, comme lui, donne cours à la VUB, l'Université « libre » flamande de Bruxelles, « *une activité à laquelle il tient beaucoup* ». Il vante son charisme, son caractère volontaire et équilibré. Freddy Willockx évoque son « *extraordinaire feeling politique, toujours très proche de la réalité* ».

Outre ce sens politique, son collègue, le commissaire finlandais Erkki Liikanen, souligne son indépendance, sa liberté de parole (« *pour un homme du Nord, il est très latin, il s'enflamme* ») et ses qualités de travailleur : « *Devant la Commission, il défend des positions motivées dans les moindres détails.* » Ce que complète Etienne Davignon : « *C'est un homme très attaché à ce qu'il fait, il est intéressé par la substance, veut connaître les enjeux. Il ne sera jamais le porte-parole d'une position qu'il ne comprend pas.* » Ce professionnalisme, les Français le lui reconnaissent volontiers. Avec une série de dossiers très lourds – Air France, Bull, le Crédit lyonnais, le Crédit foncier, la SFP, Thomson –, ils comptent parmi les « clients » les plus assidus de ses services ! « *Comme il est objectif, il n'est pas impossible de s'entendre avec lui. On ne peut pas lui reprocher de parti pris* », reconnaît un diplomate.

A Paris, cependant, on ne respecte pas toujours facilement la règle du jeu, manifestant à l'occasion – c'est toujours un diplomate français qui parle – cette condescendance anti-belge qu'on affectionne dans l'Hexagone. « *Un ministre comme Frank Borotra a du mal à comprendre qu'il ne puisse pas verser ses aides à l'industrie textile avant d'avoir le feu vert de la Commission. Et encore moins que la décision de Van Miert, s'agissant des entreprises importantes, puisse être négative, alors que, pourtant, il a déjà refusé des programmes de soutien du même ordre aux Belges, aux Allemands et aux Italiens.* »

DE fait, les rencontres avec le ministre français de l'industrie sont parfois animées : « *Quand lui hausse le ton, je fais de même* », résume M. Van Miert, racontant que son interlocuteur a d'abord cherché à lui « vendre » son plan textile comme une compensation à la dépréciation de la lire, puis, faute d'être convaincant sur ce terrain, comme une contrepartie à des créations d'emplois par les entreprises concernées... Alain Madelin, alors ministre des finances, n'appréciait apparemment pas la manière dont Edmond Alphandhéry, son prédécesseur à Bercy, avait négocié avec Bruxelles le dossier du Crédit lyonnais et a cherché à remettre en cause certains engagements pris. « *Il s'est permis de m'engueuler* », se souvient le commissaire encore médusé.

Pourtant, répétons-le, en dépit d'inévitables étincelles, le courant passe. On grogne, mais en concédant qu'il gère les dossiers en sachant adoucir les angles, face à une direction générale (la DG 4) « *de culture très germanique* ». On lui sait gré, à Paris, ainsi qu'au président Santer, d'avoir fait adopter une communication soulignant l'importance du concept de service public. Ce document, on s'en réjouit, sert de référence dans l'action quotidienne de la Commission. « *Il comprend mieux nos problèmes sur la poste, le ferroviaire, l'énergie, que des gens comme Bangemann, Monti ou Kinnock* (les commissaires chargés de l'industrie, du marché intérieur et des transports), *qui, eux, sont comme des électrons libres à Bruxelles* », affirme le diplomate déjà cité.

Les Français ne sont pas les seuls à traîner pour transmettre les informations, à mal accepter qu'une restructuration prise en charge par l'état implique, comme contrepartie, une réduction du périmètre d'activité. Les Italiens, les Allemands, les Espagnols, les Belges, eux aussi, ont souvent péché.

Phénomène récent, la Commission, qui ne connaît comme interlocuteur que les gouvernements, doit de plus en plus souvent faire face à la contestation des pouvoirs régionaux. La région wallonne vient de ressentir douloureusemnt le refus qu'a opposé M. Van Miert à son plan de sauvetage des Forges de Clabecq.

Kurt Biedenkopf, le ministre-président du Land de Saxe, a poussé l'audace à l'extrême en tentant de passer outre à la décision de Bruxelles d'amputer une subvention programmée en faveur de Volkswagen. La Commission n'a pas faibli et le gouvernement de Bonn a coupé court à la provocation. Nul n'ignore que la remise en cause de la politique de la concurrence sonnerait le glas du marché unique. Bon politique, Karel Van Miert peut faire preuve de souplesse, mais il n'a pas le droit de déplacer la ligne qu'impose le traité.

Philippe Lemaître
Dessin : Robert Wagt

Grâce au ciel, à Sokal et à ses pareils

par Michel Rio

PEUT-ÊTRE n'est-il pas tout à fait incongru qu'un auteur de fiction (je veux dire délibéré et content, et pas occulte ni honteux) fasse entendre un filet de voix dans une querelle où la « narration » semble jouer un rôle discutable.

Ce qu'il y a de plus délicieux dans le canular de Sokal, que j'approuve sans réserve, je le dis d'emblée pour mettre à l'aise, c'est qu'il ressemble fort à une épreuve classique de falsification parfaitement scientifique dans son esprit. Ici, il s'agit de falsifier l'énoncé d'un discours pour tester les critères de reconnaissance de sa validité. *[NDLR : professeur de physique à New York, Alan Sokal est parvenu, en 1996, à publier dans* Social Text *un article parodiant les thèses de cette revue, afin de dicréditer le relativisme post-moderniste qu'elle défend* (Le Monde *du 20 décembre 1996).]*

Si les tenants ordinaires du discours s'aperçoivent de la falsification (résulat aberrant : ce type se fout de notre gueule), c'est un point en faveur de la pertinence des critères. S'ils ne s'aperçoivent pas de la falsification (résultat correct : on publie), les critères sont tout ce qu'on veut, sauf pertinents. Ils peuvent ne pas exister du tout. D'où le soupçon élargi que le discours lui aussi est tout ce qu'on veut sauf scientifique et même valide.

Les efforts de la première moitié du siècle pour apporter aux disciplines de l'homme quelque chose de la « dureté » des sciences, du genre réfutabilité, falsifiabilité, preuve, prédictibilité, etc, ont eu à mon sens deux types d'héritage. Le premier, heureusement encore vivace, est la permanence, sinon de la lettre des théories élaborées à cette époque, du moins de leur état d'esprit général, mélange de modestie devant le fossé creusé entre l'humain et le naturel, le comportement et la matière, et d'acharnement à tenter de le combler dans la mesure du possible et de l'honnête. Le second, à peu près défunt, me semble une hypertrophie maladive du premier, une confusion aboutissant à une croyance, celle que la scientificité

> Il y a quelque désinvolture à venir déclarer à des gens qui ont voué leur existence à la recherche acharnée de la validation de la théorie par des millions de mesures, la preuve des faits et la sanction du réel : « Tout ça, c'est de la narration »

était venue, plus sans doute comme le Messie que par le calcul, dans les disciplines de l'homme.

D'où l'accouchement miraculeux de ce que Gardin a dénoncé à l'époque, avec une ironie opportune, comme *« le soufflé sémiotique »* dont l'albumine théorique prétendait, tout étant signe, opérer le décodage *« scientifique »* de tout et remplacer avantageusement l'épistémologie propre à chaque discipline. Comme tous les soufflés, celui-là s'est effondré de lui-même, laissant un certain nombre d'orphelins.

L'idée suivante, d'une géniale simplicité, a été de poser ni plus ni moins une égalité entre esprit de géométrie et esprit de finesse, à l'aide d'une double manipulation contradictoire que je n'oserais qualifier de dialectique : amollir (Bruno Latour dirait *« assouplir »*) les sciences dites *« dures »*, les littérariser en somme, les adjoindre à l'ensemble de la production humaine de *« mythes »* et de *« narrations »*, qui, on le sait bien, relèvent d'une sociologie culturelle, et, dans le même temps, une sorte de perméabilité familiale ou intraspécifique étant ainsi établie, faire un bruit, ou répandre une odeur, de science dure dans une nouvelle mère universelle et molle à coups de relativité, de mécanique quantique, de chaos, de théorème de Gödel, de calcul différentiel, de phénomènes rhizomateux – décorativisme qui tend à ranger les concepts scientifiques dans les panoplies de la rhétorique. Ce qui a inspiré à Isabelle Stengers la jolie expression de *« concepts nomades »*.

Je soupçonne hélas que ce qui est nomade est le terme, et non le concept, tout simplement parce qu'un concept scientifique recouvre quelque chose de si précis que sa substance exacte, sa *« dureté »*, sont tuées par le nomadisme. Et il n'en reste que la forme et le son, bref, le mot. On est allé, en analyse littéraire, jusqu'à parler d'entropie et de thermodynamique à propos de Lautréamont. Comme si, en jetant un sucre dans la mer, on espérait que l'eau va se cristalliser et pas le sucre fondre. Je ne vois pas le moindre rapport entre la relativité d'Einstein et le « relativisme » postmoderne, entre le principe d'incertitude de Heisenberg et l'incertitude « narrative » comme principe, entre le flou quantique et le flou méthodologique.

Littérarisation des sciences, emprunts décorativistes, il ne manquait plus que l'incursion créative d'une sorte de psycho-socio-philosophie culturelle dans le champ même, ainsi amolli, des sciences, pour que la boucle du ridicule et de la suffisance fût bouclée, ce qui nous a donné les *« mathèmes »* de Lacan ou Derrida revisitant les équations d'Einstein.

Il y a, au bas mot, quelque désinvolture ignorante et malpolie à venir déclarer à des gens qui ont voué leur existence entière à la recherche acharnée de la validation de la théorie par des millions de mesures, l'épreuve de l'expérience et la preuve des faits (qui, on le sait, sont têtus), par l'argument empirique, les succès de la prédiction, les applications concrètes d'une logique abstraite et plus généralement la sanction du réel : *« Tout ça, c'est de la narration. »*

La nature n'a pas attendu Newton ou la physique moderne pour pratiquer la gravitation et la nucléosynthèse. Je ne vois pas pourquoi la nucléosynthèse, parce qu'elle a des effets historiques, politiques et sociaux graves, serait une pure production de l'idéologie, par une sorte d'effet magique de contamination de la cause par la conséquence, à moins de soupçonner la nature d'être elle aussi une faiseuse de narrations. Pour prendre un exemple plus familier, plus manufacturé donc plus « humain », dans le fait que le beurre, avec un entêtement répréhensible, s'évertue à fondre à la chaleur et non au froid (ce qui serait une excellente révolution idéologique et narrative), on soupçonne, plutôt qu'un texte réactionnaire, une « réaction » de la matière (grasse).

La littérature, champ absolument justifié de l'imaginaire, de l'idéologie, de la narration pure, de l'expression plus ou moins déguisée d'un ego hypertrophié, cherche plus souvent la nouveauté, l'effet, le scandale, la publicité et le commerce que la vérité, même privée. Chose que personnellement je n'approuve pas, persuadé que la fiction doit être aussi, à sa manière propre, une terre d'élucidation, mais dont il m'est impossible de me servir pour lui faire une sorte de procès épistémologique, dans la mesure où, par définition, elle n'a à rendre aucun compte logico-scientifique.

Si cette prééminence de la nouveauté égocentrique sur la conformité empirique gagne les disciplines de l'homme, la chose est grave, parce que l'idéologie pure n'est plus contrainte, et qu'il n'est pas oiseux de reconnaître une parenté entre un chercheur ou une école avides de révolution théorique à tout prix et un pouvoir totalitaire, dont l'un des fondements essentiels est la manipulation de l'histoire. Décréter qu'on a trop avancé une théorie historique et qu'il serait bon à présent de soutenir le contraire, ce désir d'inédit, quel qu'en soit le motif, étant absous par l'idée de plus en plus répandue qu'en histoire rien n'est vrai ni faux, même sans rapport philosophique avec un révisionnisme criminel, présente des symptômes identiques.

Je conçois parfaitement que, dans les disciplines de l'homme, on soit bien souvent entre science et littérature, mais, ceci est capital, contraint et forcé, et non pas délibérément. L'entre-deux est tolérable comme maladie de « l'humain » à peu près obligatoire, mais ne l'est pas du tout comme méthode. C'est à la fois un renoncement et une malhonnêteté. Ou on choisit de se plier, évidemment dans toute la mesure d'un possible propre à chaque discipline, aux exigences de validation ou de renforts de l'hypothèse scientifique, et dans ce cas on peut maintenir l'appellation de « sciences humaines », ou bien les disciplines concernées retournent massivement dans le giron de la littérature, d'où elles sont sorties, la littérature ayant été longtemps le seul champ d'expression abstraite de l'expérience humaine.

> Il n'est pas oiseux de reconnaître une parenté entre un chercheur avide de révolution théorique à tout prix et un pouvoir totalitaire

Mais alors, Messieurs les imaginatifs, il faudra apprendre à écrire, car c'est aussi un champ poétique, c'est-à-dire musical. Là où le scientifique dit : plus de bruit que de sens, l'écrivain peut presque toujours ajouter : plus de bruit que de musique. Et, puisque j'en suis à la poétique, je trouve que le vocabulaire scientifique, outre sa qualité de signifier des concepts et des phénomènes précis, est aussi bien souvent beaucoup plus beau et évocateur que les bruyants gargarismes de l'ambition vague et de l'amphigouri. Il n'est que de comparer deux séquences terminologiques, l'une de la physique (relativité, principe d'incertitude, chaos, horizon des événements, limite du fer, supernova, vide quantique, quasar, spectre, lumière fatiguée, gravité, grand attracteur, galaxie cannibale, nébuleuse, particule virtuelle...), l'autre du Collège international de philosophie (frayage transversal, mouvement interférentiel, incursion inaugurale, pré-interprétation de la totalité du champ mondial, limites du destinal, discours rhapsodique...). Comparaison qui se passe de commentaires.

Quant aux anathèmes de Denis Duclos (sorte de bedeau effaré devant le sacrilège) et aux inepties de Bruno Latour (respectivement *Le Monde* des 3 et 18 janvier), réactions nerveuses de consciences d'être menacées, ils font à mon oreille un bruit très net de baudruche qui se dégonfle.

Entre l'intellectuel dont la liberté de pensée se fonde sur les contraintes du savoir ou au moins en tient compte, serait-il taxé de *« scientisme »*, et l'intellectuel-oracle jamais sommé ni désireux ni capable d'étayer le moins du monde ses dires, il se trouve au moins un professionnel de la « narration » qui penche vers le premier, grâce au ciel, à Sokal et à ses pareils.

***Michel Rio** est écrivain.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE CYNISME ABJECT DE MAURICE PAPON

En osant s'identifier, une fois de plus, au capitaine Dreyfus, Maurice Papon a fait preuve d'un cynisme d'autant plus abject qu'il n'a pu ignorer, depuis plus de cinquante ans, que la famille du capitaine a payé un lourd tribut sous l'Occupation : perquisitions, spoliations, arrestations et déportations. La veuve d'Alfred Dreyfus, Lucie, déjà très âgée, fut obligée, pour des raisons de sécurité, de changer un temps de nom, pour la deuxième fois.

Ce n'est pas Maurice Papon, certes, mais ses chers collègues de la police de Vichy, à Toulouse, qui, stimulés par une visite de René Bousquet, firent arrêter, entre autres, puis livrer à la Gestapo, en novembre 1943, la petite-fille du célèbre capitaine. Convoyée vers Drancy non à cause de ses activités, patentes, de Résistance, mais à cause de son nom, Madeleine Dreyfus Lévy est morte à Auschwitz-Birkenau en janvier 1944. Morte en déportation, comme René Dreyfus, fils de Jacques Dreyfus, frère du capitaine.

Entendre Maurice Papon, antisémite notoire, haut fonctionnaire de Vichy, invoquer le précédent du capitaine Dreyfus est non seulement grotesque et odieux, mais dépasse toutes les limites de la décence humaine.

Eric Cahm et Michel Drouin, secrétaires de la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus

Gilles Kepel, spécialiste du monde arabe

En Algérie, « certains acteurs ont intérêt à la poursuite de la guerre civile »

Le chercheur au CNRS propose une interprétation du conflit algérien qui va au-delà du clivage entre les islamistes et les militaires

« Comment voyez-vous la situation actuelle de l'Algérie ?

– Le ramadan de 1997 a été le plus sanglant depuis l'interruption du processus électoral au début de 1992 et il plonge le peuple algérien dans un désespoir absolu, mais il faut en même temps se rendre compte que, si la guerre civile se perpétue, c'est qu'il y a aujourd'hui en Algérie un certain nombre d'acteurs politiques et sociaux qui ont intérêt à la poursuite de cette guerre. Il y a aussi des perdants. Je crois qu'il est important d'analyser qui sont les uns et les autres.

– Qui a intérêt à la poursuite de la guerre civile ?

– Pour comprendre cette guerre, il faut dépasser le simple antagonisme idéologique entre les islamistes et les militaires. Aujourd'hui, la ressource quasi exclusive de l'Algérie, c'est la rente pétrolière. Celle-ci rapporte énormément, car le prix du baril de pétrole a récemment augmenté et le dollar s'est réévalué par rapport aux devises européennes, alors que la plupart des importations algériennes proviennent d'Europe.

– Le pétrole est-il entièrement dans les mains de l'Etat ?

– Certains idéologues du régime militaire distinguent, un peu comme les Français qui voulaient garder le Sahara à la fin de l'ère coloniale, l'Algérie utile du reste du pays. L'Algérie utile, c'est le Sahara, les exploitations pétrolières, c'est aujourd'hui une zone d'exclusion dans laquelle on ne pénètre qu'avec un laissez-passer spécial et qui fournit, à ceux qui tiennent l'Etat algérien, une source de revenus extraordinaire. Cette rente va ensuite dans un système bancaire et financier qui, lui aussi, est un système nationalisé et qui est donc entièrement contrôlé par ceux qui exercent le pouvoir politique en Algérie. Pour obtenir une lettre de crédit, pour pouvoir importer, il est toujours préférable de bénéficier de connexions dans la nomenklatura militaire, tel général faisant alors comprendre à la banque qu'elle doit débloquer des crédits permettant à telle entreprise d'importer des biens de consommation. C'est ce qu'on appelle en Algérie, avec humour, non pas l'économie d'import-export, mais d'"*import-import*".

» L'industrie privée de transformation est très peu développée, d'une part parce que c'est trop dangereux à cause des extorsions pratiquées par les groupes armés, d'autre part parce que l'une des sources principales d'enrichissement dans le secteur privé est constituée par ces sociétés d'importation. Le paradoxe veut donc que le FMI soit satisfait de l'Algérie, parce qu'il y a des privatisations. Mais elles ne concernent pas le secteur bancaire. Les petites entreprises qui avaient pu se développer dans l'alimentation ou le textile sont étouffées, car elles n'arrivent pas à tenir face aux produits importés.

– Comment fonctionne cette économie de guerre ?

– Parmi les profiteurs de la guerre civile, il y a tous ceux qui ont fait directement le choix de la violence. En 1993-1994, un certain nombre de zones dans l'Algérois, en particulier dans la périphérie des grandes villes et dans le *bled*, ont commencé à échapper à l'autorité de l'armée, et les groupes islamistes radicaux armés, les GIA et autres, ont commencé à y exercer le pouvoir. Cela veut dire qu'ils vivaient soit sur le pays, soit en attaquant des quartiers rivaux, soit en dévalisant des banques. Il y a toute une économie de la guerre qui s'est ainsi mise en place.

» Pour faire face aux groupes armés pratiquant l'extorsion, se sont créés d'autres groupes armés de défense, auxquels l'Etat a fourni des armes. Il y a eu une sorte de privatisation de l'exercice de la violence d'Etat. Ces groupes étaient théoriquement sous le contrôle des autorités locales, mais ont acquis rapidement une assez grande indépendance et participent aujourd'hui assez largement au système de la prédation. Un ami algérien me racontait que, dans son quartier, il y a deux ans, des jeunes gens sont venus le voir en lui disant : *"Tu as des enfants, il ne faudrait pas qu'il leur arrive quelque chose sur le chemin de l'école."* Cela signifiait qu'il fallait payer. Le lendemain matin, il a trouvé un parpaing sur sa voiture. D'autres jeunes sont venus lui dire qu'ils étaient prêts, également contre de l'argent, à « protéger » son véhicule. Tout un système de racket s'était ainsi établi. Or, me dit-il, aujourd'hui, un certain nombre de ces jeunes sont entrés dans ces groupes d'autodéfense, voire dans divers services de la police en civil.

» Le métier des armes, en Algérie, est devenu l'un des moyens de survivre, et même de faire fortune. C'est ce qu'ont très bien montré les travaux de Luis Martinez (*Le Monde* daté 26-27 janvier). Ces groupes qui s'enrichissent grâce à la guerre ont intérêt à ce qu'elle se poursuive.

– Est-ce qu'on assiste, comme cela a été le cas en ex-Yougoslavie, à l'apparition de grandes fortunes liées à des trafics, en particulier d'armes ?

– C'est principalement à travers le contrôle des importations, et les effets seconds de la rente, que se constituent les fortunes. L'approvisionnement en armes venant de l'extérieur reste limité, contrairement à ce qui s'est passé dans l'ex-Yougoslavie. Les armes proviennent surtout des stocks de l'armée algérienne. La guérilla ne dispose pas d'une puissance de feu telle qu'elle puisse mettre en danger le régime.



PATRICK LESTIENNE

– Comment jugez-vous l'assassinat, le 28 janvier, d'Abdelhak Benhamouda, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la principale organisation syndicale du pays ? Est-ce que vous adhérez à la thèse selon laquelle il aurait été tué par une faction du pouvoir en place ?

– Il est très difficile d'identifier les assassins en l'état actuel de nos informations. On peut essayer en revanche d'expliquer qui était Abdelhak Benhamouda. C'était un ancien instituteur, un syndicaliste qui appartenait au système FLN, un ennemi radical des islamistes. Mais il avait surtout une vraie base sociale : les travailleurs du secteur public, enseignants, employés municipaux, infirmiers, et autres, qui forment à mes yeux le groupe des grands perdants de la situation actuelle, car ils n'ont ni armes ni "relations". Il représentait donc un des groupes sociaux qui ont intérêt à ce qu'une solution soit trouvée pour sortir du cercle de la violence. Il participait en outre à la stratégie du président Zeroual visant à se construire une base politique en vue des élections législatives prévues pour la fin mai. Le FLN ne peut plus véritablement jouer le rôle de parti présidentiel. Il a subi un fort discrédit. L'UGTA présente l'avantage d'être déjà une organisation structurée. Elle pouvait être éventuellement transformée en parti politique. Abdelhak Benhamouda gênait donc tous ceux qui avaient intérêt à la perpétuation de l'économie de guerre, aussi bien les groupes islamiques armés qui vivent de la prédation que les éléments de la nomenklatura militaire qui ont accès au système de la rente et à l'économie de l'"import-import".

– Comment voyez-vous les prochaines élections législatives ?

– La question, en termes de Realpolitik, est de savoir si le régime est prêt à élargir l'assise de ceux qui bénéficient de la rente pétrolière. La haute nomenklatura militaire – les "deux cents familles" qui aujourd'hui contrôlent le système de la rente – est-elle prête à partager avec des groupes plus nombreux ? Parmi ceux-ci, il y a ce qu'on pourrait appeler une bourgeoisie islamiste, telle qu'elle est représentée aujourd'hui par le parti Hamas de Mahfoud Nahnah – et éventuellement par Abassi Madani, s'il sort de prison.

– Est-ce que les islamistes seraient à nouveau vainqueurs des élections, comme en 1991, s'ils pouvaient se présenter ?

– Le FIS avait réussi, après sa création en 1989, à devenir en quelques mois un gigantesque parti attrape-tout. Il était parvenu à fédérer la masse des deshérités urbains (les "hittistes", ceux qui, selon un jeu de mots, "*soutiennent le mur*"), pour lesquels le mot d'ordre d'application de la loi islamique, la charia, est porteur d'une signification révolutionnaire, et ce qu'on pourrait appeler les "contre-élites intellectuelles", les jeunes gens formés, parfois à l'étranger, qui ne pouvaient pas exercer leurs compétences et leur pouvoir parce que le système économique et politique restait contrôlé par la nomenklatura militaire-FLN. Il y avait enfin une troisième composante dans le FIS, la bourgeoisie dévote : commerçants, petits entrepreneurs, anciens propriétaire ruraux dont les biens avaient été nationalisés. Les premiers apportaient leur énergie, les seconds devenaient les penseurs du mouvement et les derniers fournissaient le capital financier.

» Cette alliance n'a pas réussi à transformer ses succès électoraux en conquête du pouvoir dès lors que ses dirigeants les plus virulents, tel Ali Benhadj, ont ciblé non seulement le régime mais aussi les couches moyennes francophones coupables d'avoir *"tété le lait vénéneux de la France"* et qui font, bon an mal an, tourner la machine. Celles-ci ont eu le sentiment que, si le FIS gagnait, elles allaient devenir les victimes expiatoires de l'Etat islamique. Cette petite bourgeoisie a laissé faire le coup de force de janvier 1992. Plus tard, dans le cours de la guerre civile, la bourgeoisie dévote qui a subi le terrorisme du GIA a commencé à délaisser le camp islamiste qu'incarnait le FIS. Ce dernier n'est donc plus le parti attrape-tout de 1991. Après cinq ans de guerre civile, je serais surpris que les islamistes puissent reconstituer pareille coalition et remportent les élections haut la main s'ils avaient la possibilité de s'y présenter. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Du Proche-Orient au Maghreb via les banlieues



GILLES KEPEL

NÉ EN 1955 à Paris, Gilles Kepel est directeur de recherche au CNRS et spécialiste du monde islamique. Il a vécu de 1977 à 1978 en Syrie et de 1980 à 1983 en Egypte, et a soutenu un doctorat de sociologie sur « Les mouvements islamistes dans l'Egypte de Sadate ». Il s'est donc davantage intéressé, au départ, au Proche-Orient qu'à l'Afrique du Nord, mais a abordé l'univers maghrébin à travers son travail sur les banlieues, qui a donné lieu à la publication, en 1987 aux éditions du Seuil, des *Banlieues de l'islam (naissance d'une religion en France)*. Il s'est rendu par la suite à plusieurs reprises en Algérie.

Son livre *La Revanche de Dieu* (Seuil, 1991) a été traduit dans de nombreuses langues. Gilles Kepel y analyse le retour spectaculaire des religions (christianisme, judaïsme et islam) sur le devant de la scène depuis le milieu des années 70. Ces mouvements de réaffirmation de l'identité religieuse présentent, selon lui, un grand nombre de caractéristiques communes. « *La disqualification d'une laïcité qu'ils font remonter à la philosophie des Lumières les unit. Ils voient, dans l'émancipation orgueilleuse de la raison par rapport à la foi, la cause première de tous les maux du XXe siècle. Pour l'ensemble de ces mouvements, c'est la légitimité même de la Cité séculière qui est ruinée* », écrit-il. Gilles Kepel note que, si l'islam radical n'a réussi à prendre le pouvoir qu'en Iran, « *une réislamisation "rampante" s'est mise en place "par le bas", touchant les mœurs et les modes de vie, quadrillant le tissu social (...) du monde musulman* ».

Gilles Kepel est également professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il travaille actuellement sur la dimension sociale et géopolitique des mouvements de réislamisation à travers le monde.

D. D.

Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget

« Rien n'est plus urgent que de présenter des idées, même un peu rugueuses »

Pour le député RPR, toute réforme doit être précédée d'une longue explication devant l'opinion publique

NICOLAS SARKOZY, député RPR des Hauts-de-Seine, ancien ministre du budget, était l'invité, dimanche 9 février, sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle organisée en association avec *Le Monde*. Il était interrogé, sur le thème « De la nécessité de la réforme », par Blandine Kriegel, philosophe, Danièle Sallenave, écrivain, et Alain-Gérard Slama, historien des idées. Nous publions des extraits de cet entretien.

Le Monde. – « La France, dit-on, doit se réformer pour s'adapter à la mondialisation, une mondialisation qui, on l'a constaté au récent Forum de Davos, ressemble beaucoup à une américanisation. Les réformes visent-elles à aligner la France sur le modèle américain ou à lui permettre d'y résister ?

– Je ne considère pas que la mondialisation présente tous les inconvénients que l'on a coutume de dire. Cette mise en concurrence des systèmes économiques, fiscaux, juridiques, étatiques, me semble même plutôt une bonne chose. Je ne fais pas partie de ceux qui ont été fascinés depuis leur plus jeune âge par le rêve américain, je me sens extrêmement français, mais plus ça va, plus je me méfie de l'idée perverse d'une spécificité française, qui n'est bien souvent qu'un prétexte pour éviter de faire les efforts qu'ont faits les autres avant nous, mieux que nous. Si la question est "Trouvez-vous qu'il y a de bonnes choses à prendre dans le modèle américain ?", la réponse est oui. Si la question est "Peut-on plaquer le modèle américain sur la France ?", la réponse est non. Si la question est "Pensez-vous qu'en France et en Europe on puisse décliner un modèle spécifique sans tenir compte des expériences des autres ?", la réponse est encore non.

Alain-Gérard Slama. – Il existe en France un héritage républicain, qui a tendance à se durcir face à cette mythologique mondialisation : quand Jacques Chirac disait que les Français étaient conservateurs, il faisait référence à la réaction des corporatismes, qui refusent tout changement.

– Il ne faut pas confondre le conservatisme des structures françaises et le conservatisme qu'il est commode de coller sur le dos des Français eux-mêmes. Aujourd'hui, on fait dire à l'opinion publique plus qu'elle ne pense elle-même. Il est très curieux d'affirmer : si mon message n'est pas compris (je ne parle pas du président de la République, je parle en général), c'est parce que vous n'êtes pas aptes à le comprendre ; c'est peut-être aussi parce que nous n'avons pas su en faire percevoir les enjeux. L'atonie du débat produit une espèce de rejet, ou de désespérance, ou d'ennui. On en tire la conclusion que l'opinion publique est incapable de réagir. Rien n'est plus urgent que de présenter des idées, même un peu rugueuses, et de parler avec authenticité.

Blandine Kriegel. – Vous donnez vous-même de nombreux exemples de la difficulté de la réforme en France. Comment l'expliquez-vous ? Et comment contourner l'obstacle ?

– La *société archaïque* n'évolue que par rupture. Nous sommes ainsi passés de la société monarchiste à la société républicaine par la rupture révolutionnaire. Nous sommes aujourd'hui dans un autre univers. La société moderne n'attend pas LA grande réforme pour avancer, tous les jours elle produit des réformes, petites, moyennes ou grandes. Mais alors qu'il y a dix ou quinze ans on expliquait après avoir agi, désormais l'explication est le premier étage de l'action. Dans une démocratie d'opinion, c'est parce que j'ai bien et longuement expliqué que l'opinion publique me donne le droit d'agir.

Danièle Sallenave. – Sur les décombres de l'idée de révolution, l'idée de réforme jouit d'un prestige peut-être indu. Péguy disait : *"Tout ce qui est nouveau n'est pas bien parce que nouveau."* La réforme doit être faite pour le bien. Vous dites que le mot de "mondialisation" est peut-être une facilité, mais comment concevoir une politique nationale de réforme dans un cadre de plus en plus éclaté ?

– *Le problème se pose à tous* les pays développés. Prenons l'exemple de l'emploi. Je regrette qu'on se focalise beaucoup trop sur les emplois qui disparaissent en oubliant ceux qui se créent. A toute époque, des métiers nouveaux sont apparus et des métiers anciens ont disparu. L'important est qu'en solde les premiers compensent les seconds. Je souhaite aussi qu'on remette la question des valeurs au cœur du débat politique. Je suis, par exemple, de ceux qui pensent que le travail est un facteur d'épanouissement personnel et de stabilité sociale. C'est pourquoi je suis résolument opposé à la réduction du temps de travail et à l'avancement de l'âge de la retraite.

» Prenons la fiscalité. Je me bats pour qu'on paie moins d'impôts, non pas parce que ça fait plaisir aux gens, mais parce que j'ai, profondément ancrée en moi, une valeur qui s'appelle l'équité. Je n'aime pas le mot d'égalité. L'équité porte en elle-même le mérite et la récompense.

B. K. – L'égalité est un des grands principes de la République !

– Référence pour référence, je vous renvoie à la lecture de Victor Hugo dans *Choses vues* : *"Egalité, vocabulaire de l'envie."* Je considère que le concept d'équité est plus riche que celui d'égalité. Et que le concept de responsabilité est plus riche que celui de liberté. En définitive, je me demande si la devise "Equité, Responsabilité, Fraternité" ne serait pas meilleure !

B. K. – Etes-vous favorable à la parité ou à des quotas pour favoriser l'accès égal des hommes et des femmes à la décision politique ?

– Par principe, je n'aime pas les quotas. Mais il est vrai que, sur la place des femmes en politique, nous avons pris un retard considérable. Plutôt que de le combler en trente ans par une *évolution* naturelle, établissons des quotas pendant cinq ans pour débloquer la situation. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Les dernières armes antichômage de M. Juppé

LES MOTS changent, le mal demeure. De la *« guerre »* au chômage, déclarée en 1995, Jacques Chirac est passé à une *« croisade »* pour l'emploi, lancée en 1997 dans la perspective des législatives de 1998. Les mots changent, mais les armes du gouvernement semblent impuissantes face à la montée du chômage. En dépit des bons résultats de décembre (– 29 000 chômeurs), l'année 1996, au cours de laquelle l'économie française n'a créé aucun emploi, s'est achevée sur une hausse du chômage de 2,9 % (+ 85 000), et même de 4,9 % (+ 150 000), si l'on retient l'ancien mode de comptabilisation abandonné en août 1995.

Le gouvernement n'est pas seul responsable de ces batailles perdues. L'évolution démographique, plus dynamique en France que dans nombre de pays développés, va l'obliger à absorber 1,5 million d'actifs supplémentaires d'ici à 2006, selon les dernières projections de l'Insee, portant la population active de 26,6 millions aujourd'hui à 28 millions dans dix ans. Sur quoi alors le gouvernement peut-il encore s'appuyer pour conjurer le spectre d'un taux de chômage de 13 % en juin 1997 (12,7 % fin 1996), agité mi-décembre par les experts de l'Insee ?

Une franche reprise de l'activité, dans le sillage d'une hausse du dollar qui rend les produits français plus compétitifs, pourrait apporter une première réponse. A croissance égale, la France crée, en effet, plus d'emplois qu'il y a cinq ans ou, plus exactement, davantage de contrats de travail, le développement du temps partiel se traduisant, de fait, par un partage du travail non avoué depuis le début des années 90. Croissance n'est pourtant pas synonyme d'emploi : les perspectives d'investissements des chefs d'entreprise restent modestes et celles des embauches quasiment nulles pour les mois à venir, comme l'indique notamment la dernière enquête de la Banque du développement des PME (ex-CEPME).

La solution viendra-t-elle des ménages ? La baisse de l'impôt sur le revenu et de certaines cotisations (maladie, chômage) en 1997 va entraîner du pouvoir d'achat supplémentaire, mais les experts ne s'attendent pas à ce que la reprise de la consommation de 1996 (+ 2,4 %), liée à une forte ponction de l'épargne, se poursuive au même rythme cette année. Viendra-t-elle de la réduction des charges sur les bas salaires mise en œuvre depuis trois ans par les gouvernements successifs ? L'ampleur de ses effets à moyen terme est incertaine. Ou encore de l'aménagement du temps de travail ? Si de nombreux accords sont signés dans les entreprises, aucune dynamique ne s'est créée au niveau national. Il y a plus grave : la virulence du débat sur la réduction du temps de travail, dans un environnement où l'idée de la « fin du travail » gagne du terrain, masque l'incapacité de l'économie à créer des emplois de qualité dans des secteurs d'avenir.

On chercherait donc en vain, aujourd'hui, le *« profond et durable mouvement de créations d'emplois »* que M Juppé souhaitait enclencher dès son installation à Matignon. Or, à un an des législatives, il est à la fois contraint d'obtenir des résultats et condamné à une certaine prudence. Les syndicats l'ont bien compris, qui se sont, par exemple, opposés à tout accroissement de la flexibilité, contraignant les pouvoirs publics à recourir à une solution bien française : confier à une commission la mission de répertorier et d'analyser les freins à l'emploi.

M. Juppé n'est guère plus aidé par sa majorité, comme en témoigne la polémique sur la « loi Robien », qui cristallise les interrogations sur le bien-fondé de la réduction du temps de travail et de l'intervention de l'Etat. Méfiance des syndicats, pressions du patronat et divergences au sein de la majorité se lisent, en filigrane, dans sa politique et en brouillent le sens : tantôt marquée par le souci de faire intervenir l'Etat, tantôt soumise à la tentation libérale ; une année dotée de crédits en forte hausse, la suivante freinée dans ses ambitions par une progression moins forte de ses dotations ; un moment ciblée sur les chômeurs de longue durée (avec le contrat initiative-emploi), puis recentrée sur les 610 000 jeunes inscrits à l'ANPE.

A croissance égale, la France crée plus d'emplois qu'il y a cinq ans

Qu'attendre, dans ce contexte, du sommet sur l'emploi des jeunes, dont la précédente édition, le 13 juin 1996, n'avait débouché que sur de pieuses intentions ? Outre les « stages diplômants » et les aides à l'expatriation, une démarche devrait s'y trouver confortée : le soutien de l'Etat aux projets des collectivités locales en faveur de l'insertion professionnelle des moins de vingt-cinq ans. Le président de la République a rappelé aux préfets, le 4 février, que l'Etat avait le *« devoir »* de soutenir l'activité et l'emploi. Le premier ministre a déjà annoncé qu'il allait débloquer 1 milliard de francs *« pour que les préfets puissent soutenir les initiatives locales »*.

Les projets ne manquent pas. L'association « Un travail pour chacun » propose, à partir d'un inventaire exhaustif des potentiels d'emplois au sein de chaque territoire, de mutualiser les aides de diverses origines (Assedic, Etat...) afin de solvabiliser des besoins non-satisfaits. Des élus de gauche et de droite sont prêts à faire des expérimentations, qui attendent un soutien du gouvernement. Dans le même esprit, Laurent Fabius, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a lancé un *« appel à projets »* en direction des collectivités locales et des associations pour évaluer leurs besoins. Quant à l'Association des maires de France (AMF), elle vient de charger un groupe de quatre-vingt maires-parlementaires de recenser les innovations locales marquantes et de faire des propositions à M. Juppé, fin mars, pour lever les obstacles qui freinent leur développement.

Le premier ministre se défend avec vigueur de se défausser de ses responsabilités. Il n'en cherche pas moins à partager ainsi avec les élus, de droite comme de gauche, le prix politique d'un éventuel échec. De toute façon, l'Etat est désormais contraint de freiner ses dépenses pour l'emploi, qui ont été multipliées par dix en francs constants entre 1973 et 1994 sans réel succès : au cours de cette période, le nombre de bénéficiaires des aides est passé de 300 000 à 2,4 millions ; mais la multiplication des formules en tous genres n'a eu pour résultat que de faire tourner les chômeurs sans les réintroduire dans le jeu économique ni modifier sensiblement le niveau de l'emploi.

Cette impasse commence à inciter les pouvoirs publics à utiliser les aides moins comme les outils d'un traitement social du chômage que comme des leviers pour financer des activités ou des emplois nouveaux. *« La première question à se poser est de savoir quel est le rapport entre le coût et l'efficacité de ces systèmes, de manière à concentrer l'effort sur ceux qui créent le plus d'emplois pour le coût minimum »*, estime le ministre du budget, Alain Lamassoure. Ce tri n'a été effectué qu'à la marge. Le gouvernement n'a jamais taillé à la hache dans les aides, un domaine où l'effort de la France se situe dans une bonne moyenne, selon l'OCDE. Pourtant, la rigueur est pesante en cette année préélectorale. Des voix s'élèvent déjà, au sein même du gouvernement, pour réclamer davantage d'aides, notamment des contrats emploi-solidarité, dont le nombre a été réduit en 1997. Foin de rigueur : à l'approche des élections législatives, le naturel dépensier revient au galop !

Jean-Michel Bezat

Politiquement incorrect *par Ronald Searle*



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Vitrolles, échec historique

POUR les démocrates, Vitrolles est un échec historique. Ils ont perdu cette ville, et Bruno Mégret, le numéro deux du Front national, peut parler, pour son mouvement, d'une « victoire historique ». A droite comme à gauche, on aurait tort de n'y voir qu'un combat perdu parmi d'autres. L'élection de Catherine Mégret ne signifie pas simplement qu'une quatrième ville du Midi est tombée entre les mains de l'extrême droite. Elle démontre que le chômage, l'immigration mal gérée, les manquements de certains élus entraînent de plus en plus d'électeurs à voir dans le Front national une solution acceptable. Pour la première fois, le parti de Jean-Marie Le Pen conquiert une mairie à la majorité absolue, non pas grâce à la division de ses adversaires – comme ce fut le cas à Toulon, Orange et Marignane –, mais dans un simple duel, seul contre tous les autres.

Les méfaits d'un urbanisme mal maîtrisé tout comme la personnalité de la tête de liste socialiste qui lui était opposée – un maire sortant usé, rejeté par certains de ses amis et mis en examen dans une affaire de fausses factures – ont certes joué leur rôle dans cet échec. Mais le travail de fourmi des militants du FN, au plus proche des besoins des habitants, a aussi porté ses fruits.

Quelles qu'aient pu être les réserves de certains dirigeants de la droite, cette élection était un test national. Alain Juppé et François Léotard ont compris que le FN est, autant que la gauche, leur adversaire. Ils doivent constater aujourd'hui que leur analyse n'est pas partagée par tous les électeurs du RPR et de l'UDF. Le patient effort d'explication qu'ils ont entrepris va devoir être poursuivi longtemps, avec fermeté et persévérance, avant de se traduire dans les votes. La gauche, quant à elle, ne peut oublier ses propres responsabilités. Ce n'est pas simplement la façon dont l'un des siens a géré Vitrolles qui a été condamnée. Il lui faut, d'urgence, tisser à nouveau le lien associatif qui fut longtemps sa spécificité et comprendre que c'est dans les quartiers abandonnés à eux-mêmes que se joue son avenir – et son honneur.

Les bons sentiments ne suffisent plus. La victoire de Catherine Mégret peut faire évoluer le Front national dans un sens plus dangereux encore. Porte-drapeau de son aile « moderne », officieusement candidat à la succession de Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret, « vice-maire » de Vitrolles, est apte à camoufler, pour un temps, la présence, dans son parti, des tenants de la vieille extrême droite. Les Français en ont déjà mesuré les dangers pour leurs libertés. Avec Bruno Mégret, c'est une extrême droite habillée de modernisme qui émerge, de ce fait plus pernicieuse encore car elle est tout autant xénophobe. L'expérience de la transformation du parti néo-fasciste italien doit servir de leçon. Tous les défenseurs de la démocratie doivent admettre que la lutte contre le Front national est devenue la priorité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Le mauvais emploi des trop longues études

Suite de la première page

Elle gênerait l'adaptation des entreprises, privées de l'apport de ceux qui sont formés aux nouvelles technologies, par exemple ; elle aggraverait le poids des plus anciens dans la pyramide des âges. Sans compter le coût qu'elle représente pour la collectivité. Le maintien dans le système éducatif jusqu'à 21,4 ans en moyenne pèse lourd sur le budget de l'Etat, alors que la formation professionnelle pourrait intervenir peut-être plus efficacement. Comme à chaque fois, l'UIMM n'y va pas par quatre chemins. L'allongement de la scolarité, affirme-t-elle, *« n'est pas favorable à l'insertion professionnelle »*. *« La solution*, poursuit-elle, *passe* (...) *obligatoirement par des efforts accrus de formation, d'adaptation aux bouleversements économiques et technologiques »* avec le recours à l'alternance et à l'apprentissage. Au-delà, elle trouve dans ce diagnostic un argument supplémentaire en faveur du thème de la formation tout au long de la vie et y voit une raison supplémentaire de privilégier ce qu'elle appelle *« l'éducation aux choix »*, chaque individu étant chargé d'entretenir son *« employabilité »*.

Coïncidence ? Sans expressément parler d'un objectif pour dégonfler les effectifs scolarisés, Jacques Barrot, le ministre des affaires sociales, tient un raisonnement voisin. *« On ne pourra inverser la propension aux études toujours plus longues qu'en établissant un équilibre entre la formation initiale et le développement professionnel en cours de vie »*, avait-il expliqué en clôture des Entretiens Condorcet, en septembre 1995, justement consacrés à l'orientation et à la formation tout au long de la vie. A cette occasion, le ministre avait tracé les grandes lignes de la réforme de la formation professionnelle qui tendrait à mieux permettre l'acquisition d'une qualification et à faciliter l'accueil des jeunes sur le marché du travail. Il faut, avait-il souligné, *« éviter que tout soit joué et que tout soit figé avant même la vie active, assurer la mobilité des compétences qui constitue le vrai passeport pour l'emploi de demain, permettre à la personne d'être vraiment responsable de ses choix de formation et d'évolution professionnelles »*. D'une façon ou d'une autre, la proposition des stages diplômants correspond à cette double logique. Au cours de *« l'année de l'emploi des jeunes »*, il faut certes trouver les instruments de lutte contre le chômage des moins de vingt-cinq ans, mais également entreprendre d'inverser une tendance à la trop forte scolarisation. Il y a là cependant quelques dangers. On peut estimer que chacun doit se former tout au long de la vie et se préparer, si nécessaire, à changer de profession. On peut affirmer que le diplôme initial ne peut plus servir de passeport permanent. On ne peut pas aller jusqu'à laisser l'individu seul face à ce qui serait de son unique responsabilité, chargé de piloter sa carrière autant que de s'y retrouver dans un monde en perpétuel changement.

Si être « employable » constitue un objectif nécessaire, dont l'école ou l'université ne saurait être entièrement comptable, il ne serait pas en revanche acceptable que, interprété comme un choix personnel, il exonère pouvoirs publics et employeurs de leurs engagements. Ce qui reviendrait à estimer chacun, jeune ou adulte, coupable de son chômage ou de son inadéquation avec le marché du travail, faute de vigilance tout au long de la vie.

Alain Lebaube

RECTIFICATIFS

FONDATION ELF

Une erreur nous a fait écrire, dans *Le Monde* du 8 février, en sous-titre de l'article consacré à la dissolution de la Fondation Elf, que le PDG de la compagnie pétrolière Elf, Philippe Jaffré, avait informé de sa décision le conseil d'administration *« du groupe pétrolier »*. C'est en réalité François de Wissocq, président de la Fondation, qui en a annoncé la dissolution au cours du conseil d'administration de la Fondation elle-même, comme indiqué dans le corps de l'article.

ROBERT GIRAUD

A propos de l'article nécrologique consacré à Robert Giraud (*Le Monde* du 23 janvier), l'Association du Prix des Quatre Jeudis – qui avait décerné son prix à cet écrivain le 18 novembre 1996 – nous demande de préciser son rôle important dans la Résistance à Limoges (Haute-Vienne) pendant la seconde guerre mondiale.
Robert Giraud avait été condamné à mort par le régime de Vichy, mais la ville de Limoges, où il était détenu, avait été libérée par le maquis de la Haute-Vienne avant son exécution.

PRÉCISION

CADDIE

A la suite de la parution dans nos colonnes d'articles où nous avons utilisé improprement le terme « Caddie » comme synonyme usuel de chariot de supermarché, la société Ateliers réunis Caddie nous précise que « Caddie » n'est nullement un nom générique mais sa marque déposée qui ne peut servir qu'à identifier les produits, notamment les chariots de supermarché et les poussettes de ménage, qu'elle fabrique et distribue dans le monde entier. La marque Caddie ne peut donc être utilisée comme synonyme usuel de ces produits.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'Espagne en quête d'un régime

D'UNE PERSONNE ou d'une institution condamnées, on dit par euphémisme que ses jours sont comptés. Eh bien, dans le cas du régime Franco, cette périphrase ne serait pas seulement banale, elle serait plus qu'inexacte.

Car si l'on ne trouve plus guère d'Espagnols pour douter de la disparition inéluctable de l'actuel système de gouvernement, seuls quelques exaltés, abusés par des mirages ou par leur propre imagination, se risqueraient à en prévoir, même approximativement, le terme.

Ce n'est point que tous la souhaitent, cette disparition. L'Etat franquiste entretient suffisamment de fonctionnaires pour être assuré de la fidélité d'une clientèle fort vaste et lui restant d'autant plus attachée qu'elle voit dans tout changement une menace pour ses privilèges ; il y a, d'autre part, pour préférer le maintien du régime, même n'étant pas politiquement de ses amis, tous les industriels et commerçants, dont les entreprises marchent comme elles n'ont jamais marché.

Les uns et les autres se rendent compte, non sans ennui, voire avec angoisse, qu'une dictature ne peut durer éternellement, et que celle-ci, en particulier, a déjà trop longtemps survécu à se modèles.

Aussi tous ceux que leurs intérêts idéologiques ou matériels lient au régime espèrent-ils que Franco organisera lui-même son remplacement. Tel se présente le beau rêve de ces confrères qui me disaient : *« L'idéal, ce serait une République, avec Franco pour président... »*

André Blanchet
(11 février 1947.)

INDUSTRIE Coca-Cola est l'une des plus belle machines à profit de Wall Street. Troisième capitalisation mondiale, elle ne se situe qu'au 190e rang mondial des entreprises classées par chiffre d'affaires. ● C'EST LE SECRET de la réussite de la firme d'Atlanta qui vend son précieux concentré et réalise le marketing de la marque. En revanche, elle refuse en général d'embouteiller et de vendre ses boissons, cette activité étant trop gourmande en capitaux et en personnel. ● CETTE TÂCHE INGRATE et peu rémunératrice est confiée à des embouteilleurs aux ordres de la compagnie, qui ont pour mission de faire boire à l'humanité toujours plus de Coca-Cola. ● PLUS GROS EMBOUTEILLEUR de Coca-Cola, Coca-Cola Enterprises occupe 57 % du marché américain et distribue désormais le breuvage noir en France, au Benelux et en Grande-Bretagne. Cette entreprise emploie 8 000 salariés *de plus que Coca-Cola*, mais vaut 20 fois moins cher en Bourse.

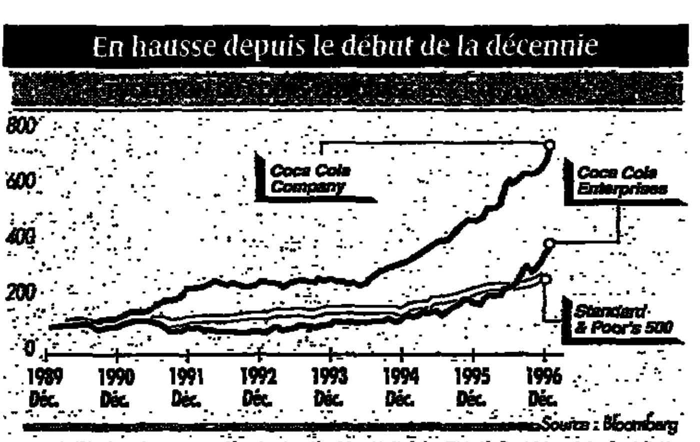
Coca-Cola, géant de la Bourse, veut rester petit

La firme d'Atlanta fabrique du concentré et fait du marketing, mais elle ne produit pas elle-même ses boissons. Cette activité, trop gourmande en capitaux et en personnel, est confiée, sous surveillance, à des embouteilleurs. Cela en fait l'une des plus belles machines à profit de Wall Street

« COCA-COLA apporte de la valeur à tous ceux qui le touchent. » Dans son rapport annuel, The Coca-Cola Company se prend pour le roi Midas. *« Que produisons-nous avec notre formule secrète ? »*, s'interroge la firme d'Atlanta, qui entretient depuis plus d'un siècle le mythe sur la composition prétendument secrète de son breuvage. Réponse à la page suivante : *« Plus de cash-flow. »* La firme d'Atlanta aurait découvert la pierre philosophale. Elle est, il est vrai, devenue l'une des plus belles « machines à fric » de la planète.

Celui qui a investi 10 000 francs dans Coca-Cola en 1980 possède aujourd'hui un capital de 620 000 francs. La compagnie, dont l'action a été multipliée par onze en dix ans, vaut à Wall Street 147 milliards de dollars (815 milliards de francs), ce qui en fait la troisième capitalisation mondiale. Coca-Cola vaut 3,3 fois General Motors ou 28 fois Renault. Il coûterait moins cher de lancer sept raids boursiers contre Elf, L'Oréal, LVMH, Carrefour, la Compagnie générale des eaux, Alcatel-Alsthom et Saint-Gobain que de racheter Coca Cola.

L'entreprise, dont la vocation affichée est de *« créer de la valeur en rafraîchissant 5,7 milliards de personnes »*, espère s'enrichir encore longtemps. Son potentiel de croissance lui apparaît infini. *« Chaque jour, chacun des 5,7 milliards d'êtres humains de la planète doit boire 1,8 litre de liquide. Nous ne représentons à l'heure actuelle que 3 % de ce volume »*, affirme, le plus sérieusement du monde, l'entreprise.



L'embouteilleur Coca Cola Enterprises, en dépit d'un beau redressement, ne parvient pas à rattraper sa maison mère Coca Cola.

En dépit de ces ambitions démesurées dignes de la « World Compagny » des Guignols de l'info de Canal Plus, la firme d'Atlanta, avec ses 33 000 salariés et son chiffre d'affaires de 18,5 milliards de dollars (100 milliards de francs), n'apparaît qu'au 190e rang des entreprises mondiales classées par chiffre d'affaires, selon le magazine *Fortune*. C'est en fait le secret de sa réussite financière.

Pour préserver ses marges, Coca-Cola veille à employer le moins de salariés possible et à limiter au maximum ses investissements. Elle se contente d'élaborer la politique marketing de ses produits et de fabriquer le fameux concentré nécessaire à l'élaboration du Coca-Cola. En revanche, sauf exception, elle ne produit ni vend elle-même ses boissons : elle a confié cette tâche à plusieurs centaines d'embouteilleurs dans le monde. *« Les embouteilleurs ont pour rôle de fabriquer le produit à partir du concentré, de le vendre et de le livrer dans les supermarchés ou les distributeurs automatiques. Ce métier exige beaucoup de capitaux et de dépenses salariales. Les embouteilleurs dégagent des marges et des retours sur investissement bien inférieurs à ceux de la compagnie »*, explique Henry Schimberg, directeur général de Coca-Cola Enterprises, premier embouteilleur mondial de Coca-Cola.

Jusqu'à la fin des années 70, Coca-Cola multipliait le nombre des embouteilleurs, chaque bourgade des Etats-Unis ayant son correspondant local qui remplissait consciencieusement les bouteilles en verre galbées de la firme. Tout le monde était content : en vendant son concentré à prix d'or, la compagnie dégageait des profits considérables, et les embouteilleurs jouissaient d'une rente de situation. Au début des années 80, ce processus se grippe. Avec le développement de la boîte-boisson et des emballages en matières plastiques, les petits embouteilleurs n'ont pas les reins assez solides pour investir dans de nouvelles machines. Surtout, certains d'entre eux s'assoupissent, vendant parfois aussi des produits concurrents de Coca-Cola. Sans hausse des ventes de Coca, pas de hausse des ventes de concentré et donc pas de hausse du cours de Bourse de Coca-Cola. Inacceptable pour Wall Street. La firme d'Atlanta a donc repris en main ses embouteilleurs à partir du milieu des années 80 pour qu'ils fassent boire toujours plus de breuvage à l'humanité. Pour la plus grande joie du milliardaire Warren Buffett, qui devient son premier actionnaire à cette période. Ceux qui ne servent pas la marque fétiche sont vertement remerciés par la compagnie, parfois après des décennies de bons et loyaux services, à l'image de Pernod-Ricard en France en 1989 ou de Pripps Ringnes en Scandinavie en 1995.

10 000 francs investis en 1980 ont rapporté 610 000 francs

Surtout, la compagnie a créé un nouveau concept, celui des embouteilleurs modèles (*« anchor bottlers »*) : ces embouteilleurs, au nombre de huit, sont des créations de Coca-Cola, véritables moines-soldats dévoués au succès de leur maison mère. Coca-Cola possède une participation au capital de ces entreprises, toujours inférieure à 50 % pour ne pas avoir à la consolider dans ses comptes, mais suffisante pour tenir d'une main de fer son management.

Coca-Cola Enterprises (CCE), qui a acheté en 1995 sans en discuter le prix 1,3 milliard de dollars de concentré à sa maison mère, est le plus zélé de ces soldats. Issu du rachat de deux gros embouteilleurs américains en 1986, CCE, détenu à 44 % par la compagnie, produit aujourd'hui 57 % du Coca-Cola vendu aux Etats-Unis et occupe 20 % du marché mondial. Le management de CCE est officiellement indépendant, même si son président du conseil d'administration n'est autre que Douglas Ivester, le directeur général de la firme d'Atlanta.

Depuis quatre ans, CCE pousse ses pions en Europe. En 1993, elle a repris, sur ordre d'Atlanta, l'embouteillage et la distribution de la boisson capitaliste aux Pays-Bas. La France, la Belgique et la Grande-Bretagne sont tombées dans son escarcelle en 1996. Laborieusement, CCE parvient à réaliser un résultat net de 114 millions de dollars... soit 1,4 % de son chiffre d'affaires, là où sa maison mère atteint 18,8 %.

CCE a beau employer 8 000 salariés de plus que Coca-Cola et réaliser l'équivalent de 42 % de son chiffre d'affaires (7,9 milliards de dollars en 1996), elle vaut en Bourse... vingt fois moins que la compagnie. Et encore le cours de CCE a-t-il connu un redressement spectaculaire. *« En cinq ans, l'action a gagné 420 % »*, se réjouit Henri Schimberg, qui croit au fort potentiel de croissance de l'entreprise qu'il dirige. « World Compagny » fait même le bonheur de ses soldats.

Arnaud Leparmentier

De nouvelles grèves surprises sont possibles à Air Inter Europe

« NOUS ENTRONS dans une période où vont se succéder les grèves surprises de l'ex-Air Inter. » René Philippeau, président du syndicat de pilotes USPNT, prévient : le mouvement surprise des syndicats de pilotes (USPNT, SNPL, SNPNAC, SPIT), dimanche 9 février, ayant conduit la direction à annuler la quasi-totalité des vols, pourrait se reproduire. *« Dans les couloirs, on parle d'une grève surprise par semaine en moyenne »*, raconte un cadre.

Lundi 10 février, les organisations syndicales de pilotes devaient se réunir et un nouvel arrêt du travail pourrait intervenir dès mardi. Le jugement du tribunal de grande instance du 4 février a, en effet, exempté le personnel de l'obligation des sociétés ayant une mission de service public de faire précéder toute grève d'un préavis de cinq jours.

Les syndicats de pilotes d'Air Inter Europe dénoncent le contrat de location-gérance qui sera appliqué à leur compagnie le 1er avril, étape intermédiaire avant la fusion avec Air France prévue pour septembre. Les contrats des pilotes ont été dénoncés en février 1996. Si, en mai, ceux-ci ne sont pas parvenus à un nouvel accord avec la direction, on leur imposera les règles d'Air France. La direction négocie avec les pilotes d'Air France de nouvelles conditions, qui doivent lui permettre de faire des économies (*Le Monde* des 2 et 3 février). En revanche, les négociations avec les pilotes d'Air Inter Europe sont au point mort depuis un an : les deux parties ne se rencontrent que parce que le code du travail les y oblige.

Le mécontentement n'est pas propre aux pilotes. En passant sous statut Air France, les salariés d'Air Inter Europe conserveront leur salaire de base. Mais certains éléments comme les primes – les primes de repas atteignent 8 500 francs par an – sont renégociés. La gestion des carrières est aussi incertaine.

Certains syndicats confédéraux cherchent à mobiliser l'ensemble des personnels et à dépasser la grève catégorielle. Aujourd'hui, seuls les hôtesses et stewards de l'ancien Air Inter semblent satisfaits : en fusionnant avec Air France, ils auront accès au long courrier.

Virginie Malingre

Virgin Stores lance une génération de magasins plus petits

VIRGIN STORES redescend sur terre. Neuf ans après son arrivée en fanfare sur les Champs-Elysées, avec son « megastore » de 4 500 mètres carrés consacré à la musique, la filiale française de Virgin Group de l'homme d'affaires britannique Richard Branson ouvrira le 15 avril un « petit » magasin de 1 000 mètres carrés dans le centre commercial Carrefour de Claye-Souilly, en Seine-et-Marne. C'est le premier d'une nouvelle génération de magasins, plus petits, moins coûteux en investissements et plus rentables en exploitation que les megastores.

Le 31 décembre 1996, les actionnaires, Virgin Group et Patrick Zelnik, ont, pour la septième fois en neuf ans, renfloué l'entreprise, en injectant 110 millions de francs en augmentation de capital et abandon de créances. Après avoir ainsi déboursé, depuis 1988, 382 millions de francs en pure perte, ils ont accordé une ultime chance de redressement à Virgin Stores. Jeudi 6 février, son directeur général, Jean-Noël Reinhardt, a présenté au comité central d'entreprise un plan social de 43 suppressions de postes sur 586 (*Le Monde* du 8 février), visant à atteindre enfin l'équilibre financier. En même temps, il a dévoilé un programme d'expansion visant à créer, en sept ans, trente nouveaux magasins en France, pour lequel *« un plan d'investissement de 400 millions de francs a été voté par* [les] *actionnaires »*.

Même si le directeur général s'en défend, Virgin remet ainsi en cause son concept unique de grande surface de la musique. Au megastore des Champs-Elysées – il en avait coûté 127 millions de francs en 1988 pour réaménager somptueusement l'ancien siège social de la Citibank à Paris – avaient succédé en 1990 deux autres magasins du même type, à Bordeaux (140 millions) et Marseille (90 millions). Ces deux derniers ont accumulé en sept ans, respectivement, 108 millions et 129 millions de francs de pertes. Bordeaux, qui supportera la moitié des licenciements, avait été le théâtre d'une guerre des prix meurtrière avec la FNAC.

Une enseigne que Virgin va retrouver sur sa route dans les prochains mois, avec l'ouverture, à deux pas du megastore des Champs-Elysées, d'un magasin FNAC. Une mauvaise nouvelle pour Virgin à l'heure où ses ventes sont touchées par la chute du marché français du disque, désormais capté à près de 60 % par les hypermarchés et les supermarchés. Plus modeste qu'à sa création, Virgin a décidé d'aller chercher le client là où il se trouve. D'où le choix de Claye-Souilly : *« C'est là que se trouve le plus grand hypermarché Carrefour de France »*, explique M. Reinhardt.

Pascal Galinier

Dominique Bazy, ancien numéro trois de l'UAP, quitte AXA pour Allianz

MOINS DE DEUX MOIS. Dominique Bazy, 45 ans, n'aura fait qu'un très bref passage dans le nouvel ensemble AXA-UAP. De tous les barons de la compagnie de la place Vendôme, il était l'un des seuls à avoir apparemment trouvé sa place dans un organigramme dominé par les équipes d'AXA. En décembre, les négociations avaient été particulièrement tendues entre Jacques Friedmann et Claude Bébéar sur la répartition des postes entre les responsables de l'UAP et ceux d'AXA dans le cadre de la fusion des deux compagnies.

Et si Jacques Friedmann est parvenu à troquer son titre de patron de la compagnie contre celui de président du conseil de surveillance, il ne semble pas s'être farouchement battu pour ses troupes. Sans avenir dans la nouvelle société, Didier Pfeiffer, vice-président de l'UAP, a trouvé une sortie plus qu'honorable en accédant à la tête du GAN. Eric Giuily, embauché en septembre 1996 comme directeur général délégué, ne s'était vu proposer aucun poste lui correspondant. Jusqu'au bout, on s'était interrogé sur le fait de savoir si Dominique Bazy serait l'unique survivant de l'équipe de direction générale de l'UAP. Il était finalement allé chez AXA en reculant, comme directeur général en charge de l'assurance dans le monde (hors France et activités vie aux Etats-Unis et au Royaume-Uni) et membre du comité exécutif. Un fief qu'il a jugé d'emblée trop étriqué pour lui et pas assez opérationnel. Dès l'annonce de l'organigramme, il semblait vraisemblable que Dominique Bazy n'y figurerait pas très longtemps.

Il n'avait pas caché à Claude Bébéar son insatisfaction et son projet de trouver un poste plus conforme à son ambition, qui est grande. L'opportunité s'est présentée plus rapidement que prévu. Nommé président d'Allianz France il y a trois ans, Roberto Gavazzi, responsable de la compagnie allemande pour l'ensemble de l'Europe, a quasiment terminé sa mission : régler le différend qui existait avec la Compagnie de navigation mixte et redresser les comptes. C'est chose faite. M. Gavazzi envisage donc de quitter son poste et de se consacrer à ses autres fonctions au sein de sa maison mère. Sauf retournement de situation de dernière minute, Dominique Bazy devrait lui succéder d'ici au mois de juin, date de l'assemblée générale annuelle.

En quelques années, Dominique Bazy s'est forgé une double réputation d'assureur et de banquier, au prix de quelques allers et retours. Entré en 1989 à l'UAP, il avait suivi Jean Peyrelevade au Crédit lyonnais en 1993, pour revenir à l'UAP en 1995.

Babette Stern

Christian Dior reprend en main ses activités au Japon

CHRISTIAN DIOR Couture et son licencié japonais, la société Kanebo, ont annoncé, vendredi 7 février, qu'elles allaient se partager les activités de Dior au Japon. Kanebo distribuait jusqu'ici, et depuis trente-deux ans, l'ensemble des produits Dior, importés ou fabriqués sous licence en Asie, grâce à un réseau de dix-sept boutiques et d'un millier de « corners » dans les grands magasins.

Le licencié ne gardera à l'avenir que les lignes de mode masculine et enfantine. Dior, de son côté, va créer une filiale japonaise qui reprendra en direct, à partir du 30 avril, la gestion du prêt-à-porter féminin et les boutiques Dior. L'ensemble des produits concernés (maroquinerie, accessoires, prêt-à-porter) seront dorénavant importés. Kanebo réalise actuellement 38 milliards de yens (1,6 milliard de francs) avec la licence Dior, mais les activités reprises par le groupe français pèsent moins de 150 millions de francs, en prix de gros. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **BANQUE RIVAUD : Moody's a retiré les notations** attribuées à l'établissement et à sa filiale Rivaud Bail, toutes deux notées Baa2, a annoncé l'agence, vendredi 7 février. La note de solidité financière de la banque était D. Les deux établissements ne vont plus recourir que de façon marginale à l'émission de bons à moyen terme négociables.

■ **PEUGEOT : le groupe automobile vise 5 % du marché des pays** du Mercosur, soit 150 000 véhicules par an, à partir de sa base industrielle argentine en coopération avec la firme locale Sevel, a indiqué, samedi 8 février, la société à Buenos Aires. Peugeot estime à 3 millions d'unités les ventes probables sur le Mercosur à l'an 2000. En 1996, les vente de Peugeot ont crû de 47 % sur le marché argentin, à 41 000 véhicules.

■ **RHÔNE-POULENC : Jean-René Fourtou, PDG du groupe pharmaceutique et chimique,** a déclaré, dans un entretien au *Figaro* du lundi 10 février, que Rhône-Poulenc doit se *« redresser ou chercher des partenaires »* dans le domaine du polyester. Le groupe se donne deux ans pour hisser la rentabilité de ses activités chimiques au niveau de sa branches sciences de la vie (pharmacie, santé animale et végétale).

■ **CISI : la Compagnie des signaux aurait proposé au Commissariat à l'énergie atomique (CEA)** de reprendre sa participation majoritaire dans le groupe de services informatiques CISI (environ un milliard de francs de chiffre d'affaires), selon *Les Echos* du 10 février .

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,41 %
CAC 40 : 2608,09

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	969	969	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	855	856	+ 0,11	[illegible]
Renault (T.P.)	1700	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	[illegible]	+ 3,53	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1261	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1040	[illegible]	- 1,92	[illegible]
Accor	733	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	181,20	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	926	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Alcatel Alsthom	559	[illegible]	+ 2,68	[illegible]
Axa	373,30	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Axime	710	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Bail Investis.	775	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Bancaire (Cie)	685	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Bazar Hot. Ville	515	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Bertrand Faure	245	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
BIC	892	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
BIS	488	[illegible]	- 0,30	[illegible]
B.N.P.	225	225,30	+ 0,17	[illegible]
Bollore Techno.	631	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Bongrain	2165	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Bouygues	562	[illegible]	+ 2,84	[illegible]
Bouygues Offs.	147,90	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Canal +	1177	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Cap Gemini	287	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Carbone Lorraine	1117	[illegible]	+ 4,65	[illegible]
Carrefour	3372	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Casino Guichard	246,80	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Casino Guich.ADP	204	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Castorama Dl (Li)	910	[illegible]	- 0,21	[illegible]
C.C.F.	256,80	[illegible]	+ 3,38	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,40	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Cegid (Ly)	812	[illegible]	- 1,97	[illegible]
CEP Communication	400	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	137,60	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Cetelem	689	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
CGIP	1558	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Chargeurs Intl	297	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Christian Dior	907	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	202	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Cipe France Ly #	715	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Clarins	764	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
CLF-Dexia France	533	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Club Mediterranee	362	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Coflexip	297,50	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Colas	798	[illegible]	- 1	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,50	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Comptoir Moder.	2850	2850	—	+ 1,78
CPR	468	478	+ 2,13	+ 15,51
Cred.Fon.France	65,20	65,20	—	- 3,40
Credit Lyonnais CI	186,60	185	- 0,85	+ 39,89
Credit National	359	361,70	+ 0,75	+ 21,85
CS Signaux(CSEE)	273,60	271,20	- 0,87	+ 35,45
Damart	4631	4673	+ 0,90	+ 12,60
Danone	842	836	- 0,71	+ 15,62
Dassault-Aviation	1330	1317	- 0,97	+ 32,56
Dassault Electro	630	637	+ 1,11	+ 43,14
Dassault Systemes	293	303,50	+ 3,58	+ 36,82
De Dietrich	236	237	+ 0,42	+ 21,22
Degrémont	445	451	+ 1,34	+ 37,14
Dev.R.N-P.Cal Li #	48	50,10	+ 4,37	+ 15,17
DMC (Dollfus Mi)	162	163	+ 0,61	+ 29,57
Dynaction	126,90	137,90	+ 8,66	+ 12,94
Eaux (Cie des)	775	783	+ 1,03	+ 21,77
Eiffage	319	343,90	+ 7,80	+ 62,75
Elf Aquitaine	582	562	- 3,43	+ 18,99
Eramet	290	302	+ 4,13	+ 31,82
Eridania Beghin	865	891	+ 3	+ 6,70
Essilor Intl	1642	1625	- 1,03	+ 3,27
Essilor Intl ADP	1514	1500	- 0,92	+ 15,38
Esso	627	630	+ 0,47	+ 18,42
Eurafrance	2460	2460	—	+ 9,22
Euro Disney	10,50	10,45	- 0,47	+ 7,45
Europe 1	1375	1390	+ 1,09	+ 26,36
Eurotunnel	7,40	7,30	- 1,35	+ 6,56
Filipacchi Medias	1504	1473	- 2,06	+ 27,53
Fimalac SA	493,80	495	+ 0,24	+ 2,69
Finextel	104	103,50	- 0,48	+ 29,05
Fives-Lille	460	482	+ 4,78	- 1,63
Fromageries Bel	4474	4580	+ 2,36	+ 6,56
Galeries Lafayette	2230	2280	+ 2,24	+ 30,51
GAN	106	106	—	+ 8,96
Gascogne (B)	514	515	+ 0,19	+ 13,69
Gaumont #	429,90	440	+ 2,34	+ 2,32
Gaz et Eaux	2439	2400	- 1,59	+ 13,31
Geophysique	459	458	- 0,21	+ 27,22
G.F.C	494	494	—	+ 5,21
Groupe Andre S.A.	480,10	481,60	+ 0,31	+ 20,70
Gr.Zannier (Ly) #	135	142	+ 5,18	+ 21,16
GTM-Entrepose	295	291	- 1,35	+ 21,25
Guilbert	1069	1055	- 1,30	+ 3,94
Guyenne Gascogne	2004	2000	- 0,19	+ 3,34
Havas	432,30	441,60	+ 2,15	+ 21,37
Havas Advertising	634	629	- 0,78	+ 9,39
Imetal	870	880	+ 1,14	[illegible]
Immeubl.France	352,20	356	+ 1,07	[illegible]
Infogrames Enter.#	740	786	+ 6,21	[illegible]
Ingenico	111,50	109,50	- 1,79	+ 25,86
Interbail	239	250	+ 4,60	[illegible]
Intertechnique	1100	1095	- 0,45	[illegible]
Jean Lefebvre	288	286	- 0,69	+ 5,79
Klepierre	760	764	+ 0,52	[illegible]
Labinal	1360	1354	- 0,44	+ 36,52
Lafarge	360	367	+ 1,94	[illegible]
Lagardere	159,90	160,80	+ 0,56	+ 12,92
Lapeyre	357	356	- 0,28	[illegible]
Lebon	195	200	+ 2,56	[illegible]
Legrand	957	953	- 0,41	+ 7,80
Legrand ADP	661	665	+ 0,60	+ 15,85
Legris indust.	264,80	255,40	- 3,54	[illegible]
Locindus	849	850	+ 0,11	+ 10,06
L'Oreal	1999	1998	- 0,05	+ 2,25
LVMH Moet Hen.	1439	1434	- 0,34	- 1,08
Lyonnaise Eaux	577	579	+ 0,34	+ 19,90
Marine Wendel	552	557	+ 0,90	+ 17,01
Metaleurop	67,20	67,85	+ 0,96	+ 63,92
Metrologie Inter.	20	20,70	+ 3,50	+ 31,42
Michelin	342,60	357,50	+ 4,34	+ 27,68
Moulinex	135,90	133,70	- 1,61	+ 18,39
Nord-Est	141,20	145	+ 2,69	+ 12,31
Nordon (Ny)	431	441	+ 2,32	+ 20,16
NRJ #	794	789	- 0,62	+ 19,90
OLIPAR	86,60	86,55	- 0,05	+ 4,65
Paribas	395,50	401,80	+ 1,59	+ 14,50
Pathe	1530	1564	+ 2,22	+ 25,72
Pechiney	227,60	229	+ 0,61	+ 5,33
Pernod-Ricard	312,90	314,50	+ 0,51	+ 9,58
Peugeot	624	630	+ 0,96	+ 7,87
Pinault-Prin.Red.	2368	2407	+ 1,64	+ 16,95
Plastic-Omn.(Ly)	490	491	+ 0,20	+ 16,90
Primagaz	615	615	—	+ 0,65
Promodes	1562	1638	+ 4,86	+ 17,80
Publicis	604	599	- 0,82	+ 32,52
Remy Cointreau	153,50	155	+ 0,97	+ 5,44
Renault	129,30	130	+ 0,54	+ 16,59
Rexel	1705	1710	+ 0,29	+ 8,57
Rhone Poulenc A	182,40	184,50	+ 1,15	+ 4,28
Rochette (La)	29	29,10	+ 0,34	+ 32,57
Rue Imperiale(Ly)	5290	5300	+ 0,18	+ 3,92
Sade (Ny)	191,50	190	- 0,78	+ 7,17
Sagem SA	3220	3210	- 0,31	+ 2,55
Saint-Gobain	835	831	- 0,47	+ 13,23
Saint-Louis	1400	1401	+ 0,07	+ 8,43
Salomon (Ly)	477	474	- 0,62	+ 6,51
Salvepar (Ny)	417	415	- 0,47	+ 3,64
Sanofi	585	594	+ 1,53	+ 15,11
Sat	1695	1680	- 0,88	+ 8,79
Saupiquet (Ns)	722	716	- 0,83	- 1,91
Schneider SA	293	293,90	+ 0,30	+ 22,50
SCOR	219	219,20	+ 0,09	+ 20,10
S.E.B.	1120	1108	- 1,07	+ 8,94
Sefimeg	388	382	- 1,54	+ 1,59
SEITA	220	218	- 0,90	+ 0,46
Selectibanque	76,75	77	+ 0,32	+ 5,47
SFIM	1100	1095	- 0,45	+ 6,31
SGE	123	122,90	- 0,08	+ 9,73
Sidel	403,90	400	- 0,96	+ 12,04
Silic CA	860	858	- 0,23	+ 15,47
Simco	532	521	- 2,06	+ 15,81
S.I.T.A	1200	1215	+ 1,25	+ 10,45
Skis Rossignol	162	162	—	+ 12,73
Sligos	810	808	- 0,24	+ 18,82
Societe Generale	646	663	+ 2,63	+ 18,18
Sodexho	2748	2720	- 1,01	- 5,88
Sommer-Allibert	170	169	- 0,58	+ 9,03
Sophia	215	217,90	+ 1,34	+ 14,58
Spir Communication	529	532	+ 0,56	+ 7,71
Strafor Facom	419	433,90	+ 3,55	+ 12,99
Suez	280	278	- 0,71	+ 26,81
Synthelabo	595	586	- 1,51	+ 4,45
Technip	567	570	+ 0,52	+ 17,04
Thomson-CSF	172	169,70	- 1,33	+ 8,83
Total	482	475,10	- 1,43	+ 22,58
U.A.P.(COMPAGNIE)	148	150,70	+ 1,82	+ 8,80
UFB Locabail	518	517	- 0,19	+ 8,95
UIC	25,75	25,50	- 0,97	+ 29,11
UIF	479	478	- 0,20	+ 12,86
UIS	195,40	194	+ 0,31	+ 10,85
Unibail	550	550	—	+ 6,58
Union Assur.Fdal	627	630	+ 0,47	+ 3,96
Usinor Sacilor	79,20	79,60	+ 0,50	+ 5,43
Valeo	394,80	392,10	- 0,68	+ 22,58
Vallourec	315	313,90	- 0,34	+ 14,14
Via Banque	192	194	+ 1,04	+ 12,79
Worms & Cie	367	361	- 1,63	+ 14,78
Zodiac ex.dt divid	1590	1560	- 1,88	+ 1,63
Elf Gabon	1433	1410	- 1,60	+ 6,41

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	373,50	377,10	+ 0,96	+ 18,29
Adecco S.A.	1580	1598	+ 1,13	+ 21,70
Adidas AG #	508	504	- 0,78	+ 12,84
American Express	358,40	362,10	+ 1,03	+ 17,94
Anglo American #	329	329	—	+ 16,25
Amgold #	395,10	393,90	- 0,30	+ 1
Arjo Wiggins App.	14,90	15,50	+ 4,02	+ 9,64
A.T.T. #	218	212,10	- 2,70	- 2,29
Banco Santander #	355	355,10	+ 0,02	+ 6,34
Barrick Gold #	144	148	+ 2,77	+ 0,33
B.A.S.F. #	209,50	210	+ 0,23	+ 5,65
Bayer #	225	223	- 0,88	+ 5,68
Cordiant PLC	8,80	9,20	+ 4,54	+ 9,52
Crown Cork ord.#	306,80	306,40	- 0,13	+ 5,65
Crown Cork PF CV#	285,40	280,10	- 1,85	+ 2,56
Daimler Benz #	411,80	409,50	- 0,55	+ 13,46
De Beers #	181,60	185	+ 1,87	+ 23,33
Deutsche Bank #	282,10	284,90	+ 0,99	+ 18,01
Dresdner Bank #	182	176,10	- 3,24	+ 13,24
Driefontein #	53,80	53,80	—	- 2,18
Du Pont Nemours #	637	626	- 1,72	+ 22,89
Eastman Kodak #	492	494,60	+ 0,52	+ 15,10
East Rand #	3,08	3,08	—	+ 72,06
Echo Bay Mines #	35,95	36,35	+ 1,11	+ 5,20
Electrolux #	322,30	334	+ 3,63	+ 17,35
Ericsson #	184,20	190,50	+ 3,42	+ 18,32
Ford Motor #	179,40	180,30	+ 0,50	+ 7,32
Freegold #	43,20	43,80	+ 1,38	+ 10,60
Gencor Limited #	24,10	24	- 0,41	+ 32,59
General Elect. #	588	585	- 0,51	+ 32,50
General Motors #	316,60	314,30	- 0,72	[illegible]
Gle Belgique #	442	440,50	- 0,33	+ 10,08
Grd Metropolitan	40,45	40,50	+ 0,12	+ 1,25
Guinness Plc #	39,50	39,25	- 0,63	- 1,87
Hanson Plc	8,20	8,10	- 1,21	+ 11,72
Harmony Gold #	47,80	47	- 1,67	+ 14,91
Hitachi #	49,05	49,65	+ 1,22	+ 9,83
Hoechst #	248,50	247	- 0,60	+ 7,31
I.B.M #	849	833	- 1,88	+ 4,12
I.C.I #	69	68,40	- 0,86	+ 6,87
Ito Yokado #	241	246	+ 2,07	+ 6,53
Matsushita #	83,20	84,80	+ 1,92	+ 1,49
Mc Donald's #	253,10	251,80	- 0,51	+ 5,35
Merck and Co #	524	521	- 0,57	+ 25,45
Mitsubishi Corp.#	50,30	50,50	+ 0,39	+ 4,35
Mobil Corporat.#	730	723	- 0,95	+ 12,89
Morgan J.P. #	580	585	+ 0,86	+ 13,86
Nestle SA Nom. #	6110	6160	+ 0,81	+ 10,59
Nipp. MeatPacker #	59,40	60	+ 1,01	- 7,69
Nokia A	369	368,80	- 0,05	+ 22,52
Norsk Hydro #	317	318	+ 0,31	+ 14,01
Petrofina #	1950	1930	—	+ 17,52
Philip Morris #	690	675	- 2,17	+ 11,94
Philips N.V #	223	223,60	+ 0,26	+ 6,98
Placer Dome Inc #	111,60	114	+ 2,15	- 4,28
Procter Gamble #	678	679	+ 0,14	+ 18,29
Quilmes	310	309,80	- 0,06	+ 7,75
Randfontein #	25,75	26,20	+ 1,74	- 2,96
Rhone Poul.Rorer #	412,90	410,90	- 0,48	+ 3,24
Royal Dutch #	998	993	- 0,50	+ 10,94
R T Z #	83,40	82,35	- 1,25	+ 1,41
Sega Enterprises	157	157	—	- 19,07
Saint-Helena #	31	31	—	+ 3,33
Schlumberger #	592	584	- 1,35	+ 9,15
SGS Thomson Micro.	405	403	- 0,49	+ 9,80
Shell Transport #	97,60	96,05	- 1,58	+ 4,40
Siemens #	291,80	294	+ 0,75	+ 22,04
Sony Corp. #	388,90	391,40	+ 0,64	+ 15,11
Sumitomo Bank #	57,20	57,20	—	- 21,10
T.D.K #	351,10	354,10	+ 0,85	+ 4,14
Telefonica #	136	136,50	+ 0,36	+ 11,40
Toshiba #	32,10	32,35	+ 0,77	+ 1,25
Unilever #	927	942	+ 1,61	+ 3,40
United Technol. #	400	396,80	- 0,80	+ 11,77
Vaal Reefs #	378	380,80	+ 0,74	+ 12,33
Volkswagen A.G #	2641	2680	+ 1,47	+ 23,50
Volvo (act.B) #	133,40	[illegible]	—	+ 23,40
Western Deep #	191	190,80	- 0,10	+ 19,25
Yamanouchi #	102	104	+ 1,96	- 0,85
Zambia Copper	17,05	16,95	- 0,58	+ 177,86

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,87	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,18	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	125,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB ■	120,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,26	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,35	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,47	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,19	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,35	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,76	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,53	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,87	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,55	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,14	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,71	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	117,59	[illegible]
Florall9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,78	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,52	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,15	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,14	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,87	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,50	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	127,70	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,25	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	960	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50	[illegible]
Baccarat (Ny)	525	[illegible]
Bains C.Monaco	541	[illegible]
Bque Transatlanti.	149,50	[illegible]
B.N.P.Intercont.	545	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	391	[illegible]
Champex (Ny)	26	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	333	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1827	[illegible]
Concorde-Ass Risq	949	[illegible]
Continental Ass.Ly	424,90	[illegible]
Darblay	416	[illegible]
Didot Bottin	900	905
Eaux Bassin Vichy ◆	3700	[illegible]
Ecia	868	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1830	[illegible]
Fichet Bauche ◆	72,80	72,80
Fidel	46,50	[illegible]
Finalens ◆	358	358
F.I.P.P.	340	[illegible]
Fonciere (Cie)	599	600
Fonc. Lyonnaise #	640	[illegible]
Foncina #	425	[illegible]
Francarep	271	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1300	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1000	1001
G.T.I (Transport) ◆	216,10	[illegible]
Immobail	103,10	[illegible]
Immobanque	660	[illegible]
Locamion (Ly)	540	560
Lucia	65	65
Monoprix	210,50	[illegible]
Metal Deploye ◆	381	381
Mors #	10,15	[illegible]
Navigation (Nle)	99,90	[illegible]
Optorg	300	305
Paluel-Marmont ◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)	1050	1050
Parfinance	230	[illegible]
Paris Orleans	241,10	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	1050	[illegible]
PSB Industries Ly	355	360
Rougier #	308,70	[illegible]
Saga ◆	81	81
Salins du Midi	607	[illegible]
S.I.P.H. ◆	187	[illegible]
Sofal ◆	39	[illegible]
Sofragi ◆	4390	[illegible]
Taittinger	1897	[illegible]
Tour Eiffel	261,10	[illegible]
Vicat	427	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1750	1750
Elyo	329,30	[illegible]
Finaxa	317	320
Gaillard (M) ◆	1405	1405
Givaudan-Lavirotte	1024	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	190	190
Gd Moul.Strasbourg ◆	1900	1900
Hotel Lutetia ◆	207	[illegible]
Hotels Deauville ◆	482	482
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	497,90	497,90
L.Bouillet (Ly) ◆	300	300
Lloyd Continental ◆	7300	7300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull	40	40,80
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	147	147
Matussiere Forest	74	73,80
Moncey Financiere	2890	2895
M.R.M. (Ly) ◆	168	168
Navigation Mixte	905	910
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	116	116
Pechiney CIP	250,20	[illegible]
Pechiney Intl	103,90	105
Pollet	501	[illegible]
Sabeton (Ly)	740	740
Samse (Ly)	800	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	[illegible]
Commerzbank AG	142,10	[illegible]
Fiat Ord	18,10	18,50
Gevaert	369	370
Gold Fields South	124,10	124,10
Kubota Corp	24	24
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Robeco	466,90	[illegible]
Rodamco N.V.	172	173,20
Rolinco	480	482,60
Sema Group Plc	103,10	105
Solvay SA	3730	3668

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	41,95	[illegible]
AFE #	420	420
Aigle #	209	[illegible]
Albert S.A (Ns)	128,90	[illegible]
Altran Techno. #	1880	[illegible]
Montaignes P.Gest	2069	2100
Assystem #	462	460
Bque Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Tarneaud(B)#	261,10	[illegible]
Bque Vernes	178,50	[illegible]
Beneteau #	675	675
B I M P ◆	77	[illegible]
Boiron (Ly) #	695	694
Boisset (Ly)#	300,20	[illegible]
But S.A.	349	348
Cardif SA	848	[illegible]
C.E.E #	198	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	370,30	[illegible]
CFPI #	304,20	[illegible]
Change Bourse (M)	275	[illegible]
Christ.Dalloz #	2210	[illegible]
CNIM CA#	217	220
Codetour	329,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	457,50	[illegible]
Conflandey S.A.	260	[illegible]
C.A.Haute Normand.	305	305
C.A. Paris IDF	800	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	341	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	314,80	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	540	[illegible]
C.A. Oise CCI	280	[illegible]
Creeks ◆	21,75	[illegible]
Devanlay	472,10	[illegible]
Devernois (Ly)	315	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	66	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	475	475
Expand s.a	415	420
Factorem	687	[illegible]
Faiveley #	319	[illegible]
Finacor	79,40	[illegible]
Fininfo	595	[illegible]
Fructivie	617	[illegible]
Gautier France #	250	[illegible]
Gel 2000	69,50	[illegible]
GFI Industries #	952	963
Girodet (Ly) # ◆	37,10	[illegible]
GLM S.A.	280	280
Grandoptic.Photo #	855	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	195,50	[illegible]
Kindy #	146,10	[illegible]
Guerbet	307	[illegible]
Hermes internat.1#	1557	[illegible]
Hurel Dubois	599	[illegible]
ICBT Groupe #	223	[illegible]
I.C.C.	140	135
ICOM Informatique	348	[illegible]
Idianova	69	[illegible]
Int. Computer #	102,30	[illegible]
IPBM	65,95	66
M6-Metropole TV	504	[illegible]
Manitou #	750	[illegible]
Manutan	471	[illegible]
Marie Brizard #	1032	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	160,50	[illegible]
Mecelec (Ly)	70	[illegible]
MGI Coutier	257	260
Monneret Jouet Ly#	94	[illegible]
Naf-Naf #	72	[illegible]
NSC Schlum. Ny	619	[illegible]
Onet #	992	[illegible]
Paul Predault #	218	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	90,95	[illegible]
Phyto-Lierac #	360	[illegible]
Pochet	948	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	213	[illegible]
Radiall #	649	[illegible]
Robertet #	1175	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	340	340
Securidev #	85,40	85,50
Smoby (Ly)#	660	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	53,70	[illegible]
Sofibus ◆	369	369
Sogepag #	172,70	[illegible]
Sogeparc (Fin)	899	890
Sopra	466	[illegible]
Steph.Kelian #	115	115
Sylea	570	[illegible]
Teisseire-France ◆	170	170
TF1-1	508	515
Thermador Hold(Ly)	277	279,50
Trouvay Cauvin #	125	134,80
Unilog	606	[illegible]
Union Fin.France	629	[illegible]
Viel et Cie #	135	[illegible]
Vilmorin et Cie #	480	485
Virbac	597	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	65,90	64,90
Coil	202	202
Electronique D2	700	685
FDM Pharma n.	200	200
Genset	235,70	235
High Co.	171	172
Infonie	150,10	159,50
Joliez-Regol	87,70	88
Mille Amis	112	111,90
Picogiga	270	270
Proxidis	32,50	34
Stelax	4,60	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	718	718
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	13,90
Générale Occidentale ◆	77	77
Mumm ◆	1293	1293
Sté lecteurs du Monde ◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	132,08	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2398,09	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9637,38	9637,38
Arbitr. Première	9739,44	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17691,23	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	873945	873945
Natio Court Terme	14039	[illegible]
Natio Court Terme2	381175	381175
Natio Epargne	2274,85	2252,33
Natio Ep. Capital C/D	16780,01	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2689,75	[illegible]
Natio Ep. Obligations	232,47	[illegible]
Natio Epargne Retraite	155,51	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11140,81	[illegible]
Natio Epargne Valeur	639,83	[illegible]
Natio France Index	1373,10	[illegible]
Natio Immobilier	1336,19	[illegible]
Natio Inter	2039,41	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5426,68	5426,68
Natio Opportunités	184,37	[illegible]
Natio Patrimoine	1622,47	[illegible]
Natio Perspectives	1463,42	[illegible]
Natio Placements C/D	77909,79	[illegible]
Natio Revenus	1136,03	[illegible]
Natio Sécurité	11335,97	[illegible]
Natio Valeurs	1269,09	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91270,40	[illegible]
Oblig. tres caté.	258,55	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	773,39	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	1002,79	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2404,03	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	308,60	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2401,83	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19418,05	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19103,37	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	256,46	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	231,70	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	245,90	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10467,67	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	81666,47	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	3280,78	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	208,76	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11196,01	[illegible]
Ecur. Monétaire C ◇	12916,79	[illegible]
Ecur. Monétaire D ◇	12301,60	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	317,46	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	2040,83	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	199,91	[illegible]
Géoptim C ◇	12474,10	[illegible]
Géoptim D ◇	12139,73	[illegible]
Horizon C ◇	2025,03	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	106,59	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11868,28	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11819,65	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12853,25	[illegible]
CNCA – CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia ◇	118350,14	[illegible]
Atout Amérique	163,37	[illegible]
Atout Asie	99,91	[illegible]
Atout Futur C	738,33	[illegible]
Atout Futur D	695,04	[illegible]
Coexis	1936,97	[illegible]
Dieze	2078,12	[illegible]
Elicash ◇	938830,46	[illegible]
Epargne-Unie	193,88	189,15
Eurodyn	2257,79	[illegible]
Indicia ◆	1571,22	[illegible]
Moné.JC ◇	11836,30	[illegible]
Moné.JD ◇	11460,03	[illegible]
Oblifutur	537,80	[illegible]
Oraction	1833,71	[illegible]
Revenu-Vert	1224,15	[illegible]
Sévéa ◆	116,75	[illegible]
Synthésis	17657,06	[illegible]
Uni Association ◇	119,67	[illegible]
Uni Foncier	1409,12	[illegible]
Uni France	803,44	[illegible]
Uni Garantie C	1859,79	[illegible]
Uni Garantie D	1422,44	[illegible]
Uni Régions	1735,44	[illegible]
Univar C ◇	306,59	[illegible]
Univar D ◇	300,76	[illegible]
Univers Actions	215,03	[illegible]
Univers-Obligations	237,90	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	683,94	664,02
Francic Pierre	131,31	[illegible]
Francic Régions	1866,94	1812,56
CIC PARIS		
Cicamonde	1492,34	1448,87
Converticic	383,26	377,60
Ecocic	1639,38	[illegible]
Oblicic Mondial	3665,71	[illegible]
Oblicic Régions	1212,18	1194,27
Rentacic	167,53	165,06
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1365,27	1351,75
Lion 20000 C	17007,69	17007,69
Lion 20000 D	16314,93	16314,93
Lion Association	10945,62	10945,62
Lion Plus	1533,62	1503,55
Lion Trésor	2524,61	2499,61
Oblilion	2028,92	2008,83
Sicav 5000	689,03	675,52
Slivafrance	1158,31	1135,60
Slivam	541,62	531
Slivarente	247,87	243,61
Slivinter	674,76	661,53
Trilion	5312,60	5244,42
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2282,38	2237,63
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	155	150,85
Créd.Mut.Ep.Cour.T	908,74	908,74
Créd.Mut.Ep.Ind.C	127,68	124,26
Créd.Mut.Ep.J	22724,49	22724,49
Créd.Mut.Ep.long.T	258,03	251,12
Créd.Mut.Ep.Monde	1446,23	1407,92
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1848,05	1811,81
Créd.Mut.Ep.Quatre	1125,24	1103,18
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	848	814,48
Saint-Honoré Capital	19449,77	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	795,86	[illegible]
St-Honoré Pacifique	693,58	663,71
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1817,43	[illegible]
Stratégie Actions	1011,58	972,67
Stratégie Rendement	1937,26	1876,28
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	915,94	893,60
Amplitude Monde D ◇	892,28	870,52
Amplitude Europe C/D ◇	138,24	134,87
Elanciel D ◇	164,18	160,18
Emergence Poste D ◇	131,97	128,75
Géobilys C ◇	649,70	640,18
Géobilys D ◇	620,09	610,93
Intensys C ◇	116,88	116,70
Intensys D ◇	111,91	111,74
Latitude C ◇	147,09	147,09
Latitude D ◇	138,36	138,38
Oblitys D ◇	623,22	614,01
Plénitude D ◇	191,24	[illegible]
Poste Gestion C ◇	44079,79	44079,29
Revenus Trimestr. D ◇	5361,44	5308,36
Solstice D ◇	2369,76	2365,85
Thésora C ◇	970,89	961,28
Thésora D ◇	383,73	374,98
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37625,19	37625,19
Actimonétaire D	30637,25	30637,25
Cadence 1 D	1082,13	1071,42
Cadence 2 D	1085,28	1074,53
Cadence 3 D	1072,76	[illegible]
Capimonétaire C	406,70	406,29
Capimonétaire D	377,88	377,50
Sogeoblig C	9098,40	9008,32
Interoblig C	7116,45	7047,93
Intersélection France D	669,18	656,06
S.G. France opport. C	1927,44	1889,85
S.G. France opport. D	1839,99	1803,91
Sogenfrance C	1708,67	1675,17
Sogenfrance D	1561,81	1531,19
Sogépargne D	309,30	[illegible]
Soginter C	2094,85	2053,77
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1416,55	1388,77
Sogeliance D ◆	1721,12	1704,88
Sogenfrance Tempo D ◆	171,49	171,49

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاصل

SKI ALPIN La déception causée samedi 8 février dans le camp français par la chute de Luc Alphand lors de la descente des championnats du monde de ski disputés à Sestrières (Italie) a été atténuée dimanche 9 avec la troisième place prise dans le géant dames par Leïla Piccard, sœur de Franck, champion olympique de super-G en 1988. ● L'ITALIENNE Deborah Compagnoni s'est imposée sans coup férir pour la deuxième fois dans ces championnats en surclassant toutes ses rivales dans le géant. ● LES SUISSES ont provoqué la surprise en plaçant Bruno Kernen sur la plus haute marche du podium d'une descente dans laquelle l'Autrichien Werner Franz s'est fracturé un coude en chutant. ● LA SUÉDOISE Pernilla Wiberg, leader de la Coupe du monde, tombée dans le spécial et 6e du géant, espère obtenir la victoire en super-G, en descente, et au combiné.

A Sestrières, Leïla Piccard redonne le sourire à l'équipe de France

Troisième du géant des championnats du monde organisés en Italie, la petite sœur de Franck offre sa première médaille à la formation tricolore, qui restait très déçue après la chute de Luc Alphand lors de la descente, gagnée de manière surprenante par le Suisse Bruno Kernen

SESTRIÈRES
de notre envoyée spéciale

Dans l'aire d'arrivée, son cœur s'affole et ses yeux s'agrandissent. Après elle, cinq skieuses ont franchi la ligne d'arrivée sans pouvoir accrocher son temps. Leïla Piccard, douzième de la première manche, s'approche peu à peu du podium. Pour y parvenir, il faut encore regarder Katja Seizinger, puis Pernilla Wiberg. Les deux meilleures skieuses du moment ont beau faire, Leïla a réussi une incroyable seconde manche, et son nom reste au sommet du tableau d'affichage.



SKI

Heidi Zurbriggen skie mal, Anita Wachter suit son destin en prenant la quatrième place pour la troisième fois consécutive dans un slalom géant après les Jeux olympiques de Lillehammer et les championnats du monde 1996.

L'étau brisé, Leïla Piccard regarde descendre Karin Roten et admire Deborah Compagnoni filer vers son deuxième titre de ces championnats. La Française a accompli le meilleur temps de la seconde manche, devant l'Italienne. La première manche avait ressemblé à tant d'autres dans sa carrière : elle était timide, un peu trop en arrière sur ses skis et empruntée sur la neige.

Comme si, toujours, son talent devait être tellement lourd à porter. *« Il faut que je me libère »*, soufflait-elle à la veille de la course. Elle semblait y croire sans trop l'envisager. Dans le géant, il y avait elle et Sophie Lefranc, duo ténu, une sélection symbolique dans la plus faible des spécialités pour l'équipe féminine.

Et le podium est là. En sa sixième année sur le circuit, Leïla est médaillée de bronze. Elle crie, s'étouffe de joie. *« Si Franck n'avait pas été à côté de moi pendant ces instants, je crois que je serais tombée dans les pommes »*, dit-elle en riant.

> Cette médaille, « elle est à moi, bien à moi ». Et pour la famille ? « J'avais le nom, j'y ai mis le *prénom* »

Le champion français, aujourd'hui à la retraite et consultant pour une télévision, devait s'absenter quelques jours. Il est resté pour sa petite sœur. Car Leïla est une Piccard, rejeton d'une dynastie, porteuse d'un passé, cinquième d'une famille de sept... dont six garçons en comptant Franck.

Tous sont prénommés à la mode américaine ou selon les idoles du père, René, moniteur de ski et propriétaire d'un magasin de sports aux Saisies. John pour Kennedy, Franck pour Sinatra, Ian pour Smith, premier ministre blanc de la Rhodésie d'avant le Zimbabwe, Karl pour Schranz, le descendeur autrichien, Jeff pour Jimmy Carter et Ted pour Kennedy (encore...). Pour Leïla, il a choisi une championne de ski américaine, Barbara Leïla Cochran, en plus d'un souvenir douloureux de la guerre d'Algérie.

La petite Piccard vient naturellement au ski sans véritable envie de compétition dans le sillage de l'aîné, John, champion du monde junior, du puîné fameux Franck, de Ian, sélectionné à Sestrières pour le géant. Elle dispute quelques courses régionales la tête ailleurs. Elle est âgée de dix-sept ans quand Franck triomphe à Calgary. Elle suit ses traces. Avec son petit gabarit (1,65 m pour 56 kg), elle opte pour le slalom et le géant.

La sensibilité de son ski intéresse. Elle masque encore la modestie de son tempérament. En 1993, aux championnats du monde de Morioka, elle fait une fuyante apparition : *« J'étais jeune, on m'y avait envoyée pour apprendre. »* Elle préfère ne pas parler des championnats du monde de Sierra Nevada : *« Une catastrophe. Je ne veux pas revenir en arrière. »* En Coupe du monde, son palmarès est maigre et agaçant : deux troisièmes places en 1994, dans le géant de Cortina d'Ampezzo et le slalom de Maribor.

Pour l'encourager, Franck est resté. Heureux, omniprésent dans l'aire d'arrivée, il a raconté avec plaisir les moments qui ont précédé la course : *« Hier après-midi, nous avons passé une demi-heure ensemble*, raconte-t-il. *Je voulais simplement qu'elle retrouve son équilibre. Je la sentais seule et presque abandonnée. Pour nous, les six frères, Leïla a toujours été une petite fleur. Hier, j'ai arrosé cette petite fleur pour lui redonner des couleurs. »*

Entre les deux manches, il est revenu voir Leïla. *« Elle n'avait pas fait une mauvaise première manche, elle y avait dix fois mieux skié que lors de ses précédentes courses. Je lui ai dit : "Tu as retrouvé ton équilibre, maintenant passe à l'attaque !" »* Rassérénée, elle a eu à cœur d'inventer quelque chose de nouveau. *« Je savais que je n'étais pas bien loin, mais je ne pensais pas décrocher une médaille en partant douzième. Ce que je sais, c'est que j'ai attaqué alors que ce n'est pas dans ma nature. »* Cette médaille, Leïla Piccard se la dédie : *« Elle est à moi, bien à moi. »* Et pour la famille ? *« J'avais le nom, j'y ai mis le prénom. »*

Bénédicte Mathieu



JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Les ambitions de Pernilla Wiberg

Victime d'une chute dans la seconde manche du slalom mercredi 5 février et sixième du géant dimanche 9, la Suédoise Pernilla Wiberg sera la skieuse en vue dans les trois dernières épreuves des championnats du monde. Tenante du titre en combiné, elle se moque de le conserver mercredi 12 février. Car la Suédoise, âgée de vingt-six ans, qui a gagné l'or au moins une fois dans tous les championnats du monde ou Jeux olympiques depuis 1991, a une grande ambition en super-G (mardi 11) et en descente (samedi 15). Elle s'est consacrée à l'entraînement de vitesse pendant l'été, récompensée par deux victoires en super-G, qui l'ont portée largement en tête du classement général de la Coupe du monde. A Sestrières, Pernilla Wiberg veut plus.

La bonne fortune des Suisses

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

Deborah Compagnoni a de nouveau éclairé les pentes de Sestrières de sa classe, immense, et de son sourire, non moins généreux, en remportant, dimanche 9 février, le slalom géant des championnats du monde de ski alpin. Devant son public, l'Italienne a accroché sa deuxième médaille d'or de la semaine en survolant la première manche de l'épreuve de son style fluide. Elle a écœuré ses adversaires, les reléguant toutes à plus d'une seconde, à l'exception de la Suissesse Karin Roten.

Deuxième derrière la *« maestra »* du ski, la jolie jeune femme du Haut-Valais a confirmé, au lendemain du triomphe inattendu de son compatriote Bruno Kernen en descente, le retour au premier plan de l'équipe suisse : avant même l'entrée en piste du slalomeur Michael Von Grünigen, les Helvètes comptent déjà quatre médailles : autant que les *« attacking Vikings »* norvégiens et que les Italiens.

Queue de cheval au vent, le bandeau aux trois clefs d'une banque suisse sur le front, Karin Roten, âgée de vingt et un ans, avait réussi l'exploit de distancer « la » Deborah sur la première manche du slalom, samedi soir 8 février. Crispée, elle avait assuré une médaille de bronze en fin de soirée. *« C'était très difficile de se concentrer avec le speaker et le public déchaîné »*, avait-elle expliqué. Ravie de ce nouveau podium – elle avait déjà empoché l'argent en géant en sierra Nevada en 1996 –, Karin Roten avait également confié que *« le slalom n'est pas* [sa] *spécialité »*, prévenant au passage qu'elle trouvait la piste du géant *« très belle »*.

Dimanche 9 février, elle devait confesser son impuissance : *« Deborah n'est pas imbattable, mais ce en ce moment elle est tellement forte ! »* Mais pour Thierry Meynet, chef des techniciennes de l'équipe suisse, la star italienne n'est plus seule à disposer de telles qualités mentales : *« Karin est aussi franche dans sa tête que sur ses skis »*, assure-t-il.

La veille, en descente, l'outsider Bruno Kernen avait surpris tout le monde en disposant de tous ses adversaires de grande renommée. Le Suisse a tout de même deux victoires à son palmarès de descendeur, acquises dans son pays à Veysonnaz en fin de saison, l'année dernière. Déjà auteur d'une belle démonstration dans le slalom du combiné, où il avait décroché l'argent, le Bernois, âgé de vingt-quatre ans, a réussi le parcours idéal sur la piste Kandahar-Banchetta.

ROI DE L'ASSURANCE

Tout en souplesse, il est passé sans se poser de questions là où les autres concurrents visaient les trajectoires les plus serrées, souvent jusqu'à la chute. Pendant les entraînements, Bruno Kernen avait pointé chaque endroit où il faisait des fautes ; il en avait tiré de précieux enseignements. Puis, dans la matinée précédent la course, il avait fait part de son inébranlable confiance au médecin de l'équipe suisse : *« Aujourd'hui, je vais faire une médaille »*. Il l'a *« faite »*, sur les skis qu'il utilisait la saison passée, aux carres moins fuselées que ses nouveaux.

Puis, le jeune impétrant s'est permis une petite leçon à l'attention de ses aînés : *« Aujourd'hui, il faut être bien préparé au point de vue technique pour la descente. Il est donc utile de s'entraîner en Super-G. »*

Eric Collier

Les podiums

● **Descente masculine**
1. Bruno Kernen (Sui.)
2. Lasse Kjus (Nor.)
3. Kristian Ghedina (It.)

● **Super-G masculin**
1. Atle Skaardal (Nor.)
2. Lasse Kjus (Nor.)
3. Günter Mader(Aut.)

● ***Combiné masculin***
1. Kjetil-Andre Aamodt (Nor.)
2. Bruno Kernen (Sui.)
3. Mario Reiter (Aut.)

● **Géant féminin**
1. Deborah Compagnoni (It.)
2. Karin Roten (Sui.)
3. Leïla Piccard (Fr.)

● **Slalom féminin**
1. Deborah Compagnoni (It.)
2. Lara Magoni (It.)
3. Karin Roten (Sui.)

La chute : faute technique et/ou accident psychologique

SESTRIÈRES
correspondance

Il y aura désormais la « pelle » du 8 février 1997. Celle de Luc Alphand dans le descente des championnats du monde de Sestrières. Luc s'est « désintégré » après 44 secondes d'une course qu'il menait tambour battant. Ce fut une chute « à la Alphand », copie conforme de ses sorties de piste spectaculaires de Saalbach en 1991, de Garmisch en 1992 ou encore de Val-d'Isère en 1995.

ANALYSE

> Les favoris ont voulu faire la *différence* avec une prise de risques maximum

A son origine, une faute infime de trajectoire, même pas une erreur, simplement une circonstance particulière de course, le genre de situation qu'un champion négocie généralement sans encombres. Luc avait dévalé le haut du parcours comme jamais à l'entraînement, et comme personne encore avant lui. Il était parfaitement en action et dans le bon rythme à l'instant d'aborder la quatrième bosse. Il a tendu sa trajectoire à l'entrée du saut, sachant qu'il lui faudrait légèrement changer de direction en l'air afin de préparer sans temps mort la courbe suivante. Le type même de manœuvre qu'il affectionne. Fut-il surpris par la vitesse maximum avec laquelle il avait pris son envol ? En l'air, son bras intérieur resta en arrière, d'où un léger déséquilibre que Luc corrigea immédiatement. Mais l'ampleur du saut fut plus importante que prévu. Luc comprit au centième de seconde qu'il lui faudrait modifier sa trajectoire une fois l'atterrissage effectué et laisser ses skis « vivre leur vie » pour un glissement maximum.

Manque de chance ? Mauvaise appréciation ? Précipitation ? Toujours est-il que la petite cuvette qui l'accueillit à sa réception fit faire à Luc une petite faute de carre interne du ski droit. Petite cause, gros *crash*. Le champion partit au tapis en écart facial. Adducteurs, abdominaux et muscles pubiens tinrent le coup. Les blessures n'étaient que morales...

Luc a pris l'habitude de ne tomber qu'une fois par an. Pourquoi précisément, cette année, le jour des championnats du monde ? Une grande partie de l'explication trouve ses fondements dans le conditions tactiques de la descente de samedi.

TRAJECTOIRES TENDUES

Le parcours, certes technique, varié et sélectif, manquait d'un ingrédient déterminant : l'engagement. C'était une descente sans peur, à l'inverse de ce que peut leur inspirer la piste de Kitzbühel, en Autriche. Les favoris ont donc tous pensé que, pour faire la différence, une prise de risques de tous les instants s'imposait.

Ainsi, les Autrichiens ont tendu les trajectoires à la limite de la rupture : Patrick Ortlieb a manqué un rien d'exploser en passant la « bosse à Luc ». « Pepi » Ströbl et Werner Franz sont tous deux sortis dans la grande courbe d'« Acqua Minerali » en voulant trop couper sur le ski intérieur, Fritz Ströbl s'est rattrapé, mais a perdu la course en tentant la même manœuvre suicidaire. Quant à Kristian Ghedina, il a joué sans cesse avec les lois de l'équilibre.

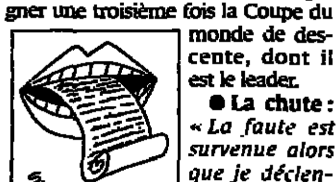
Luc Alphand a attaqué. Il se savait costaud physiquement, au point techniquement, et paré sur le plan matériel, avec une combinaison neuve et sa meilleure paire de skis, réservée pour cette course. Il a cassé. La « pression » qu'on fait tant mousser y est-elle pour quelque chose ? Lui seul le sait. Mais comment ne pas rappeler ce qu'il répète à l'envi : les courses d'un jour, type championnats du monde ou Jeux olympiques, ne sont pas pour lui. S'était-il mis inconsciemment dans une situation d'échec ? A-t-il su faire ce « vide positif » dans les derniers instants de concentration ? Beau sujet pour une thèse de psychologie.

Dans l'aire de départ, il a eu quelques signes imperceptibles de nervosité et une sensibilité inhabituelle à l'intox des autres. Une petite phrase de Bruno Kernen, le futur vainqueur, décontracté et « brancheur », l'a-t-elle déstabilisé ? Les spécialistes du mental ont coutume de dire que les muscles lâchent quand la tête a une légère défaillance.

Gilles Chappaz

« Etre le meilleur sur une saison »

Après sa chute, samedi 8 février à Sestrières, dans la descente des championnats du monde, Luc Alphand va s'attacher désormais à gagner une troisième fois la Coupe du monde de descente, dont il est le leader.



VERBATIM

● **La chute :** *« La faute est survenue alors que je déclenchais un virage. Je me suis dit, tout est terminé. Après, j'ai eu envie de donner un coup de boule au militaire qui m'a relevé ! Et j'ai fait mon premier bilan. J'ai vu que j'allais bien, que je n'avais pas mal. Dans la déception, c'est la chose positive et elle compte beaucoup. Un bras, un genou ou une cheville douloureuse font perdre les quelques centièmes qui font gagner une course et la Coupe du monde de descente. »*

● **La déception :** *« C'est un mauvais jour, et cela tombe mal. Ce n'est pas catastrophique. C'est le sport, ce n'est pas mathématique. Les gens penseront ce qu'ils veulent, les journalistes marqueront ce qu'ils veulent aussi : c'est moi qui suis tombé, c'est moi le premier déçu, c'est moi qui n'ai pas confirmé ma position de favori. J'assume. »*

● **La pression :** *« Je n'avais pas de pression, sinon celle de skier car j'en avais très envie. Je me sentais très bien dans la cabine de départ et, dès les premiers mètres, j'ai senti que tout allait bien, je me sentais potentiellement rapide. J'ai peut-être poussé un peu fort. »*

● **L'avenir :** *« Ce qui m'est arrivé aujourd'hui est l'exemple absolu de ce que je dis depuis le début de cette saison où j'ai annoncé que je prendrais peut-être ma retraite. Je ne sais pas si j'ai très envie d'investir une nouvelle saison de ski – l'entraînement l'été, et la compétition l'hiver –, pour aller aux Jeux olympiques de Nagano essayer de gagner la médaille d'or qui manque à mon palmarès. C'est un investissement pour une course qui peut se louper pour un rien : une faute de carre, et je peux sortir dès la deuxième porte. »*

● **La Coupe du monde de descente :** *« Je suis déjà à Garmisch-Partenkirchen* [la prochaine descente de Coupe du monde, le 22 février]. *Je n'ai pas été le meilleur sur un jour, je vais montrer que je suis le meilleur sur toute une saison. »*

هكذا من الأصل

Jacques Fouroux a recruté un instructeur militaire russe pour les lignes arrière d'Auch

La FFR tarde à donner le feu vert

AUCH
de notre envoyé spécial

Andreï Chaliouka mesure 190 centimètres sous la toise, pèse 98 kg sur la balance et joue trois-quarts aile depuis une bonne dizaine d'années dans l'une des rares, mais meilleures, équipes de rugby à quinze de Russie, l'Académie militaire Gagarine. Andreï est né à Moscou voilà vingt-trois ans. Samedi 8 février, Andreï sirote tranquillement un café à la terrasse ensoleillée du Café de France d'Auch, à 4 000 km de Moscou et de son froid polaire.


RUGBY

Andreï a débarqué dans la préfecture du Gers le 18 décembre en compagnie d'Helena. Moscou-Auch presque direct, avec escale à Marseille et changement de mode de transport à Toulouse. *« On les attendait le 11 décembre, mais finalement ils sont arrivés une semaine plus tard »*, dit Jacques Fouroux. Problème de billets, problème de visas ? Personne ne sait vraiment. Pas même eux, semble-t-il, qui négligent d'un geste cette ultime péripétie.

Le jour de leur arrivée, Jacques Fouroux, qui ne pouvait pas se rendre à l'aéroport, avait envoyé un « ambassadeur » du club à leur rencontre : *« Personne ne les connaissait. On avait juste échangé des fax et quelques coups de téléphone. Moi, j'avais vu Andreï deux minutes au stade Charléty, à Paris, en octobre. Nous avions échangé nos numéros et c'est tout. »* Pour les repérer, Jacques Fouroux se souvenait de l'imposante carrure d'Andreï et de sa queue de cheval. Pourtant, au premier regard, ni l'une ni l'autre n'avaient saisi l'oeil du « maquignon ». *« C'est sa manière de jouer et les trois essais qu'il venait de marquer contre les Roumains qui m'ont impressionné »*, se souvient Fouroux. C'était à Paris, lors du tournoi de rugby à sept. Andreï faisait partie de la sélection russe invitée, qui devait surprendre par la qualité de son jeu. *« Je crois que ce jour-là j'avais bien joué »*, approuve modestement Andreï, qui n'a pas reconnu Jacques Fouroux lorsque ce dernier s'est présenté à lui lors de la soirée d'après match. *« Je suis allé le voir*, raconte Fouroux. *Je lui ai dit en anglais : « Bonjour, je suis Jacques Fouroux. Je viens de reprendre en main un club de XV dans le sud-ouest de la France et je cherche des joueurs comme vous. »*

Andreï a ouvert de grands yeux et s'est alors souvenu de ce petit bonhomme qu'il avait regardé sur les cassettes vidéo à Moscou : *« Je le connaissais de réputation et pour l'avoir vu jouer avec le XV de France. »* Les deux hommes ont ensuite échangé leurs numéros de fax et de téléphone et se sont séparés sans la certitude de s'être parfaitement compris. *« Trois jours après, je recevais un fax à Auch signé d'Héléna qui me confirmait les coordonnées d'Andreï et l'intérêt qu'il avait manifesté pour ma proposition »*, rigole encore Fouroux. Ensuite, tout est allé très vite. Une négociation informelle par téléphone dans un anglais incertain, deux ou trois rappels de précision, quelques éclaircissements par fax et Andreï et Helena ont effectué leur demande de visa touristique de trois mois pour la France.

Pour Andreï, l'offre de Fouroux est une véritable aubaine. Instructeur de sports à l'Académie militaire de Monino, à une quarantaine de kilomètres de Moscou, il était élève officier dans l'armée de l'air. *« C'est là que j'ai découvert le rugby*, raconte-t-il, *avec cette équipe qui a été huit fois championne de Russie. »* Andreï a joué plusieurs fois en équipe nationale, dont trois fois contre des équipes françaises. Mais le rugby en Russie ne se porte pas très bien. *« Depuis l'éclatement de l'ex-URSS, c'est un sport qui s'effondre*, dit-il. *Il n'y a plus que huit équipes pour disputer le championnat, et les structures sont en train de péricliter. Il n'y a plus d'argent pour le sport en général, alors, pour le rugby... »*

De sa génération, Andreï est le premier sollicité par un club français. Deux de ses compatriotes un peu plus âgés sont arrivés en France depuis quatre ou cinq ans. Tikonov est installé à Villeneuve-sur-Lot et joue à Sainte-Livrade, et Sergueïev joue à Montauban. *« Il n'y a guère que trois ou quatre rugbymen russes qui ont, pour l'heure, choisi l'étranger, et c'est toujours la France »*, remarque Andreï. Un autre de ses compatriotes, Sergueï Barissov, était à Villeneuve-sur-Lot la semaine dernière. Peut-être celui-ci sera-t-il le prochain qui signera une licence dans un club français ? Andreï n'en sait rien, ou du moins feint-il de ne pas en savoir davantage.

DE GRANDS BOULEVERSEMENTS

A la fédération russe, en tout cas ce qu'il en reste, on se contente de monnayer au coup par coup ces éventuels transferts et d'en tirer quelques menus bénéfices. *« Rien de faramineux »*, selon Jacques Fouroux, qui préfère ne donner aucun détail de la transaction pour Chaliouka. En fait, le FC Auch a versé environ 1 000 dollars (5 000 francs) à la fédération russe pour qu'elle laisse partir Chaliouka, lequel est désormais logé gratuitement par le club dans un trois-pièces du centre-ville, reçoit tous les mois un revenu équivalant au SMIC et dispose d'une Clio que Helena seule conduit sur les routes sinueuses de l'Armagnac-Bigorre.

Pour le moment, Andreïéi *« s'acclimate dans l'attente de son intégration définitive »*, comme le dit Fouroux. Il commence à apprendre le français, suit les trois entraînements hebdomadaires du club, a disputé deux matches avec les espoirs et un match amical avec l'équipe première. Il rejoindra définitivement cette dernière lorsque la Fédération française de rugby donnera son feu vert à la demande formulée par le FC Auch. Cette autorisation tarde un peu à venir parce que le FC Auch dispose déjà d'un joueur étranger en son sein : l'ancien treiziste samoan Paul Okesene. Et le règlement de la FFR interdit la présence de deux transferts étrangers dans la même équipe. Mais les dirigeants du FC Auch plaident qu'Okesene n'est pas un transfert, *« puisqu'il n'a jamais joué à quinze jusqu'à cette saison »*.

Andreï Chaliouka arrive dans le rugby français à l'heure où celui-ci connaît de grands bouleversements. Des bouleversements qu'un club de la dimension du FC Auch, qui évolue dans le groupe A-2 du championnat de France de première division, ne peut suivre que de très loin. Avec ses 2,4 millions de francs de budget annuel, le FC Auch essaie de tirer son épingle d'un jeu où les meilleures équipes affichent maintenant des sommes sept à huit fois supérieures.

Yves Bordenave

Toulouse battu à domicile

Invaincus sur la pelouse du stade des Sept-Deniers depuis une défaite face à Bègles le 10 avril 1993, les rugbymen toulousains sont tombés de haut samedi 8 février. Contre Dax, les joueurs de Guy Novès ont lourdement chuté (15-27). Les Landais, qui n'avaient pas battu Toulouse depuis le 28 février 1993, ont bénéficié à l'heure de jeu de la rentrée d'Olivier Roumat, opéré le 9 décembre dernier à la suite d'un problème lombaire. Devant douze mille spectateurs, le deuxième ligne international a paru en bonne forme, sous le regard intéressé du sélectionneur Jean-Claude Skrela. Sa rentrée internationale pourrait avoir lieu le 15 mars au Parc des Princes, face à l'Ecosse, dans le cadre du Tournoi. Très décevants, les Toulousains semblent actuellement au creux de la vague. En dépit d'un essai, Emile Ntamak est encore apparu convalescent et les Deyland, Cazalbou et autres Califano sont loin de leur meilleure forme.

Les « marines » incorporent Riddick Bowe ancien champion du monde des poids lourds

Il compte sur l'entraînement qu'il y recevra pour relancer sa carrière

Ancien champion du monde des poids lourds, l'Américain Riddick Bowe, âgé de 29 ans, a été incorporé, lundi 10 février, dans le corps de réserve des « marines ». Il compte sur l'entraînement qu'il y recevra pour relancer sa carrière sur le ring. Celle du Français Laurent Boudouani doit se poursuivre les 22 ou 29 mars à Las Vegas (Nevada), où il défendra pour la première fois son titre mondial (WBA) des super-welters.

ATLANTA
correspondance

Lundi 10 février, Riddick Bowe n'a pas enfoui sa paire de gants, son short long et sa hargne de boxeur dans son sac de sport. Une vieille habitude qu'il respecte pourtant quotidiennement depuis que les hasards de la vie l'ont conduit, il y a quinze ans, entre les cordes tendues d'un ring de boxe. Au lieu de cela, il a quitté dès l'aube sa vaste propriété du Maryland et rejoint l'aéroport le plus proche. Destination : Parris Island, Caroline du Sud, un trou creusé au milieu de nulle part, seulement connu dans les alentours pour abriter une caserne de l'US Marines Corps.

Riddick Bowe, vingt-neuf ans, double champion du monde des poids lourds, longtemps montré du doigt comme le seul frappeur capable de bousculer Mike Tyson, a abandonné son existence de milliardaire, ses voitures de sport et sa cour d'entraîneurs, agents et flatteurs pour entrer dans les « marines ». Et il l'a fait le sourire aux lèvres. Avec, a-t-il expliqué de sa voix étrangement douce, *« la délicieuse impression de réaliser un vieux rêve »*.

Engagé volontaire, le soldat Riddick Bowe a débuté lundi un premier séjour militaire de trois mois. Douze semaines d'une mise en condition physique, mentale et nerveuse en comparaison de laquelle la préparation d'un championnat du monde de boxe, le plus exigeant soit-il, ressemble à une tranquille mise en jambes. Il lui faudra ensuite supporter le régime à peine moins sévère de trois semaines d'entraînement au combat. Tiendra-t-il ? Rock Newman, son manager, semble prêt à parier le contraire. Et même ses proches en doutent.

En cas de réussite, le « marine » Bowe sera affecté pour ces trois prochaines années à une unité de réserve, la plus proche de son domicile, sans doute aux environs de Washington. Il pourra alors reprendre sa carrière de boxeur. Et l'orienter vers où bon lui semble, à la seule condition de se présenter sous les drapeaux deux jours par mois et deux semaines par an. De quelle lubie a été frappé ce boxeur de moins de trente ans, encore solide sur ses jambes et financièrement toujours « solvable », pour risquer ainsi une chute qui pourrait lui être fatale ? *« J'ai toujours voulu le faire, mais ma carrière m'en a souvent empêché. Aujourd'hui, je n'ai plus de souci d'argent* (NDLR : il a amassé plus de 500 millions de francs en huit années passées chez les professionnels). *Le moment est donc bien choisi. Plus tard, je serais trop vieux. »* En coulisses, il se murmure que ce séjour volontaire en terrain miné n'aurait pas d'autre objectif que le réveil de ses vieux instincts de boxeur, passablement émoussés au cours de ses récents combats.

« Ces trois mois d'enfer lui feront le plus grand bien, assure Ralph Citro, l'un de ses entraîneurs et lui-même ancien « marine ». *Il en sortira meilleur, moins vulnérable et plus féroce. A condition, bien sûr, qu'il supporte ce régime et tienne le choc jusqu'au bout. »* En cas contraire, il ne sera jamais un « marine ». Et sûrement plus jamais un vrai poids lourd.

Alain Mercier

Laurent Boudouani à Las Vegas

Le Français Laurent Boudouani défendra pour la première fois son titre mondial des super-welters WBA le 22 ou le 29 mars à Las Vegas, contre son challenger officiel, l'Américain Carl Daniels. Deux autres championnats du monde seront également à l'affiche : celui des lourds IBF, remis en jeu par l'Américain Michael Moorer face à son compatriote Vaughan Bean, et celui des poids paille WBC, que le Mexicain Ricardo Lopez défendra pour la dix-neuvième fois contre un adversaire à déterminer. Concernant Terry Norris, que Laurent Boudouani a longtemps cherché à affonter, celui-ci mettra en jeu ses titres WBC et IBF contre le Portoricain Felix Trinidad en juin. A Londres, samedi 8 février, le britannique Naseem Hamed a battu l'Américain Tom Johnson dans la catégorie des poids plume (WBO-IBF). Dans la catégorie des super-moyens (WBO), le Toulonnais Frédéric Seillier a été renvoyé dans son coin par l'arbitre au sixième round d'un championnat qui l'opposait à l'Irlandais Steve Collins.

A Cuba, l'entraîneur Ronaldo Veitia a fait du judo un sport féminin

Les Cubaines ont gagné une médaille d'or et trois d'argent au Tournoi de Paris

Sept mois avant les championnats du monde de judo, qui auront lieu dans le même stade Pierre-de-Coubertin, le traditionnel *Tournoi de Paris*, disputé du 7 au 9 février porte de Saint-Cloud, n'a pas permis aux combattants français de briller comme ils l'avaient fait aux Jeux olympiques d'Atlanta. La seule victoire française est revenue à Céline Lebrun (plus de 72 kilos). La compétition a été dominée par les Sud-Coréens et les Japonais. Les Cubaines ont aussi été à l'honneur.

SUR LE BORD des tatamis, on ne voit que lui. Ronaldo Veitia ne peut passer inaperçu. Son imposante charpente le distingue entre tous. Elle l'interdit de discrétion. Il est là au beau milieu du stade Pierre-de-Coubertin, objet de tous les regards, étonnés, amusés ou respectueux. Ronaldo Veitia est le plus gros entraîneur du monde. Certains ajoutent qu'il est aussi l'un des plus grands. Lui-même n'est pas loin de s'en laisser convaincre. Il sait ce qu'il vaut, et croit ce qu'on lui en dit. A Cuba, le judo féminin lui doit tout. Avant lui, il n'y avait rien. Après, restera-t-il quelque chose ? Il a engendré une équipe, dont il est à la fois le père et le maître, l'inspirateur et le seigneur absolu. Là où le base-ball et la boxe accaparent la ferveur populaire, le judo n'était qu'une discipline anonyme, la bizarre invention d'un Orient trop lointain. Lui ne s'est pas découragé. Appuyé sur son propre passé de judoka, il a su réunir une élite de talents. Il la fait combattre dans le monde entier pour la plus grande gloire de son île.

A quarante-neuf ans, Ronaldo Veitia est attaché à ses secrets. Il reste obstinément muet sur les causes de sa réussite, lâche en guise d'esquive un compliment sur ces filles *« qui sont toutes bien »*. Si l'on insiste, si l'on veut à tout prix lui parler des raisons du succès, il se retranche aussitôt derrière le palmarès. Il préfère mesurer sa force à l'aune rigoureuse des résultats. Face à l'or ou à l'argent des médailles, il sait qu'on ne pourra rien lui opposer, rien deviner de ses méthodes. Au Tournoi de Paris, les Cubaines ont raflé un titre et trois places de finalistes. Elles viennent de gagner la Coupe du monde, en s'imposant aux Japonaises et aux Françaises. *« Quand j'ai pris les filles, il y a onze ans*, proclame tranquillement l'entraîneur, *elles n'étaient même pas championnes d'Amérique centrale ; aujourd'hui, ce sont les meilleures du monde. »*

Isabelle Magnien a été une nouvelle victime de cette époustouflante tranformation. Samedi 8 février, elle s'est inclinée en finale de la catégorie des moins de 56 kilos devant la championne olympique Delrius Gonzalez. Celle-ci rassemble toutes les qualités prêtées aux judokas de son équipe. Elle est dotée d'une grande force physique, doublée d'une forte tonicité musculaire. Elle ne s'avoue jamais vaincue. Derrière, à deux pas, l'entraineur la pousse et l'encourage, elle comme les autres. Souvent, avant le début du combat, il leur met les deux mains sur les épaules, leur glisse un mot à l'oreille, les couve comme un père inquiet le jour d'un examen. Pendant toute la durée du duel, il multiplie les conseils, accompagne chaque mouvement. *« Des fois, il leur dit : "Danse, régale-toi" ; à d'autres moments il signale le bon moment pour attaquer »*, commente Christian Dyot, l'entraîneur de l'équipe de France féminine. Quand elles perdent, il ne dit mot. Parfois, elles en pleurent. Lorsqu'elles gagnent, elles se jettent dans ses bras.

UNE FAMILLE

Ronaldo Veitia ne se contente pas de s'agiter sur le bord des tapis, où ses grands gestes emportés provoquent souvent les sourires. Il s'est d'abord donné pour mission d'assurer la cohésion de l'équipe. A La Havane, les combattantes habitent ensemble dans des appartements mis à leur disposition par la fédération. Elles forment une espèce de famille autour de Ronaldo Veitia. Elles s'entraînent dans un complexe qui ressemble aux installations françaises, *« une sorte d'INSEP en moins luxueux, avec des tatamis un peu miteux »*, dit Isabelle Magnien, qui a eu l'occasion de le visiter. A l'exemple des Françaises, elles font régulièrement, en hiver, des stages de préparation en altitude. Pendant la saison, leur vie devient bohème. Elles quittent Cuba parfois pour de longues semaines. Elles participent à presque tous les tournois en Europe, qu'elles entrecoupent de sessions d'entraînement, en Espagne notamment.

L'entraîneur leur demande toujours beaucoup, et même un peu plus. Il cultive une sorte d'esprit commando. Au contraire des Français, des Japonais ou des Coréens, il ne dispose que de très peu de réserves. Chez les juniors, les Cubaines sont absentes. Ronaldo Veitia compense par une préparation *« quasi professionnelle »* de son élite, comme il le revendique lui-même. Il y a quelques années, ce régime avait même provoqué un début de révolte. Il en avait aussitôt pris acte. *« Il leur avait dit : "Bon, je n'entraîne plus"*, raconte Christian Dyot. *Elles l'ont vite supplié de revenir. »* Il est au demeurant le meilleur homme du monde, jamais avare d'une attention. Lors d'un séjour à La Havane, précédant le tournoi de la capitale cubaine, il avait invité les Françaises à se joindre à son équipe pour déguster de la viande grillée. Elles avaient pu apprécier une ambiance soudain devenue bon enfant. Lorsqu'on lui demande pourquoi il ne s'occupe pas aussi des garçons, aux résultats beaucoup moins brillants, l'entraîneur cubain éclate de rire. C'est absurde. Ronaldo Veitia ne peut s'imaginer sans ses filles.

Pascal Ceaux

Bilan français mitigé

***« Je suis un peu déçu, mais pas spécialement inquiet »*, soulignait Fabien Canu, en conclusion d'un Tournoi de Paris qu'il avait vécu pour la première fois en tant que directeur technique national (DTN) du judo français. Malgré un total de douze médailles, l'équipe de France n'a eu à se féliciter que d'une seule victoire, celle de Céline Lebrun dans la catégorie des plus de 72 kilos. Le succès est d'autant plus surprenant qu'au printemps dernier encore la jeune femme combattait en deuxième division. Pour excuser des résultats moyens en comparaison avec ceux de la Corée ou du Japon, le DTN a invoqué le nombre important de blessés, auquel est venu s'ajouter le forfait de Djamel Bouras, champion olympique des moins de 78 kilos. *« J'espérais un peu plus des jeunes*, a précisé Fabien Canu, *je pensais qu'ils saisiraient l'occasion de montrer quelque chose. »* Pour le responsable français, les championnats du monde qui auront lieu à Paris à l'automne sont l'objectif principal cette saison.**

Troyes et Clermont héros de la Coupe de France de football

LA SEULE VÉRITABLE SURPRISE lors des seizièmes de finale de la Coupe de France, a été l'élimination du Stade Rennais, battu sur sa pelouse (0-1) par l'équipe de Troyes qui évolue en deuxième division. Grâce à un but inscrit par Stéphane Laquais à l'heure de jeu, les Troyens, supérieurs dans tous les domaines, se sont logiquement imposés. Autre résultat inattendu : l'élimination de Martigues, actuellement en tête du championnat de deuxième division, par la surprenante équipe de Clermont qui évolue en National 2. Devant sept mille spectateurs réunis au stade Gabriel-Montpied de Clermont-Ferrand, les joueurs de Thierry Coutard ont réussi un bel exploit à l'issue de la séance des tirs au but (1-1, 5 tirs au but à 3). Face aux modestes joueurs de Fécamp (N 1), le Paris- Saint-Germain n'a pas brillé sur la pelouse du Havre. Tenus en échec pendant une heure et quart, les joueurs de Ricardo l'ont finalement emporté sans gloire grâce à deux buts tardifs signés Cyrille Pouget (76e) et Julio Cesar Dely Valdes (82e).

La Coupe Davis s'offre un premier tour sans grande surprise

RIEN NE VA PLUS ENTRE YANNICK NOAH, le capitaine de l'équipe de Coupe Davis, et Christian Bîmes, le président de la Fédération française de tennis (FFT). Ce dernier n'a pas participé au banquet qui a réuni, samedi 8 février, les joueurs français, leur capitaine, et leurs adversaires australiens. Il avait déjà repris l'avion, dès la fin du double qui s'est conclu par l'élimination de l'équipe de France (*Le Monde* daté 9-10 février). Dans son discours, Yannick Noah a remercié avec ironie les présents d'être là, et Christian Bîmes d'être absent. Après la victoire d'Arnaud Boetsch, face à Patrick Rafter, dimanche 9 février, la France s'est finalement inclinée 4 à 1. Les autres résultats du groupe mondial ont vu la qualification des Etats-Unis (4-1 contre le Brésil), des Pays-Bas (3-2 contre la Roumanie), de la République tchèque (3-2 contre l'Inde), de l'Italie (4-1 contre le Mexique), de l'Espagne (4-1 contre l'Allemagne), de l'Afrique du Sud (3-1 contre la Russie), et de la Suède (4-1 contre la Suisse). Les rencontres du deuxième tour auront lieu du 4 au 6 avril prochain.

DÉPÊCHES

■ **NATATION : le Russe Denis Pankratov a battu les records du monde du 50 mètres et du 100 mètres papillon en petit bassin, samedi 8 et dimanche 9 février, lors de la Coupe du monde à Paris. Le champion olympique d'Atlanta a établi un temps de 23 secondes et 35 centièmes sur 50 mètres. L'ancien record appartenait au Britannique Foster en 23 secondes et 45 centièmes. Sur 100 mètres, Pankratov a réussi le temps de 51 secondes et 78 centièmes. Il détenait déjà le record du monde de la distance en 51 secondes et 93 centièmes.**

■ **FOOTBALL : le Gallois John Toshack**, qui avait succédé au début de la saison 1995-1996 à Arsenio Iglesias à la tête du Deportivo La Corogne, a démissionné de son poste. Dimanche 9 février, le public du stade Riazor a dit adieu à l'entraîneur gallois en l'abreuvant de quolibets et d'injures lors du match de championnat contre le Celta Vigo, à l'issue duquel le Deportivo, actuellement quatrième de la Liga, a été tenu en échec (2-2).

■ **Paul Gascoigne** devra probablement déclarer forfait pour le choc Angleterre-Italie programmé mercredi 12 février à Wembley. Le meneur de jeu de l'équipe d'Angleterre, tout juste déplâtré, souffre encore d'une cheville endolorie.

■ **Après Corentin Martins**, Michael Madar et Jérôme Bonissel, un nouveau joueur français s'apprête à rejoindre le Deportivo La Corogne. L'attaquant rennais Sylvain Wiltord a en effet signé un contrat avec le club galicien qu'il rejoindra la saison prochaine. Le transfert s'est réalisé sur la base de treize millions de francs.

■ **CYCLISME : Daniel Baal a été réélu président** de la Fédération française de cyclisme (FFC), samedi 8 février à Paris. Jeune cadre bancaire, il a réussi lors de son premier mandat de quatre ans à augmenter le nombre de licenciés, sans atteindre toutefois le chiffre de 100 000. *« Le développement dans ce domaine se fera très largement sur le secteur des pratiques de loisir, l'autre axe de développement étant l'école »* a annoncé le président.

■ **ATHLÉTISME : le Cubain Ivan Pedroso** a réalisé un saut de 8,39 m, soit la meilleure performance mondiale, à l'occasion du meeting de Moscou. Ravi, Pedroso rêve de *« devenir le premier homme à franchir neuf mètres »*.

■ **JEUX OLYMPIQUES : Toronto et Vancouver** se sont ajoutées à la liste déjà longue des villes candidates aux Jeux olympiques d'été de 2008. L'Association olympique canadienne devrait décider en novembre laquelle de ces deux villes représentera le pays. Toronto avait échoué pour les Jeux de 1996 face à Atlanta.

■ **BASKET-BALL : Glen Rice** a porté le score record inscrit en un seul quart par un joueur à vingt points et Michael Jordan a réalisé le premier *« triple-doublé »* de l'histoire du All-Star Game pour permettre à la Conférence est de battre son homologue de l'ouest 132-120, dimanche 9 février à Cleveland (Ohio). – (*AFP*).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Vingt-deuxième journée

Le Mans-PSG-Racing	92-75
Levallois-Besançon	69-74
Chalon-sur-Saône – Cholet	63-84
Antibes-Evreux	91-65
Limoges-Villeurbanne	84-81
Nancy-Gravelines	91-82
Pau-Orthez – Dijon	94-76
Strasbourg-Montpellier	79-70

Classement : 1. Pau-Orthez, 41 pts ; 2. Villeurbanne et Limoges, 39 ; 4. Le Mans, 38 ; 5. Paris-SG, 36 ; 6. Cholet et Montpellier, 35 ; 8. Nancy, 34 ; 9. Dijon, 32 ; 10. Antibes, 31 ; 11. Levallois, 30 ; 12. Chalon-sur-Saône, 29 ; 13. Strasbourg et Besançon, 28 ; 15. Evreux, 27 ; 16 Gravelines, 26

CYCLISME

Etoile de Bessèges
Classement général final : 1. P Halgand (Fra., *Festina*) ; 2. Z. Spruch (Pol.) à 5 s ; 3. B. Boscardin (Ita.), à 6 s.

FOOTBALL

Coupe de France
Seizièmes de finale

Bastia (D1)-Nice (D1)	2-2 a. p.
Nice qualifié aux tirs au but (4-3).	
Auxerre (D1)-Lens (D1)	0-0 a. p.
Auxerre qualifié aux tirs au but (5-4).	
Lille (D1)-Lyon (D1)	1-0
Rennes (D1)-Troyes (D2)	0-1
Montpellier (D1)-Sochaux (D2)	2-0
Paris FC (N1)-Cannes (D1)	0-1
Fécamp (N1)-Paris-SG (D1)	0-2
Wasquehal (N1)-Guingamp (D1)	1-3
Raon-L'Etape (N2)-Strasbourg (D1)	0-1
Saint-Lô (N2)-Caen (D1)	1-2 a. p.
Toulouse-Font. (N2)-Bordeaux (D1)	0-2
Red Star (D2)-Niort (D2)	1-2
Aurillac (N2)-Gueugnon (D2)	2-2 a. p.
Gueugnon qualifié aux tirs au but (5-4).	
Boulogne (N2)-Laval (D2)	1-2
Clermont-Ferrand (N2)-Martigues (D2)	1-1 a. p.
Clermont-Ferrand qualifié aux tirs au but (5-3).	
Vitrolles-Créteil	0-0
Créteil qualifié aux tirs au but (5-4).	

Championnat d'Espagne
Vingt-troisième journée

Real Sociedad-Valence	0-1
Atletico Madrid-Compostelle	4-1
Saragosse-FC Séville	2-1
Santander-Gijon	2-0
Oviedo-Valladolid	1-1
Rayo Vallecano-Bilbao	1-1
Betis Séville-Extremadura	3-1
Alicante-Real Madrid	2-3
La Corogne-Celta Vigo	2-2
Tenerife-Logrones	2-0
Espanyol Barcelone-FC Barcelone	2-0

Classement : 1. Real Madrid, 55 pts ; 2. FC Barcelone, 47 ; 3. Betis Séville, 45 ; 4. Deportivo La Corogne, 40 ; 5. Real Sociedad Saint-Sébastien, 40 ; 6. Atletico Madrid, 39 ; 7. Valladolid, 34 ; 8. Racing Santander, 34 ; 9. Tenerife, 33 ; 10. Athletic Bilbao, 33 ; 11. Valence, 29 ; 12. Oviedo, 28 ; 13. Celta Vigo, 26 ; 14. Espanyol Barcelone, 26 ; 15. Sporting Gijon, 25 ; 16. Rayo Vallecano Madrid, 24 ; 17. Compostelle, 24 ; 18. Saragosse, 21 ; 19. Logrones, 21 ; 20. Hercules Alicante, 19 ; 21. FC Séville, 18 ; 22. Extremadura, 16.

RUGBY

Championnat de France Groupe A1
Treizième journée

● Poule 1

Bourgoin-Agen	38-23
Biarritz-Grenoble	22-3
Toulouse-Dax	15-27
Castres-Béziers	16-12
Nîmes-Périgueux	28-11

Classement : 1. Toulouse, 31 pts ; 2. Dax, 30 ; 3 Agen, 30 ; 4. Bourgoin, 29 ; 5. Castres, 28 ; 6. Grenoble, 25 ; 7. Béziers, 21 ; 8. Biarritz, 21 ; 9. Nîmes, 20 ; 10. Périgueux, 19.

● Poule 2

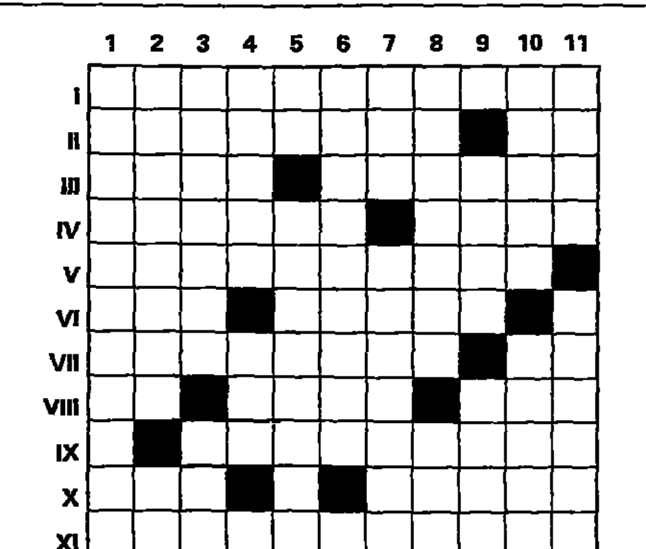
Montferrand-Pau	12-9
Bègles-Bordeaux-Brive	15-15
Narbonne-Toulon	16-18
Paris UC-Colomiers	19-26
Dijon-Perpignan	11-14

Classement : 1. Montferrand, 31 pts ; 2. Pau, 29 ; 3 Bègles-Bordeaux, 28 ; 4. Perpignan, 27 ; 5. Toulon, 27 ; 6. Narbonne, 27 ; 7. Brive, 26 ; 8. Colomiers, 25 ; 9. Paris UC, 16 ; 10. Dijon, 16.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97019

● *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Il sait, il parle et il ne veut pas que cela se sache. – II. A de bonnes reprises mais a parfois du mal à se contrôler. Sur les roses. – III. Mis fin. Des hommes de main toujours sous la main. – IV. Troués comme des pommes. Descente de criquets sur les récoltes. – V. Ce n'est pas du travail aratoire, c'est réellement du vol. – VI. Fond de foudre. Musique des âmes en peine. – VII. Se retrouve sur une liste. Possessif. – VIII. Symbole. Au bout de la carotte. Le poisson en entier ou seulement la tête. – IX. Un son qui vient du fond des trompes. – X. Trois sur six. Reste en famille quand il n'est pas net. – XI. Ont largement dépassé leur nature.

VERTICALEMENT

1. Donnât plus d'espace. – 2. Demande en série. Fait l'alliance. – 3. Vous donnent un air collet monté. Refusa tout en bloc. – 4. Il nous a appris l'art d'aimer. Argent noir mais pas argent sale. – 5. Note. Comme des ciels au soleil couchant. – 6. A tenu la botte, droit dans ses bottes. – 7. Sort de la férule. Centre de contrôle. – 8. Mise dans les tons. Pour faire de bonnes croûtes, mais pas des croûtons frits. – 9. Une forme de devoir. Il y en a marre de son diable. – 10. Bien fatiguées. Espace de liberté et de corrections. – 11. Supporte les différents points. Préparés à entrer en scène.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97018

HORIZONTALEMENT

I. Lavandières. – II. Epicène. Arc. – III. Cinéma. Epar. – IV. Ars. Cessa. – V. Epie. Colomb. – VI. Bugeaud. Deb. – VII. Crépi. – VIII. Teinté. Aède. – IX. Tsé. Item. Ou. – X. Etrave. Peur. – XI. Sasse. Bâtés.

VERTICALEMENT

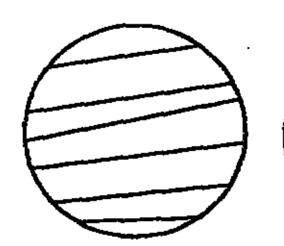
1. Lèche-bottes. – 2. Api. Pu. Esta. – 3. Vinaigriers. – 4. Acérée. As. – 5. Nems. Active. – 6. DNA. Cureté. – 7. Ie. Code. – 8. Eel (Lee). Pampa. – 9. Rapsodie. Et. – 10. Erasme. Doué. – 11. Scrabbleurs.

AFFAIRE DE LOGIQUE

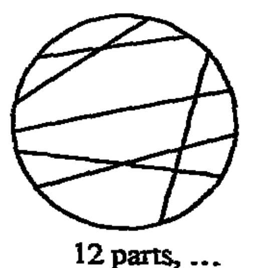
PROBLÈME N° 4

Le partage du gâteau

Avec six coupes rectilignes dans une tarte circulaire, on peut, sans considération d'équité, faire...



...7 parts,



12 parts, ...

Mais toujours avec six coups de couteau, sauriez-vous découper exactement 20 parts ?
Quel nombre maximal de portions peut-on obtenir en six coupes rectilignes dans cette tarte ?
Il n'est pas permis de déplacer les parts entre les découpes.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen.

Réponse du problème n° 3 :
Il n'y a qu'une solution. Les quatre chiffres permettant de compléter le tableau autoréférent sont, dans l'ordre, 1, 2, 3, 2.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE



LE 11 FEVRIER
Temps/Températures
minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	N/6/17
BIARRITZ	C/9/18
BORDEAUX	C/7/16
BOURGES	C/3/10
BREST	P/5/12
CAEN	C/4/9
CHERBOURG	C/2/9
CLERMONT-F	C/5/12
DIJON	N/2/7
GRENOBLE	P/1/9
LILLE	C/3/9
LIMOGES	C/5/14
LYON	P/4/9
MARSEILLE	N/7/17
NANCY	N/1/8
NANTES	P/4/12
NICE	N/7/16
PARIS	C/1/9
PAU	C/4/16
PERPIGNAN	N/5/15
RENNES	P/4/11
ST-ETIENNE	C/6/12
STRASBOURG	N/2/7
TOULOUSE	C/8/15
TOURS	C/2/10
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/24/25
FORT-DE-FR.	P/25/26
NOUMEA	P/25/26
PAPEETE	P/27/28
POINTE-A-PIT.	P/25/26
ST-DENIS-REU.	P/26/27
EUROPE	
AMSTERDAM	N/4/9
ATHENES	E/9/12
BARCELONE	E/5/12
BELFAST	N/6/11
BELGRADE	E/-5/7
BERLIN	P/1/7
BERNE	P/0/4
BRUXELLES	N/2/10
BUCAREST	E/-6/6
BUDAPEST	C/-5/4
COPENHAGUE	P/3/4
DUBLIN	N/7/12
FRANCFORT	N/-2/5
GENEVE	P/0/4
HELSINKI	*/-2/1
ISTANBUL	E/2/6
KIEV	C/1/3
LISBONNE	N/9/15
LIVERPOOL	N/7/11
LONDRES	N/5/12
LUXEMBOURG	N/-2/7
MADRID	N/-3/11
MILAN	N/1/7
MOSCOU	C/-4/-2
MUNICH	P/-2/4
NAPLES	E/4/10
OSLO	*/-3/1
PALMA DE M.	E/12/13
PRAGUE	N/0/3
ROME	E/6/10
SEVILLE	E/0/13
SOFIA	E/-5/8
ST-PETERS.	*/-3/0
STOCKHOLM	*/1/3
TENERIFE	E/17/18
VARSOVIE	P/1/4
VENISE	E/-2/7
VIENNE	P/-4/4
AMERIQUE	
BRASILIA	E/18/26
BUENOS AIRES	E/15/22
CARACAS	N/22/27
CHICAGO	C/-5/-3
LIMA	C/15/20
LOS ANGELES	N/8/14
MEXICO	E/9/19
MONTREAL	C/-12/-8
SAN FRANC.	E/9/14
SANTIAGO	E/11/25
AFRIQUE	
ALGER	E/8/13
DAKAR	C/23/27
KINSHASA	P/21/26
LE CAIRE	E/6/17
MARRAKECH	E/8/16
NAIROBI	N/18/27
PRETORIA	E/16/25
RABAT	E/8/16
TUNIS	E/9/14
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	E/18/33
BOMBAY	E/16/27
DJAKARTA	N/26/27
DUBAI	E/16/22
HANOI	P/14/20
HONGKONG	E/13/19
JERUSALEM	E/8/13
NEW DELHI	E/5/19
PEKIN	E/-18/-7
SEOUL	E/-7/-2
SINGAPOUR	E/25/27
SYDNEY	P/20/22
TOKYO	P/1/7

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Arrivée de la pluie

LES HAUTES PRESSIONS sont progressivement repoussées vers l'Espagne, et les perturbations peuvent arriver sur la France. Une première perturbation traverse la moitié nord lundi et perdra de son activité mardi matin, de l'Aquitaine au nord des Alpes. Une deuxième apparaîtra dès mardi matin sur la Bretagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera couvert dès le matin, et la pluie arrivera rapidement sur la Bretagne pour s'étendre aux autres régions dans la journée. Le vent de sud-ouest atteindra de 90 à 100 km/heure. Les températures seront de 10 à 12 degrés l'après-midi.

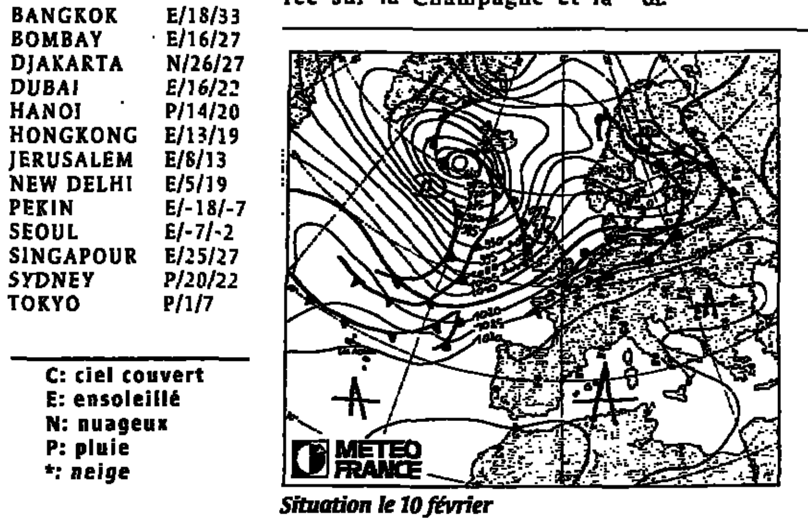
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel se couvrira progressivement, et la pluie arrivera dans l'après-midi. Le vent de sud se renforcera, jusqu'à 60 km/heure. Le thermomètre atteindra de 9 à 11 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera variable le matin, puis les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. La pluie arrivera dans la soirée sur la Champagne et la Bourgogne. Les températures atteindront de 7 à 10 degrés l'après-midi.

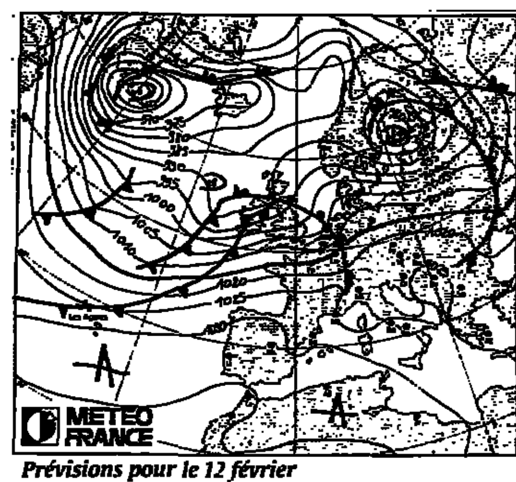
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, le ciel voilé le matin deviendra plus nuageux l'après-midi, avec quelques pluies faibles ou bruines. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel sera couvert le matin avec quelques gouttes. L'après-midi, le ciel restera nuageux. Le vent de sud-ouest atteindra 60 km/heure. Il fera de 11 à 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, le ciel sera voilé le matin, puis le ciel deviendra couvert et quelques pluies faibles arriveront. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes il y aura quelques pluies faibles le matin, puis elles cesseront mais le ciel restera bien nuageux. Les températures seront douces, avec de 11 à 13 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera voilé, avec davantage de soleil près de la Corse et de la Côte d'Azur. Les températures seront agréables, avec de 14 à 18 degrés l'après-midi.



Situation le 10 février



Prévisions pour le 12 février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **COMORES.** L'opposition comorienne a appelé à une journée *« villes mortes »* jeudi 13 février aux Comores, notamment dans la capitale Moroni, en raison d'une pénurie d'eau et d'électricité qui dure depuis bientôt trois mois. Cette journée *« villes mortes »* devrait viser les villes principales des trois îles de l'archipel. – *(AFP.)*

■ **EUROTUNNEL.** Le Shuttle (navette transportant les véhicules) d'Eurotunnel augmentera de 225 francs environ fin mars pour un aller-retour au départ de France.

■ **FÉRIÉS.** Mardi 11 février est un jour férié en Allemagne, en Andorre, en Angola, en Arabie saoudite, en Australie, en Bolivie, au Brésil, au Cameroun, en Equateur, à Haïti, en Iran, au Japon, au Koweït, au Liberia, au Liechtenstein, au Pakistan, au Panama, au Portugal, en Suisse, à Trinidad, en Turquie, en Uruguay, à la Cité du Vatican et au Venezuela. Mercredi 12, en Arabie saoudite, au Brésil, en Guyane, à la Jamaïque, en Jordanie, au Koweït, au Népal, au Panama, en Uruguay. Jeudi 13, en Arabie saoudite.

Le nouveau TGV à étage est confortable mais élitiste

LONGTEMPS, je me suis levé de bonne heure... Pendant quelques mois encore, le voyageur à grande vitesse qui voudrait étrenner le nouveau wagon à deux niveaux de la SNCF devra se présenter à 6 h 15 sur le quai de la gare de Lyon, à Paris, pour embarquer dans l'unique rame en circulation du nouveau TGV Duplex. En rodage commercial depuis le 19 décembre 1996, ce matériel inédit n'effectue pour le moment qu'un aller-retour quotidien en semaine et deux aller-retour le week-end.

En guise de récompense pour sa témérité matinale, le voyageur pourra choisir de voyager en haut dans une *« ambiance conviviale et panoramique »* (sic), ou en bas dans une *« ambiance plus calme »*. Quelques secondes plus tôt, il aura eu la surprise de monter dans le train sans effort : les trois marches ont disparu et l'accès se fait désormais au niveau du quai.

S'il a l'esprit un tant soit peu curieux, il choisira, à n'en pas douter, l'étage supérieur, où sont concentrées toutes les innovations de cette rame futuriste, en première comme en seconde classe : circulation en continu tout le long de la rame et larges fenêtres permettant d'embrasser le paysage. *« La montée vers le deuxième niveau, inondé de lumière, apparaît déjà comme un privilège. La vision est élargie, le paysage prend soudain un relief et une étendue inconnus jusqu'alors : les forêts prennent du volume, les champs du modelé, les villages sont survolés comme les miniatures moyenâgeuses ou les arrière-plans d'un tableau Renaissance »*, s'émerveille une voyageuse citée par *La Vie du rail*.

RESTAURATION À LA PLACE

Certes, l'usager du rez-de-chaussée dispose, lui aussi, d'un siège revêtu de velours de laine et inclinable avec position repos, d'une liseuse individuelle, d'un appuie-tête ergonomique et de 7 centimètres supplémentaires pour allonger ses jambes... Mais, isolé dans un compartiment sans accès aux voitures adjacentes et à peine plus haut que la cime des plants de maïs, il ne résistera pas bien longtemps à l'envie d'emprunter l'escalier discret qui monte vers la salle haute. Il pourra alors profiter des services à bord, comme le téléphone, la nurserie, le bar et la restauration à la place en première classe, apanages du premier étage. Contrairement à l'Eurostar Paris-Londres et au Thalys Paris-Bruxelles, le service à la place n'est pas inclus dans le prix du billet. A 65 francs le petit déjeuner (jus d'oranges pressées, café, viennoiserie, pain et confiture), on peut regretter que le rail continue de faire payer son quasi-monopole sur l'axe Paris-Lyon.

516 PASSAGERS PAR CONVOI

Après une période de rodage en exploitation commerciale, le TGV à deux niveaux deviendra, dans quelques mois, le lot quotidien des voyageurs à grande vitesse entre Paris et Lyon. Capable de transporter 516 passagers (soit 40 % de plus qu'au TGV Sud-Est ordinaire), il a été conçu pour résoudre les problèmes d'engorgement d'une ligne victime de son succès. Depuis l'arrivée du premier *TGV orange en 1981, 250 millions* de passagers ont été transportés. Avec 23 millions de voyageurs par an et 170 TGV empruntant la ligne nouvelle par jour, le train accapare désormais 90 % des parts de marché entre Paris et Lyon.

Après avoir augmenté la capacité des trains en faisant circuler les rames TGV associées deux à deux, la SNCF et GEC-Alsthom ont mis dix ans pour développer ce train, capable de transporter plus de passagers, sans augmenter la masse à l'essieu. L'aluminium a *notamment* remplacé la plupart des éléments d'acier.

Outre la mise en place du nouveau matériel (les trente rames commandées à GEC-Alsthom rentreront progressivement en service jusqu'au milieu de l'année 1998, où elles représenteront environ 30 % du parc installé), la ligne à grande vitesse fait l'objet de travaux nocturnes de renouvellement du ballast. Ceux-ci rallongent déjà de quelques minutes le temps de parcours entre les deux premières villes françaises ; mais, à terme, ils permettront de gagner 30 kilomètres par heure.

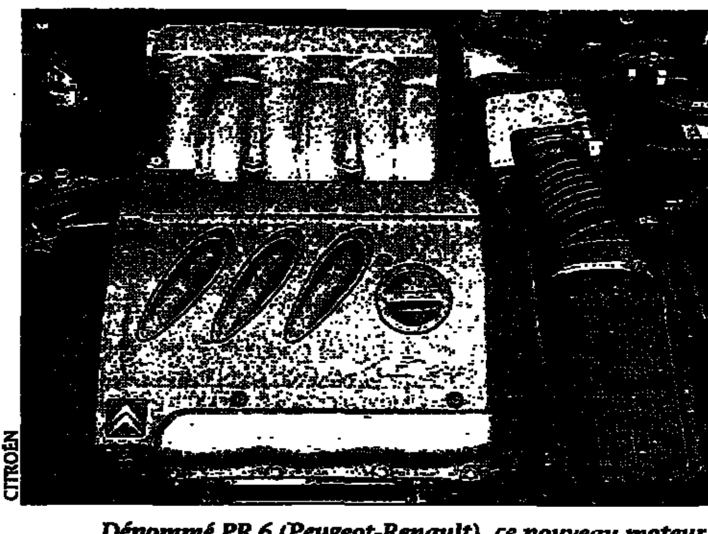
Christophe Jakubyszyn

Un nouveau moteur V 6 français

Le fruit d'un partenariat entre PSA et Renault

MONTÉ depuis peu sur certaines versions de la 406 Peugeot, le nouveau six cylindres en V, fabriqué par la Française de mécanique à Douvrin (Pas-de-Calais), est désormais livrable sur le modèle Activa de la Xantia Citroën. Renault, partenaire de PSA dans cette affaire, équipera de ce même groupe moteur certaines Laguna à partir de mai prochain.

Ce nouveau V 6, dénommé PR 6 (Peugeot-Renault) et non plus PRV, comme l'ancien V 6 qui associait également Volvo, appartient à une génération de mécaniques nettement plus moderne que celle qui fit les beaux jours des hauts de gamme européens depuis vingt ans. Ce n'est pas un mal pour la construction française, qui affronte depuis toujours une concurrence étrangère de poids, notamment BMW avec sa série 3 équipée d'un moteur non pas en V mais en ligne et bien adaptée au diesel.


CITROËN

Dénommé PR 6 (Peugeot-Renault), ce nouveau moteur présente 24 soupapes et 4 arbres à cames en tête.

ARCHITECTURE TRÈS MODERNE

Techniquement, le PR 6 (2 946 cm³) procède d'une architecture très moderne (24 soupapes et 4 arbres à cames en tête). Une gestion électronique d'essence et d'allumage assurée par le plus récent calculateur de Bosch améliore les conditions de consommation. Le recours à l'aluminium pour les carters-cylindres et les culasses a permis d'alléger l'ensemble et d'en améliorer la discrétion acoustique. Sur le plan du rendement, on obtient un couple moteur élevé (27,7 mKg à 4 000 tours) qui permet à la mécanique de donner son effort sans rechigner dès les 2 000 tours. En découlent une grande souplesse de conduite et des performances adaptées aux autoroutes allemandes (*194 chevaux et plus de* 230 km/h). Monté sur l'Activa de Citroën, dont la suspension efface tous les roulis ou presque, ce V 6 apporte sa part de confort. Il reste qu'un réservoir de carburant limité ici à 65 litres incite à éviter les abus dans les maniements de boîte.

En avril, une transmission automatique sera couplée au V 6 sur une version Exclusive de la Xantia et sur certaines 406. Dans cette boîte de vitesses, un calculateur analyse en permanence le style de conduite du conducteur, le chargement de la voiture, le profil de la route et même sa propre usure, pour déterminer le passage automatique de la vitesse la plus adaptée et la plus économique. Une position *« neige » peut être sélectionnée*, qui favorise la conduite sur route à faible adhérence, ou une position « sport » qui fait jouer les intermédiaires comme dans un rallye. Cette boite intelligente est le fruit d'amours heureuses entre PSA et ZF, célèbre entreprise outre-Rhin.

Claude Lamotte

★ Citroën Xantia V 6 Activa (206 500 francs, 16 CV fiscaux). Xantia V 6 Exclusive (boîte automatique) à partir de 215 000 francs.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS : le nouveau tramway TVR,** produit par le groupe ANF-Bombardier, vient de recevoir son certificat d'homologation. Intermédiaire entre bus et tramway, le TVR (transport sur voie réservée) est un tramway léger sur pneus, moins cher que le tramway classique, destiné à des villes de moins de 200 000 habitants. Il doit effectuer prochainement une expérimentation sur une portion du Trans Val-de-Marne.

■ **EXPOSITION : le Centre international de l'automobile de Paris-Pantin** (25, rue d'Estienne-d'Orves, à Pantin, ouvert le samedi et le dimanche) expose jusqu'au 1er juin une vingtaine de « supercars ». Cette exposition, dont le prix d'entrée est de 45 francs (35 francs pour les moins de douze ans), accueille notamment une Ford GT 40, une Mc Laren M6 GT, une Lamborghini Countach, une Chrysler Viper RT 10 et une AC Cobra.

■ ***AUTOMOBILES :*** **Jaguar (groupe Ford)** offre la gratuité des révisions pendant trois ans ou 100 000 kilomètres aux acheteurs d'une berline de la série XJ (à partir de 289 000 francs), hormis les pièces d'usure (plaquettes, pneus...). La firme, qui entend effacer *sa réputation de manque de fiabilité*, offre déjà une garantie de trois ans ou 100 000 kilomètres.

■ **INFORMATIQUE : la firme japonaise NEC** a conçu un nouveau composant électronique baptisé « DRAM » et capable de stocker 4 milliard de bits (jigabit) soit soixante-quatre fois les œuvres complètes de William Shakespeare ou l'équivalent de quarante-sept minutes de vidéo. Les premiers échantillons commerciaux devraient être disponibles dès l'an 2000.

■ **LOTO : les tirages nº 12 du loto,** samedi 8 février, ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage :** 10, 12, 17, 26, 28, 47, numéro complémentaire 21. Rapport pour six bons numéros : 8 657 455 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 46 870 F ; pour cinq bons numéros : 5 960 F ; pour quatre bons numéros : 123 F ; pour trois bons numéros : 13 F.

● **second tirage :** 22, 24, 27, 37, 38, 40, numéro complémentaire 18. Rapport pour six bons uméros : 9 009 955 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 137 755 F ; pour cinq bons numéros : 9 300 F ; pour quatre bons numéros : 186 F ; pour trois bons numéros : 17 F.

PATRIMOINE Grand propriétaire terrien, l'armée française n'a cessé d'acquérir et de céder terrains et bâtiments, certains appartenant au patrimoine artistique ou à la mémoire historique du pays, d'autres étant de véritables « rossignols », aussi laids que dégradés. ● AVANT 1987, les armées remettaient à l'administration des Domaines ceux dont elles voulaient se débarrasser. Depuis un décret de 1987, le ministère de la défense peut vendre pour son propre compte. ● LA MISSION pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI) de ce ministère diffuse des fiches détaillées du patrimoine à céder. En dix ans, 589 emprises ont été ainsi vendues, en priorité à des collectivités locales, comme le fort de Saint-Tropez, acquis par la municipalité, ou à des organismes comme le Conservatoire du Littoral. ● EN CORSE, la caserne Montlaur de Bonifacio va être mise aux enchères.

La grande « braderie » des sites et monuments militaires

Depuis 1987, le ministère de la défense aliène pour son propre compte des centaines de terrains et bâtiments devenus inutiles à ses desseins. Collectivités et particuliers s'arrachent les plus beaux fleurons de ce riche héritage

VOUS DÉSIREZ acquérir un monument classé avec une vue imprenable sur la mer ? Récupérer un couvent du XVIIIe siècle en centre-ville ? Aménager un fort de Vauban en résidence de montagne ? Une seule adresse : le ministère de la défense. Installée rue Saint-Dominique, au coin du boulevard de La Tour-Maubourg, la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI) de ce ministère diffuse des fiches détaillées du patrimoine militaire à céder : à Metz, quartier Bellecroix, une ex-boulangerie industrielle, bel exemple de l'architecture industrielle du XIXe siècle ; à Laon, l'arsenal Saint-Vincent, une ancienne abbaye inscrite à l'inventaire des monuments historiques, entourée d'une enceinte fortifiée ; dans la même ville, la caserne Thérémin-d'Hame, un bâtiment du XVIIIe siècle de 4 000 m² ; au centre de Rennes, l'ancien couvent des Jacobins (XVIIe siècle) et son prieuré du XVe siècle ; à l'intérieur du secteur sauvegardé de Senlis, le quartier Montmarie, un hôpital du XIIIe siècle, transformé en couvent au XVIe et devenu une caserne de cavalerie en 1860 ; les casernes Shramm d'Arras, des bâtiments de plus de 300 mètres de long édifiés sous Louis XIV, en partie protégés ; à La Rochelle, l'hôtel de la Monnaie, dont les façades du XVIIIe siècle s'ouvrent sur les remparts du port...

Au total, plus de cinq cents dossiers sont sur le bureau d'Alain Villaret, ingénieur général des ponts et chaussées, chef de la MRAI. Si les monuments historiques sont nombreux à y figurer, la majorité sont des terrains ou constructions anonymes, dépôts, magasins, emplacements de batteries, blockhaus, qui ne posent pas de problèmes particuliers.

Le sémaphore du Grand-Mont, édifié en 1888, situé au bout de la presqu'île de Rhuys, à l'embouchure du golfe du Morbihan, a été mis aux enchères en juin 1996. Il a été acquis pour 2,8 millions de francs par un particulier. Pour la caserne Bossut – 14 hectares situés entre Pontoise et Cergy –, un protocole d'accord a été signé, en avril 1996, entre l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle et le ministère de la défense. Pourtant, ces abandons sont parfois perçus comme une « braderie ». En particulier par les villes qui avaient longtemps vécu de la « monoculture militaire ». Après les friches industrielles et les friches agricoles, allons-nous connaître les friches militaires ? Certaines municipalités, qui s'estiment ruinées par le désengagement de l'armée, réclament même des cessions gratuites.

« Ce n'est pas la grande saison des soldes au ministère de la défense, proteste le contrôleur général des armées Olivier Rochereau, directeur de l'administration générale. *Depuis dix ans, nous avons une politique d'aliénation du patrimoine jugé inutile aux armées. Nous avons ainsi vendu, au cours de cette période, 589 emprises. »* Avant 1987, les armées remettaient à l'administration des domaines les bâtiments ou les terrains dont elles voulaient se débarrasser. Aux Domaines de les affecter à une autre administration ou à une collectivité locale, voire de les vendre. Ainsi le fort Boyard, acquis par le conseil général de la Charente-Maritime, ou la citadelle du Palais, à Belle-Ile, vendue à un particulier.

Depuis un décret d'André Giraud (1987), le ministère de la défense peut vendre des éléments de son patrimoine pour son propre compte. En 1988, la caserne Dupleix, 4 hectares aux confins des XVe et VIIe arrondissements de Paris, a été vendue 1,2 milliard de francs. Mais la profonde restructuration des forces françaises – le passage d'une armée de conscription à une armée de métier – modifie considérablement ses besoins. Une grande partie de ses avoirs immobiliers sont désormais des « *poids morts* ». Et au premier chef son patrimoine historique. S'il n'est pas question de toucher aux « *bijoux de famille* » – les Invalides, l'Ecole militaire, le Val-de-Grâce, l'hôtel de la Marine, place de la Concorde, le fort de Vincennes, la citadelle de Lille ou le château de Brest –, l'armée s'apprête néanmoins à disperser quelques « *joyaux* ». Notamment à Versailles, où l'hôpital militaire Larrey (les anciens grands communs du château), une aile de la Grande Ecurie, siège de l'état-major de la 2e division blindée et le camp des Mortemets, 50 hectares à côté de la pièce d'eau des Suisses, rejoignent le domaine du château.

Pourquoi vendre ce patrimoine ? *« La vocation de l'armée, en dépit de son attachement aux traditions, n'est pas d'entretenir des monuments historiques,* indique Olivier Rochereau. *Même si elle consacre chaque année de 25 à 35 millions de francs pour cela. »* Les interlocuteurs privilégiés des armées sont d'abord les collectivités locales. Les conditions de cession sont discutées pied à pied, mais *« toujours soumises à l'intérêt public »*, affirme Olivier Rochereau. Ainsi l'armée a préféré conserver l'essentiel des forts qui dominent Briançon après la dissolution du 159e régiment d'infanterie alpine : les projets de la ville ne lui paraissaient pas assez solides.

« Chaque forteresse ne peut pas automatiquement se reconvertir en musée ou en centre culturel », indique Alain Villaret. A Mulhouse, c'est la municipalité qui l'a emporté après un bras de fer qui a duré huit ans. La caserne Lefebvre a été vendues à la ville 2 millions de francs au lieu des 30 millions demandés au départ. *« La ville n'y a pas gagné,* soutient Alain Villaret, *les bâtiments mis à sac pendant dix ans ont maintenant besoin de rénovations lourdes. »* C'est ce qui se passe à Senlis. Le quartier Montmarie (4 500 m² de bâtiments classés) est lui aussi abandonné depuis dix ans. Aucune solution n'a pu être trouvée avec la municipalité. Il est aujourd'hui *« fortement altéré »*, comme on l'indique pudiquement au ministère.

L'armée laisse-t-elle sciemment tomber en morceaux ce qu'elle ne peut pas vendre ? *« L'armée a joué et joue encore un rôle important dans la préservation du patrimoine,* insiste Olivier Rochereau. *Le département des Alpes-Maritimes a pu constituer son parc de la Grande Corniche à partir des zones* non aedificandi *des forts de la Revère et de la Drête, que le conseil général a fini par acheter en 1993. On a assorti la vente de la citadelle de Saint-Tropez à la municipalité – 12 millions de francs en 1990 – d'une clause qui interdit les constructions sur une zone de 5 hectares autour du fort. La base aéronavale de Fréjus a été cédée pour une partie au Conservatoire du littoral, un de nos gros clients, et pour l'autre à la ville de Fréjus, avec des conditions draconiennes. »*

Certaines municipalités, qui s'estiment ruinées par le désengagement de l'armée, réclament même des cessions gratuites

En dépit de ces bons sentiments, les « rossignols », fussent-ils de Vauban, restent sur les étagères. Ce n'est pas très grave pour les forts des Alpes ou les fortifications de la ligne Maginot, dont la patience est à toute épreuve. Les dossiers de la base sous-marine de Lorient et de la citadelle de Verdun *(lire ci-contre)* sont en revanche beaucoup plus épineux, puisqu'une mémoire encore sensible se greffe sur un problème immobilier compliqué.

Les militaires ont-ils des états d'âme devant la dispersion de ces témoignages de leur passé ? *« L'immobilier dans les armées est instrumental,* constate André Ferragne, membre du cabinet de Charles Millon. *L'attachement aux bâtiments historiques est plus sentimental qu'esthétique. »* Ce sentiment se manifestera-t-il davantage quand s'engagera la deuxième puis la troisième vague du programme de restructuration de l'armée ? Celles-ci pourraient remettre en question des éléments du patrimoine intimement liés à la tradition militaire. C'est à ce moment-là que seront examinés le sort des collèges militaires de La Flèche et d'Autun, de l'Ecole de santé navale de Bordeaux, du site de Saint-Cyr-l'Ecole, du palais Niel à Toulouse, du Cercle interallié de Paris ou du fameux F 102 de Metz, le somptueux hôtel du gouverneur militaire, une construction prussienne, grande, dit-on, de cent deux pièces.

Emmanuel de Roux

Lorient, une base sous-marine surdimensionnée

Trois blockhaus de 150 mètres sur 130 mètres occupent une superficie de 11,2 hectares au bord de l'océan. Au total : 900 000 tonnes de béton. La base sous-marine de Kéroman, à Lorient, a été construite pendant la dernière guerre par les Allemands pour abriter les U-*Boot de l'amiral Dönitz. Elle a survécu à tous les bombardements alliés* – la ville en revanche a été entièrement rasée.

Adossées au port de pêche, quelques-unes des vingt et une alvéoles sont encore utilisées par la marine nationale. Mais leurs gigantesques portes d'acier se fermeront définitivement cette année. La ville de Lorient a déjà récupéré 10 hectares. Il reste les trois éléments de cette architecture, monstrueuse mais fascinante, visitée chaque année par 15 000 touristes (allemands en majorité). Il s'agit désormais de trouver une destination pour ces bâtiments dont la *destruction est estimée à 200 millions de francs. L'idée du musée (du* sous-marin !) a bien sûr été avancée. Celle du port de plaisance également. Mais l'ensemble paraît excessivement surdimensionné.

Verdun, la citadelle désaffectée

Désaffectée depuis deux ans, la citadelle de Verdun domine la *ville de ses 20 hectares. Ses sou*terrains ont servi d'infirmerie pendant la bataille de la Grande Guerre. Que faire de cet exceptionnel lieu de mémoire ? Le département entend en faire un musée – alors qu'il en existe déjà un à Douaumont. Une étude de faisabilité a été lancée. L'armée *craint qu'un* tel projet ne soit finalement à sa charge.

***La municipalité*, élue en 1995, a manifesté son désir de récupérer l'ensemble. Mais alors que la précédente mairie voulait réintégrer la citadelle dans le périmètre urbain en y installant une université à côté d'une zone commerciale et de logements sociaux, l'équipe actuelle s'interroge sur l'opportunité de commercialiser une partie de ce morceau d'histoire. En attendant, le ministère de la défense va dépenser 3 millions de francs pour l'indispensable rénovation des remparts qui se dégradent.**

Lieu exceptionnel, placement à haut risque

BONIFACIO
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

La valeur de la caserne Montlaur n'a cessé de chuter au rythme des attentats

C'est le bout du monde et c'est un des plus beaux sites de la Méditerranée, flottant à 65 mètres au-dessus de la mer. La vieille ville de Bonifacio – 2 800 habitants, 50 000 en été –, à l'extrémité sud de la Corse, est encastrée entre une citadelle et des remparts ocre, en haut d'une falaise abrupte. Tout là-haut, sur la presqu'île, une rangée de figuiers se découpent sur la mer. On aperçoit, au loin, la Sardaigne. De l'autre côté, la vue plonge sur le port creusé dans le roc. Au cœur de la Citadelle se trouve la caserne Montlaur. A vendre. Elle sera mise aux enchères par le ministère de la défense autour du 15 mars. Le site est gigantesque – 4,6 hectares, soit le tiers de la commune. Les bâtiments sont vastes. Certains sont classés. Toutes les conditions sont *a priori* réunies pour attirer les investisseurs et développer un projet touristique dans une ville qui a su préserver son environnement mais qui ne sait où loger les curieux en été.

« Partout ailleurs, les enchères seraient vertigineuses », reconnaît-on au ministère de la défense. Avant d'ajouter : *« Mais on est en Corse... »* Estimée 30 millions de francs il y a cinq ans, la valeur de la caserne Montlaur n'a cessé de dégringoler au rythme des attentats. Officiellement, on espère aujourd'hui *« 7 ou 8 millions de francs »*, sans être vraiment sûr de trouver acquéreur. Le tourisme est, ici comme partout dans l'île, en chute libre. Et l'investisseur providentiel remarquera certainement, à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la caserne, un bâtiment – classé – et pourtant éventré : l'ancienne perception, plastiquée en août 1996...

Tous les commerçants le disent, la ville ne s'est pas remise du départ des huit cents légionnaires et de leurs familles, qui ont fait vivre cette ville de 1963 à 1983. *« Les légionnaires, quand ils revenaient de mission, ils avaient du fric et le claquaient sur Bonifacio »*, raconte l'adjudant-chef Patrick Deleens, seul permanent dans la caserne, en poste depuis trois ans. Ce dernier règne sur une cité-fantôme et vingt-cinq soldats, repliés dans une bâtisse surnommée *« la zone-vie »*. Tous les autres bâtiments sont à l'abandon depuis près de dix ans, hantés par quelques chiens. Les fenêtres sont ouvertes pour éviter les moisissures, des carreaux sont cassés. A l'entrée de la caserne, trône l'ancienne chapelle Sainte-Marie-Madeleine, du XIIIe siècle, classée et transformée en pressoir à huile au début du siècle. Aujourd'hui, c'est une quasi-ruine, mais la municipalité, qui en a repris la gestion, pense y ouvrir, en 1999, un musée rural autour du travail de l'olive. Un ancien pont pour la réparation de véhicules cache l'entrée du puits Saint-Barthélemy, creusé dans la falaise calcaire, en 1862, pour atteindre, 65 mètres plus bas, au niveau de la mer, une nappe d'eau douce. Un escalier à vis de 334 marches, en forme de galerie ajourée, a été taillé en colimaçon pour atteindre l'eau douce. La descente dans le noir est vertigineuse. Au bout d'une demi-heure, le visiteur débouche sur une vaste grotte au fond de laquelle un trou aveuglant donne sur la mer. Un chemin creusé dans la falaise blanche rejoint les escaliers du Roy d'Aragon, ouverts au public l'été, et permet de retrouver le village perché. Le puits appartient depuis un an et demi à la municipalité, qui compte *« l'exploiter touristiquement »*.

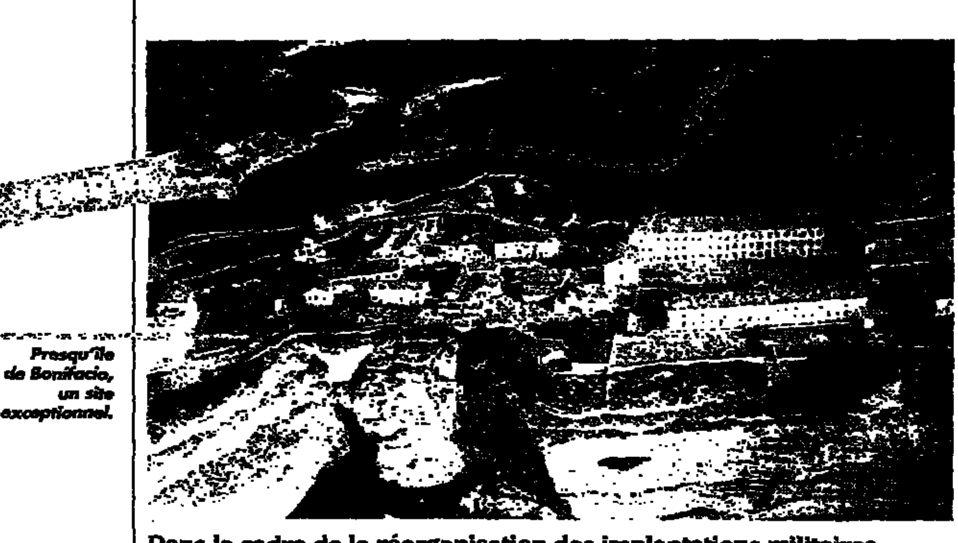
Sur la place d'armes, deux bâtiments se font face : « la française », une caserne classique du début du siècle, et « la génoise », construite en 1732 et plusieurs fois remaniée. « La génoise » est un bâtiment sobre de quatre étages (3 000 m²), avec une belle charpente, des voûtes élancées, des escaliers élégants et de jolis volumes. *« Le bâtiment est sain »*, dit Patrick Deleens. Mais tout est à reprendre. Le problème est là : *« Acheter, c'est une chose, mais il faudra 100 millions de francs pour obtenir un lieu habitable »*, estime le maire (RPR), le docteur Jean-Baptiste Lantieri. Sans oublier qu'il faudra le faire vivre. La ville n'a pas ces moyens. *« Notre budget d'investissement est de 10 millions de francs, et il est en régression à cause de la crise corse. »* Les collectivités locales ? Ce n'est pas d'actualité. Le maire préfère insister sur les clauses administratives qui obligeront l'acquéreur à *« ouvrir le site »* aux Bonifaciens. La population pourra en effet accéder à la place d'armes – c'est déjà le cas l'été, avec deux cent quarante places de parking –, à l'église, au puits et au cimetière marin.

« DE L'ORDRE DU RÊVE »

Des dizaines de projets ont vu le jour pour « la génoise ». Le maire a fait les démarches, sans y croire vraiment, pour y loger le Musée de la marine. Bernard Kouchner, habitué de Bonifacio, a envisagé d'y installer un Centre de dialogue Nord-Sud. Des logements ? Idée séduisante, mais il n'y a pas de demande. *« Un lieu public, c'est aujourd'hui de l'ordre du rêve »*, tranche le maire. Reste l'idée la plus crédible : implanter un complexe hôtelier dans « la génoise ». *« Il y a deux ans, on a vu débarquer plein de promoteurs »*, indique un client d'un des bars-restaurants du port. Et il ajoute : *« Aucun Corse n'a les moyens de rentabiliser un truc pareil. Et si c'est un spéculateur, "ils" risquent fort de faire "sauter" le projet. »* Ces considérations laissent dubitatif Patrick Dellens : *« Si personne n'achète et si les militaires s'en vont, Montlaur sera définitivement dévastée. »*

Michel Guerrin





Presqu'île de Bonifacio, un site exceptionnel.

D.R.

Dans le cadre de la réorganisation des implantations militaires, le Ministère de la Défense a décidé de céder l'emprise de la caserne Montlaur, située sur le plateau de la presqu'île de Bonifacio, dans le département de la Corse du Sud.

L'armée possède en France 268 000 hectares, soit 0,5 % du territoire. Dans les dix dernières années, elle a cédé environ 5 000 hectares et s'apprête à se séparer de la même superficie. Sur les 541 sites destinés à être vendus, on compte, au 1er janvier 1997, 118 casernes, 42 établissements de matériel, 41 ouvrages fortifiés, 54 forts, 10 hôpitaux, 2 bases sous-marines, 18 bases aériennes. Pour y parvenir, la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la défense diffuse largement des catalogues alléchants, comme le ferait une agence immobilière, pour aliéner au mieux ce patrimoine considérable. Nous reproduisons ici un extrait de ce catalogue consacré à la caserne Montlaur de Bonifacio (Corse-du-Sud).

A Nantes, la « Folle journée Schubert » accorde exploit et bonheur musical

Réunir sur deux jours en un même lieu, la Cité des congrès, environ 20 000 mélomanes autour des œuvres d'un seul compositeur : c'est le pari, réussi, des organisateurs de cette manifestation annuelle

NANTES
de notre envoyée spéciale

Ce week-end du samedi 8 et dimanche 9 février, à Nantes, avec la « Folle journée Schubert », certaines choses sont devenues possibles qui n'étaient guère envisageables auparavant. Par exemple, convoquer dimanche à 10 heures huit cents personnes pour écouter *La Jeune Fille et la Mort* (certes pas l'œuvre la plus accessible de Franz Schubert), interprétée par un Quatuor Lindsay en pleine forme, mais en bras de chemises. Ce concert avait dû être rajouté en catastrophe aux quatre-vingts déjà programmés, afin de répondre à la folle demande du public nantais : huit mille billets n'ont pu être fournis faute de places pour la musique de chambre de Schubert ! Agathe, trois ans et demi, a enduré sagement cette initiation à la musique classique, sur les genoux de sa mère qui entamait sa seconde journée de marathon Schubert, celle de la veille s'étant finie à *minuit* passé.

Qu'est-ce au juste que la « Folle journée » ? Le maximum de musique d'un même compositeur jouée en un même lieu, la vaste Cité des congrès de la capitale de Loire-Atlantique, avec le maximum de spectateurs. Après celles consacrées à Mozart en 1995 et à Beethoven en 1996, qui avaient attiré respectivement 23 000 et 33 000 spectateurs, la troisième édition n'a fait que confirmer le succès public : plus de 40.000 billets ont été vendus, ce qui représente une fréquentation d'environ 20 000 personnes, chacune assistant en moyenne à deux concerts. Une équipe technique de deux cents personnes est parvenue à régler sans incident majeur deux problèmes complexes. Le plus visible consistait à faire circuler une pareille foule entre cinq salles de concert situées sur trois niveaux, en passant nécessairement par l'immense nef centrale de bois blond, rebaptisée « Halle du Roi des aulnes », occupée par un vaste kiosque où étaient donnés des concerts gratuits. Le second problème, moins visible, était de permettre à plus de six cents musiciens de répéter, de se détendre entre deux concerts et de se rendre commodément d'un lieu à l'autre.

Le tout évoquait assez une atmosphère de foire, mais pour gens comme il faut et adeptes du bon goût : à part des T-shirts et une cuvée de Muscadet spéciale, le *merchandising* restait discret, ainsi que les sponsors. Cette « schubertiade » de masse sentait sa fin de XX[e] siècle, *avec cette recherche de l'exploit*, de la performance extrême, du record digne du Guinness Book. Mais une fois refermées les portes des salles de concert sur le brouhaha extérieur, place à la musique: vraie, belle, sans concessions. « *Je suis venue pour Schubert* », expliquait avec gravité une agricultrice du Larzac à la retraite, M[me] Bénézet, qui faisait là son premier voyage culturel. Elle n'aura pas été déçue.

En deux jours, avec un minutage précis, une même personne pouvait assister à une douzaine de concerts. C'est suffisant pour pouvoir apprécier le très haut niveau de l'ensemble des interprètes, qu'ils soient ou non connus du grand public. Dans cette succession de moments de bonheur musical, qui distinguer sans être injuste ?

QUATRE VOIX

Un coup de chapeau spécial est mérité par l'altiste Gérard Caussé, qui a totalisé pas moins de huit heures de musique, dont trois interprétations du quintette *La Truite*, avec trois séries de partenaires différents. Le coup de cœur est pour un tout jeune baryton allemand, Stephan Genz, qui a préparé en huit jours le cycle de Lieder *Voyage d'hiver* pour remplacer Robert Holl, absent. Une révélation : ayant, comme on dit à l'opéra, l'âge du rôle, de même que son ardent pianiste Eric Schneider, il prête une voix magnifique, une diction digne de son maître Fischer-Dieskau et un visage angélique au voyageur, ici moins mélancolique que révolté.

Du côté des plus expérimentés, comment ne pas saluer l'art modeste de Christian Ivaldi, accompagnateur sans égal ? En s'excusant auprès de tous ceux qu'on n'a pu entendre, saluons le trio Wanderer et son piano cristalin dans le trio *Opus 100*, l'orchestre Sinfonia Varsovia, électrisé dans les symphonies de Schubert par le chef Michaël Schonwandt, les quatre voix parfaitement mariées de Véronique Gens (soprano), Sophie Koch (mezzo), Simon Edwards (ténor) et Thierry Félix (basse) dans les quatuors vocaux avec piano, ainsi que le timbre envoûtant de la mezzo-soprano Elsa Maurus dans les messes en sol majeur et en si bémol majeur et les Lieder.

Le piano schubertien, pour deux ou quatre mains, seul ou dans la musique de chambre, a été, à Nantes, servi par quinze pianistes, du ténébreux Michel Dalberto à la limpide Amalie Malling. Le public, toujours attentif et bienveillant, a trouvé pour le piano une qualité d'écoute maximale. Le grand Schubert sacré et le « sacré petit champignon », comme on le surnommait : aucune facette n'a été oubliée dans la programmation à la fois classique et inventive des concerts, due à un autre « petit champignon » génial en son genre, René Martin, le créateur des « Folles journées ».

Sophie Gherardi

Et le « marathon » Brahms en 1998

Pari tenu et espérances dépassées pour la troisième « Folle journée », celle qui a été consacrée 9 février au compositeur Franz Schubert. Plus de 40 000 billets ont été vendus pour les quatre-vingt-deux concerts qui auront finalement eu lieu dans l'enceinte de la Cité des Congrès de Nantes. On estime à 20 000 environ le nombre des personnes qui se sont déplacées, venues en majorité de Nantes et de sa région. Le budget, de 3 millions de francs, a été couvert par 2 millions de recettes et 1 million fourni par différents partenaires ; 2 millions de francs ont été consacrés aux « dépenses du plateau » (rémunération des artistes) et 300 000 francs à la communication. L'initiateur de cette manifestation, René Martin, a annoncé dimanche soir, en dressant un premier bilan, que la « Folle journée » de l'an prochain serait dédiée à Johannes Brahms. *« Vous pouvez déjà compter sur deux ou trois interprétations du* Requiem », a-t-il averti. L'an prochain, la journée pourrait commencer le samedi à 10 heures au lieu de 14 heures, ce qui permettrait d'organiser trente concerts supplémentaires. De la folie ?

Une Nuit des Césars sans relief sur fond d'optimisme

Principaux bénéficiaires de la soirée : « Ridicule » et « Microcosmos »

La 22[e] Nuit des Césars, qui a eu lieu samedi 8 février à Paris, a voulu refléter *« la vitalité et la diversité du cinéma français »*. Aux portes du Théâtre des Champs-Elysées, où se déroulait la cérémonie annuelle, une troupe d'intermittents du spectacle rappelaient cependant leurs revendications, loin des caméras de la télévision.

L'ANNÉE 1996 a été bonne pour le cinéma français. Le mot d'ordre était au constat consensuel en faveur de la vitalité et de la diversité de la cinématographie nationale, reflétée par les nominations.

Principal facteur de trouble, la lutte des intermittents du spectacle en faveur du maintien de leur régime de chômage avait été soigneusement désamorcée par les organisateurs : après que le maître de cérémonie, Antoine De Caunes, eut usé de son humour pour intégrer à l'avance toute possible perturbation, un représentant des intermittents, le comédien Daniel Rivière, s'en vint très officiellement rappeler les revendications de ses camarades, dont une forte troupe menait tapage aux portes du Théâtre des Champs-Elysées, loin des caméras de Canal Plus. Dès lors pouvait se dérouler sans encombre une cérémonie commencée sous le plus incontestable des hommages, rendu à Marcello Mastroianni.

L'optimisme affiché, les intermittents « intégrés », la relativement large ventilation des récompenses, la gentillesse souriante et acide du présentateur ont concouru à faire de cette soirée une cérémonie réussie un peu par défaut, sans ces grands moments d'émotion ou de rire qui signent les épisodes les plus mémorables de la déjà longue saga des Césars. Michel Serrault eut beau se renverser un plat de spaghetti sur l'occiput au cours de l'hommage à Charles Aznavour, Bertrand Tavernier pousser un coup de gueule virulent – sans oublier un inattendu *ex aequo* pour le prix du meilleur réalisateur –, l'affaire suivait son cours, en donnant l'avantage aux deux bénéficiaires prévus.

Ridicule confirmait la domination annoncée par les nominations (quatre statuettes) et *Microcosmos* s'adjugeait cinq récompenses techniques (il aurait aussi pu avoir celle du décor) – les principales « victimes » de cette distribution des prix se révélant être *Beaumarchais*, *Un héros très discret* ou *Les Voleurs*. Si les nominations avaient réservé la plus belle part à un cinéma plutôt conventionnel, les récompenses attribuées à Sandrine Vaysset, à Laurence Cote et à Mathieu Amalric ont permis un palmarès plus équilibré, faisant place à un esprit juvénile dont relevait aussi la ferveur de Philippe Torreton, venu chercher un prix du meilleur acteur mérité.

Jean-Michel Frodon

Le « coup de gueule » de Bertrand Tavernier

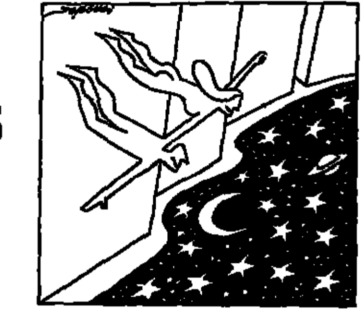
Recevant le César de la meilleure réalisation, l'auteur de *Capitaine Conan* en a profité pour fustiger les attaques contre les congés spectacle, le recul de Bruxelles sur les quotas, et le *« marquage »* des films à la télévision. Le cinéaste a également évoqué le licenciement de Gérard Paquet, directeur du Théâtre national de danse et de l'image de Châteauvallon : *« Je suis en colère devant des actes qui me paraissent extraordinairement dangereux. Après la danse, ce sera le cinéma, puisque aucun des gens du Front national n'était à Strasbourg* [au Parlement européen] *pour le vote le plus important sur la création française et européenne. Ils ont séché, ils parlent préférence nationale, et quand il s'agit de lutter contre les Américains ils restent chez eux. Le fascisme a toujours commencé par s'attaquer à la culture. »*

Le palmarès

Meilleur film : *Ridicule*
Meilleur réalisateur : ex aequo Patrice Leconte (*Ridicule*) et Bertrand Tavernier (*Capitaine Conan*).
Meilleure actrice : Fanny Ardant (*Pédale douce*).
Meilleur acteur : Philippe Torreton (*Capitaine Conan*).
Meilleur film étranger : *Breaking the Waves*, de Lars Von Trier (Danemark).
Meilleur second rôle féminin : Catherine Frot (*Un air de famille*).
Meilleur second rôle masculin : Jean-Pierre Darroussin (*Un air de famille*).
Meilleur court métrage : *Madame Jacques sur la Croisette*, d'Emmanuel Kinkiel.
Meilleur jeune espoir féminin : Laurence Cote (*Les Voleurs*, d'André Téchiné).
Meilleur jeune espoir masculin : Mathieu Amalric (*Comment je me suis disputé...* d'Arnaud Desplechin).
Meilleure première œuvre : *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* de Sandrine Veysset.
Meilleur scénario : Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri et Cédric Klapisch (*Un air de famille*).
Meilleure musique : Bruno Coulais (*Microcosmos*).
Meilleure photo : Claude Nuridsany, Marie Perennou, Hughes Ryffel et Thierry Machado (*Microcosmos*).
Meilleur décor : Ivan Maussion (*Ridicule*).
Meilleur son : Philippe Barbeau et Bernard Leroux (*Microcosmos*).
Meilleur montage : Marie-Josèphe Yoyotte et Florence Ricard (*Microcosmos*).
Meilleurs costumes : Christian Gasc (*Ridicule*).
Meilleur producteur : Jacques Perrin (*Microcosmos*).
Césars d'honneur : Charles Aznavour et Andie Mc Dowell.

Les voyages photographiques de Paul Strand

Cent cinquante images à la Maison européenne



PAUL STRAND (1890-1976) est une figure-clé de l'image fixe, un des précurseurs américains du modernisme et d'une photographie « pure », dans les années 1915-1917, qui a rompu avec le pictorialisme de la fin du XIXe siècle. Ce n'est pas ce Strand-là qui est mis en avant dans l'exposition accueillie par la Maison européenne, après avoir été présentée en Allemagne en 1994, mais la seconde partie de sa carrière. Fuyant le maccarthysme, Strand s'installe en France en 1951, et voyage beaucoup : Normandie, Italie, Hébrides, Egypte, Maroc, Ghana, Roumanie. Cent cinquante de ces images, qui ne sont en rien du reportage, encore moins des illustrations pour la presse, sont ici rassemblées. Convaincu que la photographie est un art, réalisant des épreuves de petit format d'une précision inouïe – portraits, paysages, natures mortes –, Strand dresse un portrait d'un monde intemporel, un *« monde à ma porte »*, a-t-il dit, expression qui donne le titre de l'exposition. Ou comment montrer l'union entre l'homme et son environnement par la permanence du temps.

★ Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. De 11 heures à 20 heures, du mercredi au dimanche. Jusqu'au 9 mars. Tél. : 01-44-78-75-15. 15 F et 30 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Maurizio Pollini
Le pianiste en arrive aux sonates médianes, aux trois opus 31 *La Boiteuse, La Tempête, La Caille*, dont l'allure semble quasi improvisée, et à la *Waldstein*, qui est une immense étude de sonorité provoquée par la volonté de Beethoven d'explorer les possibilités des nouveaux pianos mis à sa disposition par les facteurs. Pollini est l'homme de la situation.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Donovan
Le troubadour des sixties, longtemps présenté comme le pendant britannique de Bob Dylan, a effectué, il y a quelques mois, un retour aussi inattendu que réussi. On a hâte d'écouter sur scène la sobre délicatesse des mélodies de *Sutras*, album d'une renaissance.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-42-36-13-90. 140 F.

The Stranglers
Depuis le départ de Hugh Cornwell, leur chanteur originel, les Stranglers s'obstinent à publier des albums sans saveur – *Written in Red* est le dernier du lot. Espérons qu'en concert ils retrouveront l'inspiration qui en fit un des groupes punk-new wave les plus passionnants.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 h 30, le 11. Tél. : 01-44-92-77-66. 155 F.

Gian Maria Testa
Accompagné de la plupart des musiciens qui participèrent aux élégantes délicatesses de son deuxième album *(Extra-Muros*/Tôt ou Tard-Warner Music France), le tendre et pudique Italien va envelopper le public de l'Olympia dans les voiles mordorés de sa sensuelle mélancolie.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.

Trio Rousseau-Vignon-Tortiller
Prenant la musique des films de Jacques Tati – et donc une part de l'univers du cinéaste – comme inspiration, le trio d'Yves Rousseau (contrebasse), Frank Tortiller (vibraphone) et Pierre Vignon (batterie) fait œuvre de poésie et s'accorde la part d'improvisation si délicate à transcrire à partir de musiques intimement liées à des images.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 11. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMOUR ET CONFUSIONS
Film français de Patrick Braoudé, avec Kristin Scott Thomas, Gérard Darmon, Valeria Bruni-Tedeschi, Patrick Braoudé, Michèle Garcia, Jules Edouard Moustic (1 h 40).
UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

C'EST POUR LA BONNE CAUSE
Film français de Jacques Fansten, avec Antoine de Caunes, Dominique Blanc, Loïc Freynet, Laurie Lefret, Gaspard Jassef, Medhi Dahiri (1 h 45).
UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

MESURE D'URGENCE
Film américain de Michael Apted, avec Hugh Grant, Gene Hackman, Sarah Jessica Parker, David Morse, Bill Nunn, John Toles-Bey (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

NAPOLÉON EN AUSTRALIE
Film australien de Mario Andreacchio, avec des animaux (1 h 20).
VF : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
Film français de Jean-Paul Civeyrac, avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SPACE JAM
Film américain de Joe Pytka, avec Michael Jordan, Bill Murray (1 h 29).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

THAT THING YOU DO
Film américain de Tom Hanks, avec Tom Everett Scott, Liv Tyler, Johnathon Schaech, Steve Zahn, Tom Hanks (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

THE CROW, LA CITÉ DES ANGES (*)
Film américain de Tim Pope, avec Vincent Perez, Mia Kirshner, Richard Brooks, Iggy Pop, Thomas Jane, Vincent Castellanos (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RETENEZ VOS PLACES

JAZZ

BANLIEUES BLEUES
La 14e édition du festival Banlieues bleues en Seine-Saint-Denis aura lieu du 26 février au 4 avril. Réservation sur place ou par correspondance au festival Banlieues bleues, 9, avenue Berlioz, 93270 Sevran. Renseignements : 01-43-85-66-00. De 70 F à 150 F chaque concert. Il existe plusieurs formules d'abonnements : Carte La Clé des sons, 10 concerts au choix, 800 F ; Carte Trombone, 3 concerts à choisir dans une liste préétablie, 150 F.
Sont notamment au programme :
Joey Baron's « Baron Down »
Abbey Lincoln Quartet
Le 26 février à 20 h 30 au Forum culturel du Blanc-Mesnil.
Antoine Hervé Trio
invite Markus Stockhausen
Trio Kuhn/Humair/Jenny Clark
Le 27 à 20 h 30 à l'Espace Michel de Noisy-le-Grand.
Mihaly Dresch Quartet
Andrew Cyrille Quartet
Le 28 à 20 h 30 à l'Espace Renaudie d'Aubervilliers.
Hubert Dupont Altissimo
Le 1er mars à la salle des fêtes de Bondy.
Bojan Z « Koreni »
Le 6 à 20 h 30 à la bourse du travail de Saint-Denis.
David S. Ware Quartet
Le 7 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Romainville.
Melvin Taylor & The Slack Band
Le 7 à 20 h 30 au gymnase Maurice-Baquet de Bagnolet.
Oumou Sangare
Le 8 à 20 h 30 au gymnase Maurice-Baquet de Bagnolet.
Marc Ducret Solo
Olivier Cadiot/Benoît Delbecq Quartet
Le 11 à 20 h 30 à l'Espace Renaudie d'Aubervilliers.
Jayne Cortez and The Firespitters
Le 12 à 20 h 30 à la bourse du travail de Saint-Denis.
Trio Stephan Oliva
Bruno Chevillon
François Merville
Jackie McLean et Cedar Walton
Le 13 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bondy.
Lincoln Center's Jazz Orchestra de Wynton Marsalis avec Cassandra Wilson, Jon Hendricks et Miles Griffiti
Le 15 à 20 h 30 et le 16 à 17 heures à l'Espace Lumière d'Epinay.
Enrique Morente, Tomatito
Le 20 à 20 h 30 à l'Espace 1789 de Saint-Ouen.
« Vienne à Paris, jeux de regards »
Le 22 à 20 h 30 à l'Espace du parc de Drancy.
Sweet Honey In The Rock
Le 22 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Livry-Gargan et le 23 à 17 heures à la bourse du travail de Saint-Denis.
Heiner Goebbels : « Ou bien le débarquement désastreux »
Le 24 à 20 h 30 à la salle Jacques-Brel de Pantin.
James Carter Quartet avec Lester Bowie, Hamiet Bluiett
Le 25 à 20 h 30 à l'Espace Michel-Simon de Noisy-le-Grand.
Keith Tippett, Kreutzer String Quartet
Paul Motian/Steve Swallow/Chris Potter
Le 26 à 20 h 30 à la salle Jacques-Brel de Pantin.
Jeanne Lee « Rainbow Dancing »
Le 27 à 20 h 30 à l'Espace 1789 de Saint-Ouen.
Art Ensemble Of Chicago
Le 28 à 20 h 30 au centre culturel Houdremont de La Courneuve.
Claude Barthelemy Octet invite David Linx
Le 1er avril au centre culturel de Tremblay.
Dino Saluzzi-Louis Sclavis Duo
Le 2 à 20 h 30 au centre culturel de Tremblay.
Sam Rivers/Noël Akchoté
Tony Hymas/Jacques Thollot
Max Roach/Randy Weston Duo
Le 4 à 20 h 30 à la MC 93 de Bobigny.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 10 FÉVRIER

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Russell Braun (Pelléas), Susanne Mentzer (Mélisande), José Van Dam (Golaud), Victor von Halem (Arkel), Felicity Palmer (Geneviève), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Wilson (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 10, 15, 19 et 21, jusqu'au 2 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Ensemble InterContemporain
Donatoni : *Lem II, création*. Stravinsky : *Les Noces*. Reich : *Tehillim*. Lorna Anderson, Sarah Eyden, Micaela Haslan (sopranos), Sophie Pondjiclis, Rachel Weston, Heather Cairncross (mezzo-sopranos), Ian Caley (ténor), Gregory Reinhart (basse), Frédéric Stochl (contrebasse). Chœur de chambre Accentus, David Robertson (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 10. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

The Academy of Ancient Music
Mozart : *Concertos pour piano et orchestre KV 450 et 537*. Robert Levin (pianoforte), Christopher Hogwood (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 10. Tél. : 01-42-44-45-46. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 270 F.

Orchestre philharmonique royal de Flandres
Gershwin : *Rhapsody in Blue, Un Américain à Paris, Concerto pour piano et orchestre, Porgy and Bess, extraits*. Alison Buchanan (soprano), Stephen Salters (baryton), David Lively (piano), Michael Morgan (direction).
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. 180 F.

MARDI 11 FÉVRIER

Quatuor Lipatti
Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 49, Sonate pour violon et piano op.134, Concertino pour deux pianos op.94, Préludes op.34, Sonate pour alto et piano op.147*. Natacha Korsakova, Alexandre Rojdestvenski (violon), Gérard Caussé (alto), Kira Ratner, Guennadi Rojdestvenski, Victoria Postnikova, Ludmila Berlinskaia (piano).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 11. Tél. : 01-42-44-45-46. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Sallinen : *Concerto pour flûte et orchestre, création*. Mozart : *Concerto pour flûte et orchestre KV 314*. Schubert : *Symphonie no 6*. Patrick Gallois (flûte), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-08-00-42-67-57. De 60 F à 190 F.

MERCREDI 12 FÉVRIER

Patrick Cohen (pianoforte), Erich Höbarth (violon), Christophe Coin (violoncelle)
Mozart : *Trios pour piano, violon et violoncelle KV 254, 496, 542 et 548*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 12 ; 12 h 30, le 13. Tél. : 01-40-20-52-29. De 60 F à 130 F.

JEUDI 13 FÉVRIER

Orchestre de Paris
Mozart : Les Noces de Figaro, ouverture. Tanguy : *Concerto pour violon et orchestre no 2, création*. Rachmaninov : *Symphonie no 2*. Philippe Aïche (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 13 et 15. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Cacahuètes
Œuvres de Reich, Aperghis, Cage, Kagel et Berbérion. Béatrice Cramoix (soprano), Yves Muller (piano).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 14 FÉVRIER

Carmen
de Bizet. Elena Zaremba (Carmen), Neil Shicoff (don José), Peter Coleman-Wright (Escamillo), Angela Gheorghiu (Micaela), Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 14, 18, 22 et 26 ; 15 heures, le 2 mars, jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Ensemble Itinéraire
Tanada : *Mysterious Morning IV, création*. Gaussin : *Mosaïque céleste, création*. Romitelli : *Cupio dissolvi, création*. Manoury : *Passacaille pour Tokyo, création*. Virginie Tarrête (harpe), Hideki Nagano (piano), Mark Foster (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 14. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Wagner : *Siegfried-Idyll, La Walkyrie, acte I*. Mari-Ann Hagander (soprano), Mads Bogh-Svensen (ténor), Kurt Rydl (basse), Djansug Kakhidze (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 14. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

SAMEDI 15 FÉVRIER

Orchestre du XVIIIe siècle
Rameau : *Acante et Céphise, suite d'orchestre*. Frans Brüggen (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.

Orchestre national de Lille
Castiglioni : *Sinfonia con giardino, création*. Schapira : *Le Ciel de mes yeux en pleurs, création*. Fénelon : *Concerto pour piano et orchestre, création*. Bayer : *Prélude à la nuit, création*. Françoise Kubler (soprano), Florent Boffard (piano), Arturo Tamayo (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Quatuor Arditti
Giner : *Quatuor à cordes no 2, création*. Francesconi : *Quatuor à cordes no 3 « Mirrors »*. Berio : *Notturno*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Marielle Nordmann (harpe), Patrice Fontanarosa (violon)
Beethoven : *Adagio für eine Spieluhr*. Saint-Saëns : *Fantaisie pour violon et harpe op. 124*. Dvorak : *Sonatine op. 100*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 16. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Orchestre du XVIIIe siècle
Schubert : *Ouverture dans le style italien, Symphonies no 4 « Tragique » et 8 « Inachevée »*. Frans Brüggen (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 16. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam
Stravinsky : *Jeu de cartes*. Rossini : *Guillaume Tell, ouverture*. Bartok : *Le Mandarin merveilleux*. R. Strauss : *Salomé, danse des sept voiles*. Riccardo Chailly (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 17 heures, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Ensemble Voxnova
Bancquart : *Icare, création*. Nono : *Das Atmende Klarsein*. Pierre-Yves Artaud (flûte), Pierre Morlet, François Poly, Philippe Sylvestre de Sacy, Benoît Fleurey (violoncelle), Nicolas Isherwood (baryton, direction), Alain Bancquart (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Ensemble Court-Circuit
Maresz : *Metallics*. Fineberg : *Streamlines, création*. Hurel : *A mesure, création*. Matalon : *Las siete vidas de un gato, création*. Pierre-André Valade (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

JAZZ

Jean-François Canape Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Bertrand Renaudin et Simon Spang Hansen Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Alain Jean-Marie, Alby Cullaz, Luigi Trussardi
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Glenn Ferris Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

James Moody Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Vincent Artaud Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 01-42-33-37-71. 70 F.

Les vingt-quatre heures du jazz
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Joe Lee Wilson Quartet
Alliance Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.

Laurent Fickelson Sextet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Jacques Labarierre, Jean-Jacques Avenel
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 17 heures, les 16 et 23, jusqu'au 9 mars. Tél. : 01-43-58-55-93. Entrée libre.

Jean-François Canape Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Jamie Walters
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 12. Tél. : 01-43-22-79-66.

No Man's Land
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 13. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Junglebeanz
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Tool
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Biohazard
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

CHANSON

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 10, 11, 17, 18, 24 et 25. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

Hugues Ortl
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-38-22-58. 80 F.

La Bande Magnetik
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Anne Baquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 19 heures, les 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20 et 22. Tél. : 01-42-71-46-50. 120 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 18 ; 15 h 30, le 16, jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Hair
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21 et 25 ; 15 h 30 et 20 h 30, les 15 et 22 ; 15 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 15 mars. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

Casse-pipe, Minelli
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25, jusqu'au 1er mars. Tél. : 01-42-36-37-27. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Henri Tachan
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 17 heures, les 16 et 23, jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Antoine Tomé
Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-42-36-00-02. 60 F et 80 F.

Georges Moustaki
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

MUSIQUE DU MONDE

Los Sombreros
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

El Cabrero, El Paco del Gastor
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Paris Combo
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 12. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Juan José Mosalini et son grand orchestre
Le Chalet du lac, route du Bel-Air, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. 21 h 30, le 12. Tél. : 01-43-28-09-89. 100 F.

Bevinda
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 13. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Malajunta
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 13. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Le Grand Klezmer
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 14. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

El Medico de la salsa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Maracatu Nacao Pernambuco
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 23 heures, le 15. Tél. : 01-44-92-77-66. De 60 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Jean Gaudin
Narcissus.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 10 et 12. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Compagnie les Orpailleurs
Jean-Christophe Bleton : *Un peu, beaucoup, des fois.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 15 heures, les 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 01-45-84-72-00. De 70 F à 100 F.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat.*
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-47-27-81-15. 230 F.

Association l'Ecluse, Jennifer Lacey
Sophie Lessard : *Just off Center*. Jennifer Lacey : *Our Dainty Little Tracks.*
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Shiro Daïmon
Symptôme.
CIAC Marcel-Marceau, 17, rue René-Boulanger, Paris 10e. Mo République. 21 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-02-32-82. 100 F.

La Belle au bois dormant
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn : *direction*. Rudolf Noureïev : *chorégraphie*.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 13, 15, 17, 19, 20, 24 et 25 ; 15 heures, les 16 et 23, jusqu'au 22 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Compagnie Rosas
Anne Teresa de Keersmaeker : *Woud.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 ; 15 heures, le 16. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Quatuor Albrecht Knust
Yvonne Rainer : *Continuous Project-Alteed Daily.*
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 13, 14 et 15. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Compagnie Claude Brumachon
Folie.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

RADIO Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a transmis ses suggestions concernant la réorganisation de la bande FM à Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture chargé de la communication, dans la perspective de l'examen du projet de loi sur l'audiovisuel qui doit débuter au Sénat le 19 février. ● LES « SAGES » veulent éviter tout bouleversement du paysage radiophonique et réaffirmer leur rôle. Ils répètent leur attachement aux cinq catégories de radio, insistent sur l'importance du secteur associatif, *sur la nécessité d'exercer un droit* de regard sur la situation financière et les engagements des stations, ainsi que sur les missions du service public. ● L'AUDIT des fréquences de la *bande FM demandé à TDF par le ministère n'est pas évoqué par le CSA.* Certaines radios ont commandé un audit à une *« société indépendante »*.

Le CSA réclame plus de pouvoirs pour gérer la bande FM

Les « sages » viennent de transmettre leurs réflexions sur le paysage radiophonique à leur ministre de tutelle, Philippe Douste-Blazy. L'organisme de régulation de l'audiovisuel veut compter davantage dans les prises de décision, mais les mesures qu'il préconise restent prudentes

PAS DE BOULEVERSEMENT du paysage radiophonique et renforcement de ses propres pouvoirs : telles sont les lignes de force des suggestions faites par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel.

Ces propositions ont été envoyées à Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, jeudi 6 février. Les mesures proposées par les neuf « sages » du CSA sont censées apaiser les tensions qui règnent dans ce secteur depuis plusieurs mois. Elles avaient notamment abouti à la fin 1996 à la démission d'un des conseillers, Philippe Labarde, de la commission radio du CSA. Le conflit entre l'organisme de régulation et le groupe NRJ, qui avait décidé de diffuser son programme « Rire et chansons » sans autorisation du CSA, avait confirmé l'urgence d'une réforme des textes.

En préambule, le CSA rappelle son attachement aux cinq catégories, définies dans le communiqué 34, qui *« restent à l'heure actuelle le moyen nécessaire pour garantir aux auditeurs la diversité de l'offre »*. Il s'agit de diviser le paysage radiophonique en cinq catégories (A,B,C,D,E), selon qu'elles sont associatives, commerciales indépendantes, franchisées, en réseau ou généralistes. Le CSA ne veut pas être accusé de s'être converti au libéralisme et de livrer la bande FM aux réseaux commerciaux. Du coup, il réaffirme son intention de *« soutenir l'existence d'un secteur radiophonique associatif fort »*, avec *« l'objectif de réserver environ 25 % des fréquences aux projets de cette nature »*. Il souligne l'importance des conditions de renouvellement du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), manière de répondre aux revendications du Conseil national des radios associatives (CNRA), qui demande aussi *« la création de fonds d'aides à l'investissment et aux projets abondés par le budget général »*. Mais surtout, le CNRA réclame la création d'un *« secteur de la communication sociale de proximité, distinct du service public et des radios commerciales »*, qui serait défini par la loi.

En ce qui concerne les radios généralistes, le CSA *« veillera dans toute la mesure du possible, à leur assurer une couverture nationale, y compris sur la bande FM »*. Pour les réseaux thématiques, le CSA souhaite *« une croissance cohérente et équilibrée »*. Il entend favoriser leur développement tout en limitant leur accès au marché publicitaire local. Pour les radios locales, le CSA prône aussi un accès différencié au marché publicitaire. L'organisme de régulation se dit *« attaché à l'existence de deux catégories (...) : radios locales indépendantes sur le plan capitalistique, qui correspondent à des projets locaux effectifs, radios locales liées à des réseaux »*. Enfin, le CSA rappelle à l'ordre l'Etat, en estimant *« qu'il ne pourra pleinement garantir l'équilibre global du paysage radiophonique que s'il est consulté sur l'évolution des missions de la radio publique »*.

Sur le point controversé des distributions de fréquences et de leur renouvellement, le CSA souligne *« certains effets néfastes de la loi du 1er février 1994 »*, qui, selon lui, rigidifie le paysage radiophonique en empêchant l'entrée de nouveaux opérateurs ou le développement de ceux qui sont déjà installés. En réponse au ministre de la culture, qui lui avait reproché de n'avoir pas su *« proposer une solution satisfaisante »* favorisant le développement de réseaux, le CSA souhaite *« disposer d'une plus grande marge d'appréciation lors du renouvellement des autorisations »*.

AUDIT DES FRÉQUENCES

Pour éviter l'intrusion des réseaux nationaux dans les stations locales, il revendique notamment un droit de regard sur *« la situation financière d'un opérateur et le respect des engagements en terme de programme propre ou de projet radiophonique »*. Le CSA souhaite en outre une accélération des procédures qui pourrait être facilitée par *« des appels à candidature sur des fréquences déterminées »*. Enfin, il réclame un renforcement de ses liens sur les Centres techniques radiophoniques (CTR).

Ces différentes réformes devraient permettre de répondre au conflit entre le CSA et certains opérateurs ou entre les opérateurs eux-mêmes qui s'accusent mutuellement d'acquérir des fréquences en sous-main. Mais le CSA ne dit rien sur la revendication de plusieurs stations qui réclament une *« remise à plat du plan de fréquences »*. La plupart d'entre elles, en effet, ne semblent pas se satisfaire des promesses de M. Douste-Blazy qui a confié à Télédiffusion de France (TDF) la réalisation d'un audit de la bande FM. (*Le Monde* du 10 janvier). *« On ne peut pas conjuguer rareté et opacité. Le spectre hertzien est limité, mais on peut sans doute récupérer entre 10 % et 15 % de fréquences supplémentaires, ce qui permettrait d'achever la couverture des grands réseaux »*, estime Pierre Bellanger, président de Skyrock, qui fait remarquer l'inégalité de traitement entre les stations.

Ainsi NRJ dispose de 230 fréquences, RTL de 130, Europe 1 de 147, RMC de 130 et Skyrock de 88 seulement. Le bureau de laison, qui regroupe plusieurs radios nationales et locales ainsi que les syndicats de diffuseurs, a annoncé son intention *« de commanditer un audit à une société spécialisée et indépendante »*. Au nombre des problèmes, figure notammment celui de Radio France, le service public radio étant accusé de « truster » trop de fréquences sur la FM.

Françoise Chirot

Trois familles de stations

IP Marketing, filiale d'Havas-Intermédiations, vient de présenter son dernier « Observatoire de la radio », destiné à mesurer l'évolution de la programmation des radios. L'étude distingue trois familles : les multithématiques (RTL, France-Inter, RMC, Sud-Radio et Europe 1), les bithématiques, versées dans l'information et la musique (Fun, Nostalgie, Europe 2, Sky, Rire et chansons) et les monothématiques, qui diffusent uniquement des programmes musicaux (RTL 2, NRJ, RFM, Chérie FM) ou de l'information (France-Info).

Cette étude relève en outre l'enjeu de la bataille de l'information et l'importance de la *« libre antenne »*. Parmi les monothématiques, les auteurs constatent *« une véritable stratégie de différenciation, faisant de l'offre radio un média de mieux en mieux ciblé en fonction des âges »*.

DÉPÊCHES

■ ***CÂBLE : TCI*, le numéro un de la télévision par câble**, avec 14 millions d'abonnés, dont 1,2 million dans la seule baie de San Francisco, devait inaugurer, lundi 10 février à Fremont (Californie), son service de télévision numérique. Celui-ci, baptisé All TV, propose 170 chaînes, dont 36 en paiement à la séance *(pay-per-view)*, pour un abonnement mensuel de 35 à 70 dollars (de 195 à 390 francs environ). Les frais d'intallation sont de 85 francs et la location mensuelle du décodeur de 16 francs.

■ **PUBLICITÉ : le joaillier Van Cleef & Arpels se sépare de l'agence** Publicis Conseil, qui gérait sa communication publicitaire depuis 1954. Désormais, c'est l'agence Colorado (Havas Advertising) qui orchestrera la publicité de la marque en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Japon.

■ **L'Association des agences conseils en communication (AACC)**, qui regroupe la plupart des agences conseils en publicité et en promotion et dont le nouveau président, élu fin 1996, est Alain Cayzac, président de Euro-RSCG Worldwide (groupe Havas Advertising), a renouvelé son bureau. Celui-ci se compose d'Henri Bache (FCA !-BMZ), Jean-Noël Bosse (Impulsion), Pierre Callegari (Callegari-Berville), Pierre-Etienne Lagache (NewCom Santé), Eric Lavolle (J. Walter Thomson Consumer), Daniel Sicuri (Ogilvy) et Eric Tong Cuong (Euro RSCG BETC).

■ **PRESSE : 53 % des acheteurs de presse magazine** *« jugent que la « une » des magazines joue un rôle important dans leur décision d'achat »*, selon une étude France Rail Publicité/Ipsos, réalisée du 6 au 11 janvier 1997 auprès de 503 personnes interrogées à la sortie des kiosques. L'influence de la « une » joue sur 65 % des moins de trente-cinq ans. Elle entraînerait, dans 8 % des cas, des achats supplémentaires.

■ **TÉLÉVISION : la chaîne thématique Canal J s'est élevée**, vendredi 7 février, dans un communiqué, contre l'assujettissement à la taxe du Centre national du cinéma (CNC) des chaînes thématiques, dès lors que leur chiffre d'affaires atteint 12 millions de francs. Relevant que les chaînes étrangères ne sont pas soumises à la taxe, les dirigeants de Canal J déplorent *« une concurrence déloyale »*. Sans illusion sur une exonération totale, ils souhaitent que le seuil de taxation soit repoussé à 60 millions de chiffre d'affaires.

L'accord Havas - Générale des eaux mécontente les actionnaires minoritaires

MALGRÉ les poignées de main et les sourires de façade, le conseil d'administration d'Havas, jeudi 6 février, entérinant la montée en puissance de la Générale des eaux, aurait été *« sportif »*. Quelques administrateurs, tels les représentants de la Lyonnaise des eaux, de France Télécom et de Paribas, n'auraient guère apprécié de n'avoir appris l'opération que par la presse. Pour manifester leur mauvaise humeur, certains ont refusé d'avaliser définitivement l'ensemble du montage. L'échéance est repoussée au 21 février, date du prochain conseil d'administration d'Havas. Ce délai permettra de faire vérifier par des experts indépendants le schéma proposé, qui sera aussi soumis aux autorités boursières.

Cette offensive procédurière a été menée par Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, et Michel Bon, président de France Télécom, qui auraient reçu le renfort d'autres administrateurs. L'enjeu : l'évaluation des parités d'apports proposées par la Générale des eaux et Havas. Le groupe de Jean-Marie Messier avait retenu un prix de 1 175 francs par titre Canal Plus pour ses 20 % de la chaîne cryptée apportés en échange d'actions Havas, évaluées à 425 francs l'unité. Un échange trop déséquilibré qui, selon les contestataires, pourrait léser les petits actionnaires, l'estimation proposée par la Générale des eaux minorant les effets négatifs de la fusion Canal Plus/NetHold. De l'aveu même de son PDG, Pierre Lescure, les résultats de la chaîne cryptée en seront affectés jusqu'en 1999.

Autre point de friction, la valorisation de la Générale d'images apportée à Havas par la Générale des eaux. *« Trop de dettes »*, ont jugé les opposants. Après examen de cette filiale non cotée, ils ont obtenu le retrait des studios de Babelsberg et des chaînes de télévision locales du périmètre de l'accord. Les marchés boursiers semblaient partager l'analyse des contestataires. Vendredi 7 février, l'action Générale des eaux a gagné 5,6 %, tandis que le titre Havas perdait 3,7 % et Canal Plus 0,3 %.

Outre cette bataille de chiffres, certains actionnaires – on parle de Paribas – aimeraient bien céder leur participation dans Havas à des conditions similaires à celles offertes à Alcatel-Alsthom. Mais la Générale des eaux risque de faire la sourde oreille. Aller au-delà de 30 % du capital du groupe de Pierre Dauzier lui imposerait de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des titres Havas.

Deux incertitudes demeurent pour Jean-Marie Messier. La position d'Albert Frère n'est pas clarifiée. Selon certaines sources, le patron du Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) a refusé d'être le numéro deux d'Havas. Le financier belge n'aurait pas souhaité investir pour augmenter sa participation dans le groupe de Pierre Dauzier. Reste aussi à obtenir le désengagement d'Havas de la Compagnie luxembourgeoise multimédia, holding de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), détenue à 60 % par GBL et à 40 % par le groupe français. Albert Frère et Pierre Dauzier sont en négociation. Pour prix de sa liberté, le groupe Havas renoncerait à son droit de préemption sur la participation d'Albert Frère dans Audiofina, holding de tête de la CLT.

Jean-Marie Messier aimerait bien faire basculer Albert Frère, acteur européen essentiel de l'audiovisuel, dans le camp d'Havas. En attirant le patron de la CLT, il déstabiliserait le tour de table du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS), concurrent de CanalSatellite. Mais Albert Frère est-il prêt à suivre la Générale des eaux ? Avec 60 000 abonnés prévus à la fin de février, le lancement de TPS est, semble-t-il, réussi. S'il a refusé de monter dans Havas, le financier belge a, en revanche, pris 5 % du capital de Suez, principal actionnaire de la Lyonnaise des eaux et de la Société générale de Belgique.

Guy Dutheil et Martine Orange

Un nouvel actionnaire de référence

en pourcentage

Actionnaire	%
GÉNÉRALE DES EAUX	30
ALCATEL ALSTHOM	
CANAL +	4,8
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	4,7
FRANCE TÉLÉCOM	3,5
AUDIOFINA/FRATEL	3,3
PARIBAS	2,9
PUBLIC	36,2

AUTRES : – CNCA : 2,6 – AXA-UAP : 2,1 – BNP : 2,4 – LYONNAISE DES EAUX : 0,5

Source : Havas

Tandis que la Générale des eaux remplace Alcatel Alsthom comme principal actionnaire, la Lyonnaise des eaux et France Télécom auraient demandé une expertise indépendante des apports.

Les réseaux câblés de la Lyonnaise devraient être à l'équilibre en 1997

APRÈS la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV, filiale câble de la Générale des eaux), c'est au tour de Lyonnaise communications, filiale de la Lyonnaise des eaux, de présenter son offre de programmes numériques sur le câble. A cette occasion, Lyonnaise communications devient Lyonnaise câble et arbore un nouveau logo. Alors que la CGV annonce plus de 300 millions de francs de pertes en 1996, Cyrille du Peloux, président de Lyonnaise câble, souhaite *« tordre le cou à l'image du câble grand pourvoyeur de pertes »*. Il annonce un chiffre d'affaires de 900 millions de francs pour l'an dernier et *« un résultat net légèrement négatif en général, mais positif pour le réseau Paris câble. L'équilibre étant prévu en 1997, avec un chiffre d'affaires supérieur au milliard de francs »*. Avec une croissance de 17 % du chiffre d'affaires en 1996, *« le câble de la Lyonnaise va bien »*, indique son PDG. Lyonnaise câble a mis en place une *« stratégie de développement du câble, baptisé réseau local multimédia »*, axée sur la télévision, Internet et le téléphone. La télévision *devrait connaître une forte croissance* avec l'arrivée du numérique.

80 PROGRAMMES EN SEPTEMBRE

Cette nouvelle technologie sera *« en démonstration à Paris à partir du 18 février »*. L'objectif est de proposer *« un prix d'accès pas trop élevé à l'offre numérique »*, précise Cyrille du Peloux. Les principales chaînes thématiques, fournies par CanalSatellite ou par Télévision par satellite (TPS), seront réunies dans un ensemble tarifé 110 francs par mois – hors décodeur numérique, loué 45 francs. Pour ce prix, les abonnés des réseaux câblés de Lyonnaise câble pourront avoir *« un accès direct »* aux chaînes cinéma proposées par CanalSatellite et TPS. A l'instar du bouquet satellite TPS, dont la Lyonnaise est actionnaire, le câblo-opérateur permet à ses abonnés de recevoir les chaînes cinéma sans souscrire à l'offre de programmes thématiques.

Outre *« une baisse des prix »*, la conversion au numérique va permettre aussi de multiplier *« les combinaisons »*. Il sera désormais possible de choisir entre le cinéma version TPS et celui de CanalSatellite. Les cinéphiles passionnés, mais aussi plus fortunés, pourront souscrire, à raison de 230 francs par mois, à la totalité des offres cinéma. En multipliant les canaux de diffusion, le numérique inaugure la composition de bouquets *« à la carte »*. Aux traditionnelles offres « imposées » de l'ère analogique, le numérique permettra de plus en plus aux abonnés de composer eux-mêmes leur bouquet de chaînes. En septembre, *« quatre-vingts programmes numériques seront disponibles avec une seule télécommande »*, précise Cyrille du Peloux. D'ici 2 000, *« le Visiopass D 2 Mac aura disparu »*, précise-t-il, en indiquant que le paiement à la séance sera disponible en mai 1997.

G. D.

Par ici les harengs !...

par Alain Rollat

ILS SONT PARTOUT. Invité de « Polémiques », l'émission dominicale de Michèle Cotta, sur France 2, le secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, repousse en souriant les assauts du sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon. Les deux hommes débattent du nouveau projet de loi sur l'immigration. M. Mélenchon accuse le gouvernement de faire de la France *« une société de flicage »*. M. Gollnisch approuve le gouvernement. Il juge *« tout à fait élémentaire »* de surveiller les étrangers. M. Mélenchon accuse le ministre de l'intérieur de renier les fondements de la République. M. Gollnisch plaide la cause de Jean-Louis Debré. *« La colonisation de notre pays »* lui paraît telle qu'*« il n'y a rien d'anormal »* à ce que les Français qui se montreront hospitaliers avec les étrangers soient mis en fiches par les municipalités puis contrôlés par la police de l'immigration. M. Mélenchon parle des valeurs morales, M. Gollnisch des réalités du terrain. M. Mélenchon siège au sein de la minorité parlementaire, M. Gollnisch s'installe dans la majorité. Cela va apparemment de soi. Personne, sur le plateau de l'émission, ne s'en étonne. La télévision publique reflète la « lepénisation » des esprits. Ses images prouvent d'ailleurs qu'il n'y avait pas foule derrière les maires descendus dans la rue pour dire qu'on n'obéit pas à des lois liberticides. Ont-ils tort ou raison, ces élus ? La télé n'ose pas reprendre à son compte la question qu'ils posent.

Ils sont partout, et leur chef d'abord. Filmé au « Club de la presse » d'Europe 1, Jean-Marie Le Pen, aux anges, affiche le « V » de la victoire sur TF 1 : *« Un « V » comme Vitrolles... »* Il prédit que son mouvement va devenir *« le premier parti de France »*. Personne ne se hasarde à le contredire. La télévision privée, elle aussi, se fait furtive.

Ils sont surtout à Vitrolles et les premières images de leur succès électoral, diffusées par France 3, montrent un couple en extase. Bonne épouse, Mme Mégret rend sa victoire à son mari. M. Mégret, lui, se veut *« emblématique »*. Il l'est assurément d'une France vitrollisée. Les images ne s'attardent pas sur ce qui se passe dans un bureau de vote voisin où les militants d'extrême droite et leurs adversaires fêtent l'événement à coups de chaises. Invité de Christine Ockrent, le député socialiste Julien Dray l'affirme : *« Le loup est sorti du bois »*, et il ne suffit plus d'*« en appeler à la morale »*. Comment le combattre ? *« En retournant sur le terrain avec des réponses concrètes aux questions des gens »*... Alléluia ! Sur ledit terrain, justement, le socialiste vaincu, M. Anglade, se prend pour Charles de Gaulle : *« Nous avons perdu une bataille... »* Ses amis entonnent *Le Chant des partisans*. Cette référence tombe à pic : la route de Londres passe par Dunkerque. Or, là-bas, c'est jour de carnaval. On voit la population en liesse. *« En souvenir des disettes d'antan »*, le maire, de son balcon, distribue même des harengs fumés... Sans discrimination ! C'est loin, Dunkerque ?

Théâtre en noir et blanc

Arte propose une soirée « Comedia » avec deux pièces contemporaines, « Architruc » et « Le Temps et la Chambre », recréées pour la télévision par des metteurs en scène-cinéastes

IL NE S'AGIT ni de « captations » ni de simples reconstitutions en studio. Les deux œuvres, *Architruc*, de Robert Pinget, et *Le Temps et la Chambre*, de Botho Strauss dans l'adaptation de Michel Vinaver, sont « mises en cinéma » – la première par Gérard Mordillat, la seconde par Patrice Chéreau.

En septembre 1991, Patrice Chéreau créait à l'Odéon *Le Temps et la Chambre* avant d'en faire un film, diffusé une première fois en 1993 (*Le Monde* du 24 avril 1993). Construite en séquences, mêlant les temps, isolant dans une chambre des personnages qui s'interpellent sans s'écouter, se haïssent ou s'aiment sans raison apparente, la pièce se prête à toutes sortes d'interprétations. En de brèves échappées sur les rues stressées d'une grande ville, Patrice Chéreau accentue l'inquiétante incertitude de ce no man's land intemporel où les colonnes parlent avec la voix de Jeanne Moreau, où les uns et les autres tentent de se reconnaître. Surtout, il s'attarde sur ses interprètes. Sa caméra les scrute, les caresse. Sur les visages, dans les regards, elle souligne le désarroi, l'innocence, la peur, la ruse, des sentiments qui transparaissent plus qu'ils ne se disent.

Patrice Chéreau a bénéficié d'une distribution hors pair – Anouk Grinberg, Bernard Verley, Pascal Greggory, Marc Betton, Bulle Ogier, Roland Blanche, Jean-Pierre Moulin, Laurence Côte, Marc Citti, Pedro Pablo Naranjo. Anouk Grimberg en jeune fille imprévisible, vulnérable et féroce, est bouleversante. Depuis, elle n'est plus revenue sur scène, et elle manque. Gérard Mordillat s'est lui aussi attaché passionnément à ses comédiens : Jean-Luc Bideau, roi de carnaval ; Roland Bertin, ministre *« qui n'a d'autre charge que celle des farces »* ; Michel Robin, cuisinier *« qui n'a d'autre cuisine que la tambouille des mots »*.



APOCALYPSE GUERRIÈRE

La pièce de Pinget se présente comme un dialogue acerbe et burlesque, un modèle du théâtre de l'absurde. Gérard Mordillat la lance sans ménagement dans une apocalypse guerrière. Les deux piteux héros crapahutent dans une ville en flammes, pataugent dans des flaques d'eau et de sang, se cachent derrière des murs écroulés, communiquent par des téléphones de campagne, grimpent à des échelles qui ne conduisent nulle part, s'arrêtent un bref instant dans des hangars en ruine.

Leurs paroles sont interrompues par les rugissements des avions et des mitrailleuses, tandis que dans l'éclatement lumineux des bombes apparaissent, fantomatiques, des visages silencieux derrière des grillages et qu'entre deux hurlements d'enfer s'élève doucement un chant incongru... C'est un champ de bataille d'aujourd'hui avec des civils pour cibles, une course contre la mort qui justifie le parti pris décousu des dialogues. Les personnages semblent adaptés à l'horreur quotidienne, la puissance des acteurs leur apporte une effrayante humanité.

En fait, *Architruc*, pièce en un acte, appartient au répertoire de la Comédie-Française mais n'y est plus représentée. Il y a mille cinq cents pièces courtes dans le même cas. Appelées « levers de rideau », elles étaient naguère jouées avant le programme principal et sont aujourd'hui supprimées, la plupart des spectacles faisant plus de deux heures. Jean-Pierre Miquel, administrateur général, a voulu sauver ce trésor de l'oubli et, pour une fois, la télévision est venue en aide au théâtre. La Sept/Arte a fait appel à des cinéastes pour réaliser une collection (coproduite avec la Comédie-Française et Agat-Film) qui a pris, tout naturellement, le titre de « Levers de rideau ». Il y a eu *Les Boulingrins*, de Courteline, filmés par Paul Vecchiali. Le prochain épisode sera *Poil de carotte*, de Jules Renard, par Jeanne Labrune. Mais, pour arriver à faire connaître ne serait-ce que la moitié de cet époustouflant patrimoine, il faudrait bien que d'autres chaînes suivent l'exemple.

Colette Godard

★ « Comedia » : *Architruc* et *Le Temps et la Chambre*, Arte, mardi 11 février, à 21 h 40 et 22 h 30.

LUNDI 10 FÉVRIER

TF 1

20.45

INDOCHINE ■ ■
Film de Régis Wargnier, avec Catherine Deneuve, (1991, 165 min). 18116774
Dans les années 30 en Indochine, une Française, qui n'a jamais vu la France et se sent « asiate », dirige une plantation d'hévéas. Cinq Césars du cinéma français.

23.30

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Série O de Ralph Hemecker, avec Mitzi Kapture, Rob Estes. L'amour ne meurt jamais (55 min). 45590

0.25 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Epreuve de sprint à Hamar (Norvège).
1.00 et 2.00, 2.35, 3.35, 4.40 **TF 1 nuit.**
1.10 7 sur 7. *(rediff., 50 min).* 5794169

2.10 et 3.45, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.45 Histoire des inventions. Documentaire [4/6]. 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.50

LES DOUZIÈMES VICTOIRES DE LA MUSIQUE
Variétés présentées par Michel Drucker en direct du Palais des congrès. Soirée présidée par Charles Aznavour (160 min). 18030300
Nominations : **Artiste interprète masculin :** Charles Aznavour, Pascal Obispo, Florent Pagny. **Artiste féminine :** Barbara, Ophélie Winter, Zazie. **Groupe :** Les Innocents, NTM, Noir Désir...

23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.45 L'Unesco fête ses 50 ans. Retransmission du concert exceptionnel du 2 novembre 1996 (90 min). 5232039

1.15 Alain Souchon à l'Olympia. Enregistré en mai 1993. 2.25 Pierre Bachelet au Bataclan. Enregistré en mai 1993. 4.00 24 heures d'info. 4.15 Météo. 4.25 D'un soleil à l'autre. 4.45 Aux marches du palais. Pétain. 5.00 Safari Namibie (40 min).

France 3

20.50

TRAHIE
Film de Damian Harris, avec Goldie Hawn, John Heard (1991, 105 min). 972039
L'histoire, mal ficelée, d'une machination.

22.35 Journal, Météo.

23.10

LA JOIE DE VIVRE
Film de Roger Guillot, avec Michel Bouquet, Gwennola Bothorel (1992, 75 min). 5156213
Une comédie qui se voudrait burlesque sur les façons de faire mourir un vieil homme consentant. Malgré la performance de Michel Bouquet, c'est plutôt de mauvais goût.

0.30 Capitaine Furillo. Série. Ambiance malsaine.

1.15 Musique graffiti. Magazine (15 min).

Arte

20.45

LE CERF-VOLANT BLEU ■ ■
Film de Tian Zhuan-Zhan, avec Lu Liping, Chan Xiaoman (1992, v.o., 130 min). 864010
Les années sombres et tragiques de la Chine de Mao passées au filtre des souvenirs d'enfance. Une mise en scène fluide, linéaire, pour une œuvre émouvante qui a connu pas mal d'ennuis avec la censure chinoise.

22.55 Kinorama. Magazine.

23.10

▶ UN BALCON EN FORÊT ■ ■
Film de Michel Mitrani, avec Humbert Balsan, Aïna Walle (1977, 155 min). 29113132
En adaptant un récit de Julien Gracq, dont l'action se situe dans un poste avancé de la forêt ardennaise entre octobre 1939 et mai 1940, Michel Mitrani a réalisé un film majeur de la fin des années 70, avec de petits moyens et sans vedettes.

1.45 Court-circuit. *Au bord de l'autoroute, court métrage d'Olivier* Jahan (1996, 30 min). 9631362
2.15 Palettes : Yves Klein (1928-1962) - Traces de l'époque bleue. Documentaire d'Alain Jaubert (rediff., 35 min). 40188459

M 6

20.45

L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ ■ ■
Film O de Don Siegel, avec Clint Eastwood, Patrick McGoohan (1979, 125 min). 861923
D'après un fait divers authentique. Et Clint Eastwood en grande forme.

22.50

JEUX DÉFENDUS
Téléfilm △ de Lawrence Simeone, avec Judd Nelson, (100 min). 1138381
Pour donner un second souffle à son couple après deux ans de mariage, une jeune femme consulte un psychiatre aux méthodes bien peu orthodoxes.

0.30 et 5.00 Culture pub. Magazine (rediff.).
1.00 Jazz 6. Kurt Elling (60 min). 2136508

2.45 Fréquenstar. Magazine. Clémentine Célarié. 3.25 Femmes dessus-dessous. Documentaire. 4.15 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 5.25 Coulisses. L'affaire Louis Trio (25 min).

Canal +

20.35

LA JOURNÉE DES CANCRES ■ ■
Film de Daniele Luchetti, avec Anna Gallena (1995, 95 min). 193229
La dernière journée d'une année scolaire pour un professeur d'histoire dans un lycée. Comédie farfelue.

22.15 Flash d'information.

22.20

THE KILLER ■
Film de John Woo, avec Chow Yun-Fat, Danny Lee (1989, v.o., 108 min). 7629942
Un tueur à gages qui remplit un ultime contrat aveugle accidentellement une jeune chanteuse. Il la prend sous sa protection...

0.10 Brain Dead ■ Film d'Adam Simon (1989, 85 min). 2959188
1.35 Entretien avec un vampire ■ ■ Film de Neil Jordan *(1994, ◆, 119 min).* 7815548

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. 2 novembre 1979 : Mesrine, le dernier ennemi public numéro 1.
21.30 Fiction. Lettres de guerre. Copeau - Dullin - Jouvet.
22.40 Toit ouvrant. Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Mesnil (Fritz Lang). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. En direct de la Maison de la radio de Copenhague. Concerto Copenhagen, dir. Lars Ulrik Mortensen. Œuvres de Muffat, Fux, Zelenka.
22.30 Musique pluriel. Œuvre d'Hans Werner Henze.
23.07 Entre les lignes. Michel Verschaeve (Le traité de chant et mise en scène baroques.

0.00 La Rose des vents. Concert *donné le 13 janvier au Théâtre de la* Ville. Irak. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alma Mahler. Trio pour clarinette, violoncelle et piano op. 3 de Zemlinsky ; Te Deum en ut majeur de Bruckner ; Concerto pour violon et orchestre A la mémoire d'un ange" de Berg ; 4 Lieder de Mahler ; Intermezzi de Brahms.

22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Le jardin des tempêtes (France 3 du 7/02/97).
21.00 Enjeux-Le Point. Les Guérilleros péruviens ; Les faussaires mexicains ; Roméo Huot : un réparateur pas comme les autres ; Sommes-nous tous des délinquants ?
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Victoires de la musique (France 2 du 10/02/97).
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).
1.25 La Nuit des Césars. Cérémonie des Césars 1997 (120 min).

Planète

19.40 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [5/6] Lincoln sera-t-il réélu ?
20.35 Les Oubliés de la Grande Guerre.
21.30 Bleuets, Dattes et Rock'n'roll.
22.20 Gugging, la maison des artistes.
23.15 Coup de pouce à crédit.
23.40 L'Opéra sauvage. [19/21] Singapour, cette ville qui vient de la mer.
0.35 Les Chemins de fer australiens. [6/7] (55 min).

Animaux

20.30 et 2.30 Dauphin, mon voisin.
21.00 Monde sauvage. Abysse rouge.
21.30 et 0.30 Le Vagabond.
22.00 Bird Nuts.
23.00 Faune ibérique. L'aigle royal.
23.30 Le Combat des reines.
0.00 Monde sauvage. Forêts d'Amazonie (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 On m'appelle Emilie. Théâtre. Pièce de Maria Pacôme. Mise en scène de Jean-Luc Moreau (105 min). 28699045
22.45 et 1.55 Le J.T.S.
23.15 Parfums de femmes à la Torre di Bellosguardo. Concert (50 min). 34283229

France Supervision

20.30 La Tour de Nesle ■ *Film de François Legrand* (1969, 85 min). 62880478
21.55 Ecran large. A Gérardmer : Festival du film fantastique.
22.25 Les Portes de l'évasion. Le Sénégal.

Ciné Cinéfil

20.30 Quelle drôle de gosse ! ■ Film de Léo Joannon *(1935, N., 80 min).* 52887590
21.50 Angels Over Broadway ■ *Film de Ben Hecht (1940, N.,* v.o., 80 min). 96789300
23.10 Le Mouron rouge *(The Scarlet* Pimpernel) ■ Film d'Harold Young (1934, *N., v.o., 95 min).* 13011584

Ciné Cinémas

20.30 Retour à la vie ■ Film de Gordon Glenn Caron *(1988, 120 min).* 1919887
22.30 Vera Cruz ■ ■ Film de Robert Aldrich *(1953, v.o., 95 min).* 13497861
0.05 La Révolution française ■ ■ Film de Richard T. Heffron (1988, 155 min). 73013492

Série Club

20.45 ▶ Un ours pas comme les autres. Adieu les roses.
21.35 et *1.30* La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. *Un avion dans la nuit.*
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. *Le refuge.*
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir.

Canal Jimmy

20.30 Destination séries.
21.00 Souvenir. 24 heures pour trois idoles.
21.35 New York Police Blues.
22.25 Chronique de la route.
22.30 Do the Right Thing ■ ■ Film de Spike Lee (1989, 115 min). 60165652
0.25 Vélo.
0.55 Franck Zappa en concert à New York en 1984. Does Humour Belong In Music ? (60 min). 98878237

Festival

20.30 L'Affaire Dominici ■ Film de Claude Bernard-Aubert (1972, 105 min). 43456958
22.15 La Goutte d'or. Téléfilm de Marcel Bluwal, avec Lila Dadi, Farid Chopel *(115 min).* 59211487

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 L'Idole au grand cœur. *Téléfilm de Richard Michaels,* avec Mario Van Peebles (90 min). 500167720
22.15 Murphy Brown. Un homme à la maison.
22.45 Système Téva. *Forme : comment calmer son* stress (55 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide. Sous les tropiques ; Scaborouch ; Afrique du Sud.
22.05 En parcourant le monde. Sydney.
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide (115 min).

Muzzik

20.00 Une leçon particulière avec Nikita Magaloff.
21.00 Le Barbier de Séville. Opéra en 2 actes de Gioacchino Rossini (160 min). 18029294
23.40 Recollections : Stan Getz et Dizzy Gillespie.
0.15 Rostropovitch : *Three Friends.*
1.00 Beethoven par Otto Klemperer.

Eurosport

17.55 Athlétisme. *En direct.* Le meeting de Tampere (Finlande) (95 min). 2446887
19.30 Luge. Coupe du monde. 8e manche à Winterberg (Allemagne).
20.00 Speedworld.
22.00 Sumo. Le tournoi Basho : 1re partie.
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997. 4e match (groupe A) : *Peter Ebdon - John Parrott* (90 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15 Eurobus - Agri. 20.10 et 22.50, 1.20 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 90° Est. 21.40 et 0.10, 1.40 Analysis. 21.45 Cinema. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk *Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand* Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Vitrolles donne des sueurs froides à Marseille

« Examen de conscience » et mise en cause des états-majors politiques de droite comme de gauche : trois quotidiens s'interrogent sur les raisons d'un « grave échec » face au Front national

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les trois quotidiens régionaux affichent tous, lundi matin 10 février, des manchettes sur l'élection de Vitrolles. « Vitrolles : le FN passe la barre », écrit le plus à droite des trois, *Le Méridional*. *Le Provençal* annonce plus froidement : « Une quatrième mairie pour le FN », tandis que le quotidien communiste *La Marseillaise* titre : « Le Front national fait main basse sur Vitrolles ».

Les éditoriaux tentent de tirer *« les leçons de Vitrolles »*. C'est précisément le titre de celui de Jean-René Laplayne dans le plus vendu des trois, *Le Provençal*, *« journal des patriotes socialistes et républicains »*, que dirigea longtemps Gaston Defferre et désormais propriété du groupe Hachette. *« La gauche n'a pas à se lamenter sur Vitrolles*, écrit-il, *elle a tout fait pour en arriver là et ne doit s'en prendre qu'à elle-même. »*

L'éditorialiste poursuit par une lecture moins tactique de l'événement : *« Selon le philosophe Pierre-André Taguieff, le plus inquiétant est la lepénisation des esprits, une imprégnation pernicieuse qui pousse insensiblement à la banalisation d'une démagogie perçue par une part de l'opinion comme une solution aux difficultés de notre société. »*

Le Méridional, autre propriété du groupe Hachette, propose un « Examen de conscience » à ses lecteurs, sous la plume de Michel Bassi. Ironisant sur les *« efforts pathétiques des états-majors du RPR et de l'UDF et du PS »*, il avance la réaction des électeurs comme première raison de la victoire du FN : *« A Vitrolles comme partout, l'électeur n'aime guère qu'on lui donne des leçons (...). Les cris d'effroi, la dénonciation du péril brun, la diabolisation de Le Pen ne servent à rien quand les électeurs ont un véritable mal-vivre. »* Pourtant, selon



l'éditorialiste, *« il semble que le FN soit nationalement plutôt en voie de relatif affaiblissement par rapport aux dernières législatives ou régionales »*.

Le commentaire de *La Marseillaise*, seul quotidien régional communiste à subsister, a bien sûr une tonalité plus engagée. Christian Digne, parlant d'entrée d'un *« échec grave »*, appelle la gauche, *« comme la droite »*, à une *« réflexion approfondie »* dont il avance quelques prémices. *« Comment ne pas s'interroger sur les conditions de la précampagne qui a vu le parti du maire sortant hésiter sur la stratégie à tenir et parfois même se déchirer sur les candidats à présenter ? »* Pareil à droite : *« Comment ne pas mettre en exergue le rôle de la droite dans les mauvais reports de voix »*. Mais s'en tenir à ces raisons *« serait illusoire »*. Il faut plus s'interroger sur ces 52,48 % obtenus par Catherine Mégret : *« S'il est impensable de justifier le vote de ces électeurs qui ont fait le pire des choix, il est nécessaire d'entendre leur SOS. Et donc d'inventer des réponses hardies au chômage et à la mal-vie »*. Avant de conclure : *« Désormais, il y a urgence. »*

Michel Samson

DANS LA PRESSE

■ EUROPE 1
Alain Duhamel
Le Front national a remporté une victoire ponctuelle, spécifique, symbolique, à un moment significatif, un an avant les élections législatives. On va donc entendre immanquablement sonner le tocsin, retentir les reproches et surgir le spectre d'une nouvelle percée nationale de l'extrême droite. Il ne s'agit évidemment pas de banaliser *l'événement, mais Vitrolles n'est* pas la France.
Les circonstances locales sont, en effet, extrêmement particulières, car elles caricaturent toutes les dérives et tous les échecs qui facilitent l'implantation et l'enracinement du Front national : un taux de chômage très supérieur aux normes nationales (22 %), une insécurité insupportable, même si elle plafonne depuis deux ans, une classe politique déconsidérée, avec une droite parlementaire effacée et un chef de file socialiste personnellement rejeté...
En revanche, sur le plan national, il *n'y a pas de poussée de l'extrême* droite depuis un an. Aux élections partielles qui se sont accumulées, les phénomènes essentiels ont été la remontée du Parti socialiste, puis l'amélioration des résultats du PC.

■ LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig
Le réflexe républicain fonctionne mieux dans un sens que dans l'autre. La gauche vote au canon, même pour un élu de droite combattu antérieurement, dès lors qu'il y a menace de laisser une mairie à l'extrême droite. La droite n'y arrive pas, du moins sa base électorale. *Force est de constater que* la perception du danger n'est pas la même partout. Mais s'en étonnera-t-on dès lors que les dirigeants régionaux de droite qui appelaient à faire barrage au FN sont les mêmes qui ont tenté voici quelques années de fricoter avec ses représentants au conseil régional ? La référence au *« vote républicain »* dans la bouche du premier ministre avait des accents de sincérité. Dommage qu'il ait laissé son ministre de l'intérieur concocter une loi sur l'immigration clandestine au mieux inefficace, au pire liberticide, mais dont l'effet pervers *est d'accréditer l'idée que l'on* court derrière les *« solutions »* du FN.

EN VUE

■ L'entraineur de l'AJ Auxerre, **Guy Roux**, a, malgré l'offre de Canal Plus de devenir son consultant à l'occasion de la Coupe du monde de football qui doit avoir lieu en France en 1998, préféré reconduire pour cinq ans son contrat avec TF 1, dont il est le consultant depuis 1984.

■ Depuis qu'il est atteint par la maladie d'Alzheimer, l'ancien président des Etats-Unis, **Ronald Reagan**, quatre-vingt-six ans, n'apparaît pratiquement plus en public. Seuls avaient été conviés à son anniversaire, jeudi 6 février, ses proches et un groupe de jeunes boy-scouts de Los Angeles.

■ L'enquête épiscopale sur la *« petite madone de Civitavecchia »* qui, depuis le 2 février 1995, pleure des larmes de sang et attire des centaines de milliers de pèlerins en Italie, vient de s'achever. Cinquante témoins, parmi lesquels l'archevêque, ayant assisté à quatorze *« lacrymations »* de la statuette, estiment qu'il est impossible de donner au phénomène une explication scientifique. Le miracle doit encore être officiellement reconnu par la Vatican, mais, déjà, il est question de construire tout près et sous la protection de la **madonnina** un sanctuaire, deux hôtels et un centre commercial.

■ Le comité d'organisation des Jeux olympiques de Sydney a choisi trois mascottes parmi la faune australienne : un ornithorynque, un kookaburra, oiseau voisin du martin-chasseur, et une sorte de tamanoir. L'exploitation commerciale – dessins animés, tee-shirts, gadgets, etc. – de ces mascottes, surnommées **Syd** (pour Sydney), **Olly** (pour olympique) et **Millie** (pour millénaire), devrait rapporter l'équivalent de 750 millions de francs.

■ Le président **Carlos Menem**, héritier politique du péronisme, n'a vu, dit-il, qu'un court passage du film d'**Alan Parker**, *Evita*. *« Je pense que c'est un bon film*, a déclaré le président de l'Argentine, *mais il ne reflète pas la réalité. Je ne suis pas d'accord avec la totalité de son contenu »*, a-t-il ajouté, sans plus de précision.

■ L'écrivain américain **Norman Mailer** publiera prochainement une nouvelle sur Jésus-Christ, *L'Evangile selon le fils*. *« Mon intention*, a confié l'auteur dont le texte est écrit à la première personne, *n'est pas d'être satirique, mais de comprendre ce que* **Fulton Oursler** *a appelé* "la plus grande histoire qui fut jamais racontée". »

■ Le procès en béatification du **Père Popieluszko**, aumônier du syndicat Solidarité, vient de commencer à Varsovie. Le prêtre avait été enlevé en octobre 1984, puis tué par des policiers. Depuis, plus de douze millions de pèlerins ont visité sa tombe, devant laquelle des volontaires continuent de monter la garde, 24 heures sur 24.

■ Les habitants d'Uden aux Pays-Bas ont été privés de défilé de carnaval, dimanche 9 février, pour éviter que ne se répande l'épizootie de peste porcine qui touche actuellement le sud-est du pays. *« Les tracteurs et les charrettes décorées qui ont roulé dans le lisier et à proximité des bêtes peuvent propager le virus »*, a indiqué le maire d'Uden, **Koenrad Hehenkamp**, qui a pris l'arrêté d'interdiction.

MARDI 11 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Pas d'issue.
17.10 Melrose Place. Chagrin et retrouvailles.
18.05 K 2000. Série. Une agression très spéciale.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Tiercé.

20.45

BEETHOVEN 2
Film de Rod Daniel, avec Charles Grodin, Bonnie Hunt (1993, 100 min). 383833
Malgré une avalanche d'événements, cette suite des aventures du gros toutou est bien inférieure au premier film. Et donc inutile.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 7385072
0.05 et 0.45, 2.15, 3.15, 4.15, 4.55 TF 1 nuit.
0.20 Reportages. Sarajevo, dans le silence des canons, de F. Laffont et J.-F. Gire (rediff., 25 min). 32299
Sur les pas de Dorde Slavic dans les rues de Sarajevo.

0.55 Mozart - Schumann. Concert (rediff., 80 min). 2.25 Histoire des inventions. [5/6] (rediff.). 3.25 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air.
17.50 Kirk. Série.
18.20 Madison. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Thierry Beccaro, Marthe Mercadier.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

LE LÉOPARD ■
Film de Jean-Claude Sussfeld, avec Claude Brasseur (1983, 95 min). 453527
Divertissement garanti.
22.25 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.35

CANICULE ■
Film Δ d'Yves Boisset, avec Lee Marvin, Miou-Miou (1983, 100 min). 7224817
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 ▶ Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Bernard-Henri Lévy, Jean-Marie Straub, Danièle Huillet (80 min). 2947218

1.50 Histoires courtes. 2.30 Urti. 2.55 7e continent. Les voiles du Yole. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Les Z'amours (rediff.). 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 La Compète. 5.00 Chip et Charly. (35 min).

France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Chronique de Travnik*, d'Ivo Andric.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DE SUÈDE
Le cirque Scott (75 min). 284459
22.05 M. Bean. Série. Le retour de M. Bean.
22.40 Journal, Météo.

23.10

VU DE PRÈS
Documentaire de Joël Calmettes. La maison des sans-abri (55 min). 8898169
0.05 Cinéma étoiles. Woody Allen (*Tout le monde dit I love you*) ; Michael Douglas (*L'Ombre et la Proie*) ; Paul Vecchiali (30 min). 47367

1.05 Capitaine Furillo. Série. De quoi avoir le cafard. 1.50 Musique graffiti. *Octuor en mi bémol majeur opus 20* de Félix Mendelssohn, par Régis Pasquier, Miriam Fried, Constantin Bogdanas, Florin Szigetti, violons ; Hutto Beyerle, Dan Iarca, altos ; Frans Helmerson, Dorel Fodoreanu, violoncelles (40 min).

La Cinquième

16.55 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.55 Jeunes Marins Reporters. 18.25 Le Monde des animaux. La loutre qui voulait découvrir le lac. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessin animé.
19.30 7 1/2. Bonne année Bouddha.
20.00 Archimède. (30 min). 6966
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA LOI DU COLLÈGE
Documentaire de Mariana Otero [3/3] (55 min). 7455898
Trois ans de travail pour un remarquable feuilleton documentaire où la réalisatrice, Mariana Otero, solidaire des parents et des élèves, montre, en même temps que des personnages, les carences de l'éducation nationale. Dernière partie.

21.40

COMÉDIA
● Lire page 30.
21.40 Architruc. Pièce en un acte de Robert Pinget, mise en scène et réalisation de Gérard Mordillat, avec Roland Bertin, Jean-Luc Bideau, Michel Robin (50 min). 3809275
22.30 Le Temps et la Chambre. D'après la pièce de Botho Strauss, mise en scène et réalisation de Patrice Chéreau, avec Anouk Grinberg, Bernard Verley (95 min). 8247625
0.05 Travolta et Moi. Téléfilm de Patricia Mazuy, avec Leslie Azzoulai, Julien Gérin (rediff., 70 min). 7437744
1.15 Veraz ■ Film de Xavier Castano, avec Kirk Douglas (1990, rediff., 90 min). 4524589

M 6

17.20 et 3.50 Faites comme chez vous. Magazine.
18.05 Central Park West. Série.
19.00 Loïs et Clark. Série. J'ai le béguin pour vous.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Monsieur Chips.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Le sauvetage des animaux.

20.50

LES SEPT CITÉS D'ATLANTIS ■ ■
Film de Kevin Connor, avec Doug McClure, Peter Gilmore (1978, 115 min). 176966
Aventures fantastiques selon l'esprit d'Edgar Rice Burroughs.

22.45

LA DÉTRESSE INVISIBLE
Téléfilm de Paul Schneider, avec Tracey Gold, William Devane (100 min). 7600898
Une jeune fille, dont la vie est mise en péril par une grave crise d'anorexie, refuse d'être placée dans un service spécialisé et décide de quitter l'hôpital où elle venait d'être admise, victime d'un malaise.
0.25 Zone interdite. (rediff.).

2.25 Culture pub. (rediff.). 2.50 Best of Rita Mitsouko. 4.35 Hot forme. (rediff.). 5.00 Jazz 6. (60 min).

Canal +

15.45 Entretien avec un vampire ■ ■ Film de Neil Jordan (1994, 115 min). 7162188
17.50 Carland Cross.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : B.-H. Lévy, M. Denicourt, G. Paquet, Lightning Seeds.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE HUSSARD SUR LE TOIT ■ ■
Film de Jean-Paul Rappeneau, avec Olivier Martinez (1995, 125 min). 2485362
Adaptation du roman de Giono.
22.40 Flash d'information.
22.45 Quoi de neuf en court ? Magazine.

23.55

RANGOON ■
Film de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand (1994, v.o., 94 min). 2528089
Une Américaine traumatisée par l'assassinat de son mari et de son jeune fils participe à un voyage organisé en Birmanie. A Rangoon, elle assiste à une manifestation menée par une femme non violente. On lui vole son passeport. En attendant de nouveaux papiers, elle découvre la réalité du pays.
1.30 Ma femme me quitte Film de Didier Kaminka (1995, 90 min). 2840980

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine. Accueillir un enfant handicapé.
21.32 Réfugiés iraniens : construire l'exil.
22.40 Nuits magnétiques. Vous y dansiez petite fille, y danserez-vous mère-grand ?

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Montel (Relances à Pagaillo). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Michèle Dorian. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. En direct du Cargo à Grenoble. Œuvres de Nono
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Henze, Purser.
23.07 Atout chœur. Anniversaire d'Ockeghem.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Soler, Brahms, Brouwer, Houghton. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Carnavals. Carnaval de Venise, capriccio en si bémol majeur pour clarinette et orchestre de Giampieri ; Carnaval de Vienne op. 26 de Schumann ; Carnaval à Rome, ouverture, de Strauss fils ; Carnaval, ouverture op. 92 de Dvorak ; Carnaval russe de Wieniawski ; œuvres de Stenhammar, Smetana, Liszt, Carulli, Milhaud.

22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Invitée : Mireille Darc (France 2 du 6/02/97).
20.30 La Maison de Kate : un lieu d'espoir (France 2 du 13/05/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Invité : Jean-François Revel (France 2 du 7/02/97).
23.50 Viva.

Planète

20.35 Missions aériennes au Vietnam. [6/6].
21.30 L'Epreuve des faits. Les candidates de Saint-Amour.
22.25 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [5/6] Lincoln sera-t-il réélu ?
23.15 Les Oubliés de la Grande Guerre.

Animaux

20.30 et 2.30 Ballenas.
21.00 Monde sauvage. Premier prix de géométrie.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Les Requins du Serengeti.
23.00 Faune ibérique. L'olympiade zoologique.
23.30 Le Terre-neuve.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 Nova.
21.55 et 1.45 Le J.T.S.
22.25 La Banquière ■ ■ Film de Francis Girod (1980, 130 min). 73029332
2.10 La Périchole. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène de Pierre Jourdan. L'orchestre de Picardie et l'Ensemble vocal Intermezzo, dir. Dominique Trottein. Enregistré au Théâtre impérial de Compiègne en 1995 (130 min). 79751270

France Supervision

20.30 Passion ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1982, 85 min). 62840850
21.55 Grand Large. Thierry Dubois.
22.50 La Fabuleuse histoire du puro.
23.40 Les Movidas espagnoles.

Ciné Cinéfil

20.30 Umberto D. ■ ■ ■ Film de Vittorio De Sica (1952, N., 85 min). 21699633
21.55 Le Crime de M. Lange ■ ■ Film de Jean Renoir (1935, N., 85 min). 68283904
23.20 Stella ■ Film de Benito Perojo (1943, N., v.o., 90 min). 3850633

Ciné Cinémas

20.30 Oublie-moi ■ Film de Noémie Lvovsky (1993, 95 min). 5517140
22.05 L'Affaire Pélican ■ Film d'Alan J. Pakula (1993, v.o., 135 min). 27572546
0.20 Quoi de neuf, Bob ? Film de Frank Oz (1991, 100 min). 45756560

Série Club

20.45 Les Champions. Qui est le traître ?
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Mariage en Grèce.
23.00 ▶ Un ours pas comme les autres. Adieu les roses.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Bon baisers de Vénus.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui affronte les voyous.
21.25 Le Fugitif. Capturez cet homme !
22.15 Chronique de la route.
22.20 The Doors in Europe (60 min). 95581966
23.20 Star Trek : The Next Generation. Haven (v.o.).
0.10 V.R.5. Docteur Folenfant.
0.55 Mister Gun. Lessive cérébrale.
1.20 La Puissance et la Gloire. Les voitures rouges.

Festival

20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton [5/13].
22.15 Sentiments. Téléfilm de Giovanni Soldati, avec François Marthouret. La vie en sursis (95 min). 59291633

Téva

20.45 Passion interdite. Téléfilm de Waris Hussein, avec Melissa Gilbert (90 min). 500646850
22.15 Murphy Brown. Le cœur à rire.
22.45 Système Téva. Environnement : déchets et produits recyclés (55 min).

Voyage

19.55 et 23.30 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.
20.00 Suivez le guide. Oiseaux, souvenirs verts ; Dubaï ; îles sous le vent.
22.05 En parcourant le monde. La Nouvelle-Zélande.
22.35 L'Heure de partir. L'or blanc.
23.35 Suivez le guide. Sous les tropiques ; Scaborouch ; *Afrique du Sud* (120 min).

Muzzik

20.00 et 1.50 L'Invité : Placido Domingo.
21.00 French Night avec G. Prêtre et L. Fleisher. Concert (100 min). 2718459
22.40 Les Planètes de Holst.
23.40 Bill Evans Trio.
0.45 Le Te Deum de Berlioz. Concert (110 min).

Eurosport

12.50 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Super G dames à Sestrières (Italie) (70 min). 8798072
18.00 Ski alpin. Championnats du monde. Programme spécial.
19.00 Motors.
20.00 Kick Boxing. La réunion de Prague.
21.00 Boxe. En direct. Championnat de Grande-Bretagne poids légers. Combat au York Hall : Colin Dunne - Lewis Reynolds (120 min). 232427
23.00 Football. Qualifications pour la Coupe du monde 98.
0.00 Equitation. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaires de saut d'obstacles à Sydney (Australie) (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.15 Talk Durand. 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Lucas. Film de David Seltzer (1986, 105 min), avec Corey Haim. *Comédie.*
22.15 Fais comme chez toi ! Film de Frank Oz (1991, 100 min), avec Steve Martin. *Comédie.*
0.10 Le Gagnant. Film de Christian Gion (1979, 90 min), avec Odile Michel. *Comédie.*

TMC

20.35 Sous le signe de Monte-Cristo. Film d'André Hunebelle (1968, 100 min), avec Paul Barge. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 11 FÉVRIER 1997

La grève des transports urbains se poursuit en province

Etat et patronat s'opposent sur la loi Robien

LA GRÈVE déclenchée, jeudi 6 février, à l'appel de la CGT et de FO dans les transports urbains de province se poursuivait, lundi 10 février, dans une douzaine de réseaux, principalement dans le Sud-Est, à Nice, Cannes, Toulon et Marseille, mais aussi à Toulouse, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Evreux, Le Mans et Reims. Rejoints par la CFTC et la FNCR (autonomes), les syndicats, dont les revendications demeurent la retraite à cinquante-cinq ans et la réduction du temps de travail sans perte de salaire, ont demandé à l'Union des transports publics, la fédération patronale du secteur, d'avancer la date de la prochaine commission paritaire, fixée au vendredi 14 février. L'UTP n'a pas pour l'instant répondu.

Une réunion des quatre syndicats (CGT, FO, CFTC, FNCR) qui représentent 70 % des salariés de la profession devait se tenir, lundi 10 février, afin de créer un front syndical et de relancer l'action sur le terrain. La CFDT, hostile au principe de grève reconductible, n'a cependant pas écarté l'idée de participer, aux côtés des autres syndicats, à une nouvelle journée de grève nationale.

Sur le terrain, c'est à Toulouse que la situation est la plus préoccupante. Après quinze jours de débrayage, les négociations qui se sont tenues dans la nuit de dimanche à lundi entre le médiateur, l'intersyndicale des traminots et la direction de la société exploitante Semvat, ont abouti sur un constat de désaccord total. Le conflit entre les conducteurs de bus et la Semvat porte sur les modalités d'application du passage de la semaine de travail de 38 à 35 heures qui avait fait l'objet d'un accord en décembre après huit jours de grève. Dominique Baudis, maire de Toulouse, a suivi les négociations au fur et à mesure. A Marseille, où le conflit se poursuit, la Régie des transports marseillais (RTM) a mis en place un service de remplacement partiel qui devrait permettre d'assurer un tiers du trafic.

En coulisse de l'épreuve de force qui oppose syndicats et patronat des transports urbains, se joue un second bras de fer entre l'UTP et l'Etat sur la possibilité de recourir à un dispositif similaire à la loi Robien (baisse des charges contre réduction du temps de travail, pour favoriser l'emploi), puisque celle-ci ne s'applique pas, selon une circulaire d'application prise par le gouvernement, aux entreprises du secteur non concurrentiel et en particulier aux entreprises qui assurent la *« gestion d'un service public en situation de monopole »*.

L'Etat s'était engagé à proposer un dispositif de substitution. Or, après six séances de négociations, l'impasse est là aussi totale. Le gouvernement ne propose comme solution aux responsables patronaux que de recourir aux emplois de ville ou aux contrats initiative-emploi. Dans ce cas, fait remarquer un responsable patronal, il s'agit d'*« aides déjà existantes à la création d'emplois, alors que la loi Robien vise à aider la baisse de la durée du travail, ce qui provoque en retour des effets sur la création nette d'emplois »*. Les deux parties doivent à nouveau se rencontrer, mardi 11 février.

Alain Beuve-Méry

M. Juppé mobilise contre le chômage des jeunes qui « reste à un niveau insupportable »

Une rencontre entre ministres, partenaires sociaux et étudiants se tient à Matignon

UNE SOIXANTAINE de représentants des partenaires sociaux, des étudiants et d'organismes concernés par l'emploi devaient retrouver, dans l'après-midi du lundi 10 février, une dizaine de ministres réunis à l'Hôtel Matignon autour d'Alain Juppé afin d'arrêter de nouvelles mesures et mobiliser les partenaires sociaux en faveur de l'emploi des jeunes.

Dans un entretien publié par *Libération* du 10 février, le premier ministre confirme que *« la philosophie de cette rencontre (...) n'est pas d'inventer des outils supplémentaires (...), mais d'obtenir que la politique de l'emploi descende davantage sur le terrain »*. Bien que stabilisé en 1996, *« le chômage des moins de vingt-cinq ans reste à un niveau insupportable »* qui frôle les 25 %.

« Notre objectif, explique M. Juppé, *c'est de casser le cercle vicieux qui donne aux jeunes le sentiment d'être une génération sacrifiée : pas d'expérience professionnelle, pas d'emploi et pas de possibilité d'acquérir cette première expérience indispensable »*. Aussi propose-t-il de *« doper toutes les formules d'alternance »* et, puisque l'apprentissage et les contrats de qualification ont progressé, d'aller *« encore plus loin en 1997, en nous fixant des objectifs chiffrés »*.

« PLUS SUR LE TERRAIN »

Parmi les nouveautés, il cite les stages *« diplômants »*. Il préfère les appeler *« des stages de première expérience professionnelle »* qui *« ne sont pas un petit boulot après le diplôme »*, mais qui s'inscriront dans le cursus universitaire. Il annonce aussi la création de stages à l'étranger (*Le Monde* daté 9 et 10 février). Le premier ministre veut *« prélever un milliard* [de francs] *sur les aides à l'emploi nationales pour les confier aux préfets »* afin de *« dépenser moins à Paris et plus sur le terrain »*.

M. Juppé refuse *« résolument l'idée d'un Smic-jeunes »*. Estimant que les entreprises sont moins gênées qu'elles ne le disent par les complexités du droit du travail, il pense que des progrès sont à faire et notamment *« la simplification du contrat d'apprentissage, de la déclaration d'embauche et bientôt – c'est la grande affaire de 1997 – de la feuille de paie »*.

Interrogé sur l'extension possible du chèque-emploi service aux PME, M. Juppé répond : *« Nous allons l'expérimenter pour le premier salarié, mais nous pouvons effectivement aller plus loin »*. Inventé en 1991 par Martine Aubry, alors ministre des affaires sociales, pour lutter contre le travail au noir, ce chèque a été généralisé en 1994 dans le cadre de la loi quinquennale pour l'emploi. Il permet aux particuliers de salarier officiellement et sans formalités des personnes affectées à des tâches familiales à temps très partiel (ménage, jardinage). Des déductions d'impôts rendent la formule attractive. Le chèque-emploi service, que Lucien Rebuffel, président de la CGPME, réclame à côté du contrat de chantier, représenterait une simplification et une souplesse pour les très petites entreprises déchargées de l'établissement d'un contrat de travail en bonne et due forme. Toutefois, il précariserait les salariés des PME et remettrait en cause leurs conventions collectives.

Le premier ministre pourrait avoir confondu le chèque-emploi « service » avec le chèque-emploi « premier salarié » dont il avait annoncé la création en 1995 devant l'Union professionnelle artisanale (UPA) et qui est expérimenté à Niort (Deux-Sèvres). Ce chèque-ci (80 francs par mois et par salarié) aide les PME et les artisans à faire établir leurs feuilles de paie par des spécialistes.

M. Juppé ne veut pas que les emplois précaires soient multipliés comme en Grande-Bretagne. *« Je ne souhaite certainement pas copier le modèle social britannique, mais développer et adapter le système français aux nécessités de notre temps »*, précise-t-il. M. Juppé critique aussi la proposition du Parti socialiste de faire créer par l'Etat en deux ans 350 000 emplois pour les jeunes. Il s'agirait, selon lui, *« d'une folie »* qui *« chargerait la barque des impôts et des cotisations »*.

Alain Faujas

Paris au-dessus des 2 600 points

LES VALEURS françaises ont commencé la semaine sous le signe de la hausse à la Bourse de Paris. Après avoir cédé initialement du terrain, sous l'effet de prises de bénéfice, le marché parisien est rapidement reparti à la conquête de nouveaux records. En baisse de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,24 %, à 2 603,63 points, vers 12 h 15.

Quelques heures plus tôt, rassurée par le dollar, qui est resté bien orienté face au yen après la réunion du G7 de samedi, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse repassant au-dessus des 18 000 points. L'indice Nikkei a finalement gagné 314,13 points, soit 1,76 %, à 18 181,17 points.

Un rebond du yen aurait pesé sur les valeurs liées à l'export. Le dollar se traitait en fin de journée sur le marché des changes à Tokyo à 122,79/89 yens, contre 123,08/18 yens à la clôture à New York à la veille du week-end. Sur les marchés de changes européens, le billet vert cédait du terrain, à 5,5846 francs et 1,6547 deutschemark, contre respectivement 5,6449 francs et 1,6727 deutschemark dans les échanges interbancaires de vendredi soir. Sur les marchés de taux, le contrat notionnel du Matif gagnait 12 centièmes, à 131,40.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	10/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	666018	251977083
Alcatel Alsthom	433335	246179370
Elf Aquitaine	431209	245012684
Michelin	375347	131555828,10
LVMH Moet Hen.	70908	101927124
Total	209309	99951679,30
Sanofi	147699	87569419
Havas	198022	86955922,20
Eaux (Gle des)	107120	83057212
Lafarge	217276	79821467,20

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 10 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17867	– 0,95	– 6,09
Honk Kong index	—	—	+ 1,55

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/02	Var. en % 06/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2597,52	+ 1,53	+ 12,17
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 11,19
Milan MIB 30	—	—	+ 4,77
Francfort Dax 30	3140,10	+ 1,16	+ 8,70
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 5,92
Madrid Ibex 35	472,43	+ 0,97	+ 6,21
Amsterdam CBS	—	—	+ 7,54

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/02	% 06/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5100	– 0,01	325	349
Ecu	6,5600	+ 0,11	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,6195	+ 0,77	5,3000	5,9000
Belgique (100 F)	16,3585	– 0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5100	– 0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4355	+ 0,07	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,4600	– 0,08	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9675	+ 0,13	8,5300	9,3700
Gde-Bretagne (1 L)	9,1590	+ 0,22	8,7000	9,5500
Grèce (100 drach.)	2,1510	+ 0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,4600	– 0,29	70	80
Suisse (100 F)	390,3500	– 0,20	377	401
Norvège (100 k)	86,0800	+ 0,20	80,5000	89,5000
Autriche (100 sch)	47,9600	– 0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9865	– 0,13	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	– 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1555	+ 0,40	3,8200	4,4200
Japon (100 yens)	4,5246	+ 0,35	4,3200	4,6700

PARITES DU DOLLAR 10/02

FRANCFORT : USD/DM	1,6605
TOKYO : USD/Yens	123,1400

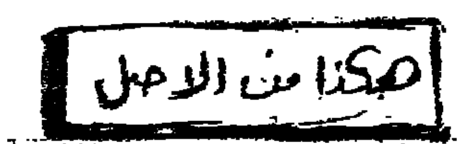
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,12	5,54
Allemagne	3,06	5,69
Grande-Bretagne	6	7,24
Italie	7,42	7,30
Japon	0,50	2,45
Etats-Unis	5,13	6,43

MATIF

Echéances 07/02	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	—	131,28
Juin 97	—	130,04
Sept. 97	—	127,86
Déc. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 février 1997 : 547 495 exemplaires. 1 -



Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 11 FÉVRIER 1997



DOSSIER

Allemagne, le bon modèle ?

▼ Chômage

Même si 12,2 % de la population active est sans emploi, les Allemands se voient toujours comme un exemple pour l'Europe

Quatre millions six cent mille chômeurs en Allemagne : le chiffre, tombé comme un couperet, a été annoncé jeudi 6 février par l'agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg. *« Un niveau comme on n'en avait pas connu depuis 1932 », « un Waterloo de l'emploi »* : les premiers commentaires permettent d'imaginer le choc provoqué par la nouvelle. Touchant désormais 12,2 % de la population active, le chômage allemand n'en finit pas de battre des records négatifs. Pour atteindre l'objectif déclaré du chancelier Kohl – *« Nous réduirons le chômage de moitié d'ici à l'an 2000. »* –, il faudrait un niveau d'activité exceptionnel. Or la croissance allemande attendue pour 1997 devrait être comprise entre 2 % et 2,5 %.

Pourtant, malgré la crise sévère qu'ils traversent, les Allemands – et ils ne sont pas les seuls – pensent que leur propre expérience devra servir d'inspiration privilégiée au reste de l'Europe. Hostiles dans leur majorité à la monnaie unique, ils finiront par l'accepter si leurs dirigeants arrivent à les convaincre que *« l'euro sera l'exacte réplique du deutschemark »*. Vu de Bonn, de Francfort ou de Berlin, l'Europe se fera sur le modèle allemand ou ne se fera pas.

Si l'Allemagne est animée, comme les autres grands pays du continent, par l'*« orgueil de répandre une idée »* – pour citer Raymond Aron –, elle doit aujourd'hui prouver sa capacité à guérir de la *« maladie allemande »*. Les symptômes, révélés par le niveau exceptionnel du chômage, sont bien connus. Avec en toile de fond le vieillissement de la population, on peut citer le développement insuffisant des services, le ralentissement de l'innovation ou, plus grave encore, les délocalisations industrielles hors d'Allemagne, inversement proportionnelles aux investissements directs en provenance de l'étranger. Sur dix ans (1986-1995), ceux-ci n'ont pas dépassé 26,8 milliards de dollars.

On sait moins que les performances technologiques de l'Allemagne n'ont pas cessé de reculer au cours des dernières années. En ce qui concerne le volume des dépenses en recherche et développement par rapport au PIB, l'Allemagne est passée derrière la France. *« L'OCDE suggère quel Allemagne, comme les autres économies européennes, verrait graduellement ses avantages comparatifs se déplacer de la haute technologie vers la moyenne et basse technologie relativement au Japon et aux Etats-Unis »*, constate l'économiste François Gave dans une étude tout récemment parue aux éditions du CERI (Fondation nationale des sciences politiques).

En somme, il en faudrait un peu plus pour que le « modèle allemand » entraîne l'adhésion des autres peuples européens, à l'ouest comme à l'est du continent. En Russie, la référence qui compte depuis la fin du communisme n'est pas l'Allemagne, mais l'Amérique ; et ce d'autant plus que *« les nouvelles élites du pays ont été formées aux Etats-Unis et non en Europe »*, ainsi que le constate Alexander Rahr, spécialiste des questions russes à la Société allemande de politique étrangère (DGAP, basée à Bonn). En Pologne ou en République tchèque, nombreux également sont ceux qui considèrent que l'Allemagne représente un modèle dépassé.

En Allemagne même, un doute profond semble s'être installé depuis le début des années 90. *« Notre modèle est-il toujours adapté aux exigences du temps ? »* : telle était la question qui traversait, dès 1993, le célèbre rapport sur le *Standort Deutschland* (le *« site industriel allemand »*), devenu le texte de référence pour tous ceux qui s'interrogent sur les besoins de réforme de l'économie allemande.

Le paradoxe, c'est que les dirigeants allemands sont convaincus que le modèle incarné par leur pays – *« l'économie sociale de marché »* – a été et continue d'avoir pour vocation d'être à l'avenir le *« meilleur produit d'exportation »* du pays. A Bonn, on ne cesse de dire que les recettes qui ont fait la force de l'économie allemande depuis 1948, date de la création du deutsche mark, sont toujours les meilleures et qu'elles vaudront pour l'Europe de demain.

Lucas Delattre
(notre correspondant à Bonn)

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

« Big, small, beautiful »

C'est presque une guerre de religion. En matière de stratégie d'entreprise, il y a toujours eu ceux qui, d'un côté, prétendent que *« big is beautiful »* et ceux qui, de l'autre côté, ne jurent que par le *« small is beautiful »*. Selon les moments, l'une ou l'autre de ces religions fait mode. Le paradoxe – et toute la difficulté d'aujourd'hui – c'est sans doute que les deux sont désormais simultanément justifiés. La mondialisation des marchés conduit les entreprises à une course à la taille. Dans le même temps, les nouvelles technologies de la communication et de l'information ouvrent les voies d'une inéluctable décentralisation. C'est ce que John Naisbitt, l'un des gourous américains actuels, appelle fort opportunément *« le paradoxe de la globalisation »*.

20% (en % du PIB) 10%

PME 1970 — PME 1996

POIDS DES 500 PLUS GRANDES COMPAGNIES AMÉRICAINES

Source : classement 500 de "Fortune"

Le monde de l'entreprise est engagé, depuis le début des années 90, sur deux voies apparemment contradictoires. D'un côté, il est le lieu d'un extraordinaire mouvement de concentration. La flambée de Wall Street, comme celle des places européennes, est largement alimentée par la multiplication des opérations de fusions et acquisitions. Les moteurs de ces rapprochements sont toujours les mêmes : l'accès en commun à des marchés nouveaux, les économies d'échelle, notamment dans le coûteux secteur de la recherche, et des effets de synergie.

Ces moteurs fonctionnent dans tous les secteurs et dans tous les pays. Les mariages se font soit amicalement, soit moins amicalement. Les dernières opérations les plus spectaculaires ont eu lieu, par exemple, dans l'aéronautique (Boeing et McDonnell Douglas), la pharmacie (Pharmacia et Upjohn, Sandoz et Ciba-Geigy), le téléphone (British Telecom et MCI), la finance (Dean Witter et Morgan Stanley, Société générale et Crédit du Nord, Crédit local de France et Crédit communal de Belgique), la communication (Canal Plus-NetHold-Havas, Time Warner et CNN) ou le travail temporaire (Adia et Ecco).

Dans le même temps, on assiste, aux Etats-Unis entre autres, à un mouvement d'éclatement des grands groupes et à un développement des petites structures. Les raisons en sont souvent financières, mais aussi commerciales ou humaines. Dans certains cas, il s'agit d'afficher une plus grande visibilité vis-à-vis des actionnaires, ou encore de mieux coller au marché local, ou de motiver davantage les salariés. Les formes en sont multiples. A Wall Street, ce sont les opérations de *spin off* : l'éclatement de groupes en plusieurs sociétés distinctes, généralement plus spécialisées. Mais c'est aussi le développement des entreprises en réseaux.

Comme dans l'informatique, la tendance est, dans l'entreprise aussi, au passage du grand système centralisé – le produit IBM d'antan – à celui du réseau accessible par micro-ordinateurs interconnectés. La chaîne de restauration rapide McDonald's est un exemple souvent cité. Elle est un géant qui est la somme de multiples « nains ». Elle est à la fois « globale » et « locale », *« big and small »*. C'est un énorme réseau de petits restaurants fonctionnant avec une certaine indépendance, mais devant respecter quelques normes impératives.

Le groupe helvético-suédois ABB, construit par Percy Barnevik, est une autre illustration de ce double mouvement. ABB est le fruit d'un mariage, en 1988, entre deux entreprises, le suisse Brown Boveri et le suédois Asea. Le groupe d'électricité et d'électronique a ensuite grossi à l'occasion d'acquisitions successives (une centaine d'affaires ont été achetées). Il est aujourd'hui divisé en 1 300 compagnies différentes et 5 000 centres de profit, répartis dans plus de cent pays. *« Mon obsession, c'est de créer un climat de PME à l'intérieur d'un grand groupe »*, explique M. Barnevik.

Les radicaux qui ne croient qu'aux grandes entreprises comme ceux qui ne voient l'avenir que dans les petites structures sont donc des hérétiques, les uns comme les autres. Le poids des mastodontes va continuer à décroître, celui des PME à augmenter. D'après M. Naisbitt, les 500 premières entreprises américaines (celles retenues par le magazine *Fortune* dans son classement annuel) pesaient 20 % de l'économie américaine en 1970. Elles n'en représentent plus que 10 % aujourd'hui.

La mondialisation et les technologies de l'information signent sans doute la mort de l'opposition entre le « grand » et le « petit ». Les entreprises de demain, les futurs maîtres du monde, seront celles qui auront marié l'indépendance et l'interdépendance. Leur atout, ce sera d'avoir réussi à réconcilier le « local » et le « global », le « grand » et le « petit ». *« Big and small »*, voilà ce qui est *« beautiful »*.

Lord Ralf Dahrendorf, directeur du St Antony's College d'Oxford

« Les Allemands confondent leurs préjugés économiques avec la raison »

Né à Hambourg en 1929, déporté à quinze ans, Ralf Dahrendorf présente la caractéristique peu commune d'avoir fait une carrière politique dans deux pays européens successivement. Dans son Allemagne natale, tout d'abord : engagé très jeune du côté de la social-démocratie, il la quitte pour le Parti libéral, dont il sera l'un des dirigeants. Il est nommé par le gouvernement allemand commissaire européen chargé du commerce international et des relations extérieures. Durant son séjour à Bruxelles, entre 1970 et 1974, il déclenche une tempête politique en publiant sous le pseudonyme de Wieland Europa une critique mordante des choix technocratiques de la CEE, et échappe de peu à la destitution.

Sa deuxième vie commence lorsqu'il est choisi pour diriger la célèbre London School of Economics, de 1974 à 1984. Il opte pour la nationalité britannique, est anobli et entre à la Chambre des lords sous l'étiquette libérale-démocrate. Directeur du St Antony's College d'Oxford, il a publié plusieurs livres de philosophie politique, ainsi que d'innombrables articles et pamphlets.

« Vous écriviez il y a quelques années : *« L'Europe est restée, pour les politiciens allemands de premier plan, un concept qui ne vaut que quand tout va bien par ailleurs. »* Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les choses aillent bien : y a-t-il un risque que les Allemands se détournent de l'Europe?

– Dans le village du sud de la Forêt-Noire où je passe mes vacances, les gens accusent l'euro de tous les maux. Par exemple : *« A cause de l'euro on ne me rembourse plus que six séances de massages au lieu de neuf. »* Obsédés par l'Italie, il ressassent les pires clichés sur son désordre et son manque de fiabilité. A mon avis, l'Allemagne n'acceptera jamais qu'elle soit dans la première vague de l'Union économique et monétaire (UEM). Je doute d'ailleurs qu'il y ait une deuxième vague, tant on accumule d'obstacles devant les pays candidats. Les Allemands font leur possible pour attirer les Anglais et ne voient pas qu'il est absurde d'écarter l'Italie, membre fondateur de la Communauté !

»Ce projet d'union monétaire fait courir un grand risque à l'Europe. S'il ne se fait pas, les dirigeants politiques qui ont tout misé dessus se retrouveront nus, n'ayant ni projet de rechange, ni vision réaliste des véritables problèmes européens. S'il se fait, il va diviser l'Europe, de façon probablement permanente. Et je ne pense pas seulement aux pays qui vont se retrouver en dehors de la monnaie unique – qui ne sera rien de plus qu'un « franmark » – mais aussi aux pays d'Europe centrale et orientale. Personne ne se soucie plus d'eux, et je crains qu'avec une zone monétaire de cinq ou six pays à l'Ouest, ils ne restent dehors pour encore vingt ans, alors qu'on aurait déjà dû les intégrer.

– On ne peut pourtant nier l'engagement européen du chancelier Kohl, qui est prêt à braver son opinion publique pour faire avancer l'UEM...

– Le chancelier Kohl est le dernier marxiste, il est convaincu que l'économie prime le politique. Cette confiance dans les mécanismes économiques est dangereuse, car, dès que la conjoncture va moins bien, les gens sont tentés de remettre en cause l'ensemble de l'édifice. Mais le chancelier Kohl a acquis un tel pouvoir en Allemagne qu'il n'était même pas pensable, pendant plusieurs années, d'émettre une objection. L'Europe et sa monnaie unique étaient des tabous.

»Les Allemands ont la naïveté de penser que leurs préjugés économiques sont tout simplement « raisonnables » et doivent être par conséquent universellement acceptés. Je leur dis : en Angleterre, tout le monde est convaincu que deux ou trois points d'inflation mettent de l'huile dans les rouages et ne font de mal à personne (alors que l'Allemagne vise l'inflation zéro) ; l'Italie a connu de grands succès économiques malgré les déficits budgétaires et certaines carences de l'Etat. Il est vrai que les Français, eux, semblent s'être ralliés à la « raison » allemande, pour des motifs que je ne m'explique pas très bien.

– Vous décrivez dans l'un de vos livres la *« boule de cire corporatiste »* qui lie ensemble banques, entreprises, syndicats et pouvoirs publics allemands. Pensez-vous que ce modèle, *malgré des signes d'essoufflement*, puisse être transposé ailleurs en Europe ?

– Le modèle allemand n'est pas exportable parce qu'il est trop cher. Au moment de la transition, des pays comme la Pologne l'auraient volontiers adopté, mais avec les moyens dont ils disposaient, c'était impossible. Il devient même trop cher pour l'Allemagne ! Mais je ne suis pas trop inquiet pour elle. Son problème est celui de la compétitivité, mais elle saura s'adapter. Je ne crois pas à l'uniformisation économique. Dans quelques années, même si les travaillistes ont fait des réformes sociales ici en Grande-Bretagne, même si les Allemands ont apporté des retouches à leur Etat-providence (sans toucher à la retraite par répartition, vous pouvez en être sûrs), les deux économies resteront foncièrement différentes.

– Vous appelez de vos vœux une Europe plus politique. L'accord franco-allemand sur la défense, rendu public récemment, vous semble-t-il aller dans le bon sens ?

– Oui, dans la mesure où il annonce une plus grande flexibilité dans la construction européenne. L'idée fait son chemin que, sous le parapluie de l'union, des pays peuvent construire ensemble quelque chose en fonction d'intérêts communs. Cela me paraît autrement plus souhaitable que les objectifs fumeux de l'Union monétaire. Le chômage et tous les problèmes sérieux des Européens sont mis sous le boisseau pendant que nos dirigeants s'occupent quasiment à plein temps de la monnaie unique, qui n'est, en aucun cas, une solution. Quelle perte de temps !

– Votre séjour en Grande-Bretagne a-t-il changé votre vision de l'Allemagne et de l'Europe ?

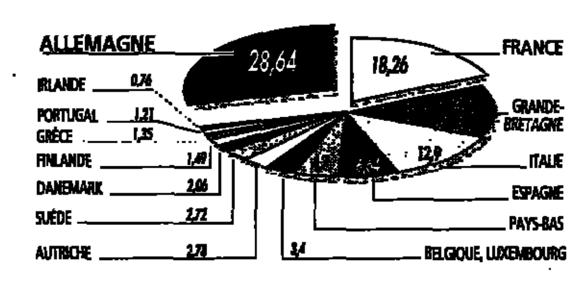
– Certains de mes amis disent que j'ai été « contaminé » par le climat anti-européen qui règne ici. Mais je n'ai pas fondamentalement changé de position depuis le début des années 70. Membre de la Commission, j'ai échappé de justesse à l'une des rares motions de censure du Parlement européen : j'avais osé critiquer la façon qu'on avait déjà de construire l'Europe par la petite porte, à coups de projets techniques. Cela dit, je suis partisan de l'Etat social. Même si, comme beaucoup de Britanniques, je suis souvent exaspéré par une réglementation européenne inadéquate.

»Pour une affaire de norme anti-feu inapplicable dans nos bâtiments victoriens, on risque de m'obliger à fermer une partie des locaux du St Antony's College. Mes amis allemands me disent de passer outre – eux n'hésitent pas –, mais les autorités britanniques, paradoxalement, prennent au pied de la lettre le moindre règlement européen ! »

Propos recueillis par Patrice de Beer et Sophie Gherardi

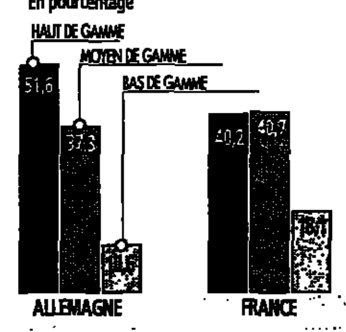
Une économie riche ...

Part dans le pib de l'Union européenne
En pourcentage



▼ ... haut de gamme,

Part des gammes de produits dans l'exportation
En pourcentage



▼ ... qui exporte

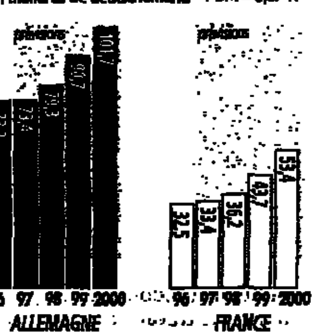
Parts de marché mondiales
En pourcentage

▼ ... et investit

Base 100 = 1978
Investissements en volume

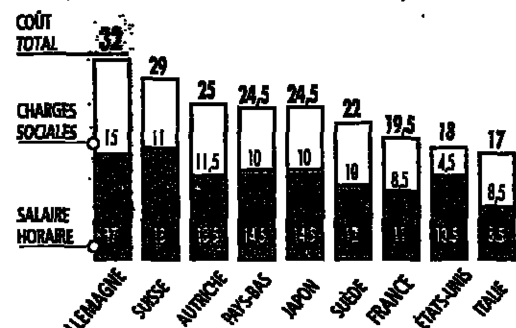
▼...dans l'environnement aussi .

Dépenses pour l'environnement et l'énergie
En milliards de deutschemarks 1 DM = 3,37 FF



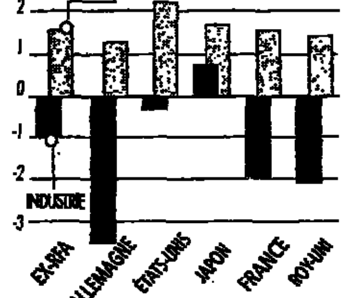
▼ Mais cette économie est chère ...

Coût horaire dans l'industrie manufacturière en 1996
En dollars 1 dollar = 5,6 FF



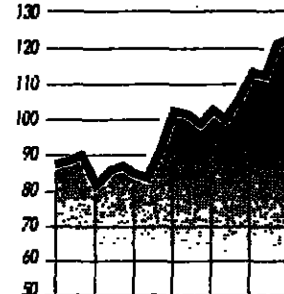
▼... pas assez tertiarisée

Evolution de l'emploi dans l'industrie et les services, croissance annuelle moyenne 1981-1994 en %



▼... avec un mark surévalué

Taux de change réel du deutschemark
En termes de coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier



▼... avec le poids de l'Est



*cumul 1991/1995 en milliards de deutschemarks

▼... et le chômage qui avance .

En pourcentage de la population active

ALLEMAGNE (avant 1991, RFA) 12,2 %
Moyenne OCDE
ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Source : Eurostat, Cepii 1992, OCDE, Helmut Kaiser, CERI.

Allemagne, le bon modèle ?

Suite de la page I

Autrement dit, tout l'effort des dirigeants allemands est guidé aujourd'hui par un seul objectif : comment retrouver l'essence de l'« économie sociale de marché » ? Un peu comme si la France cherchait à ressortir de sa boîte à outils les instruments économiques qui assurèrent le succès des « trente glorieuses ».

Cette volonté de retour aux sources trouve son expression dans les nombreuses cérémonies qui accompagnent, en ce moment même, le centième anniversaire de la naissance de Ludwig Erhard. Né le 4 février 1897, le père du « miracle économique allemand », qui fut le premier à occuper le poste de ministre de l'économie de la RFA avant de remplacer Konrad Adenauer pour un bref passage à la chancellerie au début des années 60, jouit d'une gloire posthume qui ne cesse de grandir à mesure que l'Allemagne cherche une voie pour sortir de la crise. La CDU ressort de vieilles photos où on le voit en compagnie du jeune Helmut Kohl, alors jeune politicien de province. Les murs des grandes villes sont couvertes d'affiches où l'on voit le vieux fumeur de cigares de Nuremberg afficher son optimisme légendaire. Des conférences-débats en présence des plus hautes personnalités du pays ont lieu sans interruption, presque tous les jours, depuis la fin du mois de janvier. *« Ludwig Erhard a vaincu Karl Marx »*, proclame avec fierté Theo Waigel, le ministre des finances.

Mais au fait, l'« économie sociale de marché », c'est quoi ? Nombreux sont ceux qui, en France, craignent que l'Allemagne ne cherche à imposer l'adoption d'un modèle libéral débridé, « à l'américaine » en quelque sorte. Or il n'est pas tout à fait faux de penser que l'Allemagne cherche à s'inspirer d'un modèle plus libéral que le sien. A en croire le diagnostic formulé par Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, « [le pays se trouve], *depuis les années 60, dans une économie socialiste à forts éléments corporatistes* ». La solution, dès lors, ne peut avoir pour nom que flexibilité, réduction de l'Etat social, renforcement de la concurrence et de l'initiative individuelle, dérégulation.

C'est bien ce que les dirigeants allemands ont en tête lorsqu'ils célèbrent de manière aussi spectaculaire l'héritage de Ludwig Erhard. Ce dernier fut bien plus libéral – et en ce sens infiniment plus proche des Etats-Unis – que ne le fut le chancelier Adenauer, dont l'action a toujours été dominée par le politique et qui se sentait plus proche d'une conception « française » des choses. Ludwig Erhard aurait salué, sans aucun doute, l'importante réforme des impôts en cours à Bonn, ainsi que la série de réformes sociales qui ont été adoptées l'an dernier et qui visaient à pratiquer des coupes systématiques dans les budgets sociaux.

Pour éviter que *« trop de social [ne] tue le social »*, les dirigeants allemands ont une obsession : améliorer les conditions de l'offre, remettre en selle l'entreprise et favoriser le plus possible les conditions de production sur le *« site industriel allemand »*.

Certains voient du *« thatchérisme »* dans tout cela. C'est ainsi qu'un haut représentant du monde syndical, Michael Geuenich, membre du directoire du DGB (Union des syndicats allemands), déplore le *« changement de système »* en cours et estime que Bonn abandonne le *« social »* au profit du « marché ». Au moment même où les syndicats reconnaissent pour la première fois la suprématie de l'économie de marché sur toute autre forme de développement économique – ils viennent de l'inscrire noir sur blanc dans le récent programme du DGB adopté à Dresde–, ils estiment que les évolutions en cours vont beaucoup trop loin, à commencer par la suppression des entraves administratives aux licenciements pour les petites entreprises...

« LIBÉRALISME ORDONNÉ »

On aurait tort, pourtant, de voir dans l'Allemagne la championne d'un néo-libéralisme conquérant. D'abord parce que la force des syndicats allemands leur permet de se défendre quand leurs intérêts sont menacés (d'où l'échec du gouvernement à imposer la réduction des indemnités de maladie). Ensuite parce que l'Allemagne, à la différence des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou même des Pays-Bas, se méfie de la notion même de « marché ». Le principe défini par Ludwig Erhard, qui continue à guider l'action des dirigeants du pays, est celui d'*Ordnungspolitik*, à l'opposé du capitalisme du « laissez-faire ».

Autrement dit, il s'agit de *« mettre de l'ordre dans le marché »* grâce à une législation sur les cartels, au contrôle sur les marchés financiers qu'autorise une monnaie forte, et à une politique de subventions publiques devenue, au fil des ans, excessivement généreuse. Le simple fait que l'Etat occupe en Allemagne une place aussi prépondérante (il redistribue près de la moitié de la production nationale) permet de comprendre qu'on ne se trouve pas en présence d'une économie libérale au sens propre du terme, mais en face d'un capitalisme qui demeure délibérément « rhénan »...

Reste une question fondamentale : celle de la performance de cette économie qui, au nom d'un « libéralisme ordonné », voudrait nous prouver qu'elle est le bon modèle pour l'Europe. Une faible inflation accompagnée d'un faible taux de chômage : tels étaient les éléments fondamentaux de la réussite allemande pendant des décennies. Or, *« globalement, la hausse du taux de chômage (en Allemagne occidentale) est nettement supérieure entre 1979 et 1995, non seulement à celle des Etats-Unis et du Japon, mais aussi à celle des pays gravement touchés comme l'Italie ou la France »*, comme le constate François Gave dans son étude sur le « modèle allemand » récemment parue au CERI.

Pourquoi cette véritable contre-performance allemande en matière d'emploi ? Ce qui retient l'attention des économistes les plus critiques à l'égard du « modèle allemand », sont les dérives d'une économie de plus en plus étouffée par le poids des prélèvements obligatoires et handicapée, sur le long terme, par la rigidité de la politique monétaire de la Bundesbank.

POLITIQUE MONÉTAIRE

La menace d'une « Allemagne déflationniste » est régulièrement dénoncée par des intellectuels français comme Emmanuel Todd, qui soulignent que la structure démographique française, plus dynamique que l'allemande, nécessite une politique monétaire moins restrictive que celle qui est menée depuis Francfort. Pour l'économiste François Gave, l'orthodoxie de la politique monétaire allemande conduit à *« une réduction du stock de capital en dessous du niveau qui permet le plein emploi du travail »*, si bien qu'il formule en guise de conclusion : *« Le leadership allemand en matière de politique macro-économique en Europe (...) paraît à certains égards dangereux. »*

En Allemagne même, certains jugent que la politique allemande, qui détermine déjà une bonne part des événements en Europe, conduit à une impasse en termes de croissance. Voici le diagnostic d'un économiste parmi les plus iconoclastes : *« En Allemagne, on a tendance à penser que l'Union monétaire renforcera, grâce à la discipline monétaire, la concurrence entre les nations. L'objectif est d'obtenir la meilleure situation sur le plan des coûts et de gagner ainsi des parts de marché à l'exportation. Mais cette philosophie fera des perdants, et ces perdants finiront par avoir besoin de transferts financiers pour s'en sortir, comme aujourd'hui l'ex-RDA. Il s'agit en outre d'une vision erronée, car le commerce extérieur n'a jamais été un bon instrument pour favoriser l'emploi. »*

C'est Heiner Flassbeck, de l'institut économique DIW de Berlin, qui s'exprime en ces termes. Il appelle de ses vœux une *« stratégie économique et monétaire qui* [...] *permette de tirer profit au maximum* [du] *potentiel* [allemand] *en matière de croissance et d'emploi »*. Avec une part du commerce extérieur de seulement 10 % par rapport à son PIB, l'Europe de demain pourrait, selon Heiner Flassbeck, se permettre une telle stratégie, semblable à celle qui a été menée aux Etats-Unis ces dernières années. Des taux d'intérêt plus en harmonie avec les cycles de croissance, ajoutés à une plus grande prise en compte de la demande intérieure et de ses effets positifs sur la croissance et l'emploi... Quelles que soient les conclusions qu'on tire des propos de cet économiste allemand, les termes du principal débat européen ont le mérite, au moins, d'être ici posés.

Lucas Delattre

OUTRE-RHIN

Questions-réponses

1 Quelle est la mission de la Bundesbank ?

C'est la banque centrale allemande (littéralement « Banque fédérale »). Créée par une loi de 1957, elle est indépendante du gouvernement fédéral, et sa première mission est de veiller à la stabilité du deutschemark, à l'intérieur comme à l'extérieur. Par deux fois dans le siècle, le pouvoir politique avait forcé la banque centrale à financer la guerre et, après la défaite, les économies des Allemands avaient été réduites à néant par l'inflation. D'où leur attachement à la Bundesbank.

Son président, nommé pour huit ans (renouvelables) et inamovible, est actuellement Hans Tietmeyer. Il est entouré d'un directoire de sept membres et d'un conseil où siègent, en plus, les présidents des banques centrales des Länder.

La Bundesbank oriente la politique monétaire en modifiant, le cas échéant, les taux d'intérêt directeurs, lors des réunions de son conseil toutes les deux semaines. Sur les marchés internationaux, la confiance dans le mark est telle que l'Allemagne emprunte à des taux d'intérêt moindres que les autres pays.

2 Qu'est-ce que « *l'économie sociale de marché* » ?

Depuis la guerre, l'Allemagne a réussi d'abord sa reconstruction, puis un développement économique sans précédent et enfin la réunification avec sa partie orientale grâce à un modèle original. La « *Sozialmarktwirtschaft* » est une forme de capitalisme libre-échangiste et consensuel, accordant aux travailleurs un haut niveau de rémunération et de protection sociale. Les syndicats sont associés à la gestion des entreprises et négocient augmentations de salaire, horaires de travail et avantages sociaux au niveau des branches professionnelles. En contrepartie, le paysage social est sans surprises.

3 Combien a coûté la réunification ?

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, pris d'assaut par des milliers d'Allemands enthousiastes, tombe le mur de Berlin, symbole de la division de l'Allemagne en deux Etats, la RFA à l'ouest et la RDA communiste à l'est. La réunification pacifique de l'Allemagne deviendra réalité en deux étapes : unification monétaire le 1er juillet 1990 et politique le 3 octobre 1991.

Il a fallu un effort colossal pour absorber un pays de 16 millions d'habitants, intégré dans l'ensemble économique des pays de l'Est et considérablement plus pauvre et moins productif que la RFA. La privatisation, la remise à niveau des infrastructures et le maintien du niveau de vie des Allemands de l'Est ont nécessité des transferts financiers qui représentent, en moyenne depuis le début de la décennie, 4 % du PIB allemand. Ils ont représenté 445 milliards de francs en 1991 et sont montés jusqu'à 629 milliards en 1995 avant de commencer leur décrue.

Cet effort financier a été financé en grande partie par l'emprunt : la dette publique allemande s'est alourdie de 3 000 milliards de francs, passant de 48,7 % du PIB en 1990 à 57,2 % en 1995.

4 Le chômage remet-il en cause la politique d'immigration allemande ?

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'un des principaux responsables politiques et économiques – Theo Waigel, le ministre des finances – a évoqué, au mois de janvier, la possibilité de faire jouer la notion de « *préférence nationale* » lors de l'attribution d'emplois, afin de remédier à l'aggravation du chômage. Klaus Zwickel, le président du syndicat IG Metall, a également souhaité que l'emploi soit d'abord affecté aux Allemands, de préférence aux étrangers. Ceux-ci sont passés de 4,2 millions en 1987 à un peu plus de 7 millions aujourd'hui (contre 3,6 millions en France). Cela reflète une politique d'accueil longtemps libérale. L'Allemagne a accordé l'asile à 400 000 réfugiés de l'ex-Yougloslavie (dix fois plus que la France), sans compter les millions de citoyens d'Europe de l'Est d'origine allemande (les « *Aussiedler* ») à qui elle a accordé la naturalisation.

Les étrangers, frappés par un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (près de 17 % contre 12,2 %, en janvier), représentent 9 % de la population et 7,6 % des salariés.

Très cher environnement

▼ La récession a rendu insupportable tout nouveau coût pour les entreprises. L'Allemagne est moins systématiquement écologique que ses discours ne le laissent supposer

« Quel est le pays d'Europe où l'on fait le plus pour la protection de l'environnement ? » A cette question, 60 % des Allemands répondent : le nôtre. Pas si simple. Si le civisme écologique des citoyens allemands ne fait aucun doute, la politique menée par les autorités est plus ambiguë. L'Allemagne est ainsi poursuivie par la Commission de Bruxelles devant la Cour de justice européenne et risque de lourdes amendes pour n'avoir pas encore intégré plusieurs directives (eaux souterraines, eaux de surface et protection des oiseaux sauvages). La France, accusée en général de traîner les pieds, a déjà intégré la législation européenne sur l'environnement à plus de 95 %, alors que l'Allemagne n'en est qu'à 91 %.

« *C'est assez typique*, analyse Andreas Kramer, spécialiste berlinois de l'eau et de l'énergie. *L'Allemagne est moins en pointe que ses discours ne le laissent supposer. Elle est leader dans certains domaines, comme la lutte contre la pollution atmosphérique ou la protection du consommateur, ailleurs elle freine des quatre fers.* » « *Pour comprendre les positions allemandes, il suffit de chercher la structure industrielle qui est derrière* », ironise un haut fonctionnaire français.

Exactement le genre d'attitude qui exaspère Mykle Schneider : représentant à Paris du WISE (service mondial d'information sur l'énergie), il est bien placé pour mesurer l'incompréhension entre les deux côtés du Rhin quand il est question d'environnement. « *En Allemagne, la conscience de l'environnement est très forte dans toutes les couches de la société et à tous les niveaux. Chaque individu sait qu'il peut faire quelque chose, même s'il s'agit d'un problème global. En France, on attend tout de l'Etat. L'idée même qu'il puisse y avoir une expertise indépendante, par exemple en matière nucléaire, n'est pas du tout intégrée. C'est une question de conception de la démocratie.* »

Les conditions réelles de chaque pays comptent sans doute. Si l'on met à part le nucléaire, qui représente un danger potentiel que les Français assument sans trop d'états d'âme, la pollution est beaucoup plus forte outre-Rhin qu'en France, pour des raisons climatiques, industrielles et d'encombrement de l'espace. Les émissions de dioxydes de carbone, de soufre et d'azote par personne y sont deux à trois fois plus élevées qu'en France et ce, bien que les entreprises allemandes consacrent 5 % de leurs investissements à l'environnement (la proportion, en France, est de 2,5 %).

Le citoyen allemand a quelques bonnes raisons de se trouver héroïque dans ce combat. Il est en permanence confronté au souci de l'environnement : dans sa cuisine, où il trie soigneusement les déchets pour les mettre dans des poubelles différentes ; au magasin, où les produits, du carton de lait à la perceuse électrique, rivalisent de naturel et de « recyclabilité » ; dans la vie politique, avec la montée des Grünen (verts) devenus la troisième force politique du pays et dont certaines idées ont été récupérées par les partis traditionnels ; dans la vie sociale, où les comportements antiécologiques sont stigmatisés et les « initiatives citoyennes » contre le nucléaire, le bruit ou les aliments génétiquement modifiés sont applaudies. A dire le vrai, nos voisins acceptent plus volontiers certaines contraintes que d'autres : laver les emballages alimentaires avant de les jeter, d'accord ; mais limiter la vitesse sur autoroute, ça non ! Là comme ailleurs, la nature ne fait pas bon ménage avec la voiture.

L'EXEMPLE AUTOMOBILE

L'automobile est d'ailleurs un bon exemple de la façon dont l'Allemagne parvient à satisfaire à la fois l'opinion désireuse de réduire la pollution et les intérêts de ses industriels. A la fin des années 80, des études très alarmantes sur les pluies acides, conjuguées à une pression commerciale des Etats-Unis qui menaçaient de ne plus importer de voitures sans pot catalytique, décidèrent le gouvernement allemand à demander à Bruxelles de rendre obligatoire ce procédé antipollution : tandis que les fabricants français déployaient toutes leurs ressources pour bloquer le projet, l'industrie automobile allemande « mettait la gomme » sur la recherche, afin de s'assurer, le moment venu, le marché européen du pot catalytique.

Mais les temps changent. Crise aidant, même s'ils se voient toujours comme les champions de l'environnement, les Allemands n'en font plus leur préoccupation principale. A partir de 1993, la création d'emplois est devenue l'essentiel aux yeux de l'opinion et, dans les plus récents sondages, l'environnement a pris une importance secondaire. « *Les priorités du public ont changé. Après avoir été pendant vingt ans pionnière en matière de législation de l'environnement, l'Allemagne ne joue plus de rôle actif au niveau européen* », regrette Ernst-Ulrich von Weizsäcker, président de l'Institut sur le climat, l'environnement et l'énergie de Wuppertal.

Bonn est parfois même carrément à contre-emploi. Elle a tout fait pour enterrer, fin 1994, un projet d'« écotaxe » (taxation des énergies non renouvelables) présenté par la Commission de Bruxelles et soutenu notamment par la France, les Pays-Bas et le Danemark. Face aux difficultés économiques, le chancelier Kohl aurait donné pour consigne à son ministre de l'environnement de ne plus tracasser l'industrie. Le Parlement, également soucieux de réduire les coûts des entreprises, a allégé, l'été dernier, les procédures administratives pour les nouvelles installations.

Certains industriels ayant pignon sur rue trouvent déplorable toute marche arrière en matière d'environnement. Carlhanns Damm, président de la grande firme d'électroménager AEG Hausgeräte, ne perd jamais une occasion de rappeler que « *l'écologie, c'est de l'économie à long terme* ». « *Toutes les enquêtes marketing le montrent : le consommateur veut acheter « vert ». Nos réfrigérateurs consomment moins d'énergie qu'une télécommande ordinaire* », assure le responsable de la communication, Reiner König. A côté de ces fervents défenseurs de l'environnement, qui se disent sûrs que l'« *écotaxe* » sera adoptée en Allemagne avant deux ans, beaucoup trouvent que l'arsenal réglementaire allemand, à tous les niveaux (fédération, Länder, communes) est déjà très complet... et très lourd.

« *Il se passe moins de choses parce que la législation a atteint son but*, estime Jan Bongaerts, à la représentation de l'Union européenne à Bonn. *Seuls restent à adopter des textes sur la protection des sols.* » D'autres raisons peuvent expliquer un certain refroidissement du zèle des autorités allemandes. La première, c'est la réunification : devant la gageure d'appliquer ses propres normes à l'Allemagne de l'Est, Bonn a jugé préférable de viser celles de Bruxelles, moins sévères, tout en demandant des délais d'adaptation. Ensuite, la récession et les exigences de l'assainissement budgétaire ont rendu insupportable tout nouveau coût. L'élargissement de la Communauté européenne, enfin, a changé les processus de décision : il peut être plus habile de laisser l'initiative à un petit pays comme le Danemark, par exemple, à qui on rend ainsi service.

LE DÉCRET TÖPFER

La dernière fois que l'Allemagne a frappé un grand coup en matière d'environnement, c'était avec le décret Töpfer, du nom de l'ancien ministre de l'environnement (remplacé en 1994 par la moins radicale Mme Merkel). Début 1991, le gouvernement allemand décidait d'appliquer aux producteurs et aux distributeurs le principe du pollueur-payeur. Pratiquement du jour au lendemain, les entreprises – allemandes et internationales – se sont retrouvées « *propriétaires* » de leurs emballages devenus déchets, avec l'obligation de les recycler. Une société privée, Duales System Deutschland (DSD) à laquelle les entreprises étaient invitées à adhérer, était censée organiser le recyclage, alors que les capacités n'existaient pas encore. Le financement ? Une cotisation des entreprises qui pouvaient en échange afficher un « *grüner Punkt* » (point vert) sur les emballages. « *Un système délirant qui a coûté les yeux de la tête à tout le monde, industriels et consommateurs, et qui a rempli l'Europe et le monde de déchets allemands pendant des années* », diagnostique un haut fonctionnaire français.

Des dizaines de milliers de tonnes de déchets, pudiquement appelés « *matières secondaires* » se sont retrouvés, soit dans des décharges sauvages, notamment en France – « *Il était plus facile de passer le Rhin avec un camion de déchets toxiques qu'avec des cigarettes* », se souvient Beate Weber, maire SPD de Heidelberg, qui présidait à l'époque la commission environnement-santé du Parlement européen –, soit sur les marchés européens du recyclage où ces produits, assortis de chèques de 300 à 700 marks la tonne, ont causé l'effondrement des cours et finalement la mise en décharge d'une quantité accrue de déchets. Quelque 250 000 tonnes annuelles de déchets ont pris le chemin du tiers-monde. En juin 1996, encore, un industriel malgache répondait par lettre à un appel d'offres insolite : « *Importer à Madagascar des déchets plastiques allemands du DSD exportés par la Chine* »...

Par réaction à l'« *extrémisme* » du décret Töpfer, les Français ont poussé, à Bruxelles, l'adoption en décembre 1994 d'« *une directive emballages* » « *moins ambitieuse mais plus réaliste* ». « *Nous serons jugés à la fin du siècle*, dit l'un des négociateurs. *Si nos objectifs à mi-parcours de 50 à 65 % de valorisation dont 25 à 45 % par recyclage sont atteints, c'est que notre approche progressive était la bonne. Sinon, c'est que les Allemands, qui ont entre-temps développé capacités et technologie avaient eu raison.* » En attendant, un résultat est là : la quantité de déchets produite en Allemagne ne cesse de diminuer.

S. G.

Les entreprises en plein chambardement

▼ La concurrence internationale a ébranlé le « modèle rhénan »

COLOGNE
correspondance

Les entreprises allemandes se souviendront des années 90 comme d'une décennie de remise en cause. Auparavant, les choses semblaient claires : tournés vers l'exportation, soucieux de leur fonctionnement social, les grands groupes et les PME incarnaient le modèle allemand. Les négociations entre patronat et syndicats et la cogestion interne garantissaient la paix sociale, enviée par les voisins. Aujourd'hui, la concurrence internationale ébranle les convictions, tout en grippant certains automatismes. Les entreprises doutent de ce qui a fait leur force, remettent en cause leur vocation dans la société et essaient de s'adapter à la globalisation.

La qualité du *made in Germany* ne suffit plus pour s'imposer sur les marchés étrangers. Au contraire : les produits allemands souffrent de la force du deutschemark et des coûts de production élevés. Du coup, les firmes allemandes délocalisent vers les « marchés d'avenir », où les coûts sont moins élevés. Les grands groupes lorgnent le continent américain et l'Asie. Les constructeurs automobiles implantent des chaînes de montage aux Etats-Unis, au Brésil ou en Europe de l'Est. Dans deux ans, Siemens fera travailler plus de la moitié de ses effectifs hors d'Allemagne, dont plusieurs dizaines de milliers en Chine. Les PME s'orientent avant tout vers l'Europe centrale. Dans la zone frontalière de la Bavière, certaines usines ferment pour rouvrir à quelques dizaines de kilomètres, en République tchèque !

Pour trouver de nouveaux marchés, on encourage l'innovation. Mais beaucoup estiment que l'Allemagne a perdu l'inventivité qui lui a permis de collectionner les prix Nobel dans la première moitié du siècle : « *Pour les entreprises, se lancer dans une offensive d'innovation est un défi plus grand encore qu'essayer d'améliorer les structures de coût et la productivité* », estime une étude du cabinet de conseil McKinsey. Du coup, le fameux « modèle rhénan », décrit par Michel Albert, doute de ses capacités. Les patrons allemands s'identifient volontiers à Bill Gates, fondateur de Microsoft, et l'on annonce, comme le magazine *Der Spiegel* dans un numéro récent, l'avènement d'une nouvelle vague d'entrepreneurs à l'américaine. De nombreuses entreprises sollicitent et récompensent les initiatives permettant d'améliorer la productivité et les produits.

L'heure est au chambardement. Partout les restructurations sont à la mode. Pour jouer sur les coûts, le patronat réclame davantage de flexibilité. Les plans sociaux se multiplient, alors que quelques grands noms de l'industrie sont sur le déclin. La firme électronique AEG, rachetée par Daimler-Benz dans les années 80, a disparu. Grundig, fleuron électronique de l'après-guerre, vient d'être lâché par Philips et entame une lutte incertaine pour sa survie. Les conglomérats géants sont remis en cause. Ainsi Thyssen, après des années d'hésitation, a engagé un vaste plan de concentration sur ses activités les plus rentables, en abandonnant une partie de ses métiers traditionnels dans les aciers. Premier industriel allemand, Daimler-Benz se spécialise dans les transports, après avoir renoncé à une plus large diversification. Siemens – « *un organisme vivant* », selon le président de son directoire, Heinrich von Pierer – et le chimiste Hoechst remodèlent leurs activités, revendant les plus marginales pour se renforcer dans quelques secteurs clés. D'autres grands noms cherchent la parade en investissant massivement dans un secteur de pointe : les producteurs d'électricité Veba, RWE, Viag et le sidérurgiste Mannesmann se tournent ainsi vers le marché des télécommunications.

Les managers allemands cherchent désormais à séduire leurs actionnaires autant que leurs clients. Quitte à mettre en sourdine leurs traditions sociales. Le concept de *shareholder value* (rémunération de l'actionnaire) et la recherche de la rentabilité maximale deviennent prioritaires. Sous la houlette de Jürgen Schrempp, surnommé « Rambo » par les syndicats, le groupe Daimler-Benz souhaite se séparer des divisions qui ne dépassent pas les 12 % de rentabilité.

Après le carnet de commandes, les chefs d'entreprise ont de plus en plus les yeux rivés sur la Bourse. Les nouvelles cotations se multiplient, encouragées par les banques, qui ne veulent plus être les seules à financer l'économie. Elles n'en ont pas les moyens et ne veulent plus prendre tous les risques, car certaines ont essuyé des revers douloureux à cause de leurs participations industrielles. Signe des temps, les entreprises publiques sont aux avant-postes de ce processus : fin 1996, la privatisation partielle de l'opérateur téléphonique Deutsche Telekom a permis de populariser les marchés financiers, alors que son médiatique patron faisait le tour du monde, de New York à Tokyo, pour convaincre les investisseurs.

Dans ce contexte planétaire, certains avantages que les salariés croyaient immuables sont remis en cause. L'automne dernier, le projet de réduction des indemnités de maladie a provoqué une protestation unanime de la part des salariés concernés, obligeant le patronat à faire machine arrière. Les relations entre les partenaires sociaux se tendent. Les outils de la fameuse paix sociale allemande sont remis en cause : de nombreuses entreprises dénoncent les accords de branche pour négocier directement les salaires et les horaires avec les syndicats maison. Un fabricant de chaudières de la région de Stuttgart a même imposé l'allongement des horaires sans compensation salariale en menaçant de délocaliser les prochains investissements en République tchèque. Comme beaucoup de patrons, Hans-Peter Stihl, président de l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie, estime « *urgente une réforme des conventions collectives pour davantage de flexibilité* ».

Désormais, les méthodes de management du personnel évoluent. A la Deutsche Bank et chez Daimler-Benz, on a joué les pionniers en introduisant des stocks-options pour rémunérer les hauts dirigeants. Heinrich von Pierer veut créer « *une nouvelle culture de la réussite* » chez Siemens en accordant des augmentations de salaire au mérite. Les cadres seront évalués tous les deux ans par leurs subordonnés. Par ailleurs, les dirigeants de haut vol ne sont plus forcément recrutés dans le fichier des techniciens maison, mais sont souvent des hommes de marketing qui ont réalisé une partie de leur carrière à l'étranger.

Ron Sommer, de Deutsche Telekom, ou Gehrard Schulmeyer, à la filiale informatique de Siemens, sont les dignes représentants de la nouvelle vague des patrons allemands. Ils ont, l'un comme l'autre, travaillé dans de grandes multinationales, Sony et ABB, en Europe et aux Etats-Unis. L'un comme l'autre accompagnent le « *profond changement que vit le pays* » et parlent de « *révolution culturelle* » à propos de l'avenir d'un modèle allemand dont ils ne voudraient conserver que les avantages.

Philippe Ricard

Bibliographie

● **« Le modèle allemand, fin ou recommencement ? »** (*Documents. Revue des questions allemandes*, nº 3, 1996, 128 p., 55 F).

● **« Le modèle allemand est-il en crise ? »**, de François Gave (*Les Etudes du CERI*), Centre d'études et de recherches internationales-Fondation nationale des sciences politiques, nº 19, septembre 1996. Contact : Fabienne Coumert, tél : 01-44-10-84-58).

● ***Etudes économiques de l'OCDE, Allemagne 1996*** (Publications de l'OCDE, 230 p.). Adresse : 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

● ***Allemagne. La fin d'un modèle***, de Serge Milano (Aubier, 1996, 418 p., 145 F).

● ***L'Economie allemande***, de Jacques-Pierre Gougeon (Le Monde Editions-Marabout, 1993, 186 p., 39 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	déc.	déc.	déc.	nov.	oct.	nov.	oct.
Dernier mois connu	+1	+0,3	+0,6	+0,3	−1,7	−0,5	+0,4
Cumul sur 12 mois	+4,9	+3,9	+3,3	+2	−2,3	+0,2	+2,8
Taux de chômage (en %)	déc.	déc.	déc.	déc.	oct.	déc.	déc.
Dernier mois connu	5,3	3,3	10,9	12,7	12,2	6,7	9,7
Un an avant	5,6	3,4	9,9	11,7	12,1	8	9,4
Indice des prix (en %)	déc.	déc.	déc.	déc.	jan.	déc.	déc.
Dernier mois connu	0	+0,1	+0,3	+0,2	+0,2	+0,3	0
Sur 12 mois	+3,3	+0,6	+1,5	+1,7	+2,6	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	nov.	déc.	oct.	nov.	oct.	nov.	nov.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−13,2	+514,8	+9,4	+ 9,5	+7 262,4	−1	+1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−162,1	+ 6 766,5	+95,4	+118,9	+65 905,7	−12,5	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−162,1	+62,2	+64,2	+ 23,3	+42,5	−19,3	+25,2
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+4,7 (4e t.)	+0,4	+3,3	+3,5	+2,4	+1,8	+3,3
Sur 12 mois	+3,4	+3,2	+1,9	+1,4	+0,7	+2,2	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises		Commerce extérieur (Fab, en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements de l'industrie**		**Exportations**	
déc. 1996	57,3 (−0,8 %)	1996 (en volume)	+3 %	nov. 1996	121,3
sur un an	−1,2 %	prévisions 1997	+6 %	cumul depuis le 1/1	1 350,9
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
déc. 1996	145 090	total 1996	−16 200	nov. 1996	111,8
déc. 1995	149 434	sur un an	−0,1 %	cumul depuis le 1/1	1 237,7
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (déc. 1996)		**Taux de couverture**	
déc. 1996	19 800	total dont reprises	24 700 (+ 13 %)	nov. 1996	108
sur un an	273 800	*créations nouvelles*	13 864 (+ 1,0 %)	nov. 1995	111
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
3e trimestre 1996	+0,4 %	oct. 1996	4 879	nov. 1996	+ 2,5
sur un an	+2,6 %	évolution annuelle	0 %	cumul depuis le 1/1	+30,5
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
3e trimestre 1996	+0,5 %	sur 9 mois 1996	90,8	nov. 1996	+ 9,4
sur un an	−0,9 %	*sur 9 mois 1995*	62,1	cumul depuis le 1/1	+73,2
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
3e trimestre 1996	12,2 %	sur 9 mois 1996	73,6	nov. 1996	− 8,8
un an avant	14,6 %	sur 9 mois 1995	71,5	*cumul depuis le 1/1*	−69,2

Les leçons de l'affaire Thomson Multimédia-Daewoo

▼ Commerce international

La mésaventure de la firme coréenne est ressentie comme une menace par les multinationales ayant des projets en France

Tous les gouvernements français depuis dix ans ont consenti d'énormes efforts pour que la France devienne *« crédible » en matière monétaire* et macroéconomique. Or cet effort de crédibilité macroéconomique, qu'il faudra poursuivre *encore longtemps pour obtenir* le résultat espéré, n'a pas son équivalent dans un autre aspect important de la politique économique extérieure de la France, la politique à l'égard des investissements internationaux. Alors qu'en 1995 ces investissements *atteignaient 315 milliards de dol*lars dans le monde (quatre fois plus qu'il y a dix ans) le gouvernement français est revenu, il y a *deux mois, sur l'engagement de* vendre Thomson Multimédia (TMM) à la firme coréenne Daewoo.

On peut présenter cette affaire comme une regrettable exception au long processus d'ouverture de la France aux investissements étrangers. Et rappeler que la France est, dans le monde, le troisième pays d'accueil des investissements internationaux, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (mais seulement le dixième en termes de stock de capital étranger par tête, et le treizième en pourcentage du PNB). Mais alors comment expliquer le tollé non seulement en Corée mais aussi dans le monde entier, au sujet de l'affaire Daewoo-TMM ?

La première explication vient de la source même des investissements internationaux : les firmes multinationales. Le tableau ci-joint, tiré du World Investment Report 1996 de la Cnuced, rappelle un fait trop méconnu en France : les multinationales des pays *en développement les plus* avancés sont déjà plus grandes que les multinationales françaises, et elles ont des possibilités d'*« internationalisation »* encore inexploitées. Trop de Français pensent que Daewoo est une petite firme absorbant la grande firme qu'est TMM : c'est l'inverse qui est vrai. Ce qui vient d'arriver à une grande firme comme Daewoo a mis en insécurité toutes les multinationales ayant des projets en France, d'autant que la plupart de ces dernières cherchent à opérer dans des activités de services dominés par des firmes françaises au moins aussi liées à l'Etat que TMM.

Ce sentiment d'insécurité a resurgi d'autant plus vite que la greffe des investissements étrangers en France est notoirement difficile. Les Français les voient comme une menace pour leurs salaires. Pourtant, le *Rapport annuel 1996* de l'OMC révèle l'absence de relation étroite entre investissements internationaux et salaires. Entre 1985 et 1995, la *Suède a reçu environ deux fois* plus d'investissements étrangers par tête que la France, et l'Allemagne huit fois moins, alors que le *salaire moyen dans ces deux* pays est plus élevé qu'en France. A l'inverse, la Grande-Bretagne a reçu une fois et demie plus d'investissements *par tête que* la France, et l'Italie presque quatre fois moins, alors que ces pays ont un coût moyen du travail plus *faible qu'en France.*

On comprendrait d'ailleurs mal que les multinationales recherchent des bas salaires et la *flexibilité de l'emploi* en France. Ce qu'elles cherchent dans notre pays, ce sont des compétences particulières et une forte productivité *qu'elles n'hésitent pas* à payer avec de bons salaires – à condition qu'elles trouvent vraiment les qualités annoncées. Elles cherchent *également une entrée* sur des marchés français ou européens peu concurrentiels ou fortement protégés, comme ceux de *l'électronique grand public. En ce* cas, elles rendent service aux consommateurs français en éliminant les nombreuses rentes de situation qui s'accumulent dans une économie peu flexible.

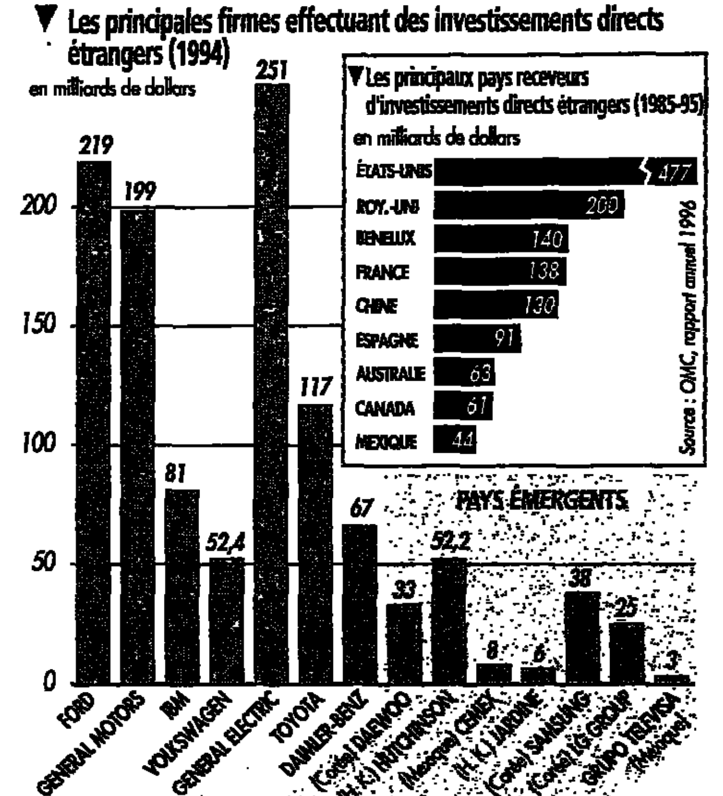
La suspicion des Français envers les investissements étrangers *en France se nourrit* paradoxalement d'une autre peur : celle que les investissements français faits à l'étranger détruisent des emplois. Cette peur n'a pas davantage de fondement. Elle ignore que *les investissements* internationaux sont surtout des flux entre les pays de l'OCDE : en 1995, la France a investi 41 mil*liards de francs dans ces pays*, et ceux-ci 64 milliards en France. Du coup, les investissements nets français dans les pays n'appartenant pas à *l'OCDE* ne sont qu'une infime portion de l'investissement *total fait* en France – même pas 3 %.

Le reste du monde a du mal à comprendre les Français pour une dernière raison : *sur les dix* dernières années, les investissements étrangers en France sont de même ampleur, dans la plupart des industries françaises, que les investissements français à l'étranger. Cette absence de gros déséquilibres sectoriels, observée même pour des industries fortement concurrencées par les importations comme le textile et l'habillement, aurait dû rassurer les Français. Comble d'ironie, le couple Daewoo-TMM est une vivante illustration de cet équilibre : s'il achète TMM, Daewoo compense les nombreuses « délocalisations » de TMM en Asie (ne dit-on pas que TMM est le plus gros employeur de Malaisie ?).

Toutes ces considérations sont autant de bonnes raisons pour ne *faire aucun écart par rapport* au choix fait de l'ouverture de la France aux investissements étrangers. Il y en a deux autres. *La mise en place du grand mar*ché unique européen peut encore nous aider à attirer des firmes étrangères pendant quelques an*nées : mais passé ce délai*, l'émergence des grands marchés communs asiatiques exercera un attrait puissant que seule notre *action pourra compenser*. Et la crédibilité est indivisible. Notre faible crédibilité dans des domaines microéconomiques, *comme le commerce et les inves*tissements internationaux, jette une ombre menaçante sur notre début de crédibilité en matière *macroéconomique* : peut-on croire un gouvernement en matière de taux de change, s'il revient si facilement sur ses engagements internationaux en matière industrielle et commerciale ?

Patrick Messerlin
Professeur à l'IEP-Paris

▼ Les principales firmes effectuant des investissements directs étrangers (1994)



Source : ONU

UN CHIFFRE

40,6

LE MORAL DES FRANÇAIS EN JANVIER

L'indice Sociétal-BVA qui mesure le moral des Français amorce une remontée et repasse *au-dessus du niveau 40*, selon une enquête nationale réalisée du 23 au 25 janvier auprès de 957 personnes. Cet *indice correspond à la* moyenne des notes de 1 à 10 données par les interviewés sur leur appréciation du moral des Français, moyenne qui est multipliée par dix.

Cette tendance reste toutefois fragile car la valeur de 40,6 figure parmi les dix plus basses enregistrées depuis la création de cet instrument en mars 1983. C'est en octobre 1996 que cet indice avait atteint son niveau le plus bas (37,7). Un record de pessimisme, qui s'expliquait à la fois par les chiffres du chômage et par la hausse des prélèvements obligatoires.

Le nombre de demandeurs d'emploi qui a reculé de 29 000 en décembre vient justifier a posteriori – il n'a été publié que le 31 janvier – le meilleur moral des Français. Cette embellie se retrouve également chez les industriels, selon la dernière enquête de l'Insee. Pour les perspectives générales d'activité, le solde entre les opinions optimistes et pessimistes est positif de 1 point en janvier, alors qu'il était négatif tout au long de l'année 1996 (-14 points en décembre).

Les failles financières et sociales de la croissance libanaise

▼ Proche-Orient

La dette du pays atteint 90 % du PIB ! Mais la confiance subsiste et permet de lever des fonds sur les marchés internationaux

Depuis l'arrivée au pouvoir *du premier mi*nistre Rafic Hariri, en octobre 1992, les autorités libanaises ont fait le pari de *la renaissance économique du* pays, après quinze ans de guerre civile, et dans un environnement régional en proie à de fortes ten*sions. La confiance, clé du succès*, s'est traduite par la stabilisation du taux de change de la monnaie nationale, la livre (1 dollar vaut 1 550 livres), et la baisse de l'inflation (15 % en 1996).

Le credo de la reconstruction était fondé sur la mobilisation des forces vives à l'intérieur et à l'extérieur du pays : les Libanais d'abord, les « amis du Liban » ensuite. Profondément libéral – le secteur privé réalise 90 % du PIB –, le Liban devait pouvoir reprendre sa place dans l'économie régionale, comme pôle de service, essentiellement touristique et financier.

Quatre ans après, le bilan est loin d'être totalement convaincant. Certes, la croissance, autant qu'on puisse la mesurer avec certitude, est de retour. En 1993, le PIB s'est accru de 8 %, puis de 8,5 % en 1994, avant de ralentir sa progression en 1995 (7 %) et 1996 (4 à 5 %). Mais elle s'est effectuée au prix de profonds déséquilibres qui, dans un autre pays, provoqueraient une panique généralisée.

Les finances publiques sont fragiles et en déficit chronique. Le taux d'imposition très faible (10 % au maximum), décrété par le premier ministre pour conforter la confiance, rend l'Etat fiscalement impuissant. Seules les recettes douanières, qui reposent sur le très haut niveau d'importation, permettent de pallier cette situation. Le déficit budgétaire 1996 devrait atteindre plus de la moitié des recettes totales.

La conséquence immédiate est un poids très élevé de l'endettement intérieur, principalement sous la forme de titres du Trésor à court terme. De janvier à octobre 1996, le service de la dette s'est établi à 2 200 milliards de livres libanaises, ce qui représentait 80 % des recettes budgétaires (68 % pour la même période de 1995). La dette totale du pays, à 86 % d'origine interne, atteint désormais plus de 90 % du PIB !

Le financement de cette « impasse » se heurte à la faiblesse de l'épargne intérieure. Aussi le Liban doit-il attirer en masse les capitaux volatils, qui viennent se placer sur les titres en monnaie locale, en échange d'une forte rémunération. Les effets en sont un renchérissement des taux d'intérêt et un gonflement des réserves de change.

Sans ces capitaux flottants, le Liban serait depuis longtemps en cessation de paiement. Le commerce extérieur est en effet très déséquilibré. Les exporta*tions, en dépit de taux de crois*sance à plus de deux chiffres depuis 1993, restent neuf fois inférieures aux importations. Si la *balance des paiements* est tout juste équilibrée, c'est parce que ces capitaux – mal identifiés – viennent combler une balance des *paiements courants en déficit de* 6 milliards de dollars. La situation est donc très fragile, tant sur le plan intérieur qu'au niveau des *comptes extérieurs*.

Mais la confiance subsiste, et c'est elle qui permet aux opérateurs libanais (Etat et établissements financiers) de lever des fonds sur les marchés internationaux de capitaux. C'est elle également qui a permis de drainer vers le pays le ban et l'arrière-ban des organismes de financement multilatéraux et des donateurs bilatéraux. La conférence qui s'est tenue à Washington, en décembre 1996, s'est achevée sur des engagements des bailleurs de fonds sur cinq ans pour 5 milliards de dollars. Les prêts en cours, fin 1996, s'établissaient à 3,9 milliards de dollars, dont 1,6 milliard avaient été effectivement tirés.

FORTES INÉGALITÉS

L'économie libanaise est donc largement sous perfusion, avec une solution qui contient sans doute plus d'ingrédients de nature politique que de calculs rationnels des risques courus. A moins, bien sûr, de considérer que les secteurs économiques qui se reconstituent le plus vite, la banque et la finance, sont appelés à reconstruire une sorte de capitale offshore, déconnectée de son environnement le plus proche, servant uniquement de relais à la circulation et au rendement des capitaux qui viendront y chercher une forte rentabilité.

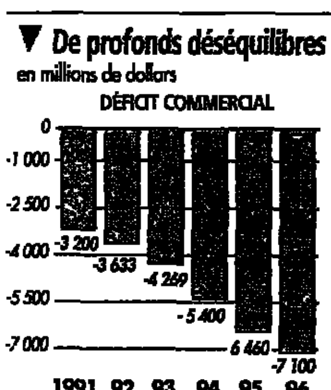
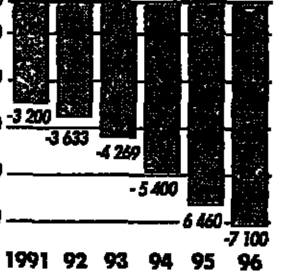
Dans ce cas, les risques politiques et sociaux sont bien réels. Les travers d'une économie tertiarisée à outrance, génératrice de fortes inégalités, avaient contribué à faire sombrer le pays dans la guerre en 1975. Aujourd'hui, les schémas de la reconstruction semblent faire abstraction de cette terrible leçon de l'histoire. Ainsi Solidere, la société chargée de réhabiliter le centre-ville de Beyrouth, qui a déjà engrangé des bénéfices, est dotée d'un capital de 1,8 milliard de dollars (dont 650 millions apportés en cash), alors que le PIB ne dépasse sans doute pas les 11 milliards.

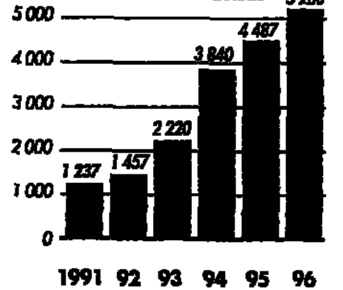
Mais il y a une autre face du Liban, que l'on veut cacher, où un million de personnes seraient proches ou en dessous du seuil de pauvreté. Deux événements sont venus rappeler que les dollars de la diaspora et les promoteurs immobiliers ne suffiront pas à reconstruire le Liban dans la stabilité. En avril, les opérations militaires de l'armée israélienne, qui ont meurtri à nouveau les populations du Sud, ont coûté au pays un à *deux points de crois*sance. Les opérations de la résistance libanaise n'ont pas cessé dans le Sud, et les attentats de décembre contre la présence syrienne démontrent que la situation géopolitique reste très tendue.

La grève générale de novembre dernier apporte aussi la preuve que la croissance libanaise, qu'il faut saluer, ne pourra se faire de façon durable sur le dos d'une population paupérisée, sur un territoire occupé militairement, et avec une classe politique qui est encore, pour l'essentiel, une émanation des seigneurs de la guerre et des structures claniques qui ont conduit le pays au désastre pendant plus d'une décennie.

Jacques Seguin
NSE Conseil

▼ De profonds déséquilibres
en millions de dollars



Source : FMI, Banque du Liban

La privatisation, un bienfait pour l'Amérique latine

par Ricardo Hausmann

Après des décennies d'intervention de l'Etat, l'Amérique latine a franchi une nouvelle étape dans sa réforme structurelle en accélérant les privatisations depuis le début des années 90. La région a compris que la privatisation rapporte. Il a fallu, pour cela, surmonter de nombreuses difficultés, notamment des résistances politiques et syndicales toujours vivaces. La privatisation reste, néanmoins, un instrument économique puissant, favorisé par plusieurs gouvernements convaincus que ses bienfaits, aussi bien à court qu'à long terme, l'emportent sur ses inconvénients.

L'Amérique latine a été en tête de la *privatisation* dans les pays émergents pour les années 1990-1994, obtenant 59 milliards de dollars de recettes (330 milliards de francs) pour 694 privatisations, ce qui équivaut à plus de la moitié des 104 milliards obtenus par l'ensemble du monde en développement pendant la même période. Les gouvernements privatisent pour accroître l'investissement, améliorer l'efficacité des entreprises, réduire les emprunts du secteur public, renforcer la balance de paiements, améliorer le niveau et la qualité des services, développer les marchés et promouvoir la concurrence, la déréglementation, ainsi que la stabilité macroéconomique.

Les programmes de privatisation en Amérique latine n'ont pas été des événements ponctuels. Au contraire, ils ont représenté un instrument constant, favorisant des flux de capitaux soutenus et cumulatifs. D'après une étude de l'économiste Frank Sader, chaque dollar d'investissement direct étranger, obtenu grâce à la privatisation, produit 88 cents supplémentaires. L'enchaînement vertueux se réalise de trois manières : en premier lieu, la privatisation signale qu'un pays souhaite créer un climat propice à l'investissement, lequel attire à son tour plus d'investissements ; deuxièmement, de nombreuses privatisations engendrent des investissements destinés à moderniser l'installation et l'équipement des compagnies achetées ; troisièmement, la privatisation améliore souvent l'offre de services de base, tant en qualité qu'en quantité, ce qui augmente la rentabilité de l'ensemble de l'économie et attire encore plus d'investissements.

Aussi les flux de capitaux continuent-ils d'augmenter après une privatisation au lieu de revenir à leur niveau d'origine. Malgré leur contribution au développement économique, les privatisations sont souvent très critiquées. On les considère comme un facteur de fracture sociale, principalement à cause des réductions d'effectifs nécessaires pour rendre compétitives *d'anciennes entreprises d'Etat*.

Chaque dollar d'investissement direct étranger, obtenu grâce à la privatisation, produit 88 cents supplémentaires

Malgré la dispersion de la recherche sur ce sujet, la meilleure étude, celle de Galal, Jones, Tandon and Vogelsang (1994) conclut que, sur 12 exemples de privatisation (dont 6 en Amérique latine et 3 au Royaume-Uni), les résultats ont été positifs en termes d'amélioration du bien-être général dans 11 des cas considérés.

Le seul où la situation ait empiré est celui de la privatisation des lignes aériennes Mexicana, à cause d'une série d'erreurs de gestion, en particulier la décision d'élargir la capacité de l'entreprise, alors que la demande était stagnante ou en baisse. Dans ce cas, le marché a joué un rôle disciplinaire et, après les erreurs des premières années, Mexicana a finalement été redressée. Le revenu de la privatisation en Amérique latine a représenté, en moyenne, environ 1 % de son produit intérieur brut pendant les années 1990-1994, c'est-à-dire deux fois plus que la moyenne dans les autres régions. Les recettes de privatisation ont atteint leur maximum en 1991, avant de décliner fortement, reflétant le fait que les grands pays latino-américains se sont désengagés du secteur public dès le début de la décennie. Le Mexique, par exemple, a récolté en 1991 la somme extraordinaire de 11 milliards de dollars, ce qui représentait la moitié des recettes de privatisation de l'ensemble des pays en développement cette année-là.

Le Mexique est revenu en arrière dans son plan de privatisation du secteur pétrochimique, très sensible politiquement, mais il continue, de même que l'Argentine, à avancer dans un domaine controversé partout dans le monde : la participation du secteur privé au système national de sécurité sociale.

Plusieurs pays latino-américains ont encore un grand potentiel en matière de privatisation. Le Brésil est l'exemple le plus évident, de nombreuses grandes entreprises y appartenant toujours à l'Etat. L'Etat vénézuélien détient également un vaste secteur public, son programme de privatisation s'étant assoupi depuis 1992. Il reste beaucoup à faire dans la plupart des petits pays de la région, tels que l'Equateur, le Paraguay, l'Uruguay et une grande partie de l'Amérique centrale. La Bolivie, avec son programme lancé en 1995, s'est immédiatement placée parmi les leaders régionaux.

Dans la plupart des pays, seule une petite part des grands systèmes publics d'électricité a été privatisée : les possibilités de récolter les bénéfices de la privatisation sont loin d'être épuisées en Amérique Latine.

Ricardo Hausmann est économiste en chef à la Banque interaméricaine de développement (BID), institution internationale basée à Washington, DC.

Quand les jeunes vieux battent en retraite

par Bernard Brunhès

Plus que les 35 heures, *« La retraite à 60 ans »* était le slogan roi des *défilés syndicaux* d'avant 1982, avant l'ordonnance qui a avalisé cette revendication. Les hommes et les femmes qui atteignaient 50 ou 60 ans en 1980 avaient quitté l'école bien avant que l'âge légal de fin d'études soit fixé à 16 ans. La plupart d'entre eux avaient commencé à travailler à 14 ans. Tous avaient vécu l'Occupation, puis le début des « trente glorieuses » : une France ouvrière où, dans les années 50, on travaillait 50 heures par semaine. Les trente-sept ans et demi de cotisations nécessaires pour obtenir la retraite à taux plein étaient atteints pour la majorité d'entre eux. Partir à 60 ans au lieu de 65, mais sans y être contraint : c'était la revendication naturelle d'un mouvement ouvrier.

Lorsque, en 1982, le gouvernement de Pierre Mauroy a décidé par ordonnance que les droits à la retraite du régime général pouvaient être ouverts à 60 ans, cette mesure n'a pas eu d'effet immédiat. Le gouvernement de Jacques Chirac, en son temps, avait inventé la « garantie de ressources », qui permettait aux victimes des restructurations industrielles de partir dès 60 ans avec une préretraite égale à 90 % de leur dernier salaire. Celui de Raymond Barre avait étendu aux sexagénaires du secteur privé qui démissionnaient de leur plein gré le droit que les fonctionnaires, les cheminots, et presque tout le secteur public avaient obtenu depuis longtemps : la retraite à 60 ans, voire avant. Paradoxalement, la retraite à 60 ans, en supprimant la garantie de ressources, très avantageuse en taux et indépendante du nombre d'années de cotisations, était plutôt un retour en arrière !

Cet abaissement progressif de l'âge de la retraite, engagé dès 1975, répondait à un impératif de politique de l'emploi. Lorsque l'on ne sait pas accroître le nombre d'emplois, il ne reste qu'à réduire la population active, et, pour cela, il n'y a que deux remèdes : retarder l'entrée sur le marché du travail ou avancer la sortie. Sans l'avoir jamais avoué, notre société a utilisé et utilise à fond la première. Les jeunes restent longtemps à la porte du marché du travail : allongement de la scolarité, chômage élevé des jeunes, années de « galère » où le jeune passe de stages en petits boulots, d'intérim en CDD, entrecoupés de périodes de chômage. Périodiquement, les responsables découvrent le drame du chômage des jeunes et cherchent de nouvelles solutions : il n'y en a pas puisqu'il faut réduire la population active. Ou bien si, il y en a une : réduire la population active par l'autre bout. « Les anciens à la retraite : place aux jeunes ! » Tel est le prétexte politiquement correct et moralement inattaquable des mesures de sortie anticipée d'activité.

Depuis vingt ans, faute d'autres idées pour lutter contre le chômage, la société française abaisse donc l'âge de la retraite. Aujourd'hui, le taux d'activité des 55-64 ans est de 42 % en France, 52 % en Allemagne, 62 % en Grande-Bretagne et 75 % en Suède.

Au niveau microéconomique, c'est-à-dire dans l'entreprise, c'est la solution rêvée. Tout plan social s'appuie d'abord sur les « mesures d'âge » (terrible expression !). Le premier acte de tout directeur des ressources humaines en *mal de plan social consiste à aller demander* l'aide du Fonds national de l'emploi pour pouvoir faire partir les anciens. Pour l'entreprise c'est, en apparence, tout bénéfice, puisqu'on remplace un « vieux » bien rémunéré par un jeune qui l'est beaucoup moins, ou bien on évite un licenciement « sec », comme on dit. Pour les syndicats, c'est parfait : les préretraités ne protestent pas et cela évite les licenciements. Seule la collectivité, qui finance, serait en droit de protester.

C'est pour l'entreprise une solution à court terme, mais un risque à moyen et long terme. Avec ceux qui partent prématurément, s'en va une partie du savoir-faire de l'entreprise, de son expérience, de sa mémoire. De nombreuses enquêtes auprès des dirigeants, en France comme à l'étranger, ont révélé l'ampleur de cette perte. L'effet cumulé d'une absence d'embauche de jeunes et de départ prématuré des anciens réduit la « pyramide » des âges de l'entreprise à un rectangle : presque tous les salariés se situent entre 30 et 50 ans.

Aujourd'hui, le taux d'activité des 55-64 ans est de 42 % en France, 62 % en Grande-Bretagne et 75 % en Suède

L'inconvénient de cette tendance pour les finances publiques n'est plus à démontrer : un préretraité de plus ne signifie pas un chômeur de moins, loin de là, car on ne remplace pas tous ceux qui partent. Et, d'un point de vue strictement financier, un chômeur coûte moins cher à la collectivité qu'un préretraité.

Au moment où tous les pays d'Europe tendent à élever l'âge de la retraite, la France abaisserait-elle le sien ? L'actuel gouvernement a lancé en novembre 1995 un projet de relèvement de l'âge de la retraite dans les régimes spéciaux, par alignement de la durée de cotisation sur le régime général. C'est l'origine de la grande grève de novembre-décembre 1995. Dans les mois qui ont suivi, EDF, SNCF et d'autres services publics se sont, au contraire, engagés dans la mise en œuvre de programmes de préretraites. Fallait-il engager la France dans un des plus beaux conflits de son histoire moderne pour faire exactement la réforme inverse quelques mois après ?

Sur le plan macroéconomique, il est clair qu'il convient d'élever l'âge de la retraite pour faire face à l'évolution de la démographie. Les chiffres sont bien connus : l'espérance de vie s'élève d'un trimestre par an, la fécondité est passée depuis vingt ans en dessous du niveau de renouvellement de génération. Il y aura donc de moins en moins d'actifs pour payer les retraites. Cette arithmétique simple oblige à faire un choix entre l'accroissement des cotisations et la réduction du montant des retraites. Cela à âge de la retraite constant. Cette *solution déjà bien conflictuelle devient dramatique* lorsque l'on abaisse l'âge de la retraite. Insoluble. Selon une étude de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), alors qu'il y a aujourd'hui un retraité pour deux actifs, la retraite à 55 ans conduirait, en 2040, à un retraité pour un actif.

La retraite à 55 ans est donc hors de portée. Mais faut-il encourager des mesures spécifiques de cessation anticipée d'activité pour certaines catégories de personnel ? Il peut y avoir deux motifs à cela : soit la reconnaissance de la pénibilité d'un emploi ou la difficulté de l'assurer au-delà d'un certain âge ; soit l'amélioration de la pyramide des âges dans une activité ou une entreprise.

On peut s'interroger sur la pertinence de la liste actuelle des bénéficiaires de la retraite à 55 ans : les cheminots, les agents de la RATP, les électriciens, les techniciens de l'Opéra, les instituteurs, etc. Mais ce sont des vestiges du passé, et on voit mal pourquoi il faudrait allonger cette liste déjà longue. Quant à la recherche d'un meilleur équilibre démographique, elle peut justifier des mesures de cessations anticipées équilibrées par des embauches de jeunes. Encore faut-il que le remplacement se fasse un pour un ; et que le résultat pour les finances publiques ne soit pas négatif. Or le remplacement un pour un est pratiquement impossible à atteindre de façon systématique et générale. Quant au résultat pour les finances publiques du remplacement d'un « vieux » par un jeune, il est négatif, lorsqu'un salarié bien rémunéré – et cotisant en conséquence – devient retraité et est remplacé par un jeune mal rémunéré.

L'abaissement de l'âge de la retraite est ainsi le moyen à court terme de réduire arithmétiquement le chômage, sans améliorer la situation réelle du pays. Il va précisément à l'encontre de ce que l'on considère couramment être l'avenir de l'emploi : une organisation plus flexible de la vie professionnelle, la disparition des ruptures brutales entre éducation et emploi à une extrémité de la vie professionnelle, entre emploi et retraite à l'autre extrémité ; la possibilité d'alterner au long de la vie active des périodes de formation, d'activité professionnelle, d'activité sociale...

En définitive, l'abaissement de l'âge de la retraite est, à coup sûr, la mauvaise méthode pour réduire le chômage, aussi mauvaise que l'élévation *de facto* de l'âge d'entrée sur le marché du travail. Mais c'est tellement plus simple de réduire la population active que d'accroître le nombre d'emplois.

L'intérêt des mesures d'abaissement de l'âge de la retraite est qu'elles rassemblent tous les suffrages, au seul détriment des générations futures. La génération des jeunes à qui on interdit aujourd'hui l'entrée sur le marché du travail sera vraisemblablement, à l'autre bout de sa vie active, la victime d'une politique de retraite irresponsable. Une génération sacrifiée ?

Bernard Brunhes est consultant.

LIVRES

La révolution thatchérienne

par Jean-Gustave Padioleau

Lady Margaret Thatcher est une révolutionnaire. L'étiquette ne gêne pas *New Stateman*. A l'occasion du dernier Noël, l'hebdomadaire proche des travaillistes évoque avec plaisir les excès de la révolution de 1979 mise en branle par « Maggie » et que corrigera la victoire attendue de Tony Blair aux prochaines élections législatives britanniques. En 1979, Lady Margaret déclenche une extraordinaire réforme de l'Etat. La révolution est permanente. Les campagnes électorales lui offrent des opportunités pour de nouveaux bonds en avant. Aujourd'hui, les conservateurs avec John Major sont vraiment (enfin ?) devenus des conservateurs. *La plate-forme des tories n'ambitionne plus de secouer les appareils* d'Etat mais de gérer les réformes en cours.

Fort à propos, des bilans sérieux, laissant sur la touche les partis pris idéologiques, viennent de paraître. Le professeur Andrew Pettigrew et ses associés de la Warwick Business School regardent de près le *New Public Management in Action*. Sir Christopher Foster, un ancien haut fonctionnaire réputé, en compagnie d'un partenaire de Coopers & Lybrand, Francis Plowden, fournit dans *The State under Stress* des diagnostics sans complaisance.

Selon eux, Lady Margaret a eu parfois la main heureuse. Les réformes, dans l'ensemble, affichent de bons points au regard des critères de l'efficacité économique, voire au vu d'objectifs sociaux (l'ouverture des universités) ou politiques (chahuter les *establishments*). Mais Andrew Pettigrew et ses collaborateurs ne dissimulent pas les insuffisances ou les ratés de la réforme du service national de santé qui entraînent l'embauche de 18 000 managers, alors que les effectifs d'infirmières chutent de 27 000. En contrepoint, la qualité des services et le contrôle des coûts semblent s'améliorer. Du reste le Labour ne propose pas d'abolir les réformes de « Maggie », mais de les adapter. La nuance n'est pas mince.

Dans la même perspective, Christopher D. Foster et Francis J. Plowden offrent des idées pour parfaire la révolution de Lady Margaret. Les deux experts sont favorables aux principes du nouveau « managérialisme public », mais la mise en œuvre des réformes les inquiète eu égard aux exigences d'un bon gouvernement démocratique. Entre autres, la révolution conservatrice provoque une politisation sans précédent des services, et un centralisme londonien exacerbé. Plus, la qualité du travail gouvernemental et législatif baisse, les Communes deviennent une Chambre d'enregistrement ; les lobbies à l'américaine corrompent l'exercice du pouvoir. Enfin, des consultants coûteux bureaucratisent les réformes ! En 1995, John Major reconnaîtra que son gouvernement avait dépensé *« au moins 320 millions de livres »* en honoraires de conseils et d'audits !

Ces inquiétudes, ces dérapages ont des aspects positifs. De tels phénomènes conduisent à réfléchir à la nature et aux finalités de l'action publique. Cette agitation d'idées se rencontre aussi dans les pays nordiques et en Amérique du Nord. En premier lieu : une remise en cause de l'impérialisme d'économistes rustiques qui concluent sans fard à « l'impossible bien commun » (*Le Monde* du 10 janvier). Ce dogmatisme idéologique fait l'objet d'une « déconstruction » brillante par Lars Udehn, professeur à Uppsala (Suède) dans *The Limits of Public Choice*. Ensuite, des essais originaux, comme celui de Stewart Ramon et John Stewart, *Management for the Public Domain*, sensibles aux impasses des interprétations économiques et managériales, explorent des pistes inédites de la gouvernance du « domaine public ».

L'allant du volontarisme britannique, la richesse des spéculations sur l'action publique tranchent avec le réformisme débonnaire hexagonal. Lionel Chaty raconte par le menu et avec bonheur *L'Administration face au management*. Il décrit l'approche rocardo-balladurienne, dite de modernisation de l'Etat, reprise par Alain Juppé.

Au regard de l'action réformatrice des Britanniques, la modernisation de l'Etat à la française, fruit de la rencontre d'intérêts corporatifs d'énarques, de quelques cabinets de consultants et du conservatisme de la sociologie française des organisations, fait figure d'une politique de rustine. Un tout nouveau recueil de textes sur le management public (*L'Action publique*) offre de belles illustrations de l'archaïsme national dans ce domaine.

THE NEW PUBLIC MANAGEMENT IN ACTION
d'Andrew Pettigrew
Oxford University Press, Oxford, 1996, 287 p., 15 £.
THE STATE UNDER STRESS
de Christopher D. Foster et Francis J. Plowden
Open University Press, Buckingham, 1996, 274 p., 17 £.
THE LIMITS OF PUBLIC CHOICE
de Lars Udehn
Londres Routledge, 1996, 447 p., 17 £.
MANAGEMENT FOR THE PUBLIC DOMAIN
de Stewart Ramon et John Stewart
St Martin Press, New York, 1996, 300 p, 15 £.
L'ADMINISTRATION FACE AU MANAGEMENT
de Lionel Chaty
L'Harmattan, Paris, 1997, 286 p., 160 F.
L'ACTION PUBLIQUE
de François Lacasse et al.
L'Harmattan, Paris, 1997, 400 p., 190 F.

PARUTIONS

■ ***LE CONSEILLER FISCAL DE VOTRE FAMILLE***
La corvée est récurrente : tous les ans, le contribuable se retrouve face à sa déclaration fiscale. Ce guide, rédigé par un inspecteur des impôts, pourrait alléger un exercice qui nécessite, dans certains cas, une bonne dose de patience et de ténacité. Organisé en quatre grands chapitres (« l'impôt sur le revenu » ; « l'impôt sur le capital » ; « les autres impôts » ; « le contrôle et le contentieux »), il permet de connaître ses avantages fiscaux et de ne pas être désarmé en cas de litige (Prat Editions, « Les Guides pour tous », 293 p., 120 F).



Consultants en systèmes d'information décisionnels

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

39% de croissance, 1,4 Md de francs de CA prévu en 1996, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 300 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf. LMDE-343 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

MÉTIERS
Systèmes d'information décisionnels, Data Warehouse.

COMPÉTENCES :
- Outils d'analyse et de requêtes : Essbase, GQL, Impromptu, Oracle Express, Powerplay, SAS...
- Data Mining : Statistiques, intelligence artificielle...
- SGBD/R : Oracle, Sybase, Ingres, Informix...
- Yield Management
- Intranet, Internet.

INTERVENTIONS :
- Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre
- Expertise, Audit.

Vous interviendrez au sein des directions marketing, commerciale, ressources humaines, financière et informatique.

SECTEURS :
Banque, Assurance, Administrations, Grands Groupes Industriels, Grande Distribution.

http://www.altran.fr

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

Information Réseaux Téléc



VALORIS GROUPE

Leader sur le marché du Décisionnel, VALORIS Groupe est spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information : DATA WAREHOUSE, DATA MINING, CALL CENTER, INTERNET, GROUPEWARE, OBJET...
Ses 250 collaborateurs ont généré 145 MF de CA en 96 et assurent 30% de croissance par an.
Nous recherchons, dans le cadre de notre expansion :

DES MANAGERS DE PROJETS RÉF. 97 133A

Votre mission est double :
- Piloter en pleine autonomie des projets d'envergure en vous inscrivant dans les métiers et les enjeux de nos clients.
- Contribuer à l'évolution et à la promotion de l'offre du Groupe.

Votre formation d'ingénieur et votre expérience de plusieurs années dans la conduite de projets vous permettent de prendre des responsabilités importantes au sein d'une équipe professionnelle et réactive.

LE RESPONSABLE DU CENTRE DE FORMATION RÉF. 97 133B

Vous prenez la responsabilité d'un centre de profit pour :
- Elaborer l'offre de formation de VALORIS,
- Développer le chiffre d'affaires,
- Animer les équipes de formateurs et d'experts.

Vous avez 40/45 ans et plus de 10 ans d'expérience dans l'élaboration et/ou la vente de plans de formation technologique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo, sous la référence choisie à Brigitte CHUQUET TEMPS dense - 6, rue de Saint Petersbourg 75008 PARIS.







Georges Bouygue notre dév et introd des nou France. nouveau

INGÉNIEURS SYSTÈMES CO... œuvre le plan commutation, s... spécialisation. En liaison avec ... lyse de leurs propositions tec... vous avez une bonne connaiss... similaire chez un constructeur...

INGÉNIEURS SYSTÈMES RA... définissez les types d'équipe... conditions techniques et éc... régionales de Bouygues Tele... possédez une connaissance ... GSM ou DCS 1800. (réf. PHC...

STÄUBLI

2 Chefs de Projets informatique

Nous sommes un groupe international important, leader sur ses marchés. Nous concevons et fabriquons, suivant la norme ISO 9001, des programmateurs de machines à tisser, des raccords rapides et des robots industriels multi-axes. Nos produits sont exportés dans le monde entier. Notre usine de FAVERGES 1000 personnes, 1,5 Milliard de F de CA recherche

En liaison avec votre encadrement, vous prenez en charge la conduite ... de gestion (création, développement suivi) dans les domaines ... fonctionnement des entités du groupe STAUBLI (France et Etranger) ...
- Gestion de Production : suivis de production, planification ... (magasins automatiques, îlots de production, ateliers flexibles).
- Gestion commerciale et des stocks - Gestion financière et du personnel ...
- Développement des communications entre les différents systèmes ... groupe.

Vous évoluez dans l'environnement technique suivant : ... (Aix-Catia) 3 - Réseaux de Communication France et ... Transpac - Rtc - Rnis) ...

Profil des Candidats :
Formation requise pour les deux postes : BAC + 5 ... GESTION
Expérience professionnelle :

* pour 1 poste (réf. EXP) : 5 ans minimum en tant que Chef de Projet ... technique similaire, au sein d'une SSII ou du Service informatique ... production.

* le 2ème poste (réf. DEB) est réservé à un débutant, ... doit justifier de stages significatifs en rapport avec le poste à pourvoir ... participera, dans un premier temps, aux développements, au sein de l'équipe ... pour devenir rapidement autonome dans la conduite de projets.

Pour ces postes basés à FAVERGES, la maîtrise indispensable de l'Anglais ... conduire un projet dans cette langue (réunions de spécifications, ... documentation, formation et assistance des utilisateurs).

L'Allemand (lu, parlé et écrit) sera considéré comme un plus.

Vous souhaitez nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature, ... référence du poste (lettre de motivation, CV, photo) à Daniel ARVAT - STAUBLI ... Staübli - 74210 FAVERGES. Fax : 04 50 65 60 70

Un siècle ...



1 million de clients au début de 1997, soit environ 40 % de part du marché de la téléphonie mobile, SFR est aujourd'hui la principale entreprise de **CEGETEL**, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux. Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR est aussi une entreprise particulièrement innovante dans l'offre des services à la clientèle du téléphone mobile.

Au sein de notre activité Exploitation Nationale, vous réalisez le paramétrage des réseaux de commutation : configuration du réseau, suivi et évolution des bases de données, automatisation des processus, création d'outils d'audits, mise en place des systèmes d'information. Dans un contexte opérationnel et pour répondre aux besoins, vous êtes l'interface entre les services techniques régionaux, la Direction Technique, l'Architecture Réseaux...

De formation ingénieur, vous possédez une bonne connaissance des réseaux de commutation et des normes GSM ainsi que des environnements bases de données. Votre sens de l'organisation, votre esprit de synthèse ainsi que vos qualités relationnelles seront primordiales pour mener à bien ces missions de toute première importance.

Pour ce poste à pourvoir à **Paris-La Défense**, merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous la réf. SMA/LM/IT (sur la lettre et l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement /Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.

Importante entreprise ... engagée dans la mise en œ... système d'information rech...

RESPO... D'EXPLO...

Vous piloterez l'évol... MVS) vers l'administ... client/serveur (carac... Netware, Windows) ... outils, procédures.

Interlocuteur des ... serez le garant de ... matière d'équipem... utilisateurs.

A 35 ans environ, u... solide expérience ... d'exploitation (dans ... Unix) vous ont pe... connaissances tec... manager et de fédé...

Votre réussite dans c... aptitude à conduire ... responsables d'équ... démarche de fort ... également rigueur ... dans la gestion de ...

Merci d'adresser ... manuscrite + CV ... à notre Conseil ... FAVEREAU CONSU...

52, RUE DE LA FÉ...





Ingénieurs Informatique Financière

Grandes Ecoles débutants/1ère expérience

Notre métier :

simplifier l'avenir de nos clients en leur proposant des produits d'assurance-vie, de prévoyance, d'épargne ou de couverture de retraite. Le goût de l'innovation, le sens de l'initiative et l'ouverture d'esprit caractérisent les 800 collaborateurs de notre groupe, qui cultivent avec enthousiasme un véritable esprit d'entreprise, tourné vers l'avenir et l'international.

L'équipe informatique Front Office de Cardif offre trois services :
- Mise à disposition, pour la salle des marchés, d'outils de consultation des informations financières reçues sur un intégrateur de flux financiers ;
- Fourniture d'outils de mesure de la performance régulièrement enrichis pour suivre les fonds gérés ;
- Mise à disposition d'outils d'analyse des fonds d'assurance pour la gestion d'actifs.

Au sein de cette équipe, vos premières missions seront de participer à la migration de la salle des marchés d'Unix vers Windows NT et de développer des applications financières grâce à des technologies Client/Serveur et Temps Réel (C++, Visix Galaxy, Excel, Intégrateur Temps Réel : TIBCO pour les flux financiers).
Ingénieur débutant grande école option Informatique ou avec une première expérience, vous avez idéalement une formation complémentaire en finance.
Le sens du travail en équipe ainsi qu'un bon esprit de service vous seront nécessaires pour intervenir en support d'une activité de salle de marchés avec ce que cela implique de rigueur et de disponibilité. Un anglais courant serait naturellement vivement apprécié.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6102 à Emmanuelle Babinet, Compagnie Bancaire - 5, avenue Kleber 75116 Paris, ou retrouvez nous sur internet : www.cie-bancaire.fr

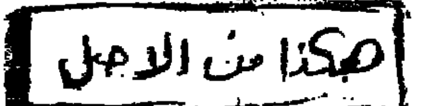
COMPAGNIE BANCAIRE

SETICS - Société de Conseil en Télécommunication et Téléinformatique

recherche : **INGENIEURS**
- Formation grande école ou équivalent
- Maîtrise des techniques réseaux de télécommunications
- Actuellement Chef de Projet • 3 ans d'expérience et plus
- Capacité rédactionnelle (analyse, formalisation) • Approche Système
- Compétences en management de projet • Qualité de contact et d'organisation.

Capable d'assumer :
- Travaux d'analyse et d'expertise technique
- Responsabilités sur de grands projets

Envoyer Curriculum Vitae : SETICS - 194, rue de Tolbiac - 75013 PARIS



Info ratique
ux Tél ommunications

...OUI !

ns l'espace Bouygues Telecom talent prend toute sa dimension.

PASSET, Directeur Technique de Telecom : "En 1997, nous poursuivrons loppement de nouvelles technologies ions notamment dans notre réseau lles versions systèmes inédites en nez nous rencontrer et relever ce allenge."

...ATION. Vous élaborez et mettez en ...z les plans de synchronisation et de s fournisseurs, vous êtes chargé de l'ana- ques et économiques. Ingénieur confirmé, ce du GSM et avez acquis une expérience un opérateur. (réf. PHCT/ISC/LM)

D. En liaison avec nos fournisseurs, vous ants requis, les règles d'ingénierie et le omiques du déploiement des structures m. De formation Ingénieur télécom, vous profondie d'un ou plusieurs équipements SR/LM)

INGÉNIEUR INTÉGRATION-VALIDATION. *Vous avez la responsabilité du parfait interfonctionnement d'équipements télécom de différentes natures, en liaison avec les constructeurs pour définir les spécifications et les protocoles. Vous possédez 1 à 3 années d'expérience dans le domaine du GSM acquises chez un constructeur ou un opérateur. (réf. PHCT/IIV/LM)*

CHEFS DE PRODUITS R&D. *En liaison avec nos structures opérationnelles, vous définissez les projets de recherche et développement destinés à l'évolution des services et du réseau : recherche opérationnelle, évolution des protocoles et normalisation, nouvelles architectures de réseau, développements de nouveaux services. Ingénieur confirmé, vous avez acquis une solide expérience du GSM. (réf. PHCT/R&D/LM)*

Si vous alliez le haut degré d'exigence et le sens aigu du service client qui distinguent chacun de nos collaborateurs, c'est le moment de vous ouvrir de nouveaux horizons.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence choisie sur l'enveloppe à Bouygues Telecom - Direction Technique Georges Passet - 51 avenue de l'Europe - 78944 Vélizy cedex.



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

---

secteur tertiaire ...ure de son nouveau ...che

...NSABLE ...TATION

...on de l'exploitation (IBM ...ion des environnements ...istiques : Unix, Oracle, ...daptant les structures,

...ections internes, vous ... qualité de service en ... et d'assistance aux

...iplôme d'ingénieur, une ... tant que responsable ... environnement MVS et ...s de développer des ...ques, des qualités de ...eur.

...oste dépendra de votre ...ec vos collaborateurs ... (100 personnes), une ...ngement qui implique ... capacité d'anticipation ...et.

...otre dossier (lettre ...sous réf. B7 01 03, ...Béatrice GALIEVSKY ...NTS.

...RATION - 75015 PARIS

ROCKWOOL

Groupe Industriel Scandinave de taille internationale recherche pour sa filiale française en pleine expansion un(e)

CHEF PROJET INFORMATIQUE
Paris

Rattaché(e) au responsable du Département Informatique et au sein d'une équipe de 9 personnes, vous prendrez en charge l'encadrement et la gestion de projets informatiques novateurs et vous assurerez la maintenance d'applicatifs déjà existants.

Diplômé(e) d'une grande école (ESC ou Ingénieur), vous détenez une double compétence informatique et gestion, obtenue lors d'un 3ème cycle. Une expérience de 3 à 5 ans dans la conduite de projets ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement AS 400 et de la notion de client/serveur vous aideront à maîtriser les différents aspects de votre activité. Votre anglais est courant.

Votre rôle au sein de notre équipe exige des qualités de communication et d'organisation. Responsabilité, autonomie et énergie seront les atouts pour réussir dans ce poste. C'est bien sûr la reconnaissance de ces qualités qui vous permettront d'évoluer vers de nouvelles fonctions au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence CP10 à Laurent HUET 111, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS.

"La Protection Incendie"

LBW

Ingénieur Telecom Senior

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, vous aurez pour principales fonctions de :

- assurer le suivi de l'informatique et surtout du système telecom du Groupe (communications&réseaux),
- conseiller les clients du groupe dans l'organisation de leur système telecom (mise en place de call-center, centres serveurs, Internet vocaux...),
- assurer la veille technologique en matière de telecom (Internet, CTI, réseaux internationaux...).

De formation Grande Ecole d'Ingénieur (spécialisation Telecom), vous avez une expérience chez un opérateur Télécom ou en société de conseil ou équivalent et souhaitez rejoindre un groupe intervenant sur les métiers du conseil et téléservices (call-center, télévente, télé-assistance...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf.22/2039F à Bernard Krief Ressources Humaines, 33, Bd Malesherbes, 75008 PARIS.



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

Consultants
informatique financière

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

39% de croissance, 1,4 Md de francs de CA prévu en 1996, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 300 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf. LMDE-344 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

MÉTIERS :
Consultant en systèmes d'information d'aide à la décision dans le domaine des salles de marché (Front-Office, Back-Office), Chef de projet, Ingénieurs d'études, Ingénieurs en développement.

COMPÉTENCES :
- Système : UNIX
- Langages : C, C++
- SGBD/R : SYBASE, ORACLE, INGRES
- L4G : X11 MOTIF, ILOGVIEWS, OPEN INTERFACE
- Méthodes : SADT, OMT, HOOD
- Logiciels : SUMMIT ...

INTERVENTIONS :
Etude, Conseil, Rédaction du cahier des charges, Conduite de projets, Expertise, Audit, Conception, Développement, Réalisation, Administration de Bases de données, Télécoms.

SECTEURS :
Banque, Institutions Financières, Sociétés de Bourse, Salles de Marché : Front-Office, Middle-Office, Back-Office, Risques de Marché. Postes basés à Paris et Londres.

→ http://www.altran.fr



ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation





S'appuyant sur la synergie d'un groupe, trente ans d'expérience, 1,5 milliard de chiffre d'affaires et 3 000 consultants, Ingenicom propose des solutions télécoms sur mesure à ses clients en France et à l'étranger. De l'audit global à la maîtrise d'œuvre des plus grands investissements télécoms, Ingenicom s'impose comme le partenaire des principaux acteurs du marché. Ingenicom a une vision globale des différents métiers du cycle de vie des projets télécoms à long terme. Nous garantissons une parfaite maîtrise conceptuelle et technique. Nous assurons un rapide retour sur investissement.

Ingénieurs télécoms, pour rejoindre notre groupe, envoyez votre dossier de candidature à : Ingenicom - Service recrutement - Réf. LM 2 - Quartier Valmy - Espace 21 - 31, Place Ronde - 92986 Paris La Défense Cedex.

INGENICOM

Penser globalement, Agir localement

CAP GEMINI

La Division TERTIAIRE du Groupe CAP GEMINI intervient en particulier dans les secteurs suivants : Distribution, Transport, Tourisme, Audiovisuel/Media, Santé/Social. Le développement de nos activités de conseil nous amène à créer plusieurs postes, sur **PARIS-RP** (basés à la Défense) ou sur les régions **NORD** et **EST** :

CONSULTANTS CONFIRMÉS
Systèmes d'information

Vous intervenez en conseil, assistance, avant-vente ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilégié du client (Directions utilisatrices et Direction Informatique), vous comprenez le métier et les enjeux de l'Entreprise : stratégie, organisation, objectifs... et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée : diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, conception d'architectures, assistance à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage... vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients et en détectant les projets de demain.

Agé de 30 à 45 ans et diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience acquise en cabinet de conseil, en SSII ou au sein d'une grande entreprise. Vous avez déjà une expérience du conseil (niveau Senior ou Manager) ou avez été amené à intervenir dans un rôle de maître d'œuvre ou de maître d'ouvrage de systèmes d'information (méthodes de conception, architecture, gestion de projet...). La connaissance d'un métier client (dans le secteur tertiaire) et/ou d'un grand domaine fonctionnel (gestion commerciale, logistique, GRH, finance-comptabilité...) serait un plus apprécié.

Ces postes sont fortement évolutifs, dans un environnement pluridisciplinaire de très haut niveau.

Pour un premier entretien, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) en précisant la région souhaitée à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.5049/LM portée sur lettre et enveloppe.

Les écoles de commerce tentent de freiner l'érosion de leurs effectifs

▼ Formation

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, certains établissements misent sur l'apprentissage

Traditionnel vivier des étudiants des écoles de commerce, les classes préparatoires commerciales – les « prépa » – ont vu passer leurs effectifs de plus de 15 000 élèves à la fin des années 80 à environ 12 000 aujourd'hui. Parant au plus pressé, certaines écoles ont abaissé leur niveau d'admissibilité, d'autres ont nettement augmenté le nombre d'étudiants en admission parallèle. On peut, par exemple, être admis sur dossier à partir d'un niveau bac +2, 3 ou 4, selon les établissements. Quelques directeurs, ne parvenant pas à endiguer l'hémorragie, ont été contraints de démissionner. *« Mais cette stratégie du bouc émissaire ne résout pas le problème de fond »*, observe, critique, un directeur d'école.

Quel est-il ? Touchés par la crise au début des années 90, les jeunes diplômés – et surtout leurs parents – s'interrogent sur le bien-fondé de l'école de commerce. L'investissement annuel, de 35 000 à 40 000 francs pendant les trois années d'études, sans compter les deux années de prépa parfois payantes, sera-t-il rentabilisé ?

De plus, si l'étudiant échoue aux concours d'admission, aucune équivalence avec un diplôme de l'enseignement supérieur n'est prévue. Retour à la case départ en première année de fac ! *« Une raison plus profonde est que l'ère Tapie est finie. Il y a eu survente des écoles de commerce et les effectifs se sont envolés »*, estime Jean-Pierre Debourse, responsable de la communication au chapitre des écoles de management et directeur de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Lille. Cette lame de fond a contraint les écoles à changer de cap. Une évolution perceptible tant dans la sélection à l'entrée que dans le déroulement des études.

Depuis la réforme des classes prépa, entrée en vigueur à la rentrée 1995, leur durée est de deux ans contre un auparavant (avec possibilité de redoublement). Les objectifs sont multiples. Pragmatique, d'abord : deux ans de prépa et trois ans d'école confèrent le niveau bac +5 aux diplômés et, à l'échelle internationale, le titre de *graduate*. Mais l'autre but de la réforme, l'équivalence automatique avec un DEUG à l'issue de la prépa, n'est toujours pas acquis.

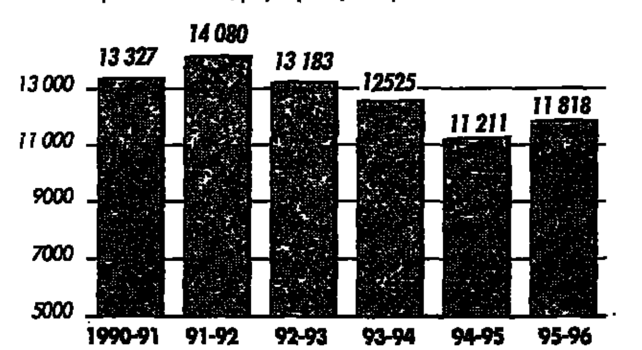
L'étalement du programme sur deux années vise aussi à passer d'une logique de bachotage stressante à celle de formation. Enfin, l'idée est d'élargir l'accès aux lycéens des filières lettres et sciences humaines. *« Désormais, la sélection se fait à l'entrée des prépa et non plus à la sortie. Une fois sélectionné, l'étudiant sera, à terme, pratiquement sûr d'intégrer une école »*, résume Jean-Pierre Debourse, qui ajoute, optimiste : *« C'est la métaphore de la fontaine de champagne. Les coupes du haut seront servies en premier – les grandes écoles parisiennes – mais toutes finiront par se remplir par l'effet de cascade »*.

De fait, les grandes écoles se sont redistribué les cartes comme le montre la réorganisation des concours. Un premier groupe d'écoles, composé des plus réputées (HEC, l'Essec, l'ESCP, l'ESC Lyon, l'Edhec) ont créé une banque d'épreuves communes ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie). Deuxièmement, certaines ESC se sont regroupées autour d'un concours spécifique. Un troisième groupe d'écoles de commerce a créé un autre concours qui panache les épreuves des écoles les plus réputées et du concours ESC. Enfin, le réseau Ecricome (créé depuis de nombreuses années entre six écoles de commerce) constitue le quatrième pôle.

« Ce remodelage correspond à la reconnaissance d'une différenciation entre les candidats qui postulent aux concours, en particulier selon leur niveau en maths », poursuit Jean-Pierre Debourse. La réforme des concours permet aussi de diminuer les droits d'inscription qui sont passés d'environ 7 000 – 8 000 francs dans les années 80 à 3 000 francs en moyenne aujourd'hui.

▼ Les élèves des classes préparatoires économiques*

* France métropolitaine et DOM, prépas publiques et privées



Source : DEP

Si la sélection s'est déplacée vers les classes prépa, la compétition est vive entre les écoles dont les plaquettes ne cessent d'annoncer des stratégies d'alliance, une diversification de l'offre (possibilité d'obtenir le diplôme en formation continue), ou des innovations pédagogiques. Par exemple, l'apprentissage gagne du terrain. De l'Essec, qui l'a lancé dès 1993, à plusieurs écoles de province.

L'ESC de Saint-Etienne en a fait son cheval de bataille, prenant acte de la chute sévère de ses effectifs en 1994. Un an plus tard, l'école propose aux étudiants titulaires de diplôme bac +2 de suivre un cycle de trois ans menant au diplôme de l'école par l'apprentissage. En 1996, les apprentis représentent 50 % de la promotion. A la rentrée prochaine, une nouvelle formation de bac +2 à bac +5 verra le jour, en partenariat avec l'institut universitaire professionnel de management de l'université de Saint-Etienne, au cours de laquelle les étudiants valideront plusieurs diplômes : licence, maîtrise et titre d'ingénieur-maître, enfin, celui de l'ESC.

Dans cette école, les étudiants qui ont choisi l'apprentissage, issus pour la plupart du système universitaire, ne sont pas les mêmes que ceux qui restent dans la filière classique, venant des classes prépa. D'ici deux ou trois ans, le placement des premières promotions dira s'il s'agit d'une école à deux vitesses... En attendant, beaucoup de responsables misent sur l'expérience professionnelle acquise par les apprentis pour favoriser leur embauche. Celle-ci pourrait d'ailleurs évoluer en direction des PME-PMI, dans le cadre des contrats d'apprentissage noués au niveau local par les écoles de province.

Autre stratégie, celle de l'union : les quatre ESC de Lille, Clermont, Tours et Nice qui se sont associées au sein du groupe Avenir, essayent d'harmoniser leurs programmes et de proposer des troisièmes cycles complémentaires. D'autres, en particulier les « grandes parisiennes », s'ouvrent de plus en plus à l'étranger pour des raisons évidentes d'internationalisation des affaires, mais peut-être aussi en prévision d'une baisse de régime général au niveau national. La preuve, l'EAP (l'Ecole européenne des affaires située à Paris), qui recrute à l'échelle européenne – 60 % de la promotion est étrangère –, n'a pas subi d'érosion de ses effectifs.

Clarisse Fabre

Visa, placement et filières universitaires

En 1996, l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) dénombre une centaine d'écoles de commerce.

▼ UNE MYRIADE D'ÉCOLES

Certaines écoles de commerce sont gérées par les chambres de commerce et d'industrie dont HEC et les Sup de Co regroupées au sein du réseau Ecole supérieure de commerce (ESC) ; d'autres sont privées sous contrat ou privées tout court. Ces dernières semblent avoir moins bien résisté à la crise et certaines ont fermé leurs portes.

D'autres écoles visent à former des cadres intermédiaires (de niveau bac +3 ou bac +4) et ciblent les PME-PMI qui ne peuvent pas toujours embaucher un diplômé de grande école. Tel est le cas des sept écoles supérieures de double compétence (ESDC) – un réseau créé par les chambres de commerce et d'industrie à la fin des années 80 – qui revendiquent un taux de placement de 90 %.

▼ LES LABELS OFFICIELS

Le terme « école de commerce » recouvre des formations de qualité inégale, avertit l'Onisep. Le critère majeur est la reconnaissance du diplôme par un visa du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Gage de qualité, le visa permet l'obtention d'équivalence avec des diplômes nationaux ou européens ; sur le plan international, il donne aux écoles la possibilité de conclure des accords de coopération avec les meilleures universités étrangères, etc.

Les écoles dont le diplôme est visé peuvent obtenir un label supplémentaire : l'inscription au chapitre des écoles de management au sein de la Conférence des grandes écoles, un club sélectif qui regroupe aujourd'hui vingt-six établissements.

Une école peut être aussi reconnue par l'Etat qui garantit par là un bon niveau de l'enseignement, sans que son diplôme ne soit pour autant validé par un visa.

▼ PLACEMENT DES DIPLÔMÉS

Selon les écoles de commerce, le délai moyen de placement de leurs élèves est de trois à cinq mois après l'obtention du diplôme, voire deux mois pour les commerciaux. Ceci correspond à peu près aux données de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), selon laquelle un jeune diplômé de niveau bac +5 trouve son premier emploi en moins de six mois, toutes disciplines confondues. En revanche, tout le monde s'accorde sur le fait que les conditions d'embauche (salaires) sont dans l'ensemble moins favorables qu'à la fin des années 80.

Par volonté de transparence, certaines écoles de commerce confient désormais l'enquête relative au placement des anciens à des cabinets d'études extérieurs.

▼ L'OFFRE DES UNIVERSITÉS

L'offre universitaire en matière de commerce et de gestion se développe avec les instituts universitaires professionnels (IUP), les maîtrises de sciences de gestion (MSG), les maîtrises de méthodes informatiques appliquées à la gestion (Miage), les maîtrises des sciences et techniques (MST), etc., sans oublier la section Ecofi des neuf instituts d'études politiques (IEP).

Une récente étude de la Fnege (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) indique que les sortants d'écoles de commerce ont de meilleurs débouchés que les universitaires, à moins que ces derniers ne poursuivent leurs études par un DESS ou un DEA bien ciblé.

C. F.

Satisfait ou remboursé !

***« Un emploi dans les douze mois suivant le diplôme ou une indemnité de 10 000 francs »*, garantit une école de commerce dans sa brochure. Certains établissements semblent attirer le chaland par le seul argument du prix et se vendre comme un produit de grande consommation. S'il est caricatural, cet exemple est toutefois révélateur d'une tendance générale. Au-delà des réformes et des évolutions de programme adoptées par les écoles de commerce, la volonté est bel et bien de réduire les coûts de scolarité et de le faire savoir. Car, pour les étudiants, le retour sur investissement n'est plus ce qu'il était...**

C'est ainsi que l'on peut interpréter la réforme des concours des classes « prépa », qui entraîne une nette diminution du montant des droits d'inscription. Ou encore l'essor de l'apprentissage dans les écoles de commerce : la scolarité est payée par l'entreprise qui forme l'apprenti et ce dernier n'est plus un étudiant, mais un salarié, payé en pourcentage du SMIC.

Ingénieurs Commerciaux

Une création de poste, quoi de plus motivant ?

Société informatique, filiale d'un grand groupe international, nous développons notre structure et recherchons pour notre département Banque et Finance :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Gestion de portefeuilles d'actifs

De formation école d'ingénieurs, vous avez une expérience similaire d'au minimum 5 ans dans une société spécialisée en gestion de portefeuilles.
Chargé de l'avant-vente et de la conception des supports associés, vous serez également force de proposition avec nos commerciaux et l'équipe R & D.
Le goût du travail en équipe, l'esprit d'initiative et commercial seront des atouts majeurs pour réussir votre mission.

Ce poste évolutif vers des fonctions de manager de projets ou d'ingénieur commercial, est basé en région parisienne, mais vous travaillerez également sur le Luxembourg et la Suisse.

La dimension internationale de notre groupe, implique une parfaite maîtrise de l'anglais.

Si vous souhaitez participer à notre développement et le partager, adressez votre dossier de candidature (CV et photo) sous référence 5032 à : Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.



Le Groupe CAP GEMINI, leader européen du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour l'une de ses Divisions en très forte croissance, un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

Progiciels intégrés de gestion

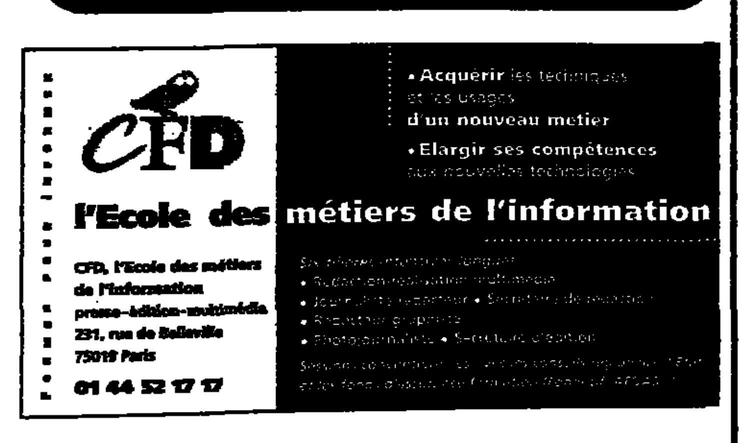
Une mission commerciale globale : vous serez chargé de piloter et de conclure des opérations commerciales d'envergure (5 à 20 MF par affaire) auprès de grands comptes ciblés, sur la base d'une offre particulièrement novatrice. En véritable "Chef d'Orchestre", vous saurez comprendre le métier et les enjeux des clients, qualifier les besoins des utilisateurs, proposer des solutions adaptées avec l'aide de nos spécialistes, négocier à haut niveau auprès d'interlocuteurs multiples.

Un candidat de premier plan : A 30/40 ans environ, de formation supérieure (ingénieur, ESC...), vous possédez une solide expérience de la vente de projets ou de solutions complexes auprès de grands comptes. Vous évoluez par exemple en SSII, chez un éditeur de progiciels, un intégrateur ou un constructeur. Vous disposez d'une bonne culture en organisation et systèmes d'information. Vos qualités personnelles seront déterminantes : vision stratégique, crédibilité, sens de l'écoute, autonomie, forte capacité à convaincre et à conclure.

Notre proposition : une réelle opportunité sur un marché à très fort potentiel • l'ambition et les ressources du Groupe CAP GEMINI • une rémunération très motivante • un poste évolutif, compte tenu de notre développement actuel et futur.

Pour nous rencontrer avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.4958R/LM portée sur lettre et enveloppe.

Formation Professionnelle



Chaque semaine, retrouvez la rubrique

"FORMATION PROFESSIONNELLE"

Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ au ☎ 01.44.43.76.17 - (Fax : 01.44.43.77.32)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Carrières Internationales

European Program Managers

Business Process Improvement

Bracknell, UK

DELL is firmly established as a leader in the global PC market. With current annual revenues in excess of $6 billion, and sales up year on year, we are confident of continued, rapid growth worldwide. In short, we are an extremely successful company - energetic and creative.

A constant search for new ways to improve business performance underpins our ability to stay ahead in a fast moving market. As a Program Manager, you will be a key driver of change and quality initiatives, reviewing core processes, identifying enhancements and ensuring their consistent implementation throughout our European organisation.

Degree qualified in a business or IT/engineering/quality discipline, you should have a strong track record in Program Management, involving business process analysis and re-engineering and ideally gained within a customer focused, marketing led organisation. Your ability to influence senior managers and to motivate project teams will determine your success in winning support for new ideas and delivering workable solutions across European boundaries.

Reporting to the European Quality Manager, you will be based in Bracknell, but required to travel.

The rewards include a generous salary package and car allowance. DELL's outstanding success and development in Europe will continue to present exceptional opportunities for career progression. To apply, please write with full career details to our advising consultants LJA Recruitment Management, 12 Celbridge Mews, Porchester Road, London W2 6EU, England. Please quote reference 02/1001/LM

DELL®

Dell and the Dell logo are registered trade marks of Dell Computer Corporation

Secteurs de Pointe

SAP/R3 SD-MM FI-CO functional project leaders and assistants

Our client is the world leader in its business, with a worldwide turnover of US $ 17 bn. The 8500 European employees are generating sales of US $ 1.8 bn.
To further develop our **"Common Business System"** project, to be implemented in all our **European operations**, we are searching for several

SAP/R3 SD-MM FI-CO
FUNCTIONAL PROJECT LEADERS and ASSISTANTS

You will reinforce our European I.S. team (35 Mngers & Prof.) located in our Headquarters in **BRUSSELS.**
Your challenge is :

- To define the requirement and to customise one of the following SAP/R3 module : **Sales / Distribution, or Material Management, or Finance / Control,** in close relationship with the users all over Europe.
- To participate to the start-up in each country, and to provide them with the appropriate support and training programs.

The successful candidate **(Project Leader)**, with a top of an University / College degree, will have an experience (2 to 5 years) of projects for integrated Business Management Systems, and an applied knowledge of the SAP environment.
A good operational experience in the area (Finance, Distribution, Material Mngt) would be a plus.
Assistants will take charge of parts of modules, under the supervision of the Project Leader. As such, our requirements for know-how and experience are lower.
English is our working language. Knowledge of other European ones will be appreciated. These positions are a good starting point for further international career development within our Group. They requires frequent travelling all over Europe.

Your application (+ CV) will be confidentially handled by our consultant, (quoting DG1322/M)

COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS - FRANCE
E-mail : hightech@cogeplan.com.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Un des leaders de l'industrie pharmaceutique mondiale recherche pour son usine de chimie fine en fort développement un

Docteur-Ingénieur Chimiste en Génie des Procédés

Au sein du Service Développement, vous participez au développement et à la mise au point des procédés, apportez support et assistance à la fabrication dans leur mise en œuvre ; vous travaillez à leur amélioration en termes de qualité et de rendement.

Vous êtes à la fois un ingénieur de recherche / développement et un homme de terrain, ayant le sens du concret, capable d'atteindre des objectifs industriels tout en conduisant des recherches appliquées. Ce poste est basé au Puy-en-Velay. Il s'inscrit dans un contexte international et requiert impérativement la maîtrise de l'anglais.

Ingénieur en génie chimique ou génie des procédés, vous êtes titulaire d'un PhD ou Doctorat. Au cours de votre expérience de 3 à 6 ans dans l'industrie pharmaceutique, vous avez acquis une bonne connaissance des règles et normes de qualité (GMP) liées à cette industrie.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil :

ARCHE CONSEIL MDRH 140, cours Charlemagne
Sous la réf. **IRD38** 69286 LYON Cedex 02.

GROUPE arche conseil MDRH

CATERPILLAR®

CATERPILLAR FRANCE S.A., filiale française de production du premier constructeur mondial de machines de terrassement et de travaux publics, recherche pour sa Division Bureau d'Etudes.

Design Engineer

- **Ingénieur diplômé**, formation Mécanique ou Electro-Hydraulique, 3 à 5 ans d'expérience de développement. Maîtrise de la conception assistée par ordinateur, des outils d'analyse et de modélisation volumique.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
- **Ingénieur diplômé**, formation Mécanique avec spécialité Bruit & Vibrations, 3 à 5 ans d'expérience de développement. Maîtrise de la conception assistée par ordinateur, des outils d'analyse et de modélisation volumique.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
- **Ingénieur diplômé débutant**, formation Mécanique ou Electro-Hydraulique. Connaissance des outils d'analyse et de la conception assistée par ordinateur.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature CV, photo, lettre manuscrite à **CATERPILLAR FRANCE S.A.** Département des Ressources Humaines - BP 55 38041 GRENOBLE cedex 9.

INGENIEUR GRANDE ECOLE
(X, MINES, CENTRALE, A.M. ...).

Aujourd'hui :

Responsable Production

Bientôt (et pourquoi pas dès demain !) :

Directeur d'Usine

Parce que votre potentiel vous y conduit naturellement et que votre **expérience de management (de 5 à 10 ans)** vous a doté d'un savoir-faire opérationnel, nous vous confions le pilotage d'une unité autonome de production (120 à 250 personnes) : animer les hommes, faire progresser les performances, gérer les budgets, améliorer la productivité et la réactivité, garantir la qualité et les délais...

Important Groupe Métallurgique Français de dimension internationale, nous concevons et fabriquons, sur plusieurs sites en France, des produits destinés à des domaines d'activité diversifiés et très techniques.

A 32/35 ans, après un parcours opérationnel dans les secteurs de la mécanique (usinage), de l'équipement automobile, industriel,... vous aspirez à la responsabilité globale et autonome d'une unité ; de plus, vous disposez d'une réelle aisance en anglais et/ou en allemand.

Nous avons confié à notre Conseil, SEFOP, le soin de détecter et d'évaluer nos futurs managers : nous vous remercions de lui adresser rapidement votre dossier sous la référence BGM 239M.

SEFOP **11, rue des Pyramides, 75001 Paris.**

Ingénieur Technico-Commercial

Systèmes HF/RF



Société allemande (800 personnes), leader en Europe de la technologie et de la fabrication des composants et sous-ensembles haute fréquence : coaxiaux, fibres optiques, guide d'ondes. Nous sommes présents sur les marchés de la GSM, de la radio-télévision, des relais, des équipements de mesure et avons récemment créé notre filiale française, basée en proche banlieue parisienne.

Ingénieur Technico-Commercial, avec la collaboration du Directeur Commercial et le soutien du bureau d'ingénierie de Münich, vous assurez la promotion et la vente de systèmes : recherche et évaluation des projets, spécifications techniques et économiques, proposition et négociation des offres, suivi des affaires.

Ingénieur électronicien, à 28-35 ans, vous possédez une solide expérience BE et/ou chargé d'affaires et/ou chef de produits dans les secteurs HF/RF. Autonomie, disponibilité, fibre commerciale, sont vos atouts pour réussir le challenge de notre équipe. Allemand impératif. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV détaillé sous référence 625.03 à CERA SUD-EST S.A., 1 av. Georges Pompidou - BP 3211 - 69403 Lyon Cedex 03.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES





CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Dans le cadre de l'expansion de son service PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, le Groupe SEB recherche un

INGÉNIEUR BREVETS CONFIRMÉ 2 A 5 ANS

LYON

Votre mission principale consistera en la réalisation d'études de liberté d'exploitation, la rédaction de demandes de brevets et le suivi de procédures auprès des offices des brevets (INPI, OEB...)
Ce poste requiert :

- une formation de base en mécanique, électromécanique ou physique.
- des aptitudes à travailler dans un environnement fortement informatisé (par exemple : consultation de CD-Rom ou de bases de données).
- de très bonnes connaissances linguistiques en anglais et en allemand.
- le diplôme du CEIPI serait apprécié.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence PI/LM, à J. Planel, Groupe SEB, BP 172, 69132 Ecully Cedex.

MEDIA SYSTEM

Cette **entreprise de VPC** du secteur du jouet commence à étonner l'ensemble de sa profession par l'excellence de sa qualité de service, par son sens de l'innovation et la finesse de son marketing. **Sa forte croissance** (+ 50 % *par an) traduit le succès de cette stratégie. Pour renforcer ses équipes du siège* (15 personnes), elle recherche

Jeune responsable des opérations

En appui du directeur des opérations, vous pilotez nos deux partenaires clés extérieurs (prise de commande et gestion informatique d'un côté, stockage et colisage de l'autre). Garant des standards de qualité de service, vous êtes le moteur des évolutions des systèmes et des procédures.
A 26 ans environ, de **formation ingénieur,** vous avez acquis une première expérience en logistique au sein d'un grand groupe.
Rigueur, esprit d'analyse et sens des responsabilités et de la décision sont vos *qualités* reconnues par tous.

Au sein d'une équipe réduite de haut niveau, votre convivialité, votre relationnel simple et aisé, votre relief seront hautement appréciés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 25025 266, à notre conseil Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.





هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

Nous sommes un groupe de dimension mondiale, leader sur le marché en plein essor des terminaux de télécommunications. Les très fortes perspectives de notre activité à l'échelle mondiale et nos exigences élevées en terme de qualité nous conduisent à évaluer les performances de nos fournisseurs potentiels. Dans ce cadre, notre Direction des Achats recherche un

INGENIEUR MARKETING ACHATS H/F

Missions et Responsabilités

En amont des programmes de développement des nouveaux produits, vous êtes chargé d'étudier, au niveau mondial, le marché de nos fournisseurs potentiels (composants, technologies et services). Vous évaluez le savoir-faire de ces sociétés afin de sélectionner nos sources. Vous prenez une part active à l'élaboration de nos terminaux en étroite collaboration avec la Direction Technique et le Marketing Produits. Vous infléchissez certaines orientations en fonction de votre connaissance des sources et des risques possibles. Une fois la définition du produit arrêtée, vous déterminez les choix des couples «composant-fournisseur» afin d'optimiser notre politique d'achats. Vous assurez la veille technologique du marché et enrichissez la base de données de notre Direction des Achats.

Profil et Offre

A 30 ans environ, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs (télécom, électronique,...). Une double formation serait appréciée (MBA, 3ème cycle Marketing). Votre expérience (3 ans minimum) dans une fonction technique ou marketing vous a permis d'évoluer dans un environnement de produits de haute technologie fabriqués en grande série (téléphonie, électronique, informatique,...). Vous avez une forte personnalité, un excellent esprit d'analyse et des aptitudes certaines pour le travail en équipe et la mobilisation des énergies. Disponible pour de fréquents déplacements dans le monde entier, vous avez un bon niveau d'anglais. Nous vous offrons un poste-clé, au cœur de notre stratégie produits et achats, un cadre de travail exceptionnel situé dans l'Est de la France et de solides perspectives d'évolution.

Les entretiens avec la société auront lieu à Paris le mercredi 5 mars.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 6170 à notre conseil : **PREMIERE LIGNE** 54, avenue du Général Leclerc - 92513 Boulogne Cedex - Fax : 01 46 05 00 34 qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

PREMIERE Ligne

★ EURO RSCG

CSNCR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Notre groupe conçoit, fabrique et commercialise auprès des constructeurs automobiles du monde entier, des produits développés au sein de services techniques disposant de puissants moyens de calcul. Notre stratégie est basée sur le service aux clients, l'innovation, la compétitivité, la qualité et l'internationalisation. L'une de nos activités, en pleine croissance, recherche son nouveau :

Vous êtes ingénieur généraliste et vous connaissez le monde de l'automobile. Votre parcours industriel vous a confronté dans un premier temps aux disciplines techniques de l'entreprise (développement, industrialisation, production).

Fort de ce potentiel, vous l'exploitez maintenant, en France et dans certains pays d'Europe, dans la vente de fonctions techniques.

Vous animerez une équipe qui travaillera transversalement avec les services développement et industrialisation du Département et en liaison avec les filiales étrangères (700 MF).

Dans un groupe cultivant la mobilité internationale, votre polyvalence sera la garantie de votre évolution. Le poste est situé à 100 Km au sud de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) sous réf.1115/AT à notre Conseil Pierre LEMAHIEU.

Synergies
• RECRUTEMENT •

14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

Plastic OMNIUM (6,4 milliards de F de CA dont 50% hors de France, 8 700 personnes) un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques et équipementier automobile d'envergure internationale recherche pour la direction technique de sa Division Équipements Extérieurs automobile, un

Responsable de groupe moyens

Vous serez responsable d'une dizaine de techniciens, chargés de la conception jusqu'à la mise en place, sur les sites de production, des moyens d'assemblage et de conditionnement. Votre équipe de spécialistes travaillera pour les groupes de projet developpement et s'appuiera fortement sur les fournisseurs de biens d'équipement. Au-delà de l'aspect qualité/coût/delai, vous garantirez une flexibilité accrue de nos moyens par l'évolution des processus et des technologies.

Ingénieur généraliste avec spécialité électromécanique (ENSAM, Centrale, INSA...), vous maîtrisez les techniques et les processus d'assemblage. Une première expérience réussie d'environ cinq ans dans un environnement industriel de grandes series (production, methodes) est indispensable. Vos qualités de manager ne sont plus à démontrer.

Vous parlez couramment anglais, et si possible une autre langue.

Poste basé à Oyonnax (01), évolutif en France et à l'étranger. **Réf. MOY/M**

Responsable de groupe bureau d'études

Vous serez chargé de l'animation de chefs de projet études et de techniciens CAO. Vous garantirez le respect des contrats (qualité/coût/délai) entre les chefs de projet véhicules et les membres de votre équipe, tout en contribuant à l'évolution des méthodes de travail du bureau d'études. Vous vous impliquerez personnellement dans les phases exploratoires, en tant que représentant du métier études, afin d'en assurer les bonnes orientations techniques.

Ingénieur mécanicien, avec si possible une spécialisation en plasturgie, vous disposez de solides connaissances en conception de systèmes et de produits (calculs, CAO, outils AMDEC, analyse de la valeur...). Vous avez une première expérience en bureau d'études d'environ cinq ans, chez un équipementier automobile. Vos excellentes capacités relationnelles vous permettront à la fois d'assurer des contacts réguliers avec nos clients français et étrangers, et d'animer avec succès votre équipe.

Vous parlez couramment anglais, et si possible une autre langue.

Poste basé à Langres (52), évolutif en France et à l'étranger. **Réf. GBE/M**

Merci de transmettre votre dossier de candidature à Pierre Fontaney, PLASTIC OMNIUM, 1 rue du Parc, 92593 LEVALLOIS Cedex, en précisant impérativement en tête de votre courrier la référence choisie.

PLASTIC OMNIUM

OBC

Sourcing Manager

ARIS ≫ ISOTONER ***Filiale du groupe SARA LEE (Dim, Playtex,...) leader français du gant et du chausson, nous distribuons en France et en Europe les produits fabriqués dans nos usines des Caraïbes ou des Philippines. Nous renforçons notre structure en recherchant notre Sourcing Manager.***

Votre mission : véritable interface entre nos équipes marketing/vente et sites de production, en coordination avec notre siège de New York, vous êtes garant des délais de livraisons et de la qualité des produits. Vous gérez les plannings de production pour toute l'Europe, contrôlez les coûts de fabrication et supervisez les expéditions usines et les arrivages sur notre site de stockage France. Responsable de la spécification technique des nouveaux produits, vous participez à leur conception avec nos stylistes et coordonnez l'achat, la logistique et la livraison des packagings.

Votre profil : à 28-35 ans, ingénieur (textile type ENSAIT, ITECH... ou généraliste type AM, EN,...) vous possédez une expérience de 5 à 10 ans en production textile. Passionné par la qualité, très rigoureux, vous faites preuve d'un fort charisme et d'une très grande capacité d'adaptation aux hommes et aux techniques. Anglais courant et mobilité importante sont exigés. Votre potentiel humain et technique doit vous permettre d'évoluer vers d'autres responsabilités.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + prétentions s/ réf.AU0297A à Claude VINCENT, ***RH PARTNERS***, 33 bis Bd Berthelot, 63407 CHAMALIERES Cedex. E mail : cvincent@ncl.fr

RH PARTNERS

Sciences et Santé

Vous êtes directeur général,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Dirigeants
- Cadres
- Juristes/Ressources humaines
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi

L'AGENCE DU MÉDICAMENT

- **des médecins ou pharmaciens ayant des compétences en biologie cellulaire, biotechnologies, immunologie et hématologie cliniques,**
- **des médecins, pharmaciens, scientifiques possédant un doctorat, spécialisés en biologie et ayant des connaissances en virologie,**

pour des postes d'**AGENTS CONTRACTUELS** chargés de l'évaluation, de l'inspection ou du contrôle des produits issus des thérapies géniques et cellulaires.

Adresser un CV détaillé à : AGENCE DU MÉDICAMENT
Direction de l'Administration générale - Unité des Ressources Humaines
143/147, boulevard Anatole France - 93285 SAINT-DENIS cedex.



Secteurs de Pointe